

**UCL**

Université  
catholique  
de Louvain

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)  
Ecole de philosophie (EFIL)

# Défaire l'évidence de la gouvernementalité algorithmique

L'excès du possible sur le probable

Mémoire réalisé par  
**Aymard De Becker**

Promotrice  
**Mylène Botbol-Baum**

Année académique 2016-2017  
**Philosophie à finalité approfondie**





« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave »



*Un grand merci à Mylène Botbol-Baum pour ses conseils, son soutien et sa présence*

*Merci à Thomas Berns pour l'inspiration qu'ont été ses réflexions*

*Merci à Nic-Nac pour sa présence de toujours*

*Merci au Cul-de-sac pour la chaleur du foyer*



# Table des matières

<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>Liminaire</b>	<b>9</b>
Une analyse contemporaine	10
Une éthique du numérique ?	12
En-deçà du geste éthique : la question de la norme	17
Une approche focalisée sur la normativité statistique	20
<b>PREMIÈRE PARTIE : Genèse et développement de la statistique</b>	<b>25</b>
<b>Histoire de la statistique</b>	<b>27</b>
XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles : émergence de la raison d'État	29
De la fin du XVIII <sup>e</sup> siècle à la Première Guerre mondiale : mise en nombre	32
<b>Gouverner à partir du réel</b>	<b>41</b>
Gouverner sans gouverner : l'impératif de la transparence	43
La figure du censeur : socle du projet statistique	45
Une morale de la transparence	47
Médiocrité : de l'inoffensivité des normes	49
La programmation des subjectivations	51
<b>DEUXIÈME PARTIE : Gouvernamentalité algorithmique</b>	<b>53</b>
<b>Qu'est-ce qu'un algorithme ?</b>	<b>55</b>
Fonctionnements et typologie des algorithmes	55
La société des calculs	60
La trace d'un optimisme	62
Post-scriptum sur les sociétés de contrôle : la dividualité	64
<b>La gouvernamentalité algorithmique</b>	<b>68</b>
Appel à la transparence et principe de publicité	69
Diagnostic sur la numérisation de la vie même	72
Les trois ressorts de la gouvernamentalité algorithmique	74
Réalité, temporalité et subjectivité	77
Préemption et dividualité : la production de corps statistiques	79
Un contournement de la réflexivité sous couvert de personnalisation	82
Des métadroits	85
Gouverner par les relations	88
La possibilité de resignifier	92

<b>TROISIÈME PARTIE : Perspectives de résistance</b>	<b>95</b>
<b>Préambule sur la notion de résistance</b>	<b>97</b>
<b>Numérisation et exposition</b>	<b>102</b>
Une nouvelle structure ontophanique	102
La société expositive	104
Une écologie de l'attention	107
<b>Numérisation et sécurisation</b>	<b>113</b>
Un état d'exception permanent	114
La numérisation au service de la sécurité	116
La politique des possibles	118
Du raté à même les données	120
<b>Numérisation et automatisation</b>	<b>124</b>
La société automatique	124
Un mode de pensée alien	126
Un incomputable algorithmique	129
Des subjectivations computationnelles	131
<b>CONCLUSION</b>	<b>135</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>147</b>

## Introduction

Le *quidam* s'embarquant pour la destination de son choix à bord d'un avion de la compagnie American Airlines se voit remettre une serviette de papier lors de son déjeuner. Sur celle-ci est inscrite la sentence suivante :

« *Connect with us.  
Follow us @ AmericanAir  
Like us on Facebook* »<sup>1</sup>

Ces injonctions à « faire réseau », de quoi sont-elles le nom ? Quelles promesses portent-elles ? A quoi participons-nous en nous connectant ? Quelles sont les conditions, les mécanismes et les impacts d'une telle réticularité ? Une forme de raté, de détour, d'excès est-elle encore envisageable dans un monde ultra-connecté où les informations sont recoupées en temps réel pour nous amener les réponses qui « nous correspondent » ?

L'évidence acquise par l'impératif du tout-connecté mérite plus qu'un questionnement : elle requiert une critique, c'est-à-dire une éthique<sup>2</sup>. Or celle-ci doit prendre appui sur une analyse des *processus normatifs* qui tissent l'algorithmique contemporaine innervant l'espace numérique. En effet, l'hypothèse prise ici est qu'on ne saurait faire la critique d'une ontologie au présent – critique qui se voit d'ailleurs contournée par les nouveaux modes de modélisation de notre environnement permis par le numérique – sans « mettre au jour la transformation des fondements normatifs discutables en une objectivité que tout un chacun serait tenu d'accepter par réalisme »<sup>3</sup>. Une attention toute particulière sera donc accordée au rapport que la statistique entretient à l'*objectivité* et au *réel*, rapport sur lequel elle fonde tout à la fois sa force et son inoffensivité, c'est-à-dire son *évidence*. Prises comme références au débat, les statistiques font rarement l'objet de celui-ci : elles constituent bien plutôt le cadre commun à partir duquel nous débattons.

Cette statistique constitue donc un enjeu fondamental lorsque l'on veut aborder la prétention à l'objectivité qui sous-tend toujours l'algorithmique contemporaine puisque la constitution de données chiffrées, leur collecte et leur traitement se fait à l'aide d'outils statistiques dont la construction historique a toujours

---

<sup>1</sup> « Connectez-vous avec nous. Suivez-nous @ AmericanAir, Likez-nous sur Facebook ». Je traduis.

<sup>2</sup> En effet, comme le signale Mylène BOTBOL-BAUM, « [...] la critique est en soi une pratique éthique. Elle permet la formation du sujet agent comme suscitant une réponse ». Cf. *Judith Butler. Du genre à la non-violence*, Lormont, Les éditions nouvelles de Cécile Defaut, 2017 p. 71.

<sup>3</sup> Laurent THÉVENOT, « Autorités à l'épreuve de la critique. Jusqu'aux oppressions du 'gouvernement par l'objectif' », in Bruno FRERE, *Quel présent pour la critique sociale ?*, Paris, Desclée de Brouwer, p. 15.

été accompagnée de l'ambition d'embrasser le réel pour le rendre transparent, donc évident. Les calculs intensifs permis par nos ordinateurs ne font pas exception à la règle. En fait, nous verrons qu'ils ne font précisément qu'intensifier la dynamique normative propre à la statistique. Par contre, malgré le fait que les algorithmes soient aussi vieux que l'écriture<sup>1</sup> (un algorithme consistant en une suite d'instructions permettant d'arriver à un résultat, telle une recette), leur généralisation engrangée par le développement de l'informatique, leur perfectionnement avec l'apparition des algorithmes auto-apprenants (*deep learning*) et la place essentielle qu'ils occupent désormais dans notre quotidien témoignent d'une extension sans précédent du domaine du calcul.

En effet, avec le numérique (qui vient du latin *numerus*, « relatif au nombre »), c'est-à-dire avec la mise en réseau des ordinateurs (ces machines à computer, du verbe *computar* qui signifie « calculer »), un nombre toujours croissant de phénomènes en viennent à être appréhendés par le nombre via des circuits électriques de calcul, ce que d'aucuns ont appelé « la digitalisation de la vie même »<sup>2</sup>. Et en effet, l'avènement des « big data » signe notre capacité à numériser toujours plus de phénomènes issus de domaines toujours plus variés, et ce de manière toujours plus rapide. Ce sont là les trois « V » (Volume, Vitesse et Variété) que l'on utilise désormais classiquement pour caractériser ces big data.

Ce caractère *transversal* du numérique effraye tout autant qu'il fascine. En témoigne le succès de la notion d'algorithme qui cristallise aujourd'hui aussi bien les peurs que les fantasmes. Bien que nous ne sachions que rarement ce qu'ils sont et ce qu'ils font, les algorithmes sont soupçonnés de prendre le contrôle de nos vies dans l'imaginaire de ceux pour qui ils restent des boîtes noires (*Big Brother is watching you*) tout en étant promus au rang de quasi-divinités dans les prophéties technicistes (avec les promesses de plus en plus palpables de l'intelligence artificielle). Mais la révolution numérique qui secoue nos vies par la réticulation et l'automatisation qu'elle favorise mérite que l'on s'attarde non seulement sur ses impacts, mais aussi ses *prétentions* et sur ses *conditions de possibilités*. En particulier, ce travail entend problématiser le caractère d'évidence - d'objectivité - acquis par la statistique en général et par l'algorithmique qui s'appuie désormais sur une récolte massive et indifférenciée (donc supposément neutre) de données dont la simple mise en corrélation suffit à produire des profils sur la base de ce que nous faisons dans l'espace numérique. Le danger étant

---

<sup>1</sup> Les plus anciennes traces écrites ayant été retrouvées montrent en effet que les scribes utilisaient l'addition et la multiplication pour tenir des livres de comptes. Cf. Serge ABITEBOUL & Gilles DOWEK, *Le temps des algorithmes*, Paris, Le Pommier, 2017, p. 12.

<sup>2</sup> Cf. Thomas BERNS & Antoinette ROUVROY, « Détecter et prévenir : de la digitalisation des corps et de la docilité des normes », *SelectedWorks*, 2009.

ici de faire passer pour « naturel » et, somme toute, *purement descriptif*, des impératifs qui se contenteraient d'« émerger » du réel. De fait,

« l'idée que le changement technologique serait quelque chose de quasi autonome, gouverné par des processus d'autopoïèse ou d'auto-organisation, permet de faire accepter de nombreux aspects de la réalité sociale contemporaine comme s'il s'agissait de conditions tout aussi nécessaires que des faits de nature »<sup>1</sup>.

C'est bien cette fiction qu'il s'agira de mettre en cause. Les données étant expurgées de tout ce qui fait leur contexte, elles apparaissent comme des émanations spontanées du réel. Pourtant, derrière tout calcul se cache une *quantification* préalable. Il y a bien une mise en équivalence en amont, qui nécessite un ensemble de conventions avant d'effectuer des mesures. Il y a bien des buts poursuivis en aval, qu'ils soient sécuritaires, financiers ou techniques. Et il y a bien du calcul en temps réel, continu et diffus, qui tend à liquider toute forme de sérendipité (i.e. de raté, de capacité à découvrir autre chose que ce que l'on cherchait<sup>2</sup>) en postulant que les traces numériques de nos comportements passés indiquent nos choix futurs.

Tout cela invite à mettre à jour la *normativité* à l'œuvre dans la statistique en interrogeant le gouvernement qu'elle permet. Pour ce faire, l'approche adoptée ici est résolument foucauldienne. En effet, les outils philosophiques légués par Michel Foucault me semblent essentiels pour appréhender les jeux de pouvoir passant désormais en grande partie par le numérique. Sa caractérisation du pouvoir en termes de *structuration du champ d'action éventuel d'autrui* paraît effectivement tout à fait pertinente pour aborder le type de contrôle à l'œuvre dans le traitement algorithmique des données. Dans cette conception, il n'y a pas un pouvoir centralisé qui s'appliquerait de l'extérieur, par la contrainte, à des dominés, mais bien *du* pouvoir disséminé qui suppose la participation active des sujets pris dans ses mailles dont ils modifient les nœuds sans jamais y échapper pour de bon. Autrement dit, les normes n'obligent pas, mais fixent un cadre à nos possibles, ce que l'on peut appeler la « *gouvernementalité* ». Celle-ci désigne en effet la capacité d'agir sur l'action d'autrui, de « faire faire », bref d'avoir un effet indirect sur des conduites données par le biais d'un régime d'évidence qui fait que *nous participons de ce qui nous gouverne*.

D'où l'idée qu'il n'y a pas de processus de subjectivation (i.e. de « devenir sujet ») en dehors d'un réseau de pouvoir. Dans cette optique post-libératoire (aujourd'hui portée notamment par Judith Butler) l'invention de nouvelles possibilités de vie se fait au sein

---

<sup>1</sup> Jonathan CRARY, *24/7, Le capitalisme à l'assaut du sommeil*, Paris, La découverte, 2014, p. 48. Cité par Bernard STIEGLER in *La société automatique I*, Paris, Fayard, 2015, p. 148.

<sup>2</sup> Tel Christophe Colomb découvrant l'Amérique.

même de ce qui nous assujettit<sup>1</sup>. Il n'y a pas, dans cette dynamique de socialisation, à se référer à un quelconque « sujet-société » qui « préexisterait au processus de subjectivation », sinon comme fiction justificatrice venant *a posteriori*<sup>2</sup>. Il y a bien plutôt des équilibres circonstanciels sans cesse renégociés dans un processus qui

« engendre, en les réinventant à tout moment, à ses risques et à ses frais, les figures de nécessité à travers lesquelles il se déploie, sans que ces figures se rapportent à une entité préalable, du type 'lasociété' ou 'lapersonne', qui en constituerait la *causa proxima* ou *remota* »<sup>3</sup>.

En d'autres mots, la puissance de la loi n'est jamais que celle que nous lui concédons (sans que cette servitude soit nécessairement volontaire pour autant, puisqu'elle découle d'une vulnérabilité initiale, d'un attachement à notre identité qui se paye d'une dépendance à autrui qui la suscite) et - comme le dit Foucault - on donne « la force de rompre les règles dans l'acte même qui les fait jouer »<sup>4</sup>. C'est à tout le moins l'hypothèse qui traverse l'ensemble de ce travail, hypothèse à laquelle il faudra donc donner sens au sein de la thématique qui nous occupe, à savoir celle de la gouvernementalité statistique dont l'algorithmique contemporaine représente tout à la fois une accentuation et une transformation.

En effet, si dans la statistique classique comme dans l'algorithmique à l'heure des big data, on a affaire à structuration du champ des possibles par le biais d'une quantification qui prétend à la neutralité d'une simple description de par son adhérence au réel dont elle se contenterait de récolter les éléments, certains déplacements ont lieu au sein même de cette gouvernementalité. Qu'observe-t-on effectivement dans la « gouvernementalité algorithmique » qui caractérise le régime numérique ? Je tenterai de montrer qu'on quitte avec elle la notion de moyenne (à laquelle il s'agissait de ramener un individu ou une population pour en estimer les potentiels et en prévenir les maux) au profit d'une mesure qui se fait « dividuelle ». Cette dividuation annoncée par Gilles Deleuze dans son *Post-scriptum sur les sociétés de contrôle* caractérise la fragmentation des individus en *dividus*, ces échantillons de données qui sont autant de

---

<sup>1</sup> On peut, comme le fait Pierre MACHÉREY, rapprocher cette thèse de la théorie althusserienne de l'interpellation de l'individu en sujet : « on ne naît pas sujet, mais on le devient, non pas librement toutefois, mais automatiquement, sous la pression irrésistible exercée par l'appel souverain de la loi : il en résulte qu'être contraint, être conscient et être sujet sont une seule et même chose exprimée de trois façons différentes ». Cf. *Le sujet des normes*, Paris, Amsterdam (éd.), 2014, p. 359. L'auteur précise plus loin (p. 376), et il ne s'agit pas d'un détail, que le fonctionnement de cet automatisme est susceptible de ratés. C'est toute la question de la troisième partie de ce travail.

<sup>2</sup> *Idem.*, p. 366. Ce que Gabriel TARDE avait très bien vu, lui qui préférait parler d'une « possession réciproque, sous des formes extrêmement variées, de tous par chacun » pour définir la société. Cf. Bruno LATOUR, « Gabriel Tarde – La société comme possession. La 'preuve par l'orchestre' » in Didier DEBAISE (dir.), *Philosophie des possessions*, Dijon, Les presses du réel, 2011, p. 9.

<sup>3</sup> Pierre MACHÉREY, *Le sujet des normes*, op. cit., p. 369.

<sup>4</sup> Michel FOUCAULT, « Pierre Boulez, l'écran traversé » in *Dits et écrits II, 1976-1988*, Paris, Gallimard, 2001, p. 1041.

micro-facettes identitaires et qui se voient modulés dans un langage numérique sous la forme de flux chiffrés.

Or ce passage de l'individu au « dividu » s'accompagne d'un mouvement qui va de la prévention vers la *préemption*. En effet, il semble qu'il ne s'agisse plus tant de prévenir une menace que de *structurer par avance le champ des possibles* – et ce à un stade préconscient de préférence – en actualisant *une* « cause future » pour éviter l'imprévisible, c'est-à-dire qu'on actualise une cause *probable* via la mise en corrélation de nos fragments individuels pour la rendre *certaine*. Le fait que cette corrélation suffise désormais à « faire en sorte que chacun soit véritablement lui-même »<sup>1</sup> en postulant un développement tendanciel de nos choix antérieurs, voilà ce qu'il faut contester (ce qui sera fait dans un deuxième temps, après avoir posé les jalons historiques et normatifs de la construction statistique).

Il s'agira donc de montrer que « le possible ne contient pas déjà l'actuel avant que celui-ci n'émerge »<sup>2</sup>. C'est pourtant ce que la gouvernementalité algorithmique ne cesse de présupposer, instaurant par là un « évitement doux de tout processus de subjectivation »<sup>3</sup>. En effet, on se désintéresse ici tout autant des individus que de « l'homme moyen » de la statistique classique puisque ce qu'il s'agit de contrôler, ce sont nos doubles algorithmiques, c'est-à-dire nos *profils* issus de la recombinaison constante de nos fragments individuels dans l'espace numérique. Or il y a là un problème de taille : quelles occasions reste-t-il dès lors pour performer des subjectivations ?

C'est à ce problème qu'il faudra se confronter dans un troisième temps, où il s'agira de montrer « *l'excès du possible sur le probable* »<sup>4</sup>, tout en ouvrant la thématique de la gouvernementalité algorithmique proprement dite à une série d'enjeux qui la cernent, (à savoir l'exposition de soi, le sécuritarisme ambiant et l'automatisation). On peut en effet penser que tout exercice du pouvoir implique une forme de *résistance* permettant d'introduire du *raté* au sein même de son exercice. Or dans la gouvernementalité algorithmique, c'est justement ce raté et la « disparation »<sup>5</sup> qu'il présuppose qui semblent évités, puisque les données y sont mises à plat sur des tables actuarielles afin de creuser dans l'anticipation (en suspendant par là même les intermittences). Pourtant, il est possible d'envisager la création de ratés, que ce soit à

---

<sup>1</sup> Thomas BERNIS & Antoinette ROUVROY, « Gouvernementalité algorithmique et perspectives d'émancipation : le disparate comme condition d'individuation par la relation ? », *Politique des algorithmes. Les métriques du web. Réseaux*, vol. 31, n°177, 2013, p. 172-173.

<sup>2</sup> Didier DEBAISE, « Qu'est-ce qu'une pensée relationnelle ? », *Multitudes*, n°18, 2004, p.20.

<sup>3</sup> Thomas BERNIS, « Les relations comme objet de la transparence ». [Article encore non paru qui m'a été partagé par l'auteur], p. 4.

<sup>4</sup> Antoinette ROUVROY & Bernard STIEGLER, « Le régime de vérité numérique », *Socio*, n°4, 2015, p. 117. Je souligne.

<sup>5</sup> Celle-ci peut être comprise comme une incompatibilité entre des ordres de grandeur différents.

partir de notre gestualité proprement humaine, des données et même de la computation elle-même. Rendre compte d'un tel *pluriel*<sup>1</sup> consistera un défi essentiel à relever car ce qu'il met en jeu consiste rien moins qu'en la capacité de témoigner d'une puissance d'agir (*agency*) au sein même de ce qui nous asservit - ce qui constitue la dimension proprement éthique de ce travail.

\* \* \*

Ce travail est divisé en trois parties qui sont précédées d'un liminaire précisant l'approche adoptée, le sujet traité ainsi que les enjeux qui sont mis de côté.

Dans la première partie consacrée à la genèse et au développement de la statistique, je commence par m'attacher à une approche sociohistorique de celle-ci afin de poser, avec Alain Desrosière mais aussi Isabelle Laboulais et Luc Berlivet, des jalons concrets pour une analyse du type de normativité qui s'y joue. C'est aussi l'occasion d'éclairer une série de tensions inhérentes à la statistique (entre réalisme et conventionnalisme mais surtout entre description et prescription, avec la question biopolitique<sup>2</sup> que cela suppose) qui la parcourent toujours à l'heure des big data. C'est dans un deuxième chapitre que j'aborde avec Thomas Berns ce que l'on pourrait désigner comme la « genèse normative » de la statistique, à laquelle on peut rattacher la figure du censeur accomplissant des recensements à la fin de la Renaissance, mais aussi la morale de la lumière qu'elle porte (morale dont les injonctions à la transparence résonnent d'autant plus fort aujourd'hui). Le rapport qu'entretient la statistique au réel sera ici un enjeu clé et il sera longuement question de sa prétention à gouverner non pas le réel mais bien *à partir de* lui en se présentant comme neutre, objective et inoffensive, bref médiocre.

La deuxième partie traitera quant à elle de la gouvernementalité algorithmique en tant que telle. Elle débutera sur une analyse du mode de fonctionnement des algorithmes qui permettra de préciser ce qu'ils font mais aussi ce qu'ils ne font pas. Ce premier chapitre insistera notamment sur l'importance que revêt l'idée de *dividuation* pour les analyses du numérique. Un second chapitre – plus volumineux – sera consacré aux enjeux que charrient le gouvernement algorithmique tels qu'ils furent analysés par Thomas Berns et Antoinette Rouvroy dans leurs articles précurseurs sur la question. Il y sera question des différences qu'il y a entre appel à

<sup>1</sup> Car, à l'instar de Michel DE CERTEAU, « je suppose que le pluriel est originaire ; que la différence est constitutive de ses termes », c'est-à-dire que la disparité est première, ce que je tenterai de montrer dans la troisième partie. Cf. *L'invention du quotidien I. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990, p. 197.

<sup>2</sup> C'est-à-dire la question d'une politique qui prendrait la vie pour objet.

la transparence et principe de publicité, des trois ressorts de la gouvernementalité algorithmique que sont le *data warehousing*, le *data mining* et le *profiling*, du passage de la prévention à la préemption, du contournement des réflexivités et de ses implications juridiques, mais aussi de la substantification des relations qui sont visées dans ce gouvernement statistique et de son impact sur la possibilité même de créer de nouvelles significations.

La troisième partie débutera par un préliminaire sur la notion de résistance envisagée dans une optique post-libératoire et néanmoins capabilisante. Suivront trois chapitres consacrés chacun à un enjeu clé en lien avec la numérisation où il s'agira chaque fois d'envisager la possibilité d'un raté signalant une forme d'*agency* dans le mouvement même de ce qui fait la gouvernementalité algorithmique. Le premier chapitre traitera, avec Bernard Harcourt, de la question de savoir ce qui, en tant qu'individus socialisés, nous pousse à nous exposer volontairement dans l'espace numérique. Mais il y sera aussi question, avec Yves Citton, de la possibilité d'utiliser notre attention réflexive et de poser des gestes proprement humains qui excèdent l'exploitation des traces qu'ils laissent (un tel excès étant par ailleurs nécessaire à cette exploitation). Le second chapitre concernera le sécuritarisme ambiant, qui constitue une (auto)justification essentielle du développement et de la banalisation des technologies numériques intrusives, telles la biométrie et la vidéosurveillance intelligente. Avec Louise Amoore, il y sera aussi question de la possibilité que les données collectées aient des effets de réverbération incontrôlables portant à penser qu'elles sont dotées d'un « *thing-power* », c'est-à-dire d'une puissance d'agir propre les rendant susceptibles de ratés. Enfin, le troisième chapitre confrontera les thèses de Bernard Stiegler sur l'automatisation de la société avec celle de Luciana Parisi selon laquelle il y aurait de l'incomputable au sein même de la computation, c'est-à-dire qu'un aléatoire algorithmique serait en fait la condition de possibilité de l'automatisation des algorithmes et rendrait compte de l'émergence d'un mode de pensée *alien*, non finaliste, irréductible au technocapitalisme.

La critique initiale vise donc à *défaire l'évidence de la gouvernementalité algorithmique* en montrant il y a, en deçà du réalisme statistique en vigueur, des fondements normatifs discutables que nous sommes pourtant tenus d'accepter par souci d'objectivité, alors même que celle-ci se fonde sur la fiction (efficace) d'une adhérence neutre (parce que numérique) au réel. Mais je tente en outre de montrer qu'il y a du *raté* au sein même de ce savoir-pouvoir, et que ce raté indique *l'excès du possible sur le probable*. L'hypothèse à défendre est donc celle d'une *résistance* à ce

qui nous assujettit, résistance qui se joue au travers de dynamiques à l'œuvre au sein d'un réseau de normes et dans l'acte même qui fait jouer celles-ci. J'en déduis la valeur intrinsèque du *dissensus*, du *raté*, du *pluriel* et de la *différence première* comme sources d'agentivité, car c'est de cela (et non d'un prétendu commun initial à excaver) qu'il s'agit de prendre soin dès lors que tout tend aujourd'hui à rabattre cet excès sur une probabilité consensuelle décapabilisante.

## Liminaire

### *Une approche axée sur la normativité statistique*

« Chaque livre commence par la considération de sa propre impossibilité »<sup>1</sup>

Judith Butler

Avant de préciser l'approche qui sera adoptée dans ce travail, ainsi que les thématiques et les enjeux qui seront mis de côté afin d'en restreindre le champ à une problématique cohérente déterminée, je voudrais brièvement considérer le caractère problématique de la tentative même d'aborder un sujet aussi actuel que celui du traitement algorithmique des données à l'heure du numérique. J'examinerai ensuite avec Marcello Vitali Rosati la question de savoir comment envisager une éthique du numérique. Ceci permettra de préciser ce que l'on entend par « numérique ».

Mais cela offrira en outre l'occasion de voir en quoi une approche « souterraine » du phénomène semble nécessaire pour penser la *normativité* dont il est porteur : analyser le type de normativité qui se joue dans le traitement algorithmique des données requiert d'examiner ce qui se trame *en-deçà* de la cristallisation de nos actions dans l'espace numérique. En d'autres mots, plutôt que de me concentrer sur l'après-coup du contrôle exercé via les calculs intensifs de la statistique, il me semble plus judicieux de s'interroger auparavant sur le conditionnement<sup>2</sup> préalable qu'ils opèrent en structurant notre champ d'action éventuel. L'approche ici adoptée revient donc – comme chez Stéphane Legrand dans son étude sur *Les normes chez Foucault* – à

« refuser de poser dans la théorie des formes substantielles et des 'choses' stables et identiques à elles-mêmes, pour privilégier l'analyse des fonctionnements et des conditions de fonctionnement comme premiers par rapport à l'identification et à l'authentification de *ce qui fonctionne* en tant que 'choses' [...] »<sup>3</sup>.

Cette approche correspond à celle qui fut élaborée (et pratiquée) par Michel Foucault dont les analyses nourrissent aujourd'hui celles de Thomas Berns et Antoinette Rouvroy, deux auteurs belges qui, dans leurs articles précurseurs, ont tenté de l'appliquer au tournant numérique à travers leur concept de « gouvernementalité algorithmique ». Ces analyses constitueront pour ainsi dire le cœur de ce mémoire

---

<sup>1</sup> Cf. l'introduction de *Vers la cohabitation*, selon une citation tirée de Mylène BOTBOL-BAUM (dir.), *Judith Butler. Du genre à la non-violence*, op. cit., p. 14.

<sup>2</sup> Et nous verrons dans la troisième partie de ce travail que, comme le rappelle Tyler REIGELHUT en se référant aux travaux de Muriel Combes et Georges Canguilhem, « conditionner » ne signifie pas « déterminer » mais bien « susciter » ou encore « provoquer une réponse ». Cf. « L'algorithmique a ses comportements que le comportement ne connaît pas », *Multitudes*, n°62, 2016, p. 116.

<sup>3</sup> Stéphane LEGRAND, *Les normes chez Foucault*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007, p. 2.

(partie II). Je tenterai tout d'abord d'en dévoiler la matrice statistique (partie I), et ce sera sur ces bases que je chercherai à indiquer des formes de résistance possibles à cette modalité contemporaine du contrôle et à ses conséquences éthiques (partie III)<sup>1</sup>.

### Une analyse contemporaine

Comment sonder une réalité *vive* ? Si le numérique qui imprègne désormais notre quotidien charrie de nouvelles interrogations pour une philosophie critique<sup>2</sup>, la première question qu'il lui adresse est peut-être celle de sa méthodologie. Car prétendre prendre position sur un présent auquel on participe offre une situation fort précaire à qui entend à la fois expérimenter ce qu'il vit et en étudier le jeu : l'analyse d'un phénomène ne nécessite-t-elle pas un certain *décalage* au sein duquel puisse s'exercer une forme de réflexivité critique ? En ce sens, l'étude d'une dynamique actuelle aussi *massive* et *transversale* que celle de la numérisation semble hautement problématique. Et pourtant, c'est précisément dans la « contemporanéité » que Giorgio Agamben voit la possibilité d'un décalage assumé par rapport à l'actuel<sup>3</sup>. J'aimerais ici faire mienne certaines de ses considérations pour discuter de manière succincte ce point méthodologique.

La contemporanéité est selon Agamben « *la relation au temps qui adhère à lui par le déphasage et l'anachronisme* »<sup>4</sup>. Un tel décalage par rapport au présent est en lien direct avec une certaine disconvenance que le contemporain éprouve à l'égard de son époque, disconvenance qui le rend apte à saisir son temps : « Le contemporain est celui qui fixe le regard sur son temps pour en percevoir non les lumières mais l'obscurité »<sup>5</sup>. À ce titre, l'analyse de la gouvernementalité statistique semble d'autant plus précieuse qu'elle se déroule à l'ère des big data qui procèdent d'une radicalisation du mot d'ordre de transparence. Adopter une telle position contemporaine de décalage issue d'un dérangement pourrait permettre de dessiner une *extériorité* par rapport à une réalité nécessairement « innervante » et de la prendre ainsi pour objet :

<sup>1</sup> Cette dernière partie ouvre de grandes questions sans prétendre les épuiser. Bien plutôt, elle donne un aperçu de problèmes cruciaux liés au gouvernement statistique qui structure le numérique, tout en cherchant à pointer ce qui y résiste de l'intérieur et constitue la condition de possibilité de l'éthique.

<sup>2</sup> Avec Michel FOUCAULT, on définira ici la critique comme « le mouvement par lequel le sujet se donne le droit d'interroger la vérité sur ses effets de pouvoir et le pouvoir sur ses discours de vérité ». Cf. « Qu'est-ce que la critique ? », *Bulletin de la société française de philosophie*, 84<sup>e</sup> année, n°2, avril-juin 1990, p. 37. Cité par Philippe SABOT dans « Ouverture » in Edouard JOLLY & Philippe SABOT (dir.), *Michel Foucault. À l'épreuve du pouvoir. Vie, sujet, résistance*, Presses Universitaires du Septentrion, Lille, 2013, p. 19.

<sup>3</sup> La question du décalage qu'il y a entre l'*actuel* et le *possible* peut être considéré comme un des fils rouges de ce travail qui tente notamment de montrer comment la gouvernementalité statistique tente de replier le possible sur l'actuel en le préemptant à partir de ses cristallisations, de ses traces.

<sup>4</sup> Giorgio AGAMBEN, *Qu'est-ce que le contemporain ?*, Paris, Payot & Rivages, 2008, p. 11.

<sup>5</sup> *Idem.*, p. 19.

« La contemporanéité s'inscrit, en fait, dans le présent en le signalant avant tout comme archaïque, et seul celui qui perçoit dans les choses les plus modernes et les plus récentes les indices ou la signature de l'archaïsme peut être un contemporain »<sup>1</sup>.

Tâchons donc d'être contemporains, et pour ce faire, tentons de décrire ce qui, dans la numérisation, nous procure une disconvenance, signale un archaïsme qui empêche les fractures temporelles. Une telle démarche semble appeler une archéologie<sup>2</sup> qui ne nous fasse pas tant « remonter à un passé éloigné, mais à ce que nous ne pouvons en aucun cas vivre dans le présent »<sup>3</sup>. Or n'est-ce pas précisément le propre de la gouvernementalité algorithmique que de forclure le présent en préemptant le possible ? L'application préemptive d'un possible semble en effet faire de la contemporanéité une simple actualité dépouillée de ses virtualités. C'est ce que je tenterai de démontrer dans ce travail, tout en relativisant l'idée que cette dynamique puisse être totalement efficace, voire possible.

Il faut néanmoins préciser que l'analyse des modalités d'une telle gouvernementalité – cause de disconvenance pour le contemporain – ne doit justement pas nous empêcher de tenter de remonter à sa « source »<sup>4</sup> normative, celle si particulière d'une *prétention à l'objectivité* où les dispositifs normatifs se voient paradoxalement construits comme des expressions du réel<sup>5</sup>. La sociohistoire de la statistique, notamment, permettra de mettre en lumière une tension inhérente à la statistique analysée en tant que dispositif de savoir-pouvoir<sup>6</sup>, celle qui oppose *description* et *prescription* - et dont on peut trouver le soupçon général chez Foucault :

---

<sup>1</sup> *Idem.*, p. 35.

<sup>2</sup> Très succinctement, on peut définir l'archéologie comme l'analyse de l'archive entendue comme « l'ensemble multiple et différencié des formations discursives d'une époque donnée, dans leur entièreté, leur matérialité et leur individualité » ; l'archéologie « ne traite pas le discours comme un document mais s'adresse à lui comme monument ». Cf. Jozef VAN DE WIELE, « L'histoire chez Michel Foucault. Le sens de l'archéologie », in *Revue Philosophique de Louvain*, Vol. 81, n°52, 1983, p. 627.

<sup>3</sup> Giorgio AGAMBEN, *op. cit.*, p. 37-38.

<sup>4</sup> L'idée de « source » associée à celle de norme peut porter à confusion puisque cette dernière est un concept plurivoque et mobile : « 'les normes' n'ont justement pas de fonction fixe, définie au départ par leur nature ou leur énoncé, [...] elles ne sont pas *des normes* mais la virtualité d'un usage normatif ». Stéphane LEGRAND, *Les normes chez Foucault*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007, p. 12. C'est bien la formation de la virtualité d'un usage normatif de la statistique qui est ici visée, et c'est pourquoi il faudra en faire l'histoire.

<sup>5</sup> Cf. Thomas BERNIS, « L'efficacité comme norme », in *Dissensus*, n°4, avril 2011.

<sup>6</sup> Le terme de « dispositif » a justement été introduit par Foucault pour « analyser les pratiques culturelles où pouvoir et savoir s'entrecroisent ». Cf. Edouard JOLLY, « Gestell et dispositif. La technique au-delà de la maîtrise » in Edouard JOLLY & Philippe SABOT (dir.), *op. cit.*, p. 51. Dans cette optique, on considère que, « aux techniques de pouvoir qui assurent l'assujettissement, le contrôle et la correction des corps et des conduites se joignent des techniques de savoir [...] qui ont pour objectif de consigner les comportements et de contrôler leur évolution au regard des normes [...] ». Cf. Carine MERCIER, « Les Mots et les Choses et Surveiller et punir : deux histoires critiques de la production de l'homme comme objet des sciences humaines » in *Le Portique*, n°13-14, 2004, p. 5.

« Il n'y a pas, je crois, de discours théorique ou d'analyse tout simplement qui ne soit d'une manière ou d'une autre traversé ou sous-tendu par quelque chose comme un discours à l'impératif »<sup>1</sup>.

C'est un tel soupçon qui nous guidera dans ce travail qui concentrera donc une part importante de ses forces à tenter d'élucider ce qui permet à un discours (et celui-ci doit être envisagé dans sa performativité<sup>2</sup>) de paraître évident. Dans le cas d'un questionnement sur les conditions d'une éthique du numérique, on peut par exemple se demander comment introduire des éléments extérieurs dans un espace numérique qui a tendance à dicter, avec son développement, les valeurs qui lui sont propres tout en les cristallisant. C'est ce que Marcello Vitali Rosati tente de faire.

### **Une éthique du numérique ?**

Dans ses *Considérations pour un éthique du numérique*, Rosati s'interroge sur deux approches possibles de l'éthique du numérique ; doit-on la considérer comme une *éthique appliquée* en tant que branche de l'éthique générale ou comme une *éthique première*, capable de fonder sa réflexion morale sur les caractéristiques de l'analyse du domaine du numérique ? Faire la part des choses quant à cette alternative semble important en ce que, non seulement cela permet de d'identifier le type d'éthique auquel on aura affaire, mais cela donne en outre la mesure de l'importance du tournant numérique quant aux modifications culturelles et de valeurs qu'il engendre<sup>3</sup>. C'est à un tel travail que nous engage ce texte dont je présente ici les lignes de force.

D'emblée, Rosati insiste sur les conditions préalables à un véritable questionnement éthique sur le numérique : « Pour qu'il y ait le besoin, et la possibilité, d'une éthique du numérique, il faut d'abord considérer que ce dernier produit un espace d'action particulier et spécifique »<sup>4</sup>. Cet espace d'action doit donc préalablement être identifié et décrit si l'on veut établir une réflexion éthique conséquente. A ce titre, une limitation de l'adjectif « numérique » semble requise afin d'en clarifier la valeur sémantique. Par cet adjectif, on ne désignera pas tant le tout des technologies basées sur des

---

<sup>1</sup> Michel FOUCAULT, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France. 1977-1978*, Paris, Seuil/Gallimard, 2004, p. 5. Je me référerai dorénavant à cet ouvrage par l'abréviation *STP*.

<sup>2</sup> Cf. l'approche capabilisante des actes de langage adoptée par Judith BUTLER dans *Le pouvoir des mots. Discours de haine et politique du performatif*, Paris, Amsterdam (éd.), 2004. Précisons, en anticipant quelque peu, que comme le dit Jozef VAN DE WIELE, « le discours est un ensemble où peuvent se déterminer la dispersion du sujet et sa discontinuité avec lui-même », *op. cit.*, p. 616.

<sup>3</sup> Dont j'aborderai le versant phénoménologique dans la troisième partie, avec Stéphane VIAL.

<sup>4</sup> Marcello Vitali ROSATI, « Une éthique appliquée ? Considérations pour une éthique du numérique », *Éthique publique*, vol. 14 (n° 2), 2012, p. 2.

ordinateurs<sup>1</sup> qu'un ensemble d'enjeux propres à une *culture du réseau* provenant du développement de l'Internet et plus particulièrement du Web. Car si le Web n'est qu'une des manifestations du numérique, force est de constater qu'il occupe désormais la quasi-totalité de l'espace numérique<sup>2</sup> et qu'il « s'impose aujourd'hui comme l'espace principal de nos actions »<sup>3</sup>. Pourquoi envisager le Web comme un « espace d'action » ?

Dès les années 1980, l'espace numérique s'est régulièrement vu définir comme un espace non physique, voire imaginaire, fictif (et la science-fiction joua sans doute un rôle prépondérant dans le conditionnement de cette idée<sup>4</sup>). C'est le cas de Cees J. Hamelink qui décrit le cyberspace en termes de *geographically unlimited, non-physical space*. Selon Rosati, si une telle définition était correcte, la question de savoir comment agir dans un tel espace ne se poserait pas et il faudrait se contenter de s'interroger sur la manière de réglementer l'emploi des technologies. Mais les technologies produisent un espace concret, réel, physique et, comme tout espace, celui-ci constitue « l'agencement d'une série de relations entre les choses » :

« Le fait que l'on puisse parler d'objets numériques au pluriel – et donc d'un ensemble d'objets – implique qu'il y a des relations entre ces objets, et ces relations peuvent être interprétées comme étant un espace »<sup>5</sup>.

C'est par exemple le cas des liens de proximité et d'éloignement entre deux profils Facebook selon les amis en communs qui les lient, ou encore de la proximité entre deux pages Web en fonction du nombre de liens nécessaires pour passer de l'une à l'autre ou de leur emplacement dans l'indexation d'un moteur de recherche. Ces relations sont en mouvement et l'espace qu'elles constituent n'est donc pas figé<sup>6</sup>.

Il y a plus : cet espace est physique, il suppose une infrastructure. Cette considération est importante car elle permet de mettre en cause l'impression de volatilité associée aux nouvelles technologies dont on affirme souvent qu'elles ne font pas partie de la « vraie vie ». Les relations entre les objets numériques sont pourtant bien conditionnées par un *support* fait d'ordinateurs, de câbles, d'énergie. C'est un aspect

---

<sup>1</sup> Stéphane VIAL montre notamment que « l'informatisation n'est pas suffisante pour décrire la numérisation. Car ce qui confère effectivement à l'ordinateur sa capacité à devenir un objet technique total, c'est son utilisation en réseau [...] », c'est-à-dire son caractère *réticulaire*. *Op. cit.*, p. 90.

<sup>2</sup> Je laisse de côté la question du *dark web* (qui n'est d'ailleurs pas abordée par Rosati) qui constitue un espace d'action « restreint » (parce qu'inconnu de la plupart) mais aux enjeux éthiques significatifs.

<sup>3</sup> Marcello Vitali ROSATI, *op. cit.*, p. 2.

<sup>4</sup> Cf. Ariel KYROU, « Nos subjectivités baignent dans un imaginaire de science-fiction » in *Multitudes*, n° 62, 2016.

<sup>5</sup> Marcello Vitali ROSATI, *op. cit.*, p. 3.

<sup>6</sup> Même si, comme nous le verrons dans la deuxième partie, il est susceptible de structurations préemptives permises par la monadologisation de ces relations. Raison pour laquelle une analyse de la normativité qui s'y joue me semble devoir être première.

crucial sur lequel Rosati insiste peu. Mais les fameux *clouds* – dont le registre lexical tend justement à écartier la question topologique et infrastructurelle du réseau - sont pourtant des *data centers* extrêmement gourmands en énergie qui illustrent le fait que la circulation de l'information est loin d'être immatérielle<sup>1</sup>. En fait, l'espace numérique suppose des capacités inédites de stockage, de circulation de l'électricité et de traitement des données<sup>2</sup> ; avec Yves Citton, on peut s'accorder pour dire qu'il existe « une intrication toujours plus étroite entre infrastructures et superstructures »<sup>3</sup>.

Il convient donc de séparer le numérique de toute idée de « déréalisation » qui mènerait à traiter les objets numériques comme s'ils étaient de « faux objets »<sup>4</sup>. Après tout, un échange communicationnel qui a lieu à l'aide de la fenêtre de clavardage de Facebook n'est-t-il pas vrai ? Les achats faits sur Amazon ne sont-ils pas réels ? Un article lu sur un journal électronique n'est-t-il pas un vrai article ? Bien que le support soit différent d'un article publié sur papier, ce support reste physique, matériel, concret, et éteindre le serveur où il est hébergé détruira l'article aussi bien que si l'on brûlait son équivalent de papier. Agir dans l'espace numérique, c'est donc bien poser un acte concret.

Mais Rosati montre en outre que le numérique est devenu un des espaces privilégiés de nos actions *quotidiennes* puisque nous y travaillons, nous y communiquons avec nos familles et amis, nous y cherchons des informations, nous y jouons, nous y lisons, nous nous y organisons. Et en effet, « tout objet – mais aussi toute personne – peut devenir numérique et être ainsi contrôlé via l'espace numérique ; il suffit que l'objet – ou la personne – soit identifié par un code et connecté au réseau »<sup>5</sup>. L'espace numérique devient donc de plus en plus essentiel à nos actions. Or en se référant à Paul Mathias, on peut tenir qu'« agir sur le Web signifie écrire »<sup>6</sup>.

Je reviendrai sur cette question dans la deuxième partie de ce travail pour étudier son aspect gouvernemental. Pour le moment, contentons-nous de constater que non seulement la majorité des pratiques numériques sont de l'écriture au sens propre, supposant une grammaire, mais que les clics aussi produisent de l'écriture, des traces

---

<sup>1</sup> Pour Yves CITTON, « les coûts de production des biens matériels nécessaires à faire circuler et exister entre nous ces biens culturels sont loin de s'évaporer, demeurant écologiquement insoutenables ». Cf. *Pour une écologie de l'attention*, Paris, Seuil, 2014, p. 74. Pour des études bien documentées sur les coûts écologiques du numérique, cf. <http://ecoinfo.cnrs.fr/>.

<sup>2</sup> Je me réfère ici aux interventions de Tyler REIGELHUT (chercheur à l'ULB) lors du cours d'*Ethique de l'information et de la communication* qui fut donné durant l'année académique 2016-2017. Une illustration suggestive de la matérialité du réseau Internet est offerte par les cartes indiquant les chemins formés par les câbles sous-marins via lesquels transite l'information soi-disant immatérielle.

<sup>3</sup> Cf. « Subjectivations computationnelles à l'erre numérique » in *Multitudes*, n°62, 2016, p. 50-51.

<sup>4</sup> J'évite ici le terme de « virtuel », souvent utilisé en opposition à « réel », que je réserve à la désignation des possibilités réelles, quoique souterraines. Je reviens sur ce point crucial dans la deuxième partie.

<sup>5</sup> Marcello Vitali ROSATI, *op. cit.*, p. 4.

<sup>6</sup> *Ibid.*

de codes écrites sur les données des serveurs. En ce sens, même un parcours de lecture fait de l'écriture puisque la lecture d'une succession de pages crée un lien entre ces pages qui sera enregistré sous forme de caractères. En d'autres mots, « les actions qui produisent les relations entre ces objets sont de l'écriture, du code écrit qui produit du mouvement »<sup>1</sup>.

Pour Rosati, c'est parce que le numérique est un espace *concret* (composé de relations entre des objets qui sont tissées par nos actions d'écriture) que la question éthique s'impose : s'interroger sur l'éthique d'un simulacre d'action n'aurait pas de sens. Mais quel type d'éthique doit justifier d'agir selon telles normes plutôt que d'autres ? En fait, reconsidérer le domaine d'action produit par les technologies numériques et son rapport avec les autres domaines de l'action amène à repenser le rapport entre éthique générale et éthique appliquée. L'interprétation de ce rapport fluctue selon l'idée que l'on se fait de la *technique*. Sans plonger dans la complexité des polémiques qui entourent cette notion<sup>2</sup>, on dira qu'en considérant la technique comme un instrument *neutre*, on la rend entièrement dépendante de choix moraux faits antérieurement à son usage et on estime en outre qu'elle ne modifie en rien la *signification* d'une action. Mais si l'on considère - comme ici - que « ce sont les conditions réelles de production d'une action qui en déterminent le sens »<sup>3</sup>, donc que la signification d'une chose dépend des relations qu'elle entretient avec le reste du monde, alors on voit que « la technique engendre les relations entre les choses et organise différemment leurs rapports »<sup>4</sup>. La technique modifie donc le sens d'une action, sa qualité et, partant, elle définit de nouveaux problèmes éthiques. Etant une manière de se rapporter au monde (comme nous le verrons avec Stéphane Vial, les techniques ne sont pas simplement des outils mais aussi des structures de la perception<sup>5</sup>), on peut penser qu'elle conditionne la manière dont les choses nous apparaissent.

C'est pourquoi l'idée d'une éthique générale d'où *dériveraient* les éthiques appliquées paraît dogmatique (et donc antithétique à toute réflexion éthique) : il ne s'agit pas

---

<sup>1</sup> *Idem.*, p. 5.

<sup>2</sup> Martin HEIDEGGER a ainsi tenté de saisir l'essence de la technique comme n'étant pas technique ; elle définirait plutôt un certain *rapport au monde* : « La technique moderne est une pro-vocation (*Herausfordern*) par laquelle la nature est mise en demeure de livrer une énergie qui puisse comme telle être extraite (*heraufgefördert*) et accumulée ». Elle est liée à la physique moderne qui « déjà comme pure théorie – met la nature en demeure (*stellt*) de se montrer comme un complexe calculable et prévisible [...] » Cf. « La question de la technique » in *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 1958, p. 20 et 29. Cette posture technophobe (non dénuée d'acuité) a longtemps marqué la philosophie qui s'est souvent trouvée écartelée par une fausse dichotomie : soit la technique est vue comme souveraine et définissant l'entièreté de notre rapport au monde (technophobie), soit elle est réduite à son instrumentalité et à sa maîtrise (technophilie). Il me semble que nous tentons aujourd'hui de sortir d'une telle alternative.

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 9.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> Cf. Stéphane VIAL, *L'être et l'écran. Comment le numérique change la perception*, Paris, PUF, 2013.

d'appliquer au domaine des TIC (Technologies de l'Informations et de la Communication) des principes éthiques généraux mais bien de « comprendre ce que devient l'action à l'époque du numérique, ce que sont ses présupposés et ses bases » afin de repérer les problèmes spécifiques qu'elle ouvre<sup>1</sup>.

Or l'action numérique revient à écrire. Mais cette écriture ne se présente pas d'abord comme représentation du monde mais bien comme action : « On voit, on fait et on vit dans l'espace numérique en écrivant »<sup>2</sup>. Il s'agit donc plus d'un *écrire* que d'un écrit. Mais en même temps, et de manière paradoxale, « le fait d'être dans le mouvement, dans ce temps réel, dans le temps de l'action s'oppose à la constitution technique même du moyen [car] le numérique est une discrétisation du réel »<sup>3</sup>. De fait, l'échantillonnage du mouvement réel en une série de 1 et de 0 fait que « l'action en mouvement de l'écrire n'est en réalité qu'une série d'écrits »<sup>4</sup> (ce que Bernard Stiegler, à la suite de Sylvain Auroux, appelle « *grammatisation* »).

Cependant, il s'agit là selon Rosati d'une propriété de l'écriture et de notre langage *en général* qui tente de dire le monde et son mouvement en le discrétisant par une série de sons, de caractères. En ce sens, le numérique peut être compris dans la continuité du processus d'homínisation<sup>5</sup>. Le changement apporté par le numérique consiste à avoir quasiment anéanti l'*écart* qu'il y a entre espace d'action et espace de représentation de l'action en perfectionnant la précision de l'échantillonnage du réel. L'*ambiguïté* de l'action numérique provient ainsi de ce qu'elle est à la fois « une action réelle, dans le mouvement du réel, continue, mais aussi discrète, trace d'elle-même, représentation d'elle-même et donc plus facile à maîtriser, à gérer et finalement à contrôler »<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> Marcello Vitali ROSATI, *op. cit.*, p. 10. Pour autant, il ne s'agit pas ici d'une « parcellisation de l'éthique en différents domaines d'objets » qui se limiterait à une série de principes sans interroger le caractère éthique général des pratiques (Cf. Mark HUNYADI dans *La tyrannie des modes de vie. Sur le paradoxe moral de notre temps*, Lormont, Le bord de l'eau, 2015, p. 31-33) mais bien d'une prise en compte de la spécificité du domaine d'action ouvert par le numérique. L'éthique de Rosati n'est ni une éthique restreinte, ni une éthique générale mais bien une éthique première qui tient compte des changements engendrés par le numérique. Nous verrons néanmoins que les conditions de possibilité d'une telle éthique doivent être interrogées si l'on s'interroge sur la normativité numérique.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 11.

<sup>4</sup> *Ibid.* On retrouve ici l'idée de grammatisation chère à Bernard STIEGLER et Sylvain AUROUX, idée résumée par Yves CITTON en ces termes : « [une] réduction du continuum sensoriel sur lequel porte notre attention à des unités discrètes susceptibles de manipulations logiques ». Cf. *Pour une écologie de l'attention*, *op. cit.*, p. 105.

<sup>5</sup> Ce qui n'empêche pas de parler de « révolution », puisque la numérisation produit aussi bien un changement de système technique qu'un changement de civilisation au sens où « elle bouleverse les fondements de la vie dans tous ses aspects », de même que ce fut le cas « à l'époque du Paléolithique supérieur puis avec le Néolithique ». Bernard STIEGLER, *La société automatique I*, *op. cit.*, p. 158-159.

<sup>6</sup> Marcello Vitali ROSATI, *op. cit.*, p. 11.

On touche ici à un aspect essentiel du numérique qui peut être considéré comme le point focal de ce travail, celui du rapport entre *geste* et *cristallisation du geste* dont nous verrons qu'il recoupe en partie la question du processus de subjectivation<sup>1</sup>. Ce problème du rapport entre mouvement continu et gestion discrète de ce mouvement peut en effet être reconduit sur un registre propre à la gouvernementalité à travers la question de la structuration du champ d'action éventuel d'autrui opérée par le traitement algorithmique des données. Ce sera l'objet de la deuxième partie où sera envisagé la possibilité qu'une norme émerge du réel lui-même au lieu de s'y appliquer. Pour l'instant, contentons-nous d'examiner plus en avant l'ambiguïté constitutive du numérique dans les termes de Rosati. Lorsque nous naviguons d'un lien à l'autre, nous créons un parcours. Mais l'écriture de ce parcours qui produit des possibilités se transforme, par la nature même du numérique, en écrit : l'écrire s'immobilise en une série de caractères discrets, de traces écrites qui sont autant de données significatives pour étudier nos comportements, élaborer des statistiques, construire des profils et cibler des publicités. En fait, « chaque fois que nous produisons librement un geste normatif, ce geste se cristallise ensuite dans un écrit normé et peut devenir un instrument de contrôle »<sup>2</sup>.

Et Rosati d'en déduire un principe général de l'éthique du numérique : « Une action est éthique si elle est un geste normatif se produisant dans l'instant du mouvement »<sup>3</sup>. Mais ce travail propose justement de revenir *en-deçà* de la position de ce geste afin d'examiner à la fois ce qui en structure préalablement l'accomplissement et ce qui semble excéder une telle structuration. En accord avec le positionnement matérialiste de Stéphane Legrand cité plus haut, je privilégierai donc l'analyse des *conditions de fonctionnement* plutôt que « l'identification et l'authentification de ce qui fonctionne en tant que 'choses' »<sup>4</sup>.

### **En-deçà du geste éthique : la question de la norme**

Pour Marcello Vitali Rosati, « c'est seulement l'*après-coup* de cette action [l'écrire] qui produit un code – dans ce cas un algorithme – se présentant comme mètre normé, instrument qui impose des pratiques et mesure les actions des autres »<sup>5</sup>. L'action

---

<sup>1</sup> Celle-ci étant entendue non pas comme la constitution d'un sujet mais comme la création de modes d'existences, ce que Friedrich NIETZSCHE nommait « l'invention de nouvelles possibilités de vivre ». Cf. Gilles DELEUZE, « Un portrait de Foucault » in *Pourparlers : 1972-1990*, Paris, Les Éditions De Minuit, 1990, p. 160.

<sup>2</sup> Marcello Vitali ROSATI, *op. cit.*, p. 12.

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 13.

<sup>4</sup> De manière similaire, dans sa proposition d'une éthique des modes de vie Mark HUNYADI affirme que celle-ci doit « étudier aussi le mode selon lequel ces modes de vie s'imposent » si elle ne veut pas contribuer à blanchir le système dans son ensemble. *Op. cit.*, p. 18.

<sup>5</sup> Marcello Vitali ROSATI, *op. cit.*, p. 13. Je souligne.

éthique consisterait dès lors selon lui à produire de nouveaux gestes – c’est-à-dire à retravailler la normativité à l’œuvre dans l’espace numérique – pour remettre en mouvement les traces immobilisées.

Seulement, la normativité qui a cours dans le numérique ne se joue pas exclusivement après coup – et comme nous le verrons, on est même en droit de penser que sa force vient de ce qu’elle s’exerce par *anticipation*. La question de la temporalité est ici essentielle. Bien sûr, cette normativité se nourrit de gestes antérieurs qui ont été cristallisés. Mais ces cristallisations, une fois multipliées et corrélées, permettent de construire des profils qui autorisent à *structurer le champ des possibles*, ce qui doit être mis en lien avec la définition que Michel Foucault donne de la « gouvernementalité », à savoir « l’ensemble des pratiques par lesquelles on peut constituer, définir, organiser, instrumentaliser les stratégies que les individus, dans leur liberté, peuvent avoir les uns à l’égard des autres »<sup>1</sup>. Il faut donc revenir *en deçà* de ces cristallisations pour voir ce qui, dans le numérique, instaure de la normativité via une programmation, programmation que l’on peut définir avec Yves Citton comme « un protocole qui, en régissant la saisie du continuum concret en données abstraites, pré-paramètre matériellement (et non seulement culturellement) notre perception de la réalité »<sup>2</sup>. C’est d’ailleurs pourquoi « toute grammatisation implique une certaine grammaire qui s’impose à travers elle »<sup>3</sup>.

S’en tenir à l’après coup reviendrait à saper les conditions d’une éthique qui se doit justement de réfléchir l’action, et donc ce qui la permet ainsi que ce qui l’empêche. Dans cette optique, l’usage des outils philosophiques développés par Michel Foucault semble incontournable. La raison en est que son renouvellement du concept de *pouvoir* offre une clé de lecture décisive (pour ne pas dire indispensable) pour comprendre la manière dont se joue actuellement la *normativité*. Je voudrais maintenant tenter de dégager quatre caractéristiques de sa conception du pouvoir (qui peuvent être pris comme des postulats à ce travail), à savoir l’*objectivité*, la *productivité*, la *subjectivation* et la *résistance* (entendue comme obstacle nécessaire à sa perpétuation). Nous verrons en avançant dans ce travail qu’elles se retrouvent toutes dans la

---

<sup>1</sup> Michel FOUCAULT, « L’éthique du souci de soi comme pratique de la liberté » in *Dits et écrits II*, *op.cit.*, p. 1547.

<sup>2</sup> Yves CITTON, *Pour une écologie de l’attention*, *op. cit.*, p. 106-107. Précisons que les « protocoles » sont les médiations réversibles qui permettent de coder et décoder les données lors d’une transmission d’information entre deux machines. On peut donc estimer qu’il existe différents Internet, différents réseaux permettant de communiquer en différentes langues selon le protocole utilisé pour communiquer dessus. Ainsi, le World Wide Web fonctionne avec le protocole hypertexte. Je remercie Tyler REIGELHUT pour ses explications techniques éclairantes concernant ce sujet.

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 107.

gouvernementalité statistique qui se joue aujourd'hui principalement dans l'espace numérique.

A la fin de *Surveiller et punir*, Foucault fait remarquer que c'est à travers la mise en place d'*objectivités* nouvelles que les dispositifs de normalisation étendent les effets de leur pouvoir<sup>1</sup>. Or nous pouvons d'ores et déjà indiquer (et cette idée sera développée dans les deux chapitres qui suivent) que l'usage de la statistique induit un effet de *légitimation* de par le cachet d'objectivité, de neutralité, qu'il imprime à ses objets. Par son idéal d'adhérence au réel, on retrouve ce type de prétention à l'objectivité dans le traitement algorithmique des données qui prétend se passer d'hypothèse et donc de biais. Certains, comme Chris Anderson (un des gourous de la Silicon Valley), assurent même que l'analyse des big data se passe de toute théorie<sup>2</sup>. Nous verrons aussi bien l'utilité que la fausseté de telles affirmations.

En plus de jouer sur un registre objectif, le pouvoir normatif se caractérise par sa *productivité*. Comme il est montré dans *La volonté de savoir*, à la différence du pouvoir juridique qui exerce sa régulation par une contrainte négative (une interdiction) le pouvoir de la norme est « directement producteur »<sup>3</sup> et doit être compris comme « la multiplicité des rapports de force qui sont immanents au domaine où ils s'exercent, et sont constitutifs de leur organisation ; le jeu qui par voie de luttes et d'affrontements incessants les transforme, les renforce, les inverse »<sup>4</sup>. Ces relations de pouvoir n'ont pas de centre mais forment plutôt un *réseau* mobile, elles ne sont pas extérieures mais bien immanentes à d'autres rapports<sup>5</sup> (ce qui fera dire à Pierre Macherey que les normes n'obligent pas tant qu'elles définissent un programme, thèse sur laquelle je reviendrai de manière récurrente pour illustrer le caractère préventif et même préemptif de la gouvernementalité algorithmique<sup>6</sup>). Or, comme le remarque Philippe Sabot, « dire que le pouvoir est 'productif', c'est dire en effet qu'il contribue à former

---

<sup>1</sup> Michel FOUCAULT, *Surveiller et punir : Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, p. 358. Il s'agit là d'une des occurrences de cette idée chère à Foucault dont on peut déjà trouver la trace dans sa thèse de doctorat, *Folie et déraison*, où il montre que le statut de la folie passe à celui de maladie mentale, puis de maladie de l'âme en fonction du rôle (exclusif ou inclusif) que la raison lui donne.

<sup>2</sup> Chris ANDERSON, « The end of Theory : the Data Deluge Makes the Scientific Method Obsolete », *Wired Magazine*, 2008.

<sup>3</sup> Michel FOUCAULT, *Histoire de la sexualité I : La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, p. 124.

<sup>4</sup> *Idem.*, p. 121-122.

<sup>5</sup> C'est pourquoi Foucault donne à la notion de dispositif de pouvoir une définition si large.

<sup>6</sup> Cf. l'introduction de Pierre MACHEREY dans *Le sujet des normes*, Paris, Amsterdam (éd.), 2014, et plus particulièrement p. 14. En anticipant quelque peu, on peut dire avec Brian MASSUMI que, si toutes deux agissent anticipativement, la prévention suppose une évaluation de menaces empiriquement connaissables auxquelles elle s'applique, tandis que la préemption a une tendance *auto-propulsive* qui compense l'absence de cause déterminée par la production d'un effet présent maîtrisable.

l'individu en tant que sujet, à lui assigner une identité (en le faisant entrer dans certaines catégories : sociale, sexuelle, raciale) »<sup>1</sup>.

On doit donc envisager le pouvoir en ce qu'il participe au processus de *subjectivation*. Il faut en outre voir – et c'est la thèse de Pierre Macherey – que le lien qui unit le sujet aux normes est à la fois constitutif et réciproque. Constitutif car « être sujet, à présent, c'est être sujet sous des normes » qui le définissent historiquement dans son rapport à elles, et réciproque car « pour que le sujet réponde à l'appel des normes, il faut, en retour, que leur action soit profilée de manière à le prendre pour cible en le pénétrant dans sa nature propre de sujet [...] »<sup>2</sup>. On est ici face à l'ambivalence du concept d'assujettissement « qui signifie à la fois production et subordination du sujet »<sup>3</sup> (ambivalence dont j'analyserai la forme qu'elle prend avec la numérisation dans la troisième partie de ce travail). C'est ce qui fera dire à Judith Butler qu'« il n'y a pas de constitution de soi en dehors des normes qui orchestrent les formes possibles que peut prendre un sujet »<sup>4</sup>.

De telles considérations invitent évidemment à problématiser l'idée que l'on se fait de la *résistance* au pouvoir. Comme l'indiquent Philippe Sabot et Edouard Jolly, dans la perspective foucauldienne, le problème de la résistance ne consiste pas à soustraire la vie aux relations de pouvoir qui sont constitutives l'une des autres, mais prend plutôt le sens d'une « déprise » qui consiste avant tout à *rendre visible la contingence de ces relations de pouvoir*, i.e. leur possible transformation<sup>5</sup>. Ceci semble d'autant plus difficile de nos jours où la quantification joue un rôle prépondérant au niveau des prises de décision qui paraissent s'automatiser<sup>6</sup> et laisser un écart (aussi bien spatial que temporel) fort restreint pour exercer notre esprit critique. Cette question de la résistance fera l'objet de la troisième partie de ce mémoire.

### **Une approche focalisée sur la normativité statistique**

Faire de la question de la norme le *nexus* de l'approche ici adoptée semble justifié par le fait qu'elle permet de relier entre elles – dans une approche qui se veut critique – des facettes essentielles de ce que l'on peut appeler avec Thomas Berns la

---

<sup>1</sup> Philippe SABOT, « Sujet, pouvoir et normes. De Foucault à Butler », in Edouard JOLLY & Philippe SABOT (dir.), *op. cit.*, p. 61.

<sup>2</sup> Pierre MACHEREY, *Le sujet des normes*, *op. cit.*, p. 5.

<sup>3</sup> Philippe SABOT, « Sujet, pouvoir et normes. De Foucault à Butler », *op. cit.*, p. 62.

<sup>4</sup> Judith BUTLER, *La vie psychique du pouvoir. L'assujettissement en théories*, Paris, Leo Scheer Ed., 2002, p. 174, cité par Pierre MACHEREY dans *Le sujet des normes*, *op. cit.*, p. 63.

<sup>5</sup> Cf. l'avant-propos de Philippe SABOT et Edouard JOLLY, *op. cit.*, notamment, p. 10.

<sup>6</sup> C'est du moins une thèse défendue par Bernard STIEGLER (pour qui « le calcul prévaut sur tout autre critère de décision [...] », cf. *La société automatique I*, *op. cit.*, p. 23) qu'il nous faudra toutefois discuter à l'aide de certaines observations faites par Luciana PARISI dans « La raison instrumentale, le capitalisme algorithmique et l'incomputable », *Multitudes*, n°62, 2016.

« gouvernementalité statistique », dont la « gouvernementalité algorithmique » représente *in fine* une intensification<sup>1</sup> : sa prétention à l’objectivité et, par là, à l’inoffensivité, son caractère producteur, le registre préemptif sur lequel elle opère en réduisant le champ des possibles à partir d’une mise en corrélation statistique, mais aussi les types de résistance qu’elle induit. Ces enjeux-là doivent selon moi être travaillés de manière prioritaire puisqu’ils *conditionnent* notre rapport au numérique. On peut bien déplorer les impacts de ce dernier sur nos vies ou fantasmer les possibilités qu’il ouvre, si l’on ne s’interroge pas de manière critique sur ce qu’il fait (faire) – c’est-à-dire sur sa *normativité* – on se retire la possibilité d’en dire quoi que ce soit de philosophiquement fortifiant puisque l’on met de côté le rôle structurant qu’il joue à un niveau préventif (et si possible, préconscient) dans notre quotidien en orientant les conduites, amenuisant par là la sérendipité. Cette attitude critique semble non seulement nécessaire à la formation d’une éthique, mais elle paraît aussi essentielle au processus de subjectivation lui-même car, comme le signale Mylène Botbol-Baum, « [...] la critique est en soi une pratique éthique. Elle permet la formation du sujet agent comme suscitant une réponse »<sup>2</sup>.

Reste à préciser qu’une telle approche n’entend pas dénoncer la domination arbitraire d’un mode de fonctionnement quantitativiste généralisé mais vise plutôt à *en contester l’évidence*<sup>3</sup>, notamment *en montrant ce qui excède les programmations*<sup>4</sup>. En effet, il s’agit à la fois d’établir la critique d’un mode de fonctionnement statistique qui joue un rôle structurant au niveau des conduites et d’inscrire cette critique « dans la perspective de nouvelles formes d’émancipation rendues possibles (et déjà engagées) par les développements numériques de notre intelligence collective »<sup>5</sup> afin de conjuguer lucidité et espoir.

Pour ce faire, je commencerai par analyser la statistique en termes de savoir-pouvoir afin de mettre à jour le type normativité qu’elle met en place en instaurant un rapport spécifique au réel (partie I). J’aborderai ensuite la gouvernementalité algorithmique en

---

<sup>1</sup> Je me réfère ici à une remarque faite par le professeur Thomas BERNS lors de son cours consacré à l’éthique de l’information durant l’année 2016-2017 à l’ULB, mais l’on peut aussi bien remarquer que le second article publié par Berns et Rouvroy sur la gouvernementalité algorithmique s’intitulait « le nouveau pouvoir statistique ».

<sup>2</sup> Mylène BOTBOL-BAUM, *op. cit.*, p. 71.

<sup>3</sup> Cette idée peut être rapprochée de la méthodologie prônée par Julien SOULOUMIAC dans son article « La norme dans *l’Histoire de la folie* : La Dérison et l’excès de l’Histoire », in *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°6, 2004.

<sup>4</sup> Cette idée se retrouve chez différents auteurs qui ne confondent pas critique et catastrophisme, ce qui est rarement le cas chez les philosophes qui s’intéressent aux nouvelles technologies. On peut notamment citer Yves CITTON, Louise AMOORE, Lucciana PARISI mais aussi Thomas BERNS et Antoinette ROUVROY dans leurs derniers articles. Cette caractéristique a d’ailleurs influencé le choix des auteurs ici travaillés.

<sup>5</sup> Yves CITTON, *Pour une écologie de l’attention*, *op. cit.*, p. 210.

tant que telle, en prenant acte des bouleversements amenés par la numérisation qui permet aux plateformes monopolistiques que sont les fameux GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon) de computer et de corrélérer les traces que nous laissons sur le Web afin d’orienter nos comportements futurs (partie II). Pour finir, j’examinerai différentes manières d’envisager une résistance possible à cette gouvernementalité en ayant à cœur de montrer ce qui l’excède de l’intérieur (partie III).

Ce choix d’une approche ciblée sur la question de la norme dans son rapport au savoir-pouvoir statistique réduit inévitablement le champ des considérations que l’on pourrait avoir sur le numérique qui fait aujourd’hui l’objet d’une pléthore d’analyses dont je n’utilise qu’une partie restreinte (et souvent réduite au monde francophone). Mais revenir en deçà du phénomène de la quantification semble nécessaire si l’on veut l’aborder de manière sérieuse en évitant de prendre pour acquis les enjeux normatifs qui le traversent dès sa conception – car il y a conception, et c’est un point sur lequel j’insisterai, tant la gouvernementalité statistique a tendance à passer pour évidente.

C’est pourquoi, encore une fois, une approche foucauldienne semble pertinente<sup>1</sup>. C’est celle qui fut adoptée par Berns et Rouvroy dans leurs articles précurseurs sur la gouvernementalité algorithmique qui inspirèrent de nombreux auteurs dans le monde francophone<sup>2</sup> (tel Stiegler qui en tirera des analyses d’ordre plus général). Les idées développées par ces deux auteurs ont guidé ma réflexion sur le sujet et c’est tout naturellement qu’ils tiennent une place centrale dans ce mémoire. C’est seulement dans la troisième partie, et à partir de cette amorce de travail critique, que j’aborderai différents enjeux en rapport avec le numérique (à savoir l’exposition de soi, la sécurisation et l’automatisation) qui dépassent la simple critique. Mais même dans cette partie davantage prospective – donc davantage sujette à caution – où je me permettrai de déborder le cadre d’une interrogation sur la norme dans son rapport à la statistique, certaines notions ne seront pas abordées de manière détaillée.

C’est le cas du concept de « technique » dont on sait qu’il continue à faire couler beaucoup d’encre<sup>3</sup> de par la fluctuation de sa signification depuis la *technè* platonicienne. J’éviterai de problématiser cette notion qui demanderait des développements trop importants pour le cadre de ce mémoire et trop vastes pour sa

---

<sup>1</sup> A cette approche, on peut par exemple opposer celle d’un Alain SUPLOT qui ne s’intéresse pas à la *gouvernementalité* (approche qu’il condamne d’ailleurs dans sa conférence « La gouvernance par les nombres » donnée le 24 mars 2015 à l’Institut d’Études Avancées de Nantes) mais bien à la *gouvernance*, dans une approche axée sur une registre juridique des usages de la quantification.

<sup>2</sup> On peut citer la plupart des auteurs de la revue *Multitudes* (dont Yves Citton fait partie du comité de rédaction) qui fait figure d’avant-garde dans le domaine et qui a consacré une majeure aux « subjectivités numériques » dans son n°62, mais aussi Eric Sadin ou encore Alain Desrosières (qui s’intéresse plus particulièrement à la statistique).

<sup>3</sup> Cf. la note 2 de la page 15.

ligne directrice (notamment en ce qui concerne la thématique cybernétique, et ce malgré l'importance qu'elle a joué dans le développement de notre conception de l'information et des machines). En effet, prendre la question de la *normativité* comme fil rouge m'amène à envisager ces enjeux technologiques en termes de « dispositif », c'est-à-dire en tant que « réseau de pratiques qui servent d'appareil de constitution des sujets »<sup>1</sup>. Contentons-nous donc de rappeler que la technique constitue un phénomène convergé, c'est-à-dire qu'elle est un système de relations impliquant aussi bien la science que l'industrie et le *design*<sup>2</sup>. Quant à la cybernétique, elle correspond au projet scientifique ayant trait à la communication et au contrôle des êtres (machines et vivants sont alors pensés comme étant régis par des processus de communication équivalents). De même, la question du lien qui unit capitalisme et mise en nombre ne sera pas abordée de front, malgré les impacts évidents qu'a aujourd'hui la constitution de profils à des fins commerciales. Les références faites à cet enjeu économique (qui est un enjeu de taille) resteront relativement périphériques, faute de place dans un travail qui tente rassembler ses analyses sur un axe normatif. Ainsi, tout la question du « Libre » et des enjeux qu'il représente en termes d'économie collaborative, mais aussi de contestation, ne seront que fort partiellement abordés<sup>3</sup>. De même, la prise en charge machinique du travail traditionnellement effectué par des humains constitue un enjeu de taille qui ne sera pas traité ici<sup>4</sup>.

Pour finir, même si ce mémoire vise à dépasser la simple critique (où les tenants d'une approche foucauldienne restent souvent limités), la manière dont sera traité l'enjeu du gouvernement statistique ne mènera pas à proposer des « solutions institutionnelles » qu'il s'agirait de mettre en place pour régler les problèmes qu'il engendre. La présente analyse étant tributaire d'une conception décentrée du pouvoir, ce seront principalement des mesures de récalcitrance comprises en termes de « microrésistances » qui seront mises en avant. Et ce notamment en raison du fait que, comme le signale Mylène Botbol-Baum à la suite de Michel Foucault et Judith Butler, il s'agit d'« adopter une relation au pouvoir qui serait post-libératoire »<sup>5</sup> : comment ne pas voir que ce nous assujettit est aussi ce qui nous permet de rentrer dans un processus de subjectivation donnant lieu à de nouvelles manières de vivre ? Bien entendu, les institutions ont un rôle à jouer dans les processus de subjectivation, mais tenter de

<sup>1</sup> Edouard JOLLY, « Gestell et dispositif. La technique au-delà de la maîtrise », *op. cit.*, p. 51.

<sup>2</sup> Cf. Stéphane VIAL, *op. cit.*, notamment le chapitre 1. Elle dépend donc aussi du contexte économique, social et culturel qui participe à sa formation.

<sup>3</sup> Pour une présentation de ces enjeux, on peut se référer à Sébastien BROCA, *Utopie du logiciel libre. Du bricolage informatique à la réinvention sociale*, Paris, Le passager clandestin, 2013.

<sup>4</sup> Enjeu auquel Bernard STIEGLER s'est notamment intéressé dans *La société automatique I. L'avenir du travail*, Paris, Fayard, 2015.

<sup>5</sup> Mylène BOTBOL-BAUM, *op. cit.*, p. 91.

prendre le problème du numérique à la racine invite à adopter une posture qui s'intéresse davantage à la nature dispersée des relais du pouvoir – à savoir chacun d'entre nous – qu'à son prétendu centre, puisque ce sont eux qui font à la fois la reprise et la contestation d'un conditionnement qui s'exerce désormais de manière réticulaire au travers de processus qui échappent de plus en plus au contrôle des institutions<sup>1</sup>. Et c'est d'ailleurs là un trait essentiel de l'Internet dont le fonctionnement en réseau annonce (et rend déjà possible) de nouvelles formes d'organisation, comme en témoignent les projets Wikipédia, Debian, Linux, ou encore le modèle *peer-to-peer*<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Comme le dit Evgeny MOROZOV, « Le problème lorsqu'on veut légiférer en matière de nouvelles technologies, c'est que les entreprises concernées finissent en général par se débrouiller pour échapper aux nouvelles législations, à grands renforts d'innovations encore non réglementées ». En témoigne l'amende de 2,42 milliards d'euros infligés par la Commission européenne à Google accusée de promouvoir ses propres services de vente en ligne, alors que sa maison mère (Alphabet) développe déjà de nouvelles manières de faire du profit à partir des immenses banques de données qu'elle détient. On peut penser que brider le Google de 2010 ne fera que renforcer l'Alphabet de 2017 qui se concentre désormais sur l'intelligence artificielle. Cf. « Pendant que la Commission européenne met Google à l'amende... Alphabet prépare l'après-Google », *Le monde diplomatique*, 7 juillet 2017.

<sup>2</sup> Cf. Sébastien BROCA, *Utopie du logiciel libre*, *op. cit.* Voir aussi Philippe AIGRAIN, « Diversity, attention and symmetry in a many-to-many information society », *First Monday* n° 6 (vol. 11), 2006.

# PREMIÈRE PARTIE

Genèse et développement de la statistique



# Histoire de la statistique

## *Entre description et prescription*

« Il est important que l'officiel, bien qu'il ne soit pas ce qu'il fait croire, soit pourtant efficace »<sup>1</sup>

Pierre Bourdieu

Partons de ce constat : « le monde dans lequel nous vivons est traversé de part en part par des quantités produites de façon spécifique et qui ont des effets et des usages propres »<sup>2</sup>. Alors qu'est-ce que la statistique et à quoi sert-elle ?

Alain Desrosières résume la chose ainsi :

« Le travail statistique vise à réduire la multiplicité des situations, et à en fournir une description résumée mémorisable et utilisable comme point d'appui pour l'action. Cela implique, d'une part, la construction d'un espace politique d'équivalence et de codage et, d'autre part, un traitement mathématique, souvent appuyé sur le calcul des probabilités. Mais ces deux dimensions de la statistique sont en général perçues comme deux activités distinctes, et les recherches concernant leur histoire sont elles aussi séparées »<sup>3</sup>.

Or l'œuvre fondatrice produite par Desrosières dans le domaine de la sociohistoire de la quantification permet justement de problématiser notre conception de la statistique en prenant conjointement comme objet d'enquête les pratiques de mesure et de mise en nombre dans leur double dimension, ouvrant par là un immense champ de recherche réflexive pour les sciences sociales. En parcourant l'histoire de la statistique pour s'interroger sur ce qu'elle *fait* et pas seulement sur ce qu'elle dit, il est possible de relever au moins deux types de tensions qui l'habitent. La première tient à la nature de la statistique : l'objet mesuré existe-t-il ou n'est-il qu'une convention ? Elle constitue le fil rouge de *La politique des grands nombres* où Desrosières fait l'histoire de la raison statistique afin de la réintégrer dans une culture scientifique réflexive. En filigrane de cette première tension, transparait une seconde qui concerne la fonction de la statistique, fonction dont l'office se situe à la croisée entre *description* et *prescription*. Ces tensions signalent l'interaction qu'il y a, au sein de ce domaine d'étude, entre les mondes du savoir et du pouvoir, du « il y a » et du « il faut ». Par là, elles appellent à une analyse qui puisse mettre en avant les ressorts du type de

---

<sup>1</sup> Pierre BOURDIEU, *Sur l'Etat. Cours au collège de France. 1989-1992*, Paris, Raisons d'agir/Seuil, 2012, p. 55.

<sup>2</sup> Emmanuel DIDIER, « Introduction. Alain Desrosières, savant essentiel et homme de qualités », in Alain DESROSIÈRES, *Prouver et gouverner : Une analyse politique des statistiques publiques*, Paris, La Découverte, 2014, p. 5. Je me référerai dorénavant à cet ouvrage par l'abréviation P&G.

<sup>3</sup> Alain DESROSIÈRES, *La Politique des grands nombres : Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte (2<sup>e</sup> éd.), 2000, p. 22. Je me référerai dorénavant à cet ouvrage par l'abréviation PGN

normativité qui s'y joue (ce qui sera étudié de manière plus approfondie dans le chapitre suivant).

Déjà, le fait que les objets statistiques et leurs mesures fournissent un langage stable et amplement accepté pour formuler le débat génère un paradoxe : comment débattre de ces objets qui, en tant que références<sup>1</sup>, doivent être appréhendés comme étant au-dessus de la mêlée, indiscutables ? Comme le signale Desrosières, « il est difficile de penser en même temps que les objets mesurés existent bel et bien et que cela n'est qu'une convention »<sup>2</sup>. C'est pourtant ce qu'il tentera de faire. Selon lui, l'histoire de l'élaboration des techniques statistiques destinées à soutenir des arguments scientifiques et politiques est traversée par ce paradoxe. En effet, « les outils statistiques permettent de découvrir ou de créer des êtres sur lesquels prendre appui pour décrire le monde et agir sur lui. De ces objets, on peut dire à la fois qu'ils sont réels et qu'ils ont été construits »<sup>3</sup>. Il s'agira donc bien de tenir les deux bouts afin de voir la nature de la relation fluctuante qu'il y a entre réalisme et conventionnalisme, puisqu'aussi bien,

« tous les instruments statistiques ont cette double nature, contradictoire et irréconciliable d'être en même temps 'logiques' et 'naturels', à la fois construits et réels ; toutes les données statistiques sont artificielles car produites par des humains et réelles car décrivant le monde tel qu'il est »<sup>4</sup>.

Parcourons donc succinctement l'histoire de la statistique en y débusquant le jeu de ses tensions. Ce bref parcours croisera principalement les analyses d'Alain Desrosières avec celles - plus « externalistes »<sup>5</sup> - d'Isabelle Laboulais pour les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et de Luc Berlivet pour la période allant de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Première Guerre mondiale. Notre itinéraire historique s'arrêtera là, laissant donc de côté la cybernétique dont les enjeux, bien qu'ils recoupent en partie ceux traités ici, ne pourront être abordés dans le cadre restreint de ce travail qui entend limiter son champ d'analyse de l'histoire de la statistique à sa genèse normative (chapitre suivant) et aux modalités du passage à la quantification. Au terme de ce parcours historique, il s'agira de voir quelles formes prennent les tensions inhérentes à la gouvernementalité

---

<sup>1</sup> On pourrait dire, en tant que « point de vue des points de vue », définition que Pierre BOURDIEU donne de l'Etat (dont la statistique fut la science) pour pointer son rôle totalisant de point de vue officiel, universel, neutre, à partir duquel doivent se penser les autres points de vue (en se faisant lui-même passer pour le point de vue sans point de vue). Cf. *Sur l'Etat*, *op. cit.*, p. 55-56.

<sup>2</sup> Alain DESROSIÈRES, *PGN*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 9. Stéphane VIAL tient des propos similaires dans un lexique phénoménologique : « Le travail scientifique ne consiste pas à décrire les phénomènes comme s'ils préexistaient à la théorie qui les pense, mais à les construire intégralement grâce à des dispositifs techniques capables de les faire apparaître et, partant, de les faire exister comme phénomènes proprement dits ». *Op. cit.*, p. 102.

<sup>4</sup> Emmanuel DIDIER, *op. cit.*, p. 14.

<sup>5</sup> C'est-à-dire se concentrant davantage sur les conditions sociales de l'histoire de la connaissance.

statistique dans leur arrangement contemporain propre à ce que Thomas Berns et Antoinette Rouvroy ont appelé « la gouvernementalité algorithmique ». Mais la liaison entre les statistiques modernes et contemporaines se fera par un retour au XVI<sup>e</sup> siècle et à la figure du censeur dont les recensements préfigurent une même forme de gouvernementalité, celle qui n'entend pas, selon les termes de Berns, s'exercer *sur* le réel mais bien *à partir de* lui.

### **XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : émergence de la raison d'État**

Avec Isabelle Laboulais, on peut considérer que la statistique, en tant que science associée à l'action de l'État, révèle et légitime l'idéologie<sup>1</sup> implicite portée par ce dernier. Dès lors, l'analyse des savoirs administratifs à partir desquels va émerger l'État bureaucratique permet de « saisir la constitution non pas d'une science mais d'une nouvelle forme de rationalité politique qui se déploie au cours du XVII<sup>e</sup> siècle » et se caractérise par « la volonté de produire, de susciter, d'organiser la population afin de lui permettre de développer toutes ses propriétés »<sup>2</sup>. Ainsi fleurissent les systèmes d'observation statistique qui vont permettre de « rationaliser » la décision publique, ce que Foucault appellera « l'émergence de la 'raison d'État' » comme nouvelle matrice de rationalité<sup>3</sup>.

Car la naissance de la statistique va de pair avec celle de l'État moderne et la question de son autorité s'en trouve ainsi complexifiée<sup>4</sup> :

« De la collecte des faits à la formalisation des données, la fabrique des savoirs administratifs se révèle étroitement tributaire des dispositifs étatiques mais aussi du monde social qui constitue à la fois l'objet à connaître et un interlocuteur essentiel. Toutefois, l'ampleur des dispositifs d'enquête imaginés au XVIII<sup>e</sup> siècle nécessite de plus en plus de disposer d'une logistique que seul l'État est capable de mobiliser »<sup>5</sup>.

Ce sont les conditions de production de la statistique et leur rôle dans le processus de construction des États modernes qui seront étudiées ici, laissant l'examen plus détaillé

---

<sup>1</sup> Il faut noter que, dans sa première formation, cette notion désignait une harmonisation politique permettant de fonder épistémologiquement la solidarité républicaine figurée par l'unité de la nation. Cf. le chapitre « Homo ideologicus » in Pierre MACHÉREY, *Le sujet des normes*, Paris, Amsterdam (éd.), 2014.

<sup>2</sup> Isabelle LABOULAIS, « La fabrique des savoirs administratifs » in Dominique PESTRE (dir.), *Histoire des sciences et des savoirs I. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 2015, p. 448. Une telle interprétation se fait l'écho de l'analyse du pouvoir faite par Foucault (cf. par exemple *Dits et écrits II*, *op. cit.*, p. 1055-1056) qui sera traitée plus en détail dans le chapitre suivant.

<sup>3</sup> Michel FOUCAULT, *STP*, *op. cit.*, p. 374.

<sup>4</sup> À ce titre, il faudra prendre garde de ne pas survaloriser le problème de l'État en gardant à l'esprit la thèse de Foucault selon laquelle « l'État, 'réalité composite', n'est rien d'autre que 'l'effet mobile d'un régime de gouvernementalités multiples' ». Voir la section « Situation des cours » in Michel FOUCAULT, *STP*, *op. cit.*, p. 398.

<sup>5</sup> Isabelle LABOULAIS, *op. cit.*, p. 449.

de leur implication gouvernementale (au sens de Foucault) à travers la question de la prévention comme forme spécifique de la normativité au chapitre suivant.

Comme le montre Desrosières, la prétention à un nouveau type d'objectivité qui va naître avec la science moderne entretient un rapport contradictoire avec ses conditions d'effectivité : le langage scientifique revendique une objectivité et, partant, une universalité fournissant des *référents communs* aux espaces délibératifs mais

« cette autorité, qui trouve sa justification dans le processus d'objectivation lui-même et dans ses exigences strictes d'universalité, ne peut s'exercer que pour autant qu'elle participe à l'univers de l'action, de la décision, de la transformation du monde »<sup>1</sup>.

On observe ce jeu tout au long de l'histoire la construction des statistiques car « *c'est parce que l'on souhaite agir sur elles qu'il faut nommer et décrire les choses* »<sup>2</sup>.

L'historiographie de la statistique oppose généralement deux modèles censés véhiculer deux temporalités différentes. Le modèle anglais, en cherchant à rassembler des informations chiffrées concernant un objet unique dans le but d'obtenir des données sérielles, tendrait à apporter une réponse rapide à un problème d'administration territoriale. De son côté, le modèle allemand pencherait vers l'organisation d'enquêtes globales nourries de longues descriptions censées s'inscrire dans la durée. Il y aurait donc non seulement opposition de méthodes mais aussi d'objectifs : le premier modèle serait guidé par les principes de l'action et de la décision politique tandis que le second serait déterminé par un effort de connaissance. Mais comme le montre Laboulais, « à y regarder de plus près, il semble que les enquêtes effectuées dans les territoires allemands au XVIII<sup>e</sup> siècle n'ont pas, tant s'en faut, suivi le supposé 'modèle allemand'. Celui-ci relève davantage d'une pratique savante »<sup>3</sup>. On observe en fait la coexistence de différents discours, notamment ceux de la statistique universitaire et de l'arithmétique politique, qui illustrent la liaison entre connaissance et action.

En ce qui concerne l'évolution de la technique statistique, Laboulais montre qu'au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, les agents de l'administration commencent à procéder à des enquêtes sous la forme d'inventaires visant à collecter des informations basées sur l'observation, mais sans normaliser leurs procédures de collecte. Il n'y a d'ailleurs pas d'agents dont le travail d'enquête soit la charge spécifique. Il faudra attendre le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et la formation de « sociétés savantes » pour dépasser le milieu de l'administration et formaliser les questionnaires sous la forme d'enquêtes élaborées selon le modèle de l'examen et de l'élucidation : « Il ne s'agit plus seulement de

---

<sup>1</sup> Alain DESROSIÈRES, *PGN*, *op. cit.*, p. 14.

<sup>2</sup> *Idem.*, p. 56. Je souligne.

<sup>3</sup> Isabelle LABOULAIS, *op. cit.*, p. 449.

rassembler des constats mais d'établir des liens entre les phénomènes observés, expliquer l'origine des symptômes, proposer des diagnostics »<sup>1</sup>. De telles observations sur l'écologie humaine vont en effet participer à l'élaboration de projets relatifs à l'hygiène ou à la salubrité publiques<sup>2</sup>. Autrement dit, le programme de « catalogue descriptif » va se faire de plus en plus interventionniste :

« Si le projet d'inventaire descriptif reste associé à la préoccupation administrative de la connaissance de la société, la perspective de l'action et de l'intervention devient de plus en plus essentielle dans les enquêtes mises en œuvre à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, y compris à l'extérieur de la sphère étatique »<sup>3</sup>.

On entre dans ce que Foucault a appelé « une bio-politique de la population » qui permet de majorer les effets du pouvoir en établissant ses prises sur la vie pour l'investir de part en part<sup>4</sup> : « Pour la première fois sans doute dans l'histoire, le biologique se réfléchit dans le politique »<sup>5</sup>. Les observations et les mesures permises par la statistique qui visent la survie de l'homme font que « des procédés de pouvoir et de savoir prennent en compte les processus de la vie et entreprennent de les contrôler et de les modifier »<sup>6</sup>. En témoignent les projets hygiénistes de l'époque<sup>7</sup>. On a là le prélude à la constitution de bases de données servant de leviers à une thérapeutique sociale conjuguant incitations et sanctions au nom d'un encadrement des conduites potentiellement « à risque ». Comme nous le verrons, cette tendance n'a fait que s'accroître avec le numérique qui permet la généralisation de mesures biométriques.

Mais c'est aussi au XVIII<sup>e</sup> siècle que les travaux antérieurs de John Graunt, William Petty, Gregory King ou encore Davenant auront finalement un impact sur les pratiques administratives qui accordent une importance croissante à la *quantification* en tant que

---

<sup>1</sup> *Idem.*, p. 452. On remarque ici l'identification de la statistique à une forme de thérapeutique, ce qui suppose d'envisager la société comme un organisme. Une telle identification pose évidemment problème. Pour une excellente critique de ce point, cf. Georges CANGUILHEM, « Le problème des régulations dans l'organisme et dans la société » in *Ecrits sur la médecine*, Paris, Seuil, 2002.

<sup>2</sup> Giorgio AGAMBEN parle d'un « accroissement vertigineux de l'importance de la vie biologique et de la santé de la nation, en tant que problème spécifique du pouvoir politique [...] ». Cf. *Homo sacer, Le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris, Seuil, 1997, p. 11.

<sup>3</sup> Isabelle LABOULAIS, *op. cit.*, p. 453. C'est le cas de la statistique morale de Montiyon, conseiller d'État, qui va montrer dans ses *Observations sur la moralité en France* le rôle de la 'classe du peuple' comme réserve de classes dangereuses et des villes comme centre de délinquance.

<sup>4</sup> Michel FOUCAULT, *La volonté de savoir, op. cit.*, p. 182-183.

<sup>5</sup> *Idem.*, p. 187.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> Pour Sarah FRANKLIN, « c'est de cette nouvelle responsabilité biologique vis-à-vis de l'espèce, partagée par l'Etat et par ses sujets, que découlent les impératifs médicaux, politiques, mais aussi personnels et familiaux d'encadrement des conduites sexuelles. Ces dernières se font moyen de contrôle de la population et de son futur à travers la gouvernance administrative des naissances, des mariages, de la fertilité, mais aussi des maladies, des perversions et des comportements ». Cf. « Foucault et le biopouvoir » in Dominique PESTRE (dir.), *op. cit.* (Tome 3), p. 218-219.

méthode pratique pour résoudre des problèmes concrets ; c'est « l'arithmétique de boutiquier » dont parle Graunt<sup>1</sup>. L'utilisation de formulaires et la confection de tableaux statistiques à partir de ceux-ci témoignent de ce surgissement du chiffre dans l'administration. En devant fournir des données sérielles au gouvernement, les administrateurs vont être amenés à apprendre à manier ces nouveaux instruments de manière abstraite en se familiarisant avec les notions de moyenne et d'estimation pondérée. Un nombre croissant de questions appelle dès lors des réponses quantifiées et « c'est alors la société dans son ensemble que l'on tente d'appréhender par le chiffre » au travers de « calculs politiques » appliqués à l'ensemble de la société et du territoire<sup>2</sup>.

On observe donc non seulement une intensification de la collecte des données mais aussi une modification de leur traitement afin de leur donner un sens. La gestion matérielle du papier (devenue un réel problème), de même que la formalisation des données va pousser l'administration à produire de nouveaux supports. C'est le cas des « fiches de synthèse » qui vont entraîner à la fois une synthétisation et une standardisation des informations recopiées, ou encore de la carte qui va passer du statut d'image à celui d'outil de territorialisation des savoirs administratifs mis au service de l'action. On le voit,

« l'ambition synthétique de tout embrasser d'un seul regard ne relève pas ici d'un projet encyclopédique, mais d'une exigence bureaucratique de 'mise en équivalence' généralisée, appuyée en amont sur un énorme effort d'enregistrement et de codification à des fins de rationalisation de la gestion administrative et d'efficacité politique »<sup>3</sup>.

En somme, « la fabrique des savoirs administratifs montre qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle l'État monarchique est devenu une administration technique dotée de procédures, de normes, de codes, nécessitant un personnel spécialisé, capable d'établir des diagnostics »<sup>4</sup>. L'irréductible singularité du sujet va alors se noyer dans la mise en équivalence des données biologiques traduites en chiffres, faisant de la statistique un outil d'assujettissement majeur.

### **De la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à la Première Guerre mondiale : mise en nombre**

La période comprise entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le déclenchement de la Première Guerre mondiale articule deux mutations essentielles dans le champ de la statistique.

---

<sup>1</sup> Alain DESROSIÈRES, *PGN*, *op. cit.*, p. 35.

<sup>2</sup> Isabelle LABOULAIS, *op. cit.*, p. 456.

<sup>3</sup> Dominique MARGAIRAZ, *François de Neufchâteau : biographie intellectuelle*, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 276. Cité par Isabelle LABOULAIS, *op. cit.*, p. 458.

<sup>4</sup> *Idem.*, p. 459.

Le terme *Statistik* (qui ne serait en fait apparu qu'en 1749 à Göttingen pour désigner une des sciences de l'État) traduit initialement l'ambition de

« rendre compte de la puissance des États à travers la *description* précise de leurs différentes composantes (territoire, population, institutions...) selon un ordre de présentation inspiré de la conception aristotélicienne des quatre causes et en évitant, autant que possible, de recourir aux chiffres, auxquels s'attache un *a priori* d'imprécision, de grossièreté »<sup>1</sup>.

C'est précisément cette forme narrative réputée permettre une meilleure prise de la singularité des réalités sociales qui sera peu à peu délaissée par la statistique au profit du recours quasiment exclusif aux *techniques numériques* (première mutation). Par la suite, dès les années 1880-1900, se furent les principes du *calcul de probabilités* qui furent systématiquement mobilisés dans ce domaine de recherche (seconde mutation). Ce n'est donc qu'à partir de cette période que la « statistique » acquit son sens contemporain d'« analyse mathématique de tout type de données numériques » non limitée à l'étude des faits sociaux<sup>2</sup>. Mais le recours quasi exclusif à la quantification fit dès le départ l'objet de critiques « l'accusant de propager une vision aussi réductrice qu'abstraite des phénomènes et de prêter trop facilement le flanc à la manipulation de la réalité »<sup>3</sup>.

La mise en place de la statistique numérique fit donc débat, notamment via la question du recours à une technologie graphique d'apparence rudimentaire comme le tableau numérique à double entrée, tableau dont Foucault affirma qu'il fut le centre du savoir de l'épistémè classique dans son projet de mise en ordre exhaustive<sup>4</sup>. La présentation tabulaire pousse à inclure dans les lignes du tableau non plus des informations littéraires mais des nombres directement comparables<sup>5</sup>. Tout en réunissant l'exigence de totalité chère à la statistique allemande et celle de mesure des arithméticiens, elle s'expose néanmoins à la critique fort générale de retirer leur singularité aux objets décrits - soit l'exact opposé de ce que l'on reproche aujourd'hui aux algorithmes<sup>6</sup>. Mais en même temps, « c'est elle qui, littéralement, crée l'espace d'équivalence qui

---

<sup>1</sup> Luc BERLIVET, « L'exploration statistique du social. Administrations, associations savantes et débats public », in Dominique PESTRE (dir.), *Histoire des sciences et des savoirs II. Modernité et globalisation*, Paris, Seuil, 2015, p. 411.

<sup>2</sup> *Idem.*, p. 412.

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 416-417.

<sup>4</sup> Michel FOUCAULT, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966, p. 89.

<sup>5</sup> À ce sujet, on peut se référer à la querelle qui opposa Peuchet et Duvillard, le premier dénonçant le caractère réducteur des tableaux pour défendre la forme littéraire qui permet la narration et une meilleure mémorisation. Cf. Alain DESROSIÈRES, *PGN, op. cit.*, p. 48-54.

<sup>6</sup> Comme nous le verrons, la dividualité (la fragmentation des individus en flux numériques) opérée par la numérisation permet de créer des profils ultra-singularisés par une mise en corrélation généralisée.

appelle la statistique quantitative » ; « c'est ainsi la forme tabulaire qui incite à rechercher et à comparer des nombres »<sup>1</sup>.

Mais ce n'est pas tout. La manière dont les statisticiens ont identifié des objets, les ont qualifiés afin de les traiter en catégories, les ont distribués dans des tableaux, ainsi que les critiques qui furent émises à leur encontre, tout cela éclaire le fait que

« le lien entre les formes de l'action administratives ou économique et les savoirs qui en rendent compte est réciproque, parce que ceux-ci résultent d'inscriptions effectives à l'occasion de celles-là (listes, registres, livres de comptes, mercuriales de prix), et que ces inscriptions elles-mêmes sont nécessaires à la stabilisation de ces actions »<sup>2</sup>.

Autrement dit - dans un lexique foucauldien - il serait vain de vouloir séparer savoir et pouvoir, ce qui est clairement visible dans l'opération de *codage* qui est à la fois cognitive et économique puisqu'elle consiste d'une part en une réduction de la diversité et de l'incertitude et d'autre part en une construction des classes à partir desquelles l'action s'élaborera.

Néanmoins, l'essor de ce qu'il est convenu d'appeler « la statistique tabulaire » ne doit pas nous faire oublier son caractère protéiforme au statut quelque peu indéterminé. Ainsi la forme institutionnelle du « Bureau de statistique » fut-elle obtenue par le biais de transmissions indirectes et d'acclimations à des configurations administratives et politiques fort variées selon l'échelle (étatique, municipale, internationale). De plus, les acteurs eux-mêmes étaient multipositionnels, allant des administrations aux sociétés savantes, en passant par les maisons de commerce ou d'industrie et les compagnies d'assurance. À ce titre, il faut noter le rôle primordial que jouèrent les « sociétés savantes » dans la socialisation à la statistique, notamment à Londres où administrateurs, réformateurs sociaux, marchands, universitaires et médecins attentifs aux questions d'hygiène se côtoyaient et organisaient des enquêtes et des conférences ouvertes au public. Petit à petit, le recours aux outils statistiques allait être rendu *indispensable*...

Mais là encore, la distinction entre les « faits » et les « opinions » n'avait rien de patent malgré les déclarations de principe des statisticiens, « de sorte que la production et l'analyse de chiffres réputés rendre compte des activités humaines comptaient parmi les pratiques savantes les plus directement politiques du XIX<sup>e</sup> siècle »<sup>3</sup>. Et en effet,

« le soupçon que toutes ces méthodes numériques, en dépit de leurs prétentions scientifiques, ne constituaient guère qu'une rationalisation plus ou moins consciente de partis pris politiques

---

<sup>1</sup> Alain DESROSIÈRES, *PGN*, *op. cit.*, p. 32.

<sup>2</sup> Alain DESROSIÈRES, *PGN*, *op. cit.*, p. 305.

<sup>3</sup> Luc BERLIVET, *op. cit.*, p. 424.

s'alimentait du constat (régulièrement vérifié) que les chiffres produits par les bureaux administratifs, les sociétés savantes ou des enquêteurs isolés étaient susceptibles d'appropriations multiples »<sup>1</sup>.

Ainsi l'intérêt pour la statistique économique fut-il lié aux thèses libérales sur le libre-échange<sup>2</sup>. De même, les partisans de la réforme sociale participèrent-ils au développement des statistiques sanitaires – biopolitiques - relatives à l'espérance et aux conditions de vie des classes laborieuses dans le contexte de la croissance industrielle et urbaine en Grande-Bretagne. L'objectif poursuivi dans leur traitement des problèmes de la pauvreté était celui de la *prévention* qui devait s'effectuer par le biais de classifications. Ainsi, dans les années 1850, William Farr calculera le taux de mortalité moyen des 63 districts les plus sains de Londres et l'assignera comme objectif aux autres. En centrant l'attention sur l'environnement socio-économique comme facteur d'explication de la mortalité, la statistique se voit associée à une action hygiéniste préventive, voire « atténuatrice ». La statistique sociale n'a plus alors pour fonction d'illustrer des analyses compréhensives d'un monde social au travers d'un schème holiste (Quetelet), « elle va peu à peu constituer un élément essentiel dans des politiques, par ailleurs fort variées, visant à agir au niveau des individus » en mettant l'accent sur la notion de « représentativité »<sup>3</sup>.

Face au soupçon de politisation<sup>4</sup> régulièrement entretenu à leur égard, les promoteurs de l'étude numérique des faits sociaux eurent recours à la même stratégie rhétorique : le traçage d'une frontière entre l'*observation des faits* et l'*étude des « causes »* des phénomènes mis à jour, cette étude étant laissée à d'autres champs du savoir. Comme nous le verrons, une telle distinction est essentielle pour appréhender un type de gouvernamentalité spécifique aux pratiques de recensement aujourd'hui omniprésentes, celle qui prétendrait s'exercer *à partir* du réel et non plus sur lui.

On retrouve une telle ambition chez l'astronome belge Adolphe Quételet, « l'homme d'orchestre de la statistique du XIXe siècle »<sup>5</sup>, qui cherchera à poser les bases d'une « physique sociale » via l'analyse et la formalisation de la « moyenne » tout en organisant des recensements et des systèmes statistiques internationaux. En établissant

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Cf. Michel FOUCAULT, *STP, op. cit.*, notamment les pages 375 et 376 du « Résumé du cours ».

<sup>3</sup> Alain DESROSIÈRES, *PGN, op. cit.*, p. 271. La mise en équivalence statistique peut par exemple nourrir des positions morales incompatibles bien que cohérentes. Ainsi, si l'on adopte une morale déontologique, chaque personne est vue comme unique, incommensurable à quiconque, ce qui empêche de mettre en balance la vie d'un vieillard et celle d'un jeune homme. Tandis qu'avec une morale téléologique, la collectivité est en mesure de faire un arbitrage en raison de l'existence d'un bien commun supérieur aux individus. Cf. *Idem.*, p. 338.

<sup>4</sup> Desrosières défend l'idée que « la taxinomie est, d'une certaine façon, la face obscure du travail scientifique comme du travail politique ». *Idem.*, p. 289.

<sup>5</sup> *Idem.*, p. 95.

une équivalence épistémique entre la moyenne des mesures (nécessairement imparfaites) d'objets physiques et celles des observations répétées dans une population donnée, il allait mettre à jour un « homme moyen » via la distribution de ces valeurs selon une loi binomiale dont la forme est celle d'une courbe en cloche (la fameuse « courbe de Gauss »). Quételet va inférer que les écarts par rapport à la tendance centrale sont de même nature, à savoir « des imperfections dans la réalisation effective d'un 'modèle' au sens premier du mot »<sup>1</sup>. En mesurant les attributs physiques des hommes, il observera une distribution selon la loi binomiale à partir de laquelle il va inférer l'existence d'un « homme moyen » idéal réunissant l'ensemble des caractéristiques moyennes. Un second rapprochement lui permettra ensuite d'assimiler à ces attributs physiques des comportements moraux. En effet, « les nombres de mariages, de crimes ou de suicides présentent le même type de stabilité, malgré le caractère hautement individuel et libre de chacun de ces trois actes »<sup>2</sup>. Cette assimilation des moyennes « objective » et subjective » est assurée par l'idée de « cause constante », celle-ci pouvant être ramenée à un dessein divin, un environnement matériel, une sélection naturelle ou un milieu socio-culturel.

Contre cet homme moyen, deux types d'objections furent soulevés. Le premier concerne ce que Desrosières a nommé la question du « réalisme des agrégats »<sup>3</sup> : toute moyenne n'est-elle pas nécessairement artificielle en ce qu'elle gomme les différences constitutives de chaque population en les subsumant sous un type moyen dont les attributs peuvent d'ailleurs ne coïncider avec aucune des valeurs effectivement relevées ? Il s'agit de la critique « épistémique » à l'égard de la position « fréquentiste » défendue par Quételet. Mais il est intéressant de remarquer que, dans sa version épistémique comme dans sa version fréquentiste, le raisonnement probabiliste consiste, selon l'expression de Hacking, à « domestiquer le hasard » (*taming the chance*) en le rationalisant. Or une telle domestication peut se faire par simulation, à partir d'une série d'événement totalement aléatoires dont on va faire émerger des régularités. Il en ressort que

« non seulement les phénomènes aléatoires peuvent être domestiqués par des hypothèses sur leurs distributions, mais ils peuvent même être utilisés positivement, pour engendrer des

---

<sup>1</sup> *Idem.*, p. 97.

<sup>2</sup> *Idem.*, p. 99.

<sup>3</sup> Cette question est hantée par le spectre des débats médiévaux entre réalistes et nominalistes. Pour les premiers, seuls les concepts généraux ont une existence réelle, alors que pour les seconds, il n'y a que des individus singuliers et les mots utilisés pour les désigner sont des conventions commodes. La loi des grands nombres à laquelle Quételet donnera une formulation probabiliste permet le rapprochement entre la permanence de l'objet observé plusieurs fois et l'existence de quelque chose de commun entre les objets différents : « l'opération d'addition fait disparaître les singularités locales, et fait jaillir un objet nouveau d'ordre plus général, éliminant les contingences non essentielles ». *Idem.*, p. 93.

conditions expérimentales susceptibles de faire émerger et de consolider des faits scientifiques »<sup>1</sup>.

Autrement dit, *le raisonnement probabiliste en vient à générer lui-même des faits avérés* (ce qui constitue aujourd'hui le propre du sécuritarisme<sup>2</sup>). L'ambivalence de cette pratique se joue dans le travail d'*objectivation*, ce que Desrosières appelle « la fabrication de « choses qui tiennent », soit parce qu'elles sont prévisibles, soit parce que leur imprévisibilité peut être maîtrisée dans une certaine mesure, grâce au calcul des probabilités »<sup>3</sup>. La perspective proposée par Desrosières pour sortir du dilemme de la consistance/inconsistance des mesures statistiques consiste à considérer que d'une part « la mesure *dépend de conventions* portant sur la définition de l'objet et les procédures de codage » mais d'autre part, « sa mesure *reflète une réalité* »<sup>4</sup>. Nous verrons dans la deuxième partie de ce travail en quoi une telle interprétation doit être problématisée en abordant la question de la gouvernementalité algorithmique.

Le deuxième type d'objections est d'un caractère plus politique et théologique, voire philosophique : quelle interprétation faut-il donner à ces innombrables régularités statistiques concernant une variété d'aspects de l'expérience humaine (nombre de naissances et de décès, taux de suicide, statistiques criminelles, etc.) ? Le débat fit rage entre partisans d'un aveugle hasard, d'un ordre sous-jacent ou de simples régularités observées. En effet, ces régularités statistiques venaient remettre en cause le principe de libre détermination et la notion de « faute » qu'il sous-tendait ; « Un schème statistique prétendant exhiber les lois inéluctables, analogues aux lois physiques, apparaît mécaniste et mutilant »<sup>5</sup>. Pourtant, la notion d'« homme moyen » suscita un vif enthousiasme dont témoigne la mise en place de bureaux statistiques et de congrès internationaux qui participeront à la propagation de cette nouvelle logique et à l'unification des méthodes d'enregistrements, bref à la construction d'un système d'équivalence permettant d'engendrer des choses stables par le calcul des moyennes. Ce n'est qu'à partir des années 1870-1880 que ces débats s'amoiendirent, quand les statisticiens déplacèrent leur intérêt des moyennes aux dispersions<sup>6</sup>.

Ce fut le cas de Francis Galton et Karl Pearson, deux représentants de la statistique mathématique anglaise. Le premier développa une théorie de la régression dans le

---

<sup>1</sup> *Idem.*, p. 358.

<sup>2</sup> Cette question de la *production du risque* fait l'objet du deuxième chapitre de la troisième partie.

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 18.

<sup>4</sup> *Idem.*, p. 21.

<sup>5</sup> *Idem.*, p. 229.

<sup>6</sup> Il faut toutefois noter à propos de la cause constante que « l'utilisation de cet outil par les médecins et les hygiénistes a montré que, au-delà des controverses ontologiques, les conventions d'agrégation, justifiées et étayées différemment selon les circonstances, trouvent leur sens dans les pratiques dont elles rendent compte ». *Idem.*, p. 127.

cadre de ses recherches sur la transmission héréditaire de différents traits dans le but d'offrir une méthode rationnelle pour orienter l'évolution de l'espèce. Le second offrit une méthode de calcul du coefficient de corrélation qui influença profondément la manière dont les statisticiens envisagent la causalité<sup>1</sup>. Comme le signale Berlivet, il est intéressant de remarquer que, malgré leur collusion avec un eugénisme social, ces deux techniques numériques furent reprises dans de nombreux domaines du savoir jusqu'à devenir le pivot de « l'objectivité mécanique » décrite par Lorraine Daston. C'est que « Pearson n'eut de cesse d'élever la statistique au rang de science à part entière, tout en élargissant son champ de compétence à l'étude mathématisée de quelque type de donnée que ce soit : physiques, biologiques, médicales et plus uniquement sociales... »<sup>2</sup>. De surcroît, sa position de professeur au sein de l'University College de Londres ainsi que sa faculté à créer des outils facilement appropriables par les étudiants encouragèrent l'émergence d'une conception disciplinaire de la statistique, nourrie d'une part par ses travaux scientifiques de biométrie et d'autre part, par son projet politique d'eugénisme.

On le voit, de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1914, le terme de « statistique » qui désignait une science qualitative dont le domaine d'étude se limitait à l'État en vint à dénommer une discipline traitant mathématiquement l'ensemble des phénomènes empiriques, qu'ils soient naturels ou sociaux. Pourtant, « il serait profondément erroné de considérer le XIX<sup>e</sup> siècle comme une période transitoire dans l'histoire de la statistique »<sup>3</sup>. En effet, non seulement les institutions nées à cette époque (bureaux statistiques, sociétés savantes, etc.) sont restées actives jusqu'à nos jours, mais de surcroît, de nombreux débats quant aux enjeux politiques et philosophiques de la statistique se poursuivent à l'heure des big data où la question du déterminisme statistique resurgit avec insistance.

Et pour cause : la quantification est désormais ancrée dans notre quotidien ;

« À l'extension des techniques destinées à résumer et formuler un grand nombre d'observations est associé le développement des procédures d'enregistrement et de codification de celles-ci, par la construction d'espaces de commune mesure : nomenclatures, échelles, questionnaires standardisés, enquêtes sur échantillons aléatoires, méthodes de redressement et d'identification de cas aberrants, apurement et fusion de fichiers. Cette double croissance des techniques pour

---

<sup>1</sup> Avec Pearson, « la notion métaphysique de causalité est abandonnée au profit de celle de corrélation entre faits observés, dont les connexions mutuelles, mesurées par cette corrélation, sont susceptibles de se reproduire dans l'avenir ». *Idem.*, p. 134-135. Autrement dit, la notion d'association contingente se substitue à celle de causalité nécessaire. Or le traitement algorithmique des données semble aujourd'hui encore procéder d'une telle logique.

<sup>2</sup> Luc BERLIVET, *op. cit.*, p. 428.

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 429.

l'enregistrement et pour la mise en forme d'une foule d'objets nouveaux, a pour effet d'étendre considérablement l'espace de réalité de l'univers statistique et ainsi de faire reculer très loin la zone frontière le long de laquelle la rhétorique statistique se trouve confrontée à d'autres rhétoriques. Au XIX<sup>e</sup> siècle, cet espace était encore exigü, et sa frontière était vite atteinte. Il est devenu aujourd'hui si vaste que certains statisticiens peuvent n'avoir que rarement l'occasion de rencontrer ces zones de contact, et qu'une langue spécifique à cet univers de réalité peut être employée quotidiennement, et ne plus susciter de questions [...] »<sup>1</sup>.

Or pour que cette langue statistique soit adoptée et utilisée de manière naturelle, il a fallu qu'elle prenne appui « sur un réseau dense d'enregistrements et d'outils stabilisés, qui la rendent non seulement crédible, mais, paradoxalement, oubliée parce qu'inscrite dans des banques de données, des indicateurs conjoncturels et des argumentations d'usage quotidien »<sup>2</sup>. À ce niveau, la question n'est pas tant de savoir si les mesures statistiques sont consistantes ou non, mais de prendre acte du fait qu'elles jouent un rôle clé dans nos prises de décision et que la normativité d'un tel rôle se voit *recouverte* d'un argument d'objectivité qu'il s'agit ici de défaire.

L'hypothèse « réaliste » de préexistence des objets à leur construction cognitive permet pourtant de se donner des points d'appui pouvant servir de repères « objectifs », c'est à dire communs. Or « de ce point de vue, il est inconcevable d'imaginer une société où les hommes pourraient se passer d'une telle posture réaliste »<sup>3</sup>. En effet, « elle est profondément inscrite dans des institutions, dans des routines de descriptions, dans des épistémologies implicites, sans lesquelles aucune rhétorique reliant la science et l'action ne serait imaginable »<sup>4</sup>.

Néanmoins, présupposer du commun pour justifier la tentative même de « faire commun » en extrayant du débat le vocabulaire dans lequel il se fait me paraît à la fois dangereux et redoutable. Redoutable parce que cette fiction est efficace (en témoigne l'incontournabilité de la statistique) et dangereux car vouloir faire de la politique tout en postulant un accord préalable sur les termes dans lesquels elle se joue, c'est nier la nécessité de faire valoir les *dissensus* pour faire commun. Il existe une pluralité de modes de constitution de ce que l'on tient pour la réalité, et faire d'un irénisme statistique le point de départ du politique, c'est mettre d'avance hors-jeu des possibilités de faire commun *autrement*<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Alain DESROSIÈRES, *PGN, op. cit.*, p. 131.

<sup>2</sup> *Idem.*, p. 387.

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 376.

<sup>4</sup> *Idem.*, p. 377.

<sup>5</sup> Ce sur quoi je reviens dans la conclusion.

Nous avons vu ici que le fait que la technique statistique soit devenue synonyme d'instrument de preuve, de référence peu discutable, masque l'historicité de son développement et, partant, celle de sa structuration de l'espace public<sup>1</sup>. Ceci rend difficile le débat sur les normes qu'elle véhicule. Il n'est évidemment pas question de nier le fait que les arguments statistiques permettent d'exprimer et de visibiliser des revendications d'égalité et de justice sur lesquelles une critique sociale puisse prendre appui<sup>2</sup>, mais bien plutôt de questionner pour de bon la relation que la statistique entretient au réel et son rôle dans la gestion du monde social. On aborde alors directement la question de la gouvernementalité, ce qui constituera l'enjeu du chapitre suivant où je me baserai principalement sur les idées de Thomas Berns pour analyser la genèse normative du projet statistique.

---

<sup>1</sup> Pour une discussion de l'impact des pratiques numériques sur l'espace public, cf. Yves CITTON, « Espace public neuronal et dégagements attentionnels » in Chardel P-A., Frelat-Kahn B. & Spurk J. (dir.), *Espace public et reconstruction du politique*, Paris, Presses des Mines, 2015.

<sup>2</sup> D'ailleurs, « l'extension des droits sociaux et des systèmes de protection sociale est liée à une extension du domaine des questions pouvant faire l'objet d'enquêtes statistiques ». Cf. Alain DESROSIÈRES, *P&G, op. cit.*, p. 71. On peut donc estimer que la statistique a participé d'un large mouvement de *reconnaissance*, justement de par son idée (qu'elle a en commun avec la démocratie) qu'il serait possible de « commensurer » les citoyens (comme en témoigne l'accès des femmes au droit de vote). Mais il s'agit aussi de problématiser cette idée de reconnaissance, comme le montre à sa manière Pierre BOURDIEU dans une conférence passionnante intitulée « L'opinion publique n'existe pas » in *Questions de sociologie*, Editions de Minuit, 1984, p. 222-235 : il note que la fonction première des sondages d'opinion consiste à « imposer l'illusion qu'il existe une opinion publique comme sommation purement additive d'opinions individuelles ; à imposer l'idée qu'il existe quelque chose qui serait comme la moyenne des opinions ou l'opinion *moyenne* » (p. 224), et ce en partant du triple postulat que tout le monde a une opinion, que toutes les opinions se valent et qu'il existe un consensus sur les problèmes.

## Gouverner à partir du réel

### *La genèse normative du projet statistique*

« *If you have something that you don't want anyone to know, maybe you shouldn't be doing it in the first place* »<sup>1</sup>

Eric Schmidt, ex PDG de Google

En quoi la pratique statistique - désormais généralisée - peut-elle être qualifiée de gouvernementalité ? Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la statistique semble lier inextricablement description et prescription. Dans un ouvrage publié à titre posthume intitulé *Prouver et gouverner*, Alain Desrosières s'interroge à nouveau frais sur l'ambivalence des statistiques qui, tout en fournissant des données utiles sur la société, servent d'instruments de pouvoir : « Les outils quantitatifs ne sont pas seulement des outils de *preuve*, [...] mais aussi des outils de *coordination*, ou de *gouvernement* »<sup>2</sup>. Cela serait particulièrement visible dans les effets de rétroaction qu'ont les outils statistiques du *new public management* (indicateurs de performance, *ranking*, *benchmarking*, etc.) sur les situations et les comportements des acteurs. Absente de la métrologie réaliste de la statistique publique<sup>3</sup>, cette idée de rétroaction est omniprésente dans les recherches et les pratiques des gestionnaires et des comptables visant à modéliser les comportements par le biais d'études sur les données et de micros-simulations.

Elle a d'ailleurs fait l'objet d'études plus larges sur le thème de l'*accountability* se référant aux idées développées par Foucault sur la gouvernementalité comme « rencontre entre les techniques de domination exercée sur les autres et les techniques de soi »<sup>4</sup>. En effet, les termes d'« entrepreneur de soi-même », de « conduite des conduites » ou d'« action à distance » utilisés pour caractériser le fonctionnement du gouvernement néolibéral basé sur la gestion indirecte des conduites passant par l'intériorisation des contraintes par le sujet sont tributaires de la réflexion essentielle produite par Foucault quant à la nature du pouvoir et aux processus de subjectivation<sup>5</sup>. Or dans un important article intitulé *Le sujet et le pouvoir*, ce dernier tente, à travers

---

<sup>1</sup> « S'il y a quelque chose vous concernant que vous voulez que personne ne sache, peut-être devriez-vous déjà commencer par ne pas la faire ». Cette tirade est issue d'une interview donnée sur CNBC (dont le fragment en question est disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=A6e7wfdHzew>).

<sup>2</sup> Alain DESROSIÈRES, *P&G*, *op.cit.*, p. 35-36.

<sup>3</sup> Ce qui ne signifie pas que cette dernière n'a pas d'effets de rétroaction mais bien que ceux-ci ne sont, en principe, pas pris en compte par l'*ethos* des statisticiens professionnels.

<sup>4</sup> Michel FOUCAULT, « Les techniques de soi » in *Dits et écrits II*, *op.cit.*, p. 1604.

<sup>5</sup> Cf. par exemple Pierre DARDOT & Christian LAVAL, *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte, 2009. La théorie des jeux constitue sans doute le paradigme d'une telle responsabilisation individuelle basée sur des choix rationnels en termes de coûts-bénéfices.

différentes formulations, de montrer la manière dont le pouvoir joue sur le registre *prévisionnel* en ce qu'il consiste à « conduire des conduites », « structurer le champ d'action éventuel des autres » ou encore « aménager la probabilité »<sup>1</sup>. La résonance avec le projet statistique est ici patente.

Dans un ouvrage fort instructif intitulé *Le sujet des normes*, Pierre Macherey indique en se référant à Foucault que

« la société qui marche aux normes instaure une culture du prévisionnel : elle anticipe sur ce qui va avoir lieu, sur ce qui 'doit' avoir lieu, au double sens de la nécessité et du calcul des probabilités ; sous cette forme très particulière, elle correspond à une procédure de rationalisation en vertu de laquelle gouverner c'est avant tout planifier »<sup>2</sup>.

En ce sens, la gouvernementalité au travers de laquelle s'agence le réseau des relations de pouvoir venant structurer le champ d'action possible des autres vient configurer non pas de l'*agi* mais bien de l'*agissable*, ce qui suppose une participation active du sujet sans laquelle l'action des normes ne peut s'effectuer<sup>3</sup>. Ceci transparait clairement dans une des définitions que Foucault donne de la gouvernementalité comme « l'ensemble des pratiques par lesquelles on peut constituer, définir, organiser, instrumentaliser les stratégies que les individus, dans leur liberté, peuvent avoir les uns à l'égard des autres »<sup>4</sup>. On quitte ici la perspective juridique d'un sujet de droit afin de « faire valoir la liberté du sujet et le rapport aux autres »<sup>5</sup> et, par là même, on met l'accent non plus sur des techniques de domination s'exerçant après coup par la contrainte mais bien sur le domaine du *virtuel* au niveau duquel les normes interviennent<sup>6</sup>.

Pour que la captation des normes ait cours, une forme d'*anticipation* est nécessaire, ce qui requiert un catalogue, un signalement permettant d'identifier les sujets en fonction de ce qu'ils sont censés être ; « dans la société des normes, tout le monde est, sous une forme ou une autre, fiché »<sup>7</sup>, et par là, poussé à agir dans une vision prédéterminée du

<sup>1</sup> Michel FOUCAULT, *Dits et écrits II*, *op.cit.*, p. 1056.

<sup>2</sup> Pierre MACHEREY, *Le sujet des normes*, *op. cit.*, p. 89.

<sup>3</sup> Paradoxalement, l'application de normes *ready made* induit une forme de responsabilisation (il s'agit d'opérer des choix « rationnels ») qui tend à se détacher du processus de subjectivation en le devançant.

<sup>4</sup> Michel FOUCAULT, « L'éthique du souci de soi comme pratique de la liberté » in *Dits et écrits II*, *op.cit.*, p. 1547.

<sup>5</sup> *Idem.*, p. 1548.

<sup>6</sup> Il faudra revenir sur cette question du virtuel une fois le fonctionnement du traitement algorithmique des données explicité. Pour le moment, contentons-nous de remarquer que « la virtualité fait partie intégrante de l'ontophonie du monde contemporain conditionnée par les appareils numériques » (Stéphane VIAL, *op. cit.*, p. 176) et que « le virtuel est présent d'une manière réelle et actuelle, quoique cachée, souterraine, inévidente » (ce qui confirme le rejet de l'idée d'irréalité souvent associées au numérique). Cf. Philippe QUÉAU, *Le virtuel : vertus et vertiges*, Syssel, Champ Vallon, 1993, p. 27, cité par Stéphane VIAL, *Idem.*, p. 155.

<sup>7</sup> Pierre MACHEREY, *Le sujet des normes*, *op. cit.*, p. 90.

« bien général » ou – comme nous le verrons – amené à « être soi-même » en étant rapporté à des profils. On touche sans doute ici au nerf de la statistique envisagée dans une optique gouvernementale. Cette prise de vue permet en effet d'analyser la statistique non plus seulement dans sa volonté d'offrir une description surplombante mais aussi dans son caractère innervant et productif, ce qui implique de replacer le champ d'action du pouvoir au niveau du *possible* qui se voit accordé à l'impératif.

Mais il se pourrait qu'envisager l'appareillage statistique à la fois comme un outil de preuve et de gouvernement nécessite de retourner *en-deçà* de la genèse de la statistique elle-même ; quand Foucault affirme que le pouvoir est de l'ordre du « gouvernement », il précise qu'« il faut laisser à ce mot la signification très large qu'il avait au XVI<sup>e</sup> siècle »<sup>1</sup>. À cette époque, la notion de « gouvernement » ne se raccrochait pas uniquement à des structures politiques ou à la gestion des États mais se référait à la manière de « conduire les conduites » des individus et des groupes :

« [Ce terme] ne recouvrait pas simplement des formes instituées et légitimes d'assujettissement politique ou économique ; mais des modes d'action plus ou moins réfléchis et calculés, mais tous destinés à agir sur les possibilités d'action d'autres individus »<sup>2</sup>.

Il semble que ce soit cette même intuition que Thomas Berns ait creusée dans son ouvrage curieusement intitulé « *Gouverner sans gouverner. Une archéologie politique de la statistique* ». Il y montre comment la figure du censeur procédant à des recensements sur les citoyens préfigure la statistique moderne, en suggérant que l'on passe par là à une forme de gouvernement s'exerçant non plus *sur* le réel mais bien *à partir* de lui<sup>3</sup>. Cette idée semble essentielle pour comprendre où et comment se joue la normativité dans l'espace numérique.

### **Gouverner sans gouverner : l'impératif de la transparence**

Qu'entend-on par « gouverner sans gouverner » ? Peut-être faut-il envisager cette formule dans un certain type de rapport au réel qu'elle implique. Thomas Berns suggère que la rationalité gouvernementale contemporaine - celle du néolibéralisme - relève du constructivisme en ce que, à la différence du libéralisme classique, la rationalité marchande n'y est pas considérée comme un donné naturel mais réclame au contraire d'être constamment construite (et ce de manière expansive) afin de façonner le comportement et le sens moral des gens. En faisant de ces deux aspects des objets

---

<sup>1</sup> Michel FOUCAULT, « Le sujet et le pouvoir » in *Dits et écrits II*, *op.cit.*, p. 1056.

<sup>2</sup> *Idem.*

<sup>3</sup> Ce que Desrosières qualifie de « raccourci hardi » mais d'« intuition intéressante » et résume ainsi dans sa propre terminologie: « Les statistiques et les expérimentations aléatoires créent de la réalité, à partir de laquelle un gouvernement 'réaliste' mènera une action incontournable et sans alternative ». Alain DESROSIÈRES, *P&G*, *op.cit.*, p. 69.

de choix rationnels selon un calcul conséquentialiste de type coût-bénéfice, on place les sujets en position de responsabilité totale puisqu'on évacue tout cadre externe qui permettrait de déterminer une responsabilité extérieure, effaçant du même coup la frontière entre choix et détermination. Or de tels actes de gouvernement consistant à développer un point de vue normatif sans que le cadre construit n'offre aucunement la possibilité de déterminer une responsabilité pour les comportements qui soit extérieure à ceux-ci, ne doivent pas être définis comme des actes politiques puisqu'« ils doivent être aussi objectifs et techniques que possibles »<sup>1</sup>. Ils ne doivent donc pas « faire » quoi que ce soit, mais consistent bien plutôt en un *dévoilement* du réel. Or ce réel est pensé en ce que, loin de devoir être institué, il existe par lui-même - mais afin de générer du gouvernement :

« il s'agit de gouverner à *partir* du réel, à partir des activités existantes, et non plus de gouverner le réel, ou le concret avec l'idée que le concret et le gouvernement seraient des objets de décision ; il s'agit donc de gouverner comme si l'on se contentait de recueillir ce qui est déjà là [...] »<sup>2</sup>.

Cet idéal autoproclamé d'*adhérence au réel* (qui se voit ici réduit à sa définition utilitariste) que l'on retrouve tout au long de l'histoire de la statistique au travers d'une multiplicité de dispositifs<sup>3</sup> de contrôle, de classement et d'évaluation joue sur le registre *descriptif* et donne par là sa force aux énoncés *prescriptifs* en même temps qu'il les justifie puisque ceux-ci ne feraient qu'« accompagner » les acteurs décrits. On se trouve ici au cœur de la normativité statistique qui nous fait plonger soit dans le fantasme d'une invisibilité des normes qui seraient comme fondues dans le réel, soit dans l'absurdité consistant à affirmer de manière triviale qu'« on ne prescrit qu'en disant ce qui est effectivement »<sup>4</sup>.

Comme le signale toujours Berns, l'inquiétante *efficacité* d'un tel gouvernement est « autoréférée, c'est à dire qu'elle est celle de la normativité elle-même »<sup>5</sup> - et non de son contenu, ce qui ouvre des perspectives de gouvernement inédites (qui furent

---

<sup>1</sup> En fait, « on peut aller jusqu'à dire qu'ils doivent être aussi invisibles que possible quant au fait qu'ils seraient eux-mêmes porteurs de sens, et donc d'une responsabilité extrinsèque ». Thomas BERNs, *Gouverner sans gouverner. Une archéologie politique de la statistique*, Paris, PUF, 2009, p. 6. J'utiliserai désormais l'abréviation *GSG* pour me référer à cet ouvrage.

<sup>2</sup> *Idem.*, p. 7.

<sup>3</sup> J'utilise ici le terme de « dispositif » dans le sens très général que Giorgio AGAMBEN lui a donné à la suite de Foucault : « [...] j'appelle dispositif tout ce qui a, d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants ». Cf. *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, Paris, Payot & Rivages, 2014, p. 31. Pour une reprise similaire de ce concept on peut aussi se référer à Pierre MACHÉREY, *Le sujet des normes*, *op. cit.*, p. 57-58.

<sup>4</sup> Thomas BERNs, *GSG*, *op. cit.*, p. 9.

<sup>5</sup> *Ibid.*

amplement travaillées par Foucault)<sup>1</sup>. Déjà - et c'est aussi ce que nous verrons avec les algorithmes - les processus de gouvernement deviennent adaptables, ouverts et expansifs. Ensuite, ils instaurent une dépendance des acteurs à de tels processus avec lesquels ils sont en interaction. Enfin, leur action sur les individus intègre le grand nombre en ce que « le moteur de tout acte de gouvernement réside *in fine* toujours et exclusivement dans l'établissement, par une série de dispositifs techniques, d'un rapport à soi-même dans le chef des acteurs, d'un discours sur soi (comparable à l'aveu ou à la confession) »<sup>2</sup>.

Or, selon Berns, la genèse pré-moderne – et par là même pré-libérale – de tels dispositifs de contrôle s'astreignant à la retenue en prétendant ne faire que dévoiler le réel tel qu'il est au nom d'un impératif de transparence, est à situer dans les théories et les pratiques de *recensement* des biens et des personnes de la fin de la Renaissance. C'est à cette époque qu'« une 'figure' spécifique du gouvernement de la morale collective par un biais quantitatif peut être mise en avant : le censeur »<sup>3</sup>. Cette figure servira de justification à une forme de gouvernementalité à la fois morale et quantitative passant par des recensements chiffrés, sorte de « proto-statistique ». On y retrouve déjà l'idéal d'exhaustivité et de transparence du tableau d'où se dégage une morale de l'évidence que l'on retrouve aussi bien chez un Jean Bodin à la Renaissance que chez un Eric Schmidt (ex-PDG de Google) aujourd'hui : si vous n'avez rien à vous reprocher, alors vous n'avez rien à cacher.

### **La figure du censeur : socle du projet statistique**

Où situer une telle morale passant par des recensements et en quoi pose-t-elle un problème éthique ? Pour Berns, ces recensements visaient une vertu collective campée à la fois au-delà et en-deçà de la loi, comme garantie de la *santé globale* de la république (niveau supra-juridique) dont il s'agissait d'empêcher la corruption en contrôlant les infimes *détails* de la vie intérieure à la maisonnée (niveau infra-juridique). En effet, la corruption était envisagée comme le résultat d'une accumulation d'infractions minimales venant insidieusement saper la force de la loi, ce qui permet d'éclairer le type de normativité à l'œuvre dans la gouvernementalité statistique : « Il s'agit de se soucier de ce qui n'importe pas, de devoir considérer comme important ce qui ne l'est pas encore »<sup>4</sup>. Comme nous le verrons, sans doute le

---

<sup>1</sup> On peut notamment rapprocher cette thèse d'une analyse de Giorgio AGAMBEN parlant d'« *une norme qui décide le fait qui décide de son application* ». Cf. *Homo sacer; Le pouvoir souverain et la vie nue*, *op. cit.*, p. 186.

<sup>2</sup> Thomas BERNIS, *GSG*, *op. cit.*, p. 11.

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 13.

<sup>4</sup> *Idem.*, p. 20.

spectre d'un tel souci que l'on retrouve déjà dans les écrits de Bodin n'a-t-il fait que se rendre plus prégnant à l'heure des big data où des quantités massives d'informations sont enregistrées et corrélées pour venir nourrir la formation de profils.

Mais en quoi l'application d'un tel souci se trouve-t-elle nécessairement hors de la sphère juridique ? La raison en est que l'action de l'éducation continue des mœurs se situe entre le tout et l'infime, entre la cité et la maison, c'est-à-dire à une jonction qui ne peut précisément pas être prise en compte par le politique pensé depuis la loi<sup>1</sup>. Or l'outil de ce façonnement des comportements et du sens moral, c'est la figure *censeur* romain qui veille à la sauvegarde des lois mais dont l'action se place en marge de celles-ci puisque « son action normative découle de son action administrative »<sup>2</sup> qui consistait à enregistrer le nom et la richesse de chacun tous les cinq ans.

On peut donc dire que l'on a affaire à un « bio-pouvoir » au sens où ce dernier s'exerce au niveau de la vie puisque, avec les recensements, la population est prise de part en part comme objet du politique (« ce vers quoi on dirige les mécanismes pour obtenir un certain effet ») mais aussi comme sujet (« puisque c'est à elle que l'on se conduit de telle et telle façon »), comme en témoignent les politiques de lutte contre la pauvreté ou encore contre l'oisiveté, c'est-à-dire contre ceux qui sont dépourvus d'intérêt dans la circulation des richesses<sup>3</sup>. Comme nous allons le voir, ces recensements publics sont directement producteurs de normes en ce qu'ils induisent « une réflexivité ou une intériorisation de la norme engageant cela même qui est compté »<sup>4</sup> ; le pouvoir ne s'exerce qu'en prenant appui sur la liberté de chacun<sup>5</sup>.

C'est à Jean Bodin que l'on doit la première exhortation argumentée à retourner à cette institution des censeurs dont les caractéristiques vont être « réinvesties d'exigences nouvelles, à la fin de la Renaissance, de manière à dessiner le socle sur lequel se construira l'idée moderne du dénombrement et, plus globalement, le projet statistique »<sup>6</sup>. Selon lui, différents avantages découleraient de la connaissance de l'identité, de l'activité et de la richesse des sujets (avantages qui préfigurent d'ailleurs eux-aussi ceux du projet statistique moderne). Il y a d'abord l'administration efficace des choses et des personnes rendue possible par l'identification et l'enregistrement des qualités des sujets qui permettent d'émettre des prévisions quant aux besoins des

---

<sup>1</sup> Avec l'avènement du World Wide Web, cet effacement de la séparation du public et du privé qui fonde la démocratie moderne tend à se faire d'autant plus sûre. Comme nous le verrons, elle invite à repenser la notion d'espace public.

<sup>2</sup> *Idem.*, p. 23.

<sup>3</sup> Michel FOUCAULT, *STP, op. cit.*, p. 44. Cf aussi la dernière section de *Histoire de la sexualité I : La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, ainsi que Thomas BERNES, *GSG, op. cit.*, p. 39-40.

<sup>4</sup> Thomas BERNES, *GSG, op. cit.*, p. 62-63.

<sup>5</sup> Cf. Michel FOUCAULT, *STP, op. cit.*, p. 50.

<sup>6</sup> Thomas BERNES, *GSG, op. cit.*, p. 69.

populations, aux réserves et aux forces disponibles. Mais le censeur assure aussi une information directement efficace aux niveaux économique et policier en permettant d'identifier et de chasser mendiants, fainéants et vagabonds. De plus, l'institution du censeur permet de construire un appareil fiscal appuyé sur une information objective autorisant d'ajuster l'impôt tout en traquant certaines pratiques en agissant sur la richesse et la pauvreté afin d'éviter les excès et de maintenir l'unité de la communauté. Pour finir, l'institution de la jeunesse elle-même devrait revenir au censeur car « par l'action continue de l'éducation, il s'agit de suppléer aux limites de l'action sporadique de la loi »<sup>1</sup>.

Tout ceci met en lumière l'étendue des tâches envisagées pour les censeurs, i.e. « l'ampleur de cette partie du politique qui échappe à l'action de la loi envisagée du seul point de vue de la puissance souveraine »<sup>2</sup>, car c'est bien de normes collectives non juridiques dont il s'agit. Il est donc temps de montrer en quoi de telles normes semblent non seulement directement efficaces mais encore directement produites à même les recensements, c'est-à-dire que « la fonction du censeur est directement morale depuis ses activités de dénombrement »<sup>3</sup>. Nous verrons que

« intériorisée, concrète, et non médiée, l'action du censeur apparaît alors comme plus efficace que celle de la loi et trouve explicitement dans cette efficacité, avec l'adhérence au réel qui lui est propre, sa qualité première [...] »<sup>4</sup>.

Ceci devrait permettre de faire le lien avec l'hypothèse du caractère à la fois descriptif et prescriptif du savoir-pouvoir statistique défendue plus haut (qui devra par la suite être repensée en fonction de l'algorithmique contemporaine qui a rendu ce phénomène transversal).

### **Une morale de la transparence**

En effet, pour Berns,

« l'ambivalence de l'esprit statistique est perceptible dès sa forme embryonnaire donnée par les projets de recensement : purement administrative, quand elle prend la forme du registre, et à ce titre directement efficace, la statistique désigne également le développement d'une connaissance permettant de définir une politique »<sup>5</sup>.

L'incessant glissement du projet de récolte d'informations vers un sens moral – et pratique – lui donnant un rôle de contrôle des mœurs collectives et de la vertu indique

---

<sup>1</sup> *Idem.*, p. 78-79.

<sup>2</sup> *Idem.*, p. 79-80.

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 82.

<sup>4</sup> Thomas BERNs, « Transparence et inoffensivité du gouvernement statistique » in *Raison Publique*, 2009 disponible sur <http://www.raison-publique.fr/article447.html> (consulté 17/11/2016).

<sup>5</sup> Berns, p. 81.

le caractère normatif de l'action du censeur qui se doit de « reigler et morigerer les subjects », « prendre cognoissance des meurs et de la vie d'un chacun », « reformer les abus », « censurer et noter la vie et les meurs d'un chacun »<sup>1</sup>. Le recensement du réel dans sa totalité et dans sa diversité permet au censeur de pointer des comportements « qui échappent nécessairement à la loi de par une sorte d'excès de concret »<sup>2</sup>. En fait, l'action normative du censeur peut être considérée comme « l'autre de la loi » en ce qu'elle n'agit pas directement par la contrainte mais réclame une intériorisation de la part des sujets qui sont chacun visés dans leur singularité<sup>3</sup>. La question de la « neutralité » est ici essentielle puisque c'est elle qui justifie l'action normative – ou plutôt qui lui évite de devoir se justifier. En tant qu'elle résulte du savoir comptable, l'action du censeur sera toujours considérée comme *évidente*, impartiale puisqu'elle ne suppose aucune action supplémentaire à la visibilité qu'elle fournit. Il est frappant de constater que c'est le même procédé qui a cours de nos jours où la recherche de corrélations à partir d'une masse de données indifférenciées et dépourvues d'hypothèse préalable passe pour objective et tout bonnement révélatrice.

Or cette charge polémique du projet statistique est présente à son stade embryonnaire et se donne à voir dans la morale de la lumière qu'il porte, morale dont la prétention à la transparence masque justement la force normative avec l'action réflexive qu'elle induit. À ce titre, il est tout à fait frappant de lire Bodin affirmer que

« [...] il n'y a que les trompeurs, les pipeurs, et ceux qui abusent les autres, qui ne veulent pas qu'on descouvre leur jeu, qu'on entende leurs actions, qu'on sçache leur vie : mais les gens de bien, qui ne craignent point la lumière, prendront tousjours plaisir qu'on cognoisse leur estat, leur qualité, leur bien, leur façon de vivre »<sup>4</sup>.

De tels propos résonnent de manière saisissante avec ceux d'un Eric Schmidt, ex PDG de Google pour qui « s'il y a quelque chose vous concernant que vous voulez que personne ne sache, peut-être devriez-vous déjà commencer par ne pas le faire »<sup>5</sup>. Ce

<sup>1</sup> Ces citations sont issues du premier chapitre du livre VI de *Les Six Livres de la République* de Jean Bodin (Fayard éd., *Corpus des œuvres de philosophie de langue française*, 6 vol., 1986), p. 7-8 et 20-21. Elles sont tirées de Thomas BERNES, *GSG, op. cit.*, p. 82 et 83.

<sup>2</sup> Thomas BERNES, *GSG, op. cit.*, p. 84. Foucault parle quant à lui de prendre les choses « au niveau de leur réalité effective [...] en essayant de prendre appui sur elle et de la faire jouer, d'en faire jouer les éléments les uns par rapport aux autres ». Ceci afin de « répondre à une réalité de manière à ce que cette réponse annule cette réalité à laquelle elle répond » par le biais d'un dispositif de sécurité. *STP, op. cit.*, p. 48.

<sup>3</sup> Plus précisément, on dira qu'« il ne peut y avoir d'action directe sur la moralité collective (sinon sur le mode de la tyrannie), d'où la nécessité d'en passer par l'action purement administrative de la quantification et du registre, action qu'on pourrait qualifier de moralement neutre mais qui induit, indirectement et dans un second temps, un contrôle des sujets par eux-mêmes ». *Idem.* p. 86.

<sup>4</sup> Passage tiré de *Les Six Livres de la République, op. cit.*, p. 17-18 in *GSG*, p.132.

<sup>5</sup> « *If you have something that you don't want anyone to know, maybe you shouldn't be doing it in the first place* », *op. cit.* On trouve d'autres considérations de ce type dans COHEN Jared & SCHMIDT

type de discours témoigne d'une morale de la transparence qui associe vertu et lumière, justifiant par là la prétention à pouvoir tout voir, tout entendre (et ce malgré l'importance évidente du secret dans toute négociation<sup>1</sup>). En effet, pour répondre aux critiques du dénombrement, l'idéal de transparence doit reposer sur la capacité réflexive des acteurs et le contrôle de soi de chaque individu. Autrement dit, c'est uniquement dans la mesure où la fonction du censeur est d'abord morale et où cette morale peut se déployer *réflexivement* que la violence qu'il exerce opère sur la vie même des sujets (mais sous couvert de son rôle statistique, policier et fiscal). En faisant du dénombrement une lumière pouvant induire qu'il n'y ait plus matière à secret (et donc vertu) on justifie un type de normativité statistique foncièrement distincte du registre juridique, qui puisse prendre en charge la vie dans ce qu'elle a de variable par le biais de celui qui, précisément, subit ce contrôle :

« Si l'idéal de la visibilité s'impose face aux dangers qu'elle représente, c'est seulement dans la mesure où l'effectivité de l'action normative qu'elle produit ne réclame *in fine* que la bonne volonté des sujets qui se prêtent volontiers au regard du censeur [...] : seul le regard du censeur est nécessaire pour que les sujets règlent eux-mêmes leur conduite »<sup>2</sup>.

### **Médiocrité : de l'inoffensivité des normes**

Si j'ai cru bon de reprendre ici les principaux développements de l'ouvrage de Thomas Berns consacré à la statistique à son stade embryonnaire, c'est que les thèses qui y sont défendues me semblent essentielles pour appréhender le type de normativité à l'œuvre dans la « gouvernementalité algorithmique » (qui sera traitée dans la deuxième partie de ce travail). Comme il le montre, si ce type de gouvernement semble si *inoffensif*, c'est bien parce qu'il prétend adhérer au réel, rendant par là équivalents ce qui s'observe et ce qui résulte du gouvernement – on pourrait dire que « ça gouverne ». Ceci nécessite évidemment d'aménager l'idée même de gouvernement : plutôt que de gouverner le réel, on gouvernera à partir de lui ; « gouverner en regardant, sachant qu'il n'y a pas de bon motif de ne pas être vu ».

Or on considère généralement que ce type de gouvernement s'est développé grâce à l'arithmétique politique et ce que Graunt a appelé « l'arithmétique de boutiquier » (*cf.*

---

Eric, *The New Digital Age. Reshaping the Future of People, Nations and Business*, London, John Murray Ed., 2014. On y lit notamment : « [...] it is too risky to have citizens 'off the grid', detached from the technological ecosystem. [...] A government might suspect that people who opt out completely have something to hide and thus are more likely to break laws [...] » (p. 173).

<sup>1</sup> Cf. Paul SCHROEDER, « The secret lives of nations », *The New York Times*, 03/12/2010.

<sup>2</sup> Thomas BERNs, *GSG*, *op. cit.*, p. 138. On peut trouver le pendant disciplinaire d'un tel principe dans l'analyse que Foucault donne du *Panopticon* de Bentham qui a pour effet d'« induire chez le détenu un état conscient et permanent de visibilité qui assure le fonctionnement automatique du pouvoir ». *Surveiller et punir*, *op. cit.*, p. 234.

*supra*) dont l'ambition de mesure universelle et détaillée pourra nourrir une « politique honnête et inoffensive »<sup>1</sup>. Les projets de recensement de la fin de la Renaissance ne sont alors envisagés que comme une *condition* matérielle indispensable pour l'apparition des sciences modernes et l'on s'accorde pour dire qu'ils « relèvent exclusivement d'un désir de maîtrise du prince sur une matière, son territoire et ses sujets, ces derniers étant donc saisis de manière absolument passives »<sup>2</sup>. Mais nous avons vu avec Berns que ce qui se présentait comme une simple entreprise de description qui – même si elle était considérée comme socle pour l'action du souverain – était empreint d'une normativité (et donc d'une réflexivité pour ne pas être tyrannique) agissant *sur* et *par* les individus.

Ceci permet de mettre en avant la continuité d'un enjeu moral déjà évoqué, celui

« de l'autocontrôle, qui implique l'amoindrissement de la séparation entre (la prétention à) l'objectivité de la description [...] et la décision qui en découle, au point peut-être d'anéantir la distinction entre objectivité et décision, et d'effacer leur sens respectif »<sup>3</sup>.

On touche ici à ce que Berns appelle « la médiocrité gouvernementale » qui consiste à *se retenir* de trop gouverner, i.e. à gouverner par l'évidence et en son nom (puisque l'homme vertueux n'a rien à cacher<sup>4</sup>). En produisant une corrélation généralisée, un gouvernement peut se retenir de gouverner les mœurs à coups de lois (qui viennent alors toujours en excès) pour installer sa force normative « exclusivement dans les processus de subjectivation résultant du seul regard corrélé au dénombrement [...] »<sup>5</sup> - ce qui ne demande ni sanction, ni décision. Comme nous l'avons vu, envisager la visibilité comme un but en soi permet tout à la fois d'infléchir les comportements et de prétendre à une politique inoffensive faite d'actes tout à fait anodins.

Où situer une telle position par rapport à celle d'Alain Desrosières pour qui l'origine conventionnelle de la statistique permet d'en faire un objet de débat si l'on adopte une posture réflexive venant questionner la réification de ces conventions ? Face à la question de savoir si la quantification se contente de refléter le monde ou si elle le transforme en le reconfigurant autrement, ce dernier affirme la nécessité de distinguer les deux moments qui composent cette quantification : d'une part *convenir* et d'autre part *mesurer*. Selon lui, quantifier, faire du nombre, cela

<sup>1</sup> Cité et traduit par Thomas BERNs, *Idem.*, p. 141. Dans cette optique, la création de visibilité par la mesure du réel dans toute sa diversité est synonyme d'amélioration, ce qui constitue précisément l'objet de ma tentative de problématisation.

<sup>2</sup> *Idem.*, p. 146.

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 148-149

<sup>4</sup> Et à ce titre l'homme vertueux n'est plus l'agent d'une éthique mais bien son exécutant.

<sup>5</sup> Thomas BERNs, *Idem.*, p. 154

« suppose que soit élaborée et explicitée une série de conventions d'équivalence préalables, impliquant des comparaisons, des négociations, des compromis, des traductions, des inscriptions, des codages, des procédures codifiées et répliquables et des calculs conduisant à la mise en nombre »<sup>1</sup>.

Ce n'est qu'ensuite que viendrait la mesure en tant que telle comme mise en œuvre réglée de ces conventions.

Mais peut-être le régime d'évidence sur lequel joue la normativité statistique ici travaillée (et la prétention d'adhérence au réel qui en découle) efface-t-il l'ancrage des normes dans les conventions ?<sup>2</sup>

### **La programmation des subjectivations**

Concevoir les recensements comme une pratique gouvernementale nous a permis de mettre à jour un « autofinalisme de la norme »<sup>3</sup> au sein du projet statistique : la norme qui est produite à travers nos comportements se vise en fait elle-même en faisant de l'efficacité (i.e. de sa réussite normative) sa loi. En s'exerçant à partir du réel et non plus sur lui, la norme peut prétendre à l'objectivité en se présentant comme simple *expression* de ce réel. Il est temps maintenant d'envisager plus spécifiquement la relation qu'une telle normativité entretient avec le sujet. L'hypothèse prise est que ce rapport se joue sur le registre temporel du *préventif*<sup>4</sup>.

En effet, si l'on admet qu'on n'est jamais sujet dans l'absolu mais bien en situation dans ce que l'on peut appeler avec Macherey et à la suite de Foucault une « société de normes »<sup>5</sup>, il faut s'interroger sur les modalités du processus de *subjectivation* – ce que Deleuze a défini dans un texte consacré à Foucault comme « la production des modes d'existence ou styles de vie »<sup>6</sup>. Car aussi bien, « il n'y a pas de constitution de soi en dehors des normes qui orchestrent les formes possibles que peut prendre un sujet »<sup>7</sup>. Partant, l'action des normes apparaît comme *immanente* dans la mesure où son

<sup>1</sup> Alain DESROSIÈRES, *P&G, op. cit.*, p. 38.

<sup>2</sup> C'est ce que semblent suggérer Thomas BERNS et Antoinette ROUVROY dans « Gouvernamentalité algorithmique et perspectives d'émancipation », *op. cit.*, p. 167. Cette question sera donc abordée plus précisément dans la deuxième partie de ce travail, après explicitation des ressorts de ce qu'ils ont appelé « gouvernamentalité algorithmique ».

<sup>3</sup> Cf. ; Thomas BERNS, « L'efficacité comme norme », *op. cit.* Et on peut douter de la capacité d'une pensée finaliste à être éthique.

<sup>4</sup> Le lexique médical d'un tel vocabulaire ainsi que l'argument qu'il constitue dans une dynamique d'ultra-sécurisation seront explicités dans le second chapitre de la troisième partie.

<sup>5</sup> Cf. l'introduction de Pierre MACHEREY dans *Le sujet des normes, op. cit.*

<sup>6</sup> Gilles DELEUZE, « Un portrait de Foucault » in *Pourparlers : 1972-1990*, Paris, Les Éditions De Minuit, 1990, p. 156

<sup>7</sup> Judith Butler, *Le récit de soi*, Paris, PUF, 2007, p. 16, cité par Pierre MACHEREY dans *Le sujet des normes, op. cit.* p. 10.

domaine d'intervention ne lui préexiste pas mais est constitué par elle. Le paradoxe consiste en ce que ce « toujours-déjà-là » est produit dans des conditions déterminées, contingentes, dont il dépend. Or, « pour réaliser ce tour de force, il faut que les normes soient constituées, profilées, définies, à même le processus à travers lequel elles agissent tout en produisant la cible de leur intervention [...] »<sup>1</sup>. En ce sens, les normes n'obligent pas tant qu'elles déterminent un programme à remplir en faisant passer pour un donné préalable à leur déroulement ce qui résulte en fait d'un processus :

« Si les normes ont du pouvoir, c'est justement par leur capacité à configurer du virtuel dont elles font leur cible privilégiée, et ainsi à anticiper sur l'apparition des éléments qui viendront occuper l'espace qui leur est propre, ceci en contribuant à leur formation »<sup>2</sup>.

Ce caractère préventif – *tendanciel* – de l'action des normes permet à celles-ci d'instaurer un « régime d'évidence » rendant leur intervention « insensible »<sup>3</sup>. En ce sens, on peut soupçonner que les normes induisent un court-circuitage de la capacité des sujets à répondre créativement mais aussi éthiquement à leur emprise, c'est-à-dire un point d'arrêt<sup>4</sup> au processus de subjectivation lui-même qu'on pourrait définir avec Nietzsche comme « l'invention de nouvelles possibilités de vie »<sup>5</sup>.

Est-ce à dire que les normes empêchent toute forme d'émancipation ? Ce serait oublier que, comme le rappelle Muriel Combes en écho à *La volonté de savoir*, « il n'y a pas de résistance hors d'un réseau de relations de pouvoir ; il n'y a pas de relations de pouvoir sans résistances »<sup>6</sup>. Partant, il faut plonger plus en avant dans l'étude de la gouvernementalité statistique telle qu'elle se joue aujourd'hui (partie II) avant d'envisager des formes de récalcitrance à son égard (partie III), tout en gardant en tête qu'« on ne devient jamais sujet tout court, mais sujet 'surdéterminé', c'est-à-dire *qualifié*, et dans certaines configurations *quantifié* [...] »<sup>7</sup>.

---

<sup>1</sup> Pierre MACHEREY, *Le sujet des normes*, *op. cit.*, p. 11.

<sup>2</sup> *Idem.*, p. 12

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 15

<sup>4</sup> Mais nous verrons que ce point d'arrêt se doit d'être aussi un point de relance, du moins si l'on veut bien admettre qu'« assumer jusqu'au bout le caractère normatif de la vie implique de reconnaître que les dispositifs qui contrôlent cette vie sont aussi, paradoxalement, ses propres produits ». Manuel MAUER, « Vie et pouvoir au sens extra-moral. Au sujet de quelques lectures récentes de la bio-politique foucauldienne » in Edouard JOLLY & Philippe SABOT (dir.), *op. cit.*, p. 38.

<sup>5</sup> C'est ce que suggère DELEUZE. Cf. *Pourparlers*, *op. cit.*, p. 160.

<sup>6</sup> Muriel COMBES, *La vie inséparable : vie et sujet au temps de la biopolitique*, Paris, Dittmar, 2011, p. 83-84, cité par Pierre MACHEREY dans son compte rendu de l'ouvrage disponible sur son site <http://philolarge.hypotheses.org/1164> (consulté le 16/01/2017).

<sup>7</sup> Pierre MACHEREY, *Le sujet des normes*, *op. cit.*, p. 79.

## DEUXIÈME PARTIE

### Gouvernementalité algorithmique



## Qu'est-ce qu'un algorithme ?

### *Vers une perte de la sérendipité*

« - La police est d'abord une grande mémoire...  
- Et une grande absence d'imagination. [...] Vous parliez d'une grande mémoire, mais est-ce là autre chose qu'une accumulation sénile de faits illusoires dans un monde où plus rien n'arrive ? »<sup>1</sup>

Jacques Abeille

Quelle place et quel temps reste-t-il pour exercer notre imagination, détourner ces états de fait qui deviennent nos lois, pour errer, rêver, se perdre ? Sans doute, tout événement nécessite-t-il une forme d'excès, de détour, d'intermittence, voire de raté, sans quoi nous tombons dans la répétition. Avant d'envisager en quel sens ces déviations semblent évitées par la forme que prend l'algorithmique contemporaine, il faut examiner comment celle-ci fonctionne. Nous avons vu comment la statistique en est venue à désigner une discipline traitant mathématiquement d'un nombre croissant de phénomènes, ainsi que le registre *préventif* sur lequel elle opère par le biais de son adhérence au réel, un gage d'objectivité qui lui assure tout à la fois son caractère inoffensif et son efficacité normative. Cette statistique s'était notamment vue accusée de retirer leur singularité aux *individus* de par son approche probabiliste des objets statistiques (typiquement, l'idée de « l'homme moyen » chère à Quételet). Nous allons voir qu'avec le développement corrélatif de la numérisation et des algorithmes prédictifs, la gouvernementalité algorithmique intensifie le contrôle statistique en s'adressant désormais à des « *dividus* » afin de constituer des profils permettant de les aborder dans leur singularité, et ce sur un registre « *préemptif* » en reconduisant cette singularité aux traces – aux écrits – qu'elle laisse dans l'espace numérique.

Mais il importe d'abord de spécifier en quoi consistent les algorithmes ainsi que les enjeux qu'ils soulèvent. Pour ce faire, je me baserai essentiellement sur l'excellent travail fait par Dominique Cardon, spécialiste du numérique, dans son ouvrage *À quoi rêvent les algorithmes*.

### **Fonctionnements et typologie des algorithmes**

Si certains affirment que « les algorithmes sont devenus des ingrédients essentiels de nos vies »<sup>2</sup>, mieux vaut les comparer à des recettes de cuisine : un algorithme constitue une suite d'instructions qui permet d'obtenir un résultat. En ce sens, on peut estimer

---

<sup>1</sup> Jacques ABEILLE, *Le veilleur de Jours*, Paris, Le Tripode, 2015, p. 455-456.

<sup>2</sup> Serge ABITEBOUL & Gilles DOWEK, *Le temps des algorithmes*, Paris, Le Pommier, 2017, p. 6. Les auteurs précisent plus loin que les ingrédients des algorithmes conçus en tant que recettes sont souvent d'autres algorithmes déjà connus.

avec Serge Abiteboul et Gilles Dowek que les algorithmes sont aussi vieux que l'écriture<sup>1</sup>. Mais avec la numérisation qui témoigne d'une généralisation de la calculabilité<sup>2</sup>, la signification du mot s'est vue restreinte aux algorithmes symboliques qui portent sur les chiffres. Pour Tyler Reigelhut, « il a fallu poser l'algorithme comme résolution de problèmes formalisables et calculables pour que celui-ci devienne algorithme »<sup>3</sup>. A cela s'ajoute évidemment l'invention de machines à calculer, les ordinateurs qui exécutent les algorithmes, ainsi que le développement subséquent de l'informatique<sup>4</sup>. Dans un monde rendu mesurable en tout par les capteurs numériques, un algorithme opère un ensemble de calculs à très haute vitesse à partir des gigantesques masses de données que sont les big data, « il hiérarchise l'information, devine ce qui nous intéresse, sélectionne les biens que nous préférons, et s'efforce de nous supplanter dans de nombreuses tâches »<sup>5</sup>. Il s'agira par la suite de spécifier les effets gouvernementaux (en termes d'orientation des comportements) de cette expansion des dispositifs de commensuration à un nombre croissant de secteurs d'activités. Pour le moment, contentons-nous de signaler deux dynamiques qui nous font entrer dans ce que Dominique Cardon appelle la « société des calculs », avant de distinguer différentes familles d'algorithmes qui constituent autant de manières spécifiques de *produire de la visibilité*.

Première dynamique : « L'accélération du processus de numérisation de nos sociétés, qui nourrit de gigantesques bases de données d'informations »<sup>6</sup>. A quoi s'ajoute « le développement de procédés, les algorithmes, donnant aux ordinateurs des instructions mathématiques pour trier, traiter, agréger et représenter les informations »<sup>7</sup>. Comment appréhender cette société des calculs à laquelle nous mènerait l'effet couplé de ces deux dynamiques ? Comme nous l'avons vu avec Alain Desrosières, on entre rarement dans la boîte noire de ces calculs qui chiffrent le monde, le classent tout en émettant des prédictions à son égard. Ce sont pourtant eux qui orientent de nombreuses

---

<sup>1</sup> Les plus anciennes traces écrites découvertes montrent que les scribes avaient déjà recours à des algorithmes, comme l'addition ou la multiplication, afin de tenir des livres de compte. *Idem.*, p. 12.

<sup>2</sup> Pensons à nos connaissances en général mais aussi à nos vidéos, nos photographies, nos mails, nos finances, ainsi que nos clics, nos conversations, nos achats, notre corps et même notre sommeil qui sont désormais des données calculables.

<sup>3</sup> Tyler REIGELHUT, « L'algorithmique a ses comportements que le comportement ne connaît pas », *Multitudes*, n°62, 2016, p. 114.

<sup>4</sup> Serge ABITEBOUL & Gilles DOWEK, *op. cit.*, p. 29.

<sup>5</sup> Dominique CARDON, *À quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure des big data*, Paris, Seuil & La République des Idées, 2015, p. 7.

<sup>6</sup> A titre d'exemple, numériser l'ensemble des communications et des écrits depuis la naissance de l'humanité jusqu'en 2003 nécessiterait 5 milliards de gigabits pour les mettre en mémoire, soit l'équivalent du volume d'informations numériques que nous générons désormais en deux jours. *Idem.*, p. 11.

<sup>7</sup> *Idem.*, p. 12.

décisions et justifient des choix politiques. Il faut dire que la complexification des modèles algorithmiques désarme bien souvent la critique tout en imposant le silence à ceux qui en subissent les effets. C'est pourquoi la diffusion d'une *culture statistique* paraît être un enjeu d'autant plus essentiel qu'il passe inaperçu<sup>1</sup>. Comme il a été montré précédemment, la mise en nombre fabrique notre réel en l'organisant suivant des conventions et des mises en équivalence qui sélectionnent certains objets statistiques au détriment d'autres et, par là, oriente ce réel en imposant, selon les termes de Cardon, « une hiérarchisation des valeurs qui en vient progressivement à *dessiner les cadres cognitifs et culturels* de nos sociétés »<sup>2</sup> (et ce au nom de l'*efficacité* dans une perspective utilitariste). Mais comment les algorithmes opèrent-ils concrètement ?

Dominique Cardon distingue quatre familles de calcul numérique (soient quatre manières de produire de la visibilité) en fonction de la position occupée par les mesures par rapport aux données numériques du web. Nous verrons que le fonctionnement prédictif de la dernière famille en date tend aujourd'hui à infiltrer les autres types d'algorithme. Spécifions maintenant la typologie proposée par Cardon.

Il y a d'abord les mesures d'audience qui se placent à côté du web afin de dénombrer les clics émis par les internautes et ordonner la *popularité* des sites en conséquence. Ces mesures de fréquentation intéressent essentiellement le marché publicitaire et sont de plus en plus contestées car accusées d'être imprécises (car qui se trouve derrière l'ordinateur ?) par les récentes techniques de personnalisation qui se désintéressent du public pour se focaliser sur les individus (ou plus exactement, comme nous le verrons avec Deleuze, sur les individus) à l'aide de *cookies*. Ces fichiers mouchards permettent à la fois au site visité de reconnaître l'internaute connecté pour faciliter sa navigation et de récolter des informations sur ses navigations passées afin de constituer un *profil* de l'utilisateur via l'agrégation des informations sociodémographiques et de fréquentation. De là se forme une polarité entre des approches *user centric* et *site centric*, entre un marketing traditionnel intéressé par la qualification d'un public au moyen de variables-types (profession, revenu, âge, style de vie, lieu d'habitation, etc.) permettant d'identifier les individus, mais sans connaître leurs comportements, et une connaissance par profil qui enregistre au contraire les comportements sans réellement connaître les individus. Cette deuxième approche tend aujourd'hui à se substituer à la première (malgré une certaine hybridation).

---

<sup>1</sup> On peut signaler le travail fait par l'association Pénombre (<http://www.penombre.org/>) dans le but de promouvoir une telle culture en France.

<sup>2</sup> Et à ce titre, il est intéressant de remarquer – et ceci peut être pris pour un acquis majeur de la première partie de ce travail – que « les calculs ne calculent vraiment que dans une société qui a pris les plus spécifiques pour se rendre calculable ». Dominique CARDON, *op. cit.*, p. 14.

Les mesures issues du PageRank (l'algorithme conçu par Google) se situent quant à elles *au-dessus* du web pour ordonner les pages selon un critère d'*autorité* estimé en fonction du nombre de citations émises à travers des liens hypertextes<sup>1</sup>. On estime alors qu'un site recevant un lien d'un autre site reçoit par là même un témoignage de reconnaissance lui donnant autorité. En se centrant ainsi sur la force sociale de la page dans une optique méritocratique, on se soustrait à la question de savoir ce que dit la page (et même de déterminer si un site A dit du bien ou du mal d'un site B) pour prendre exclusivement en compte le *nombre* de liens adressés – ce que l'on appelle parfois « intelligence collective », puisque ce classement s'effectue en fonction des choix des internautes. Cette approche a également fait l'objet de critiques. Et en effet, cette agrégation du jugement des pairs a des effets d'exclusion et centralise l'autorité (puisque les sites les plus reconnus deviennent également les plus populaires et reçoivent ainsi un maximum de clics). A cela s'ajoute le fait que seuls ceux qui publient des documents comportant des liens hypertextes (détenteurs de sites et blogueurs) sont pris en compte, ce qui va à l'encontre de nouvelles manières de participer et d'agir dans l'espace numérique qu'illustrent les réseaux sociaux du web 2.0<sup>2</sup>.

C'est pourquoi les mesures de réputation se positionnent *à l'intérieur* du web, pour permettre aux internautes de se mesurer eux-mêmes, notamment au travers du fameux *like* de Facebook, symbole des indicateurs mesurant la taille des réseaux personnels (c'est-à-dire la *réputation* d'un internaute, qui est fonction de son pouvoir à voir les autres relayer les messages qu'il émet sur le réseau). Notons que la visibilité peut ici se fabriquer, pour peu que l'internaute se fasse calculateur et entre dans le jeu de ces métriques de réputation (où une minorité active fabrique en réalité la majorité des évaluations). Ce type d'algorithme est en outre accusé d'avoir des effets d'homogénéisation puisqu'il rassemble des personnes dont les goûts et les opinions se ressemblent, délimitant par là des fenêtres de visibilité selon leur réseau social, et ce au risque de « faire disparaître des informations qui pourraient les surprendre, les déranger ou contredire leurs a priori »<sup>3</sup>, ce qui constitue une *perte de la sérendipité*. De plus, les micro-appréciations de réputation du web sont bien souvent trop jouées et

---

<sup>1</sup> Un lien hypertexte (un hyperlien) constitue une référence qui permet de passer automatiquement d'un document consulté à un document lié au sein d'un système hypertexte, sorte de « bottin numérique » permettant de relier entre elles les ressources de l'Internet au sein du World Wide Web. Pour des explications plus poussées, voir l'article Wikipédia qui est bien documenté.

<sup>2</sup> Le web 2.0 désigne l'avènement d'un web plus « social », caractérisé par davantage d'interactivité rendue possible par la simplification des interfaces. Ses détracteurs (les partisans de Libre) dénoncent le fait qu'il aille de pair avec une perte des savoirs et des savoir-faire chez les utilisateurs (notamment dû à la généralisation de la fermeture des codes source) : la majorité d'entre nous n'avons plus accès qu'à la superficie d'un système dont nous ne comprenons pas le fonctionnement. Pour une bonne présentation des enjeux du Libre, cf. Sébastien BROCA, *op. cit.*

<sup>3</sup> Dominique CARDON, *op. cit.*, p. 32.

contextuelles pour être véritablement commensurables et elles creusent un écart entre ce que les individus prétendent faire et ce qu'ils font réellement. Voilà pourquoi les calculateurs se contentent de plus en plus de suivre les *traces* des internautes sans chercher à les interpréter.

Dernière famille de calcul numérique, les mesures prédictives se déploient ainsi *sous* le web en enregistrant les traces (ces « écrire » cristallisés) faites par les internautes dans le but de « personnaliser les calculs à partir des traces d'activités des internautes, pour les inciter à agir dans telle direction plutôt que dans telle autre »<sup>1</sup> via une technique statistique d'apprentissage automatique (*machine learning*<sup>2</sup>). Or « ces techniques prédictives ont aujourd'hui été ajoutées à la plupart des algorithmes mesurant la popularité, l'autorité ou la réputation »<sup>3</sup> (soient les trois autres familles).

On a donc un algorithme qui *apprend* via la comparaison de profils ayant effectué des actions similaires. Un tel apprentissage tire ses racines dans un soupçon probabiliste selon lequel un individu pourrait faire telle ou telle chose qu'elle n'a pas encore faite, parce que des individus qui lui ressemblent l'ont quant à eux déjà faite. En d'autres mots, « le futur de l'internaute est prédit par le passé de ceux qui lui ressemblent »<sup>4</sup>, ce que nous désignerons avec Berns et Rouvroy et à la suite de Brian Massumi par le terme de « préemption » qui consiste en une *réduction du champ des possibles* via des calculs statistiques prédictifs. Ceci passe par le développement de techniques d'enregistrement qui se doivent de coller au plus près des gestes de l'utilisateur qui se voit ainsi profilé afin de déterminer les informations qui lui seront pertinentes - ce que l'on peut définir comme une perte de la sérendipité puisque j'ai accès à un contenu taillé sur la mesure de mes recherches antérieures qui permettent d'« améliorer » sans cesse la correspondance entre ce que je recherche et les réponses que l'on me donne<sup>5</sup>. Or la justification de tels procédés par les promoteurs des big data passe par une disqualification de la pertinence des jugements humains (qui sont susceptibles d'erreurs d'évaluation) : mieux vaut se baser sur ce que les gens *font* plutôt que sur ce que les gens disent.

Ici s'ouvre un large espace pour le marketing comportemental qui utilise des *cookie tiers* pour cibler les publicités. A la différence des *first party cookies*, ceux-là sont

---

<sup>1</sup> *Idem.*, p. 33. Pensons aux systèmes de recommandation, tels ceux développés par Amazon ou Netflix.

<sup>2</sup> Pour une discussion des algorithmes auto-apprenants, cf. Tyler REIGELHUT qui montre notamment que « l'algorithmique contemporaine pourrait être qualifiée de 'comportementale' dans la mesure où sa normativité n'est pas uniquement la résultante d'une pro-grammation – d'une logique qui lui est imposée de l'extérieur par un programmeur – mais le travail réitératif de l'algorithme qui développe lui-même son propre modèle comportemental ». *Op. cit.*, p. 115.

<sup>3</sup> Dominique CARDON, *op. cit.*, p. 33.

<sup>4</sup> *Idem.*, p. 34.

<sup>5</sup> Cf. Yves CITTON, *Pour une écologie de l'attention*, *op. cit.*, p. 114-115.

détenus par une régie publicitaire en ligne (un *ad-network*) et non par un éditeur unique. Un site web qui confie sa publicité à un *ad-network* l'autorise à utiliser les informations de navigation de l'internaute sur l'ensemble des sites qui lui sont affiliés<sup>1</sup>. Ceci mène ensuite à du reciblage (*retargeting*) par lequel un internaute se voit proposé une même publicité sur différents sites. Tout cela permet à des entreprises inconnues du grand public (Axciom, BlueKai, eXelate, Rapleaf, Weborama) de profiter du consentement extorqué aux internautes (via les fameuses conditions générales d'utilisation qui ne sont d'ailleurs jamais lues pour la simple et bonne raison qu'elles sont illisibles) pour blanchir leurs activités d'investissement en bourses<sup>2</sup>.

Tout cela montre que la révolution des big data ne consiste pas tant en une explosion du nombre de données que dans la manière de les calculer car « chaque famille de calculateurs suppose des conceptions et des usages différents de la statistique »<sup>3</sup>. Il est dès lors significatif que ce soit la dernière famille, celle des mesures *prédictives*, qui s'impose désormais : comme nous l'avons vu, c'est sur un tel registre que se joue la normativité statistique. Avant d'aborder la notion deleuzienne de « dividualité » pour amener à la thématique de la gouvernementalité algorithmique en tant que telle, relevons trois traits pointés par Dominique Cardon afin de caractériser la société des calculs.

### **La société des calculs**

Ces trois traits illustrent autant de déplacements dans la manière dont nos sociétés se représentent au travers de leurs chiffres. On peut les résumer ainsi :

« Les mesurés sont eux-mêmes devenus plus facilement calculateurs ; les catégories parviennent moins bien à représenter des individus qui se singularisent de plus en plus ; les corrélations statistiques ne vont plus de la cause vers la conséquence, mais remontent des conséquences vers une estimation des causes probables »<sup>4</sup>.

Ainsi s'efface peu à peu la longue tradition statisticienne d'une cartographie sociale basée sur des conventions stabilisées à travers la notion de moyenne. Selon Cardon, le refus grandissant des individus de se laisser contenir dans des classifications

---

<sup>1</sup> C'est ainsi que les mouchards de Facebook acquièrent un don d'ubiquité : il suffit d'être inscrit sur le réseau social et qu'un site propose une icône permettant de partager un article sur Facebook pour que la célèbre entreprise reçoive une information sur le passage d'un internaute sur ce site.

<sup>2</sup> Dominique CARDON, *op. cit.*, p. 37. Il est toutefois intéressant de noter qu'un nombre croissant d'internautes ont recours à des fonctionnalités offertes par les navigateurs dans le but d'échapper à la publicité et aux traceurs du web. Ainsi, Adblock Plus est de loin le module le plus téléchargé sur le navigateur Firefox. Cf. <https://addons.mozilla.org/fr/firefox/extensions/?sort=users>, consulté le 06/06/17.

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 39.

<sup>4</sup> *Ibid.*

préalablement définies a donné lieu à un renouvellement des techniques statistiques<sup>1</sup> qui ne visent plus à inférer des traits généraux à partir des traces d'activité des individus dans le but de fournir une représentation globale de la société mais bien de déterminer les destins individuels : « Les statistiques [...] sont progressivement entrées dans les subjectivités contemporaines en leur permettant de se comparer, avant de venir subrepticement calculer à leur insu les comportements des personnes »<sup>2</sup>.

On le voit dans les déplacements de la position du calculateur par rapport aux données qu'il mesure : à côté du web, il comptabilisait les clics pour agréger des « publics » ; au-dessus, il dénombrait les marques de reconnaissance échangées entre internautes en se faisant oublier ; à l'intérieur, les métriques du web social (2.0) ont servi à outiller les stratégies de visibilité menées à des fins de production de soi ; mais en-dessous, les algorithmes enregistrent directement les traces de ce que font réellement les internautes sans se préoccuper de leurs déclarations intempestives. On n'observe donc plus les individus par au-dessus à travers les catégories mais bien par en-dessous, via les *traces* qui les singularisent.

Nous allons voir que cette singularisation peut être interprétée en termes de dividualisation. Mais il importe d'abord de préciser en quoi les algorithmes peuvent désormais prétendre se passer de modèle. La fameuse affirmation de Chris Anderson (abondamment commentée par Bernard Stiegler<sup>3</sup>) selon laquelle nous irions vers une « fin de la théorie »<sup>4</sup> tire son argument du fait que les algorithmes permettent désormais de chercher des corrélations sans se référer à un quelconque modèle. En d'autres mots, les big data et leur traitement mathématique permettraient de faire fi des sciences de l'homme en se désintéressant de savoir pourquoi les gens font ce qu'ils font : « Le fait est qu'ils le font et on peut l'enregistrer avec une fidélité sans précédent. Avec assez de données, les chiffres parlent d'eux-mêmes » nous dit Anderson<sup>5</sup>. L'optimisme de cette dernière tirade met assez bien en lumière le caractère d'*évidence* que l'on accorde aux chiffres. Or l'idée d'objectivité et l'épistémè qui soutient cette évidence doit ici être ramenée à la capacité de se passer de toute hypothèse : « Les capacités de calcul sont désormais si puissantes qu'elles permettent de tester toutes les corrélations

---

<sup>1</sup> Bien que l'auteur n'y fasse pas allusion, il faut sans doute rapporter les soubassements de cette idée aux thèses développées par Luc BOLTANSKI et Eve CHIAPELLO dans *Le nouvel esprit du capitalisme*. On peut aussi s'interroger sur la direction de la causalité ici évoquée : le remaniement des outils statistiques est-il l'effet ou la cause d'une revendication de singularité de la part des individus ? Il paraît plus vraisemblable de parler ici de causalité croisée.

<sup>2</sup> Dominique CARDON, *op. cit.*, p. 41.

<sup>3</sup> Cf. Bernard STIEGLER, *La société automatique I. op. cit.*, notamment p. 94-99.

<sup>4</sup> Chris ANDERSON, « The end of Theory : the Data Deluge Makes the Scientific Method Obsolete », *Wired Magazine*, 2008.

<sup>5</sup> Cité par Dominique CARDON, *op. cit.*, p. 51. On observe donc un abandon de la statistique fréquentiste à la Quételet.

possibles sans en épargner aucune au prétexte que l'hypothèse y conduisant ne serait jamais faite »<sup>1</sup>.

En réalité, ces méthodes produisent bien des modèles de comportement, « mais ceux-ci n'apparaissent qu'*ex post* et se présentent comme une suite enchevêtrée d'explications dont les variables jouent différemment selon les profils »<sup>2</sup>, d'où l'idée chère à Thomas Berns selon laquelle les normes s'élaboreraient *à partir* du réel. Ce renversement de la normativité témoigne donc aussi d'un renversement de la causalité opéré dans le calcul statistique qui permet désormais d'émettre des prédictions non pas à partir d'une théorie unifiée des comportements mais bien depuis « une mosaïque constamment révisable de micro-théories contingentes articulant des pseudo-explications locales des conduites probables »<sup>3</sup> permettant de guider les conduites. C'est ce que Tyler Reigelhut nomme « l'algorithmique contemporaine » qui, « en introduisant l'apprentissage comme activité centrale, semble accorder une place prédominante à l'induction comme opération de généralisation à partir de cas discrets et disparates »<sup>4</sup>. Mais il s'agit par là de « résoudre des problèmes de proche en proche, et non d'en proposer une solution générique ; car il n'existe de problème générique qu'au niveau formel et non au niveau de la calculabilité »<sup>5</sup>. Une telle révolution dans les calculs en fait rêver plus d'un.

### **La trace d'un optimisme**

Faisant preuve d'un optimisme statistique pour le moins naïf, les promoteurs des big data

« soutiennent qu'une fois les données brutes 'libérées', il suffira de les calculer pour que les vérités mathématiques sous-jacentes au monde social apparaissent et permettent de réduire les erreurs des gouvernants, les approximations de la médecine ou le gaspillage des marchés »<sup>6</sup>.

Comme s'il s'agissait de « laisser parler le réel » par les chiffres. Mais nous avons vu avec Desrosières que les « données brutes » n'existent pas : toute quantification suppose la construction d'un dispositif de commensuration des enregistrements et l'établissement de conventions pour les interpréter. De plus, la statistique est née avec le soupçon – souvent confirmé – que les données sont susceptibles d'appropriations diverses en fonction des intérêts de ceux qui les questionnent. Pourtant, malgré la

---

<sup>1</sup> *Idem.*, p. 53.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.* Plus précisément, on dira que « l'enjeu n'est plus d'apprendre aux machines une grande théorie appliquée à peu de données, mais de multiplier les petites théories en demandant à beaucoup de données contextuelles de sélectionner la ou les meilleures d'entre elles ». *Idem.*, p. 61.

<sup>4</sup> Tyler REIGELHUT, *op. cit.*, p. 116.

<sup>5</sup> *Idem.*, p. 121.

<sup>6</sup> Dominique CARDON, *op. cit.*, p. 55.

numérisation grandissante, les données restent difficilement accessibles<sup>1</sup> : « Les bases de données les plus pertinentes appartiennent aux administrations, aux entreprises et, surtout, aux grandes plateformes du web (Google, Facebook, Amazon) »<sup>2</sup>. Or la plupart (à l'exception notable de Wikipédia et d'OpenStreetMap) s'en réservent désormais l'usage ou en commercialisent l'accès.

Or l'usage qui est fait des algorithmes pour exploiter ces données dépend de leur capacité à se servir des *traces* pour déterminer la meilleure relation entre les *signaux*. Précisons le propos. En suivant toujours les explications de Cardon, on peut dire que

« dans les services numériques, un algorithme 'fonctionne' véritablement lorsqu'il parvient à épouser si étroitement le milieu dans lequel il intervient que les comportements des acteurs se règlent sur ses verdicts et que les principes qu'il met en œuvre nourrissent leurs représentations »<sup>3</sup>.

C'est le cas avec le PageRank de Google mais aussi avec le système de recommandation d'Amazon, la notation d'hôtels sur TripAdvisor ou encore le GPS. Mais de nombreux services calculés sont incapables de produire des résultats assez intelligibles pour recharacteriser les mondes sociaux au sein desquels ils interviennent<sup>4</sup>. Pour comprendre cette différence, il faut distinguer au sein des big data les données proposant des contenus explicites que sont les *signaux* (comme un statut sur Facebook qui exprime une information subjective) des enregistrements contextuels de comportements proposant des contenus implicites que sont les *traces* (tels les clics, la géolocalisation, la navigation, la vitesse de lecture, etc.). C'est en couplant étroitement des signaux informationnels avec des traces de comportements que l'on augmente « l'efficacité » des algorithmes. De tels services qui arrivent à créer une boucle d'apprentissage entre *signaux* et *traces* se caractérisent par leur capacité à « traiter en temps réel une information qui ne se trouve pas dans les règles de calcul de l'automate, mais qui est logée, sous le web, dans la conduite des utilisateurs »<sup>5</sup>.

On peut donc dire que la conduite des conduites des utilisateurs est inférée à partir d'une mise à jour continue de leurs conduites antérieures, et ce suivant « l'hypothèse qu'il existe un caractère régulier et prévisible des pratiques [...] »<sup>6</sup>. C'est un tel

---

<sup>1</sup> C'est un enjeu essentiel de l'*open source*. Pour une discussion des tenants et aboutissants des approches du *free software* et de l'*open source*, cf. Sébastien BROCA, *op. cit.*

<sup>2</sup> Dominique CARDON, *op. cit.*, p. 57.

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 62.

<sup>4</sup> C'est le cas des services d'analyse de sentiment qui ne produisent qu'une représentation fort approximative des sentiments « positif » ou « négatif » entretenus à l'égard d'une marque, d'un produit ou d'une personne.

<sup>5</sup> *Idem.*, p. 63.

<sup>6</sup> *Idem.*, p. 64.

comportementalisme<sup>1</sup> qui se voit questionné par Berns et Rouvroy. Que penser par exemple de l'algorithme EdgeRank développé par Facebook qui privilégie, dans le fil d'actualité d'une personne, les informations publiées par les amis avec lesquels elle a interagi le plus fréquemment ? Le fait de placer ainsi l'utilisateur dans une « bulle » - sorte de filtre perceptif - où il s'exposera prioritairement à des informations qui le confortent dans ses idées (pensons à l'impossibilité de « voir » les informations venant d'un autre bord politique que le sien) est rendu possible par ce que Deleuze a appelé la « dividualité ».

En effet, on peut penser que pour se permettre d'imposer, via les algorithmes, un *réalisme efficace* préférant les conduites aux aspirations, il a fallu abandonner la vieille idée statistique de ramener l'individu vers la moyenne normée de la société pour mieux le calculer à partir des traces qu'il laisse dans ce que Deleuze appellerait les flux du contrôle machinique. Autrement dit, ce comportementalisme ne s'adresserait pas tant à des individus qu'à des « *dividus* », c'est-à-dire à leurs fragments, aux mosaïques comportementales qui les constituent mais parleraient pour elles-mêmes une fois corrélées les unes aux autres. C'est ce qui a fait dire à Deleuze que nous quittons les sociétés disciplinaires décrites par Foucault pour rentrer dans des « sociétés de contrôle ». Examinons maintenant cette idée avant de passer à l'analyse de la gouvernementalité algorithmique proprement dite.

### **Post-scriptum sur les sociétés de contrôle : la dividualité**

Dans son fameux *Post-scriptum sur les sociétés de contrôle*, Gilles Deleuze dresse donc le portrait de ce qu'il appelle « les sociétés de contrôle » qui font selon lui suite aux sociétés disciplinaires décrites par Foucault dans son travail d'archéologie<sup>2</sup>. En quelques pages, il développe l'intuition selon laquelle les individus sont devenus des « *dividus* » et les masses des banques de données.

<sup>1</sup> Pour une intéressante discussion du comportementalisme algorithmique, cf. Tyler REIGELHUT, *op. cit.*

<sup>2</sup> Cette idée qu'il y aurait une « suite » de régime sociétaux doit bien sûr être nuancée puisque, de même qu'il subsiste des éléments des sociétés de souveraineté dans les sociétés disciplinaires, il reste des prisons, des hôpitaux, des casernes, des usines et des écoles dans les sociétés de contrôle. Comme le signale Armand MATTELART, « le nouveau mode de régulation qui se prévaut de l'ouverture et de la transparence ne raye pas de la carte cognitive la 'société disciplinaire' » puisque les nouvelles technologies de l'information et de la communication peuvent servir des causes à géométrie variable. « Société de la connaissance, société de l'information, société de contrôle. Entretien avec Armand Mattelart », *Cultures & Conflicts*, 64 | hiver 2006, p. 7. Gilles DELEUZE lui-même affirme qu'« il se peut que de vieux moyens, empruntés aux anciennes sociétés de souveraineté, reviennent sur scène, mais avec des adaptations nécessaires ». « Post-scriptum », *op. cit.*, p. 246. Notons aussi que le terme d'archéologie désigne ici le travail de mise à jour des « épistémè », i.e. des conditions de possibilités des diverses théories et débats dans lesquels les connaissances se sont formées. Cf. Carine MERCIER, « Les Mots et les Choses et Surveiller et punir : deux histoires critiques de la production de l'homme comme objet des sciences humaines », *Le Portique*, 13-14 | 2004, p. 2-3.

On peut prendre la mesure de l'importance des idées que Deleuze y développe en constatant l'impact qu'elles ont eu sur de nombreux auteurs contemporains du monde francophone qui s'intéressent aux effets du numérique sur nos vies (comme Antoinette Rouvroy, Thomas Berns, Bernard Stiegler, Armand Mattelart, Dominique Cardon, Luciana Parisi ou encore Eric Sadin) chez qui le recours aux analyses deleuziennes de ce court texte joue un rôle décisif et parfois quasi axiomatique. Avec Armand Mattelart, on peut estimer que la notion de société de contrôle permet d'interroger « le renouvellement des formes de pouvoir, inhérent à l'organisation, et des figures du sujet constitué par le pouvoir »<sup>1</sup>. C'est qu'il n'y a pas de processus subjectivation en dehors d'un réseau de pouvoir<sup>2</sup> et que ce dernier s'est vu restructuré par la numérisation. En effet, comme l'affirme Yves Citton, il semble bien que nous en soyons restés à l'idée d'une société composée d'individus alors que « ce sont ces présupposés individualistes qui sont actuellement balayés par les nouveaux modes de gouvernement, d'association et de subjectivation induits par le déploiement des technologies numériques »<sup>3</sup>. J'aborderai dans le chapitre qui suit l'épineuse question de distinguer en quoi la gouvernementalité algorithmique, qui s'adresse à des individus, pourrait avoir un effet *déssubjectivant*. Pour l'instant, présentons les grandes lignes des considérations développées par Deleuze dans ce texte.

Dans sa généalogie des technologies de pouvoir, Michel Foucault avait analysé l'avènement des sociétés disciplinaires aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles qui atteignirent leur apogée au début du XX<sup>e</sup> siècle : c'est l'histoire des grands enfermements que parcourt son œuvre dès sa thèse de doctorat sur *l'Histoire de la folie à l'âge classique* avec la naissance de l'hôpital général en 1656 jusqu'à *Surveiller et punir* où il s'intéresse au système carcéral, en passant par la *Naissance de la clinique*. Le projet des sociétés disciplinaires vise alors *l'individu* dans sa corporéité par une « forme de pouvoir qui prend directement et exclusivement pour objet le corps dans son individualité [...], donnant ainsi lieu à un pouvoir qui exerce une fonction 'individualisante' »<sup>4</sup>. L'exemple paradigmatique pris par Foucault est celui du *Panopticon* décrit par Jeremy Bentham, ce modèle de prison où la masse humaine (site d'échanges multiples) se voit quadrillée et pour finir « abolie au profit d'une collection d'individus séparés »<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Armand MATTELART, *op. cit.*, p. 4.

<sup>2</sup> Ce sur quoi je reviendrai dans le préliminaire à la troisième partie.

<sup>3</sup> Yves CITTON, « Espace public neuronal et dégagements attentionnels », *op. cit.*, p. 206. À côté de ces présupposés individualistes dénoncés par Citton, on pourrait aussi parler d'un présupposé humaniste habilement critiqué (entre autres) par Bruno LATOUR dans sa *Théorie de l'acteur-réseau*.

<sup>4</sup> Carine MERCIER, « Les Mots et les Choses et *Surveiller et punir* », *op. cit.*, p. 5.

<sup>5</sup> Michel FOUCAULT, *Surveiller et punir*, *op. cit.*, p. 234. L'effet majeur de l'architecture du Panoptique (une tour centrale d'où chaque cellule peut être vue sans que le détenu puisse lui-même voir s'il est observé) est que chaque détenu soit lui-même porteur de son assujettissement en induisant chez lui « un

Or c'est justement ce régime disciplinaire et ses modes d'assujettissement qui seraient en train de laisser la place à des contrôles bien plus *modulables* où ce ne sont plus les individus qui sont visés mais bien ce que Deleuze appelle des « *dividus* ». Quels déplacements ont eu lieu pour en arriver là ? Il y a évidemment eu des changements technologiques et « il est facile de faire correspondre à chaque société des types de machines »<sup>1</sup>. Mais ce qui retiendra notre attention n'est pas tant le fait que les ordinateurs aient supplanté les « machines énergétiques » des sociétés disciplinaires qui succédaient elles-mêmes aux « machines simples » des sociétés souveraines, mais bien le fait qu'elles expriment un certain type de *gestion*. C'est sur cette tonalité que se fait la comparaison entre les sociétés de discipline et les sociétés de contrôle chez Deleuze.

Celui-ci montre tout d'abord que les différents « internats » (milieux d'enfermement) analysés par Foucault sont présentés comme des variables indépendantes où les individus sont chaque fois censés « recommencer à zéro ». De plus, s'ils ont bien un langage commun, celui-ci est *analogique*. A l'inverse, ce qu'il nomme les « contrôlats » constituent « des variations inséparables, formant un système à géométrie variable dont le langage est *numérique* (ce qui ne veut pas dire nécessairement binaire) »<sup>2</sup>. Voici la description suggestive qu'il donne pour illustrer cette analyse :

« Les enfermements sont des *moules*, des moulages distincts, mais les contrôles sont une *modulation*, comme un moulage auto-déformant qui changerait continûment, d'un instant à l'autre, ou comme un tamis dont les mailles changeraient d'un point à l'autre ».

La métaphore est frappante car elle évoque fort adéquatement la structure en réseau de l'Internet, aussi bien que son fonctionnement adaptatif fait de corrélations mises à jour en temps réel via l'analyse des signaux et des traces. C'est ce qui fera dire à Dominique Cardon (qui se réfère ici explicitement à Berns et Rouvroy) que « le calcul des traces n'a pas tellement l'individu pour cible » puisque, « collection disparate de traces d'activités décousues révélant de façon kaléidoscopique des micro-facettes identitaires, l'individu est un flux »<sup>3</sup>. Il n'est donc guère étonnant que l'analyse de Deleuze (parue en 1990) ait été abondamment reprise. Mais les différences entre internats et contrôlats décryptées par Deleuze ne s'arrêtent pas là.

Les deux pôles qui caractérisaient les sociétés de discipline étaient d'un côté, l'individu et de l'autre, la masse : « C'est en même temps que le pouvoir est massifiant et

---

état conscient et permanent de visibilité qui assure le fonctionnement automatique du pouvoir » dont l'action, même discontinue, peut dès lors avoir un effet continu. *Ibid.*

<sup>1</sup> Gilles DELEUZE, « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », in *Pourparlers : 1972-1990*, Paris, Les Éditions De Minuit, 1990, p. 244.

<sup>2</sup> *Idem.*, p. 242.

<sup>3</sup> Dominique CARDON, *op. cit.*, p. 87-88.

individuant, c'est-à-dire constitue en corps ceux sur lesquels il s'exerce et moule l'individualité de chaque membre du corps »<sup>1</sup>. Toujours selon Deleuze, c'est alors la *signature* qui indique l'individu et c'est le *nombre* (ou numéro matricule) qui donne sa position dans une masse. Mais le point consiste surtout à montrer que désormais, dans les sociétés de contrôle, c'est le *chiffre* qui est essentiel en ce qu'il caractérise le langage numérique qui, précisément, « est fait de chiffres, qui marquent l'accès à l'information, ou le rejet » ; « le chiffre est un *mot de passe*, tandis que les sociétés disciplinaires sont réglées par des *mots d'ordre* (aussi bien du point de vue de l'intégration que de la résistance) »<sup>2</sup>. On quitte alors le couple masse-individu puisque « les individus sont devenus des “*dividuels*”, et les masses, des échantillons, des données, des marchés ou des ‘*banques*’ »<sup>3</sup>. C'est d'ailleurs ce qui permet une gestion flexible où le contrôle est à rotation rapide, continu et illimité (on pourrait dire « en temps réel ») là où le mode de gestion disciplinaire se faisait sur la longue durée et de manière discontinue.

On pourrait commenter longuement cette idée sur un registre socio-économique<sup>4</sup> mais ce qui nous intéresse ici, c'est l'usage qu'en feront Antoinette Rouvroy et Thomas Berns dans leurs articles précurseurs consacrés à la gouvernementalité algorithmique. En effet, à partir de ces deux caractéristiques que sont la modulation par un langage numérique et la dividualisation, il est possible de développer une réflexion sur le caractère gouvernemental de la révolution numérique qui a intensifié la modalité statistique – nous dirons bientôt « préemptive » – de l'exercice du pouvoir. Il est donc temps de reprendre ces enjeux dans une optique foucauldienne suivant un axe gouvernemental pour leur donner une teneur proprement critique.

---

<sup>1</sup> Gilles DELEUZE, *op. cit.*, p. 243.

<sup>2</sup> *Idem.*, p. 243-244.

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 244.

<sup>4</sup> Et certains l'ont fait de façon magistrale comme Pierre DARDOT & Christian LAVAL dans *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte, 2010 ou encore, à sa manière, Zygmunt BAUMAN dans *Le présent liquide : Peurs sociales et obsession sécuritaire*, Paris, Seuil, 2007.

## La gouvernementalité algorithmique

### *Une lecture néo-foucauldienne du numérique*

« Le citoyen libre des sociétés démocratico-technologiques est un être qui obéit sans cesse dans le geste même par lequel il donne un commandement »<sup>1</sup>

Giorgio Agamben

Forts de ces clarifications sur l'histoire de la statistique, sa genèse normative et le mode de fonctionnement des algorithmes à l'heure des big data, nous pouvons désormais aborder plus profondément la notion de « gouvernementalité algorithmique » (GA) à laquelle il a été fait allusion à maintes reprises. Cette notion fut développée par Thomas Berns et Antoinette Rouvroy dans une série d'articles dont le premier date de 2009 et s'intitule *Détecter et prévenir : de la digitalisation des corps et de la docilité des normes*, qui fut suivi par *Le nouveau pouvoir statistique. Ou quand le contrôle s'exerce sur un réel, normé, docile et sans événement car constitué de corps 'numériques'* en 2010 et *Gouvernementalité algorithmique et perspectives d'émancipation. Le disparate comme condition d'individuation par la relation ?* en 2013. Dans cette énumération, on voit déjà se dessiner une évolution. Et en effet, même si la majorité des intuitions sont présentes dès le départ (comme les trois ressorts de la GA, le fait qu'elle s'exerce à partir du réel et non pas sur lui ou encore l'idée qu'elle contournerait les sujets), on passe d'une focalisation sur les corps à un intérêt pour les relations, d'un accent mis sur la prévention à une affirmation du mode préemptif sur lequel le contrôle s'exerce, d'une continuité avec la statistique classique à une spécificité de l'algorithmique contemporaine, mais aussi d'un diagnostic à des perspectives d'émancipation (qui se font d'ailleurs de moins en moins juridiques mais restent *in fine* plus dans un registre critique que dans l'élaboration de propositions émancipatrices).

Mais il ne s'agit pas tant de refaire ici le parcours généalogique de ces idées que d'offrir une présentation des mécanismes et des enjeux propres à la GA dont le concept semble être le résultat philosophique de l'application d'une grille d'analyse foucauldienne au tournant numérique. Pour ce faire, je commencerai par préciser le lien qu'entretient l'idée de *transparence* (essentielle à la GA) avec le principe de publicité, tout en reprenant de manière synthétique certaines idées clés que nous avons déjà abordées. A cette fin, je mobiliserai une série d'observations faites par Thomas Berns dans *Les*

---

<sup>1</sup> Giorgio AGAMBEN, *Qu'est-ce que le commandement ?*, Paris, Payot & Rivages, 2013, p. 50. Il faut noter que la « commande », en informatique, est une instruction, i.e. un signal qui entraîne la réalisation d'une fonction.

*relations comme objet de transparence*<sup>1</sup>. J'aborderai ensuite la notion de GA en suivant les explications de Berns et Rouvroy, tout en explicitant certaines de leurs sources, comme la pensée relationnelle de Gilbert Simondon ou encore la théorie de la performativité telle qu'elle a été retravaillée par Jacques Derrida et Judith Butler.

Pour aborder cette GA, j'introduirai à la notion de *digitalisation de la vie-même* (qui concerne la production de corps statistiques) avant d'en expliquer les trois « temps » que sont le *data warehousing*, le *data mining* et le *profiling*. Je montrerai ensuite en quoi ces dispositifs de la GA procèdent à une *intensification* des processus normatifs propres à la gouvernementalité statistique en semblant faire émerger sa normativité d'un *réel* pris dans son ensemble (1), en jouant sur un registre *temporel* qui nous fait basculer de la simple prévention à la préemption (2) et en évitant toujours plus les *sujets* qui se voient désormais « abordés » à partir de leurs traces individuelles (3). Je préciserai alors en quoi cette *préemption* (2) et cette *dividuation* (3) influencent les modalités dont la GA opère (sans m'attarder sur la question du rapport au réel (1) qui a longuement été traitée plus haut). Ceci me permettra de montrer en quoi la GA participe d'un *contournement des réflexivités* (et ce sous couvert de personnalisation). Il faudra alors aborder la question de la norme juridique (qui repose précisément sur l'hypothèse de l'existence de sujets moraux, donc capables de réflexivité) à travers la proposition de « *métadroits* » émise par Berns et Rouvroy. Enfin, j'aborderai leur thèse selon laquelle les cibles de la GA, ce sont les *relations* (ce qui nécessitera une clarification quant à leurs présupposés simondonniens), thèse dont nous verrons l'impact majeur qu'elle a sur la question de la possibilité de créer de nouvelles *significations* (question qui sera abordée via la théorie de la performativité).

### **Appel à la transparence et principe de publicité**

Examinons tout d'abord une succession de déplacements produits par l'idée de transparence en regard du principe de publicité. Premièrement, là où le principe de publicité se caractérise par sa portée limitée, restreinte à des actes spécifiques et trouve toujours son envers dans la constitution d'espaces protégés par la *privacy*, « l'appel à la transparence nourrit le projet d'établir une visibilité continue du réel »<sup>2</sup>, ce que l'on observe déjà avec les recensements prônés par censeur, puis avec le développement de la statistique qui en vient à appréhender par le chiffre un nombre croissant de phénomènes en construisant un espace d'équivalence rendu possible par diverses techniques numériques.

<sup>1</sup> Cet article encore non publié (et qui le sera sans doute prochainement en anglais) m'a été partagé par Thomas BERNs que je remercie ici pour son aide précieuse ainsi que pour l'inspiration qu'il a été.

<sup>2</sup> Thomas BERNs, « Les relations comme objet de la transparence », [encore inédit], p. 1. Je me réfère à la pagination du document au format .docx qui m'a été transmis par l'auteur (désormais abrégé en ROT).

Deuxièmement, au contraire du principe de publicité, l'appel à la transparence se forme dans un rapport de *rivalité* vis-à-vis de la loi (qui établit le partage du public et du privé), ce que nous avons observé avec l'éducation continue des mœurs dont l'action se situe à la jonction entre la maison et la cité, c'est-à-dire hors de portée du politique qui se pense depuis la loi. En effet, comme nous l'avons vu, la statistique participe d'une *biopolitique* sous la forme d'un savoir-pouvoir qui alimente des impératifs médicaux, démographiques et, de plus en plus, préemptifs<sup>1</sup>.

Troisièmement, alors que la publicité vise à limiter les rapports de dominations qui tissent l'espace public, « la transparence en appelle directement à la bonne volonté et au bon sens des acteurs »<sup>2</sup>, ce qui respire de manière évidente des propos (cités plus haut) tenus aussi bien par un Jean Bodin de la fin de la Renaissance que par un Eric Schmidt à l'heure de l'ascension fulgurante de Google.

Quatrièmement, alors que le principe de publicité cherche à élargir (tout en le limitant) l'espace polémique de la décision politique, l'appel à la transparence tend à diluer cet espace, « voire à diluer l'idée même de décision »<sup>3</sup>, ce que nous avons vu avec le caractère d'*évidence* que revêt l'argument statistique et l'idée selon laquelle les chiffres parleraient d'eux-mêmes.

Cinquièmement, l'enjeu amené par l'appel à la transparence ne semble plus tenir au fait de gouverner *le* réel mais bien de gouverner *à partir* de lui, ce qu'illustre l'idéal d'adhérence au réel propre à la statistique qui tend à effacer son caractère constructif (et à se présenter par là comme « le point de vue des points de vue », comme « le géométral de toutes les perspectives »<sup>4</sup>). Toujours selon Berns, c'est par ce rapport du gouvernement au réel qu'une pratique de gouvernement assure sa puissance, ce qui a déjà longtemps été décrypté jusqu'ici.

Or on peut distinguer « trois gestes de bases propres aux dispositifs normatifs contemporains témoignant de leur adhérence au réel, de leur souci de se présenter de comme des expressions du réel »<sup>5</sup>. Déjà, ces dispositifs peuvent paraître se contenter de mettre uniquement en jeu la *définition* des choses, raison pour laquelle ils ont fréquemment la forme d'une spécification technique qui rend possible des certifications à partir de

---

<sup>1</sup> Sarah FRANKLIN précise que « le préfixe 'bio' connaît à notre époque des transformations qui le font passer de référence littérale au vivant à signe de technicité [...] ». Cf. *op. cit.*, p. 228-229.

<sup>2</sup> Thomas BERNs, *ROT*, p. 1.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Pierre BOURDIEU, *Sur l'Etat, op. cit.*, p. 55-56.

<sup>5</sup> Thomas BERNs, *ROT*, p.1.

la conformité à ce qui prend l'allure d'une définition type d'un élément de notre réalité<sup>1</sup>. Pensons à la prétention à l'objectivité de la statistique qui crée un espace de commensuration dont les normes ISO (*International Organization for Standardization*) sont un bel exemple, tel le numéro international normalisé du livre (ISBN), tout comme le DSM (*Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*) qui tente de classer les troubles mentaux pour standardiser les pratiques thérapeutiques. Selon la directive 98/34/CE du Parlement européen et du Conseil, « la norme n'est plus qu'une "spécification technique [...] dont l'observation n'est pas obligatoire" mais qui est approuvée par un "organisme reconnu" pour son "activité normative" »<sup>2</sup>. On le voit, « idéalement, il s'agit seulement de dire ou de reconnaître les choses telles qu'elles sont, et non telles qu'elles devraient être, au point de pouvoir se défaire de toute force obligatoire »<sup>3</sup>. L'évidence a ici force de loi, enlevant à celle-ci son aspect contraignant. Ensuite, suivant l'idée d'*accountability* évoquée plus haut<sup>4</sup>, les dispositifs normatifs contemporains engagent au premier chef ceux sur qui ils portent (que ce soient des individus, des entreprises, des services, des centres de recherche) à *rendre compte* de leur propre activité, action par laquelle la norme s'accomplira<sup>5</sup>.

Enfin, de tels dispositifs « s'inscrivent majoritairement dans une rationalité actuarielle et sont souvent nourris, accompagnés, justifiés, renforcés, ou mis en forme par des techniques statistiques »<sup>6</sup>. Or les nouvelles techniques statistiques amenées par l'algorithmique contemporaine (qui s'appuie sur des pratiques de récolte massive et indifférenciée de données) permettent de rendre d'autant plus prégnante et constante la production de normes qui semblent se confondre avec la réalité tant ces procédures paraissent objectives (car neutres, dépourvues d'hypothèses, voire de théorie).

---

<sup>1</sup> Ce constat est d'ailleurs partagé par Laurent THÉVENOT pour qui « la profusion des standards d'évaluation, depuis la normalisation et la certification jusqu'au benchmarking planétaire, souligne l'importance du gouvernement par les normes dans notre économie planétaire ». Il affirme aussi plus loin que « l'autorité de ces choses certifiées est plus difficile à soumettre à la critique » car « le traitement de la réalité affecte celui des capacités des personnes ». Cf. « Autorités à l'épreuve de la critique », *op. cit.*, p. 15 et 20.

<sup>2</sup> Cité par Thomas BERNS, *ROT*, p. 2.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Pour rappel, il s'agit d'une « modalité de contrôle interne qui rend l'action 'auditable' en la formalisant ». Laurent THÉVENOT, « Autorités à l'épreuve de la critique », *op. cit.*, p. 14.

<sup>5</sup> Ce que Pierre DARDOT et Christian LAVAL ont très bien montré dans *La nouvelle raison du monde*, *op. cit.* Pensons par exemple aux chercheurs soumis à des impératifs de production spécifiques (nombre d'articles publiés mais aussi popularité de la revue) les faisant entrer dans des systèmes de *ranking*.

<sup>6</sup> Thomas BERNS, *ROT*, p. 2. L'actuariat est une pratique statistique qui s'est construite dans la seconde moitié du XIXe siècle au service de l'assurance en prenant acte du fait qu'« en combinant le calcul probabiliste et les données recueillies, il est [...] possible d'estimer avec précision la probabilité d'occurrence d'un événement qui n'est pourtant encore jamais arrivé ». Patrick PERETTI-WATEL, *La société du risque*, Paris, La Découverte, 2010, p. 12. C'est par ailleurs cette même combinaison qui fonde l'épidémiologie contemporaine, pratique biopolitique par excellence.

Ces trois gestes croisés – « définir le réel, inciter chacun à faire rapport de sa réalité, faire émerger statistiquement des normes de la réalité »<sup>1</sup> - fondent selon Berns des nouvelles formes de normativité qui leur permettent d'être réfléchies comme *immanentes au réel* (donc non débattue), comme si les actes de gouvernements étaient dans la « retenue », comme s'ils gouvernaient « sans fin », et ce dans les deux sens du terme, c'est-à-dire sans arrêt mais aussi en suivant le réel, en l'accompagnant sans vouloir lui donner de forme définie. C'est sur ce troisième geste que s'est concentré ce travail par l'étude de la mise en nombre du réel.

A ce titre, on peut relever une sixième différence entre le principe de publicité et l'appel à la transparence dont les normes se veulent discrètes :

« La trivialité apparente d'un gouvernement qui se contenterait de répéter le réel, qui lui adhérerait parfaitement en se limitant à le rendre transparent, est accompagné par l'idéal de son invisibilité : une norme efficace est une norme qui n'apparaît même pas (et qui à ce titre échappe au débat) »<sup>2</sup>.

On retrouve là le point de départ de la problématisation de la statistique entreprise par Alain Desrosières, à savoir la difficulté de prendre pour objet de débat (de conflit) ce qui en constitue la référence, le cadre, voire le langage, ou - pour utiliser les termes de Bourdieu - le « point de vue des points de vue » (qui est donc une absence de point de vue)<sup>3</sup>. Bref, l'action normative se fait invisible ; « seul subsiste, à son fondement, ce qu'on voudrait comprendre comme son appui technique sur la réalité »<sup>4</sup> - ce que j'ai tenté de problématiser jusqu'ici.

Maintenant que nous avons défini plus globalement avec Berns la nature du rapport au réel à partir duquel la transparence gouverne tout en rappelant certains jalons qui furent posés jusqu'ici, déterminons plus précisément en quoi consiste la numérisation de la vie même à laquelle procède la GA.

### **Diagnostic sur la numérisation de la vie même**

Que faut-il voir dans la systématisation de l'*enregistrement* indifférencié des données, leur *mise en corrélation* et le *profilage* qu'elles permettent ? Selon Thomas Berns et Antoinette Rouvroy, ces trois temps de la GA ne constituent pas tant un danger pour les droits individuels au respect de la vie privée que les ressorts « d'une transformation des rationalités, stratégies et tactiques de gouvernement » s'appuyant sur « une série

---

<sup>1</sup> Thomas BERNs, *ROT*, p. 2.

<sup>2</sup> *Idem.*, p. 3.

<sup>3</sup> Pierre BOURDIEU, *Sur l'Etat, op. cit.*, p. 55-56.

<sup>4</sup> Thomas BERNs, *ROT*, p. 3.

de dispositifs technologiques de détection, de classification et d'évaluation anticipative des comportements humains » tels l'informatique, la biométrie, la vidéosurveillance ou encore les environnements rendus « intelligents »<sup>1</sup>. On peut donc, dans un premier temps, constater que la « digitalisation de la vie même »<sup>2</sup> engendre une forme de gouvernementalité qui ne se réduit pas aux arts de gouverner dépeints par Foucault (comme le pastorat, la raison d'Etat, la police ou le libéralisme) mais confirme néanmoins « l'indistinction radicale entre modes de production du savoir et modalités d'exercice du pouvoir » en ce que ce type de gouvernement consiste tout à la fois en un ensemble d'interfaces cognitives et en un moyen de prédire, prévenir et orienter des comportements<sup>3</sup>.

Comme nous l'avons vu, le processus de dividualisation qui nous fait entrer dans ce que Deleuze appelle les « sociétés de contrôle » fait que « le gouvernement statistique ou algorithmique se désintéresse tant des 'unités' constituées par les corps individuels que des 'masses' constituées par les populations »<sup>4</sup> pour mieux anticiper et orienter des comportements par l'application d'un traitement algorithmique à des quantités massives de données permettant de *structurer le champ d'action éventuel d'autrui*. On peut donc dire avec Berns et Rouvroy que la GA s'adresse à des « corps statistiques », résultats éphémères de corrélations statistiques qui évacuent toute dimension physique mais aussi linguistique du corps subjectif : « Ni l'expérience physique du corps, ni le récit autobiographique du sujet ne sont plus 'autorisés', ne font plus autorité »<sup>5</sup> puisque le *sens* ne semble plus produit mais bien déjà donné dans l'immanence des

---

<sup>1</sup> Thomas BERNS & Antoinette ROUVROY, « Le nouveau pouvoir statistique. Ou quand le contrôle s'exerce sur un réel normé, docile et sans événement car constitués de corps "numériques"... », *Multitudes*, n°40, 2010, p. 88. Les noms des auteurs et de cet article seront dorénavant abrégés en B&R et NPS.

<sup>2</sup> Celle-ci peut être comprise comme « la banalisation de l'enregistrement des données biométriques, mais encore, et plus largement, l'enregistrement systématique, sous formes de 'traces' digitales, des comportements humains individuels ou collectifs, y compris parmi les plus triviaux (ceux qui passent même inaperçus de la part de ceux qui les adopte, et qui précisément n'« intéressent » personne, n'étant pas eux-mêmes tenus pour signifiants ». *Idem.*, p. 90. Ce terme de « digitalisation » est un anglicisme désignant la numérisation (terme que Berns et Rouvroy favoriseront dans leurs derniers articles).

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 89. Poussant cette idée encore plus loin, Bernard STIEGLER affirme que « la société automatique tente à présent de canaliser, de contrôler et d'exploiter ces dangereux automatismes que sont les pulsions en les soumettant à de nouveaux dispositifs rétentionnels eux-mêmes automatiques, qui capturent les automatismes pulsionnels en les prenant de vitesse : formalisés par les mathématiques appliquées, concrétisées par les algorithmes de captation et d'exploitation des traces générées par les comportements individuels et collectifs, les automatismes interactifs réticulaires sont des dispositifs de capture des expressions comportementales ». *La société automatique I, op. cit.*, p. 69.

<sup>4</sup> Thomas BERNS & Antoinette ROUVROY, « Détecter et prévenir : de la digitalisation des corps et de la docilité des normes », *SelectedWorks*, 2009 [article dépourvu de pagination], désormais abrégé en D&P.

<sup>5</sup> B&R, D&P, *op. cit.* D'où l'importance du récit de soi chez Judith BUTLER, qu'elle pose comme la condition de toute relation morale à soi et aux autres puisqu'on se raconte soi-même pour exister comme sujet.

choses, des corps (c'est-à-dire que le sens n'a plus à se faire)<sup>1</sup>. En effet, il semble qu'en supposant une capacité réflexive de la part de l'objet statistiquement décrit (puisque « il s'agit toujours 'seulement' de gouverner dans un sens qui apparaîtrait évident et justifié par le sens commun » entendu comme une capacité de récalcitrance<sup>2</sup>) on puisse croiser cette description avec un enjeu normatif. Seulement, c'est justement cette réflexivité *supposée* par la GA qui semble « mise en péril par l'évacuation radicale de l'intentionnalité dans la gouvernementalité statistique - ou algorithmique - contemporaine »<sup>3</sup>.

L'apport de Berns et Rouvroy consiste alors à réfléchir « la possibilité d'une action normative qui reposerait sur une réflexivité non intentionnelle »<sup>4</sup> inaugurée par l'algorithmique contemporaine qui permet aux dispositifs d'observation, de classification et d'évaluation anticipative d'interpréter les données à partir de corrélations statistiques. Pour ce faire, ils distinguent trois facettes, trois « temps » de la GA qui s'articule et s'actualise à partir d'une production de savoir (via la récolte et le traitement des données) et de l'exercice d'un pouvoir (via le profilage).

### Les trois ressorts de la gouvernementalité algorithmique

Remarquons d'emblée que parler de différents « temps » de la GA ne vise pas tant à en chronologiser les différents aspects – qui dans les faits sont intimement interdépendants et sont d'autant plus efficaces qu'ils *se confondent* en interagissant en temps réel – qu'à rendre manifeste l'intrication du savoir et du pouvoir par un découpage artificiel « en montrant toutefois que le type de récalcitrance (obstacle ou résistance) qui peut être opposé au gouvernement algorithmique varie en fonction de la facette considérée »<sup>5</sup>. Comme nous le verrons, à chaque étape de ces pratiques statistiques s'impose « un évitement des possibilités de frottement avec les sujets »<sup>6</sup>, et ce malgré l'extrême personnalisation qui les caractérise. Quels sont donc ces trois ressorts de la GA ?

Premier ressort : le *data warehousing*. Il s'agit de la récolte et de la conservation indifférenciée d'une quantité massive de données à des fins de constitution de *datawarehouses* (des banques de données). Cette *dataveillance* constitutive du big data suppose des capacités de stockage virtuellement illimitées<sup>7</sup> ainsi qu'une diminution du

<sup>1</sup> On pourrait même dire, en suivant la terminologie de Vitalité ROSATI, que la GA ne s'occupe que des écrits sans jamais s'intéresser à l'écrire. Je reviens sur cette question de la construction de significations plus loin dans ce chapitre.

<sup>2</sup> B&R, *D&P*, *op. cit.*.

<sup>3</sup> *Idem*. Je reviens sur cette importante question après des éclaircissements sur le fonctionnement de la GA.

<sup>4</sup> *Idem*.

<sup>5</sup> B&R, *NPS*, *op. cit.*, p. 90.

<sup>6</sup> Thomas BERNs, *ROT*, *op. cit.*, p. 3.

<sup>7</sup> Dont on a néanmoins vu qu'elles avaient un coût économique et énergétique considérable.

coût des mémoires numériques aisément interconnectées qui permettent la *banalisation* d'une surveillance qui se veut égalitaire, voire « démocratique » puisqu'elle ne cible personne *a priori* mais s'applique par défaut à tout le monde, érodant par là les résistances à son égard :

« L'argument suivant lequel “qui n'a rien à cacher n'a rien à craindre de la surveillance”, ajouté au confort de l'immédiateté, aux vertus de l'interaction et à la valorisation de l'exposition personnelle l'emporte largement sur les réticences au dévoilement de la vie privée et de l'intimité, d'autant que l'effacement de ses traces digitales demande, de la part de l'individu, une démarche active, leur conservation étant par défaut »<sup>1</sup>.

Il a déjà été dit que le consentement à fournir des données était pour ainsi dire arraché à l'utilisateur à travers les conditions générales d'utilisation. Mais on peut aussi remarquer que l'impossibilité d'un réel consentement provient du simple fait que l'usage de ces données et la finalité de leur transmission sont fondamentalement *indisponibles* de par le caractère anodin, brut, fragmenté et hétérogène des données elles-mêmes qui ne sont pas encore corrélées. Ces données ne sont donc ni données, ni volées mais bien – de manière ambiguë – abandonnées, ce qui rend impossible tout véritable consentement. De plus, le fait que ces données soient à ce point fragmentées, qu'elles soient dénuées de sens, leur donne un cachet d'objectivité : privées de sens, elles ne peuvent mentir. Voilà en quoi on peut dire qu'à ce premier niveau de la GA, il y a « raréfaction et non annulation des possibilités de réflexivité et de subjectivation, et en quoi cette raréfaction [...] est aussi le gage de la puissance du processus normatif en question »<sup>2</sup>.

Deuxième ressort : le *data mining*. Il s'agit de la mise en corrélations qui permettra d'établir des profils. Ce « forage » automatisé n'est rendu possible que par la disponibilité d'une immense quantité de données brutes sans cesse enrichies et actualisées qui sont distribuées dans des *data centers*. L'analyse statistique et la modélisation sont appliquées « dans le but de découvrir les structures cachées et les relations subtiles entre données, et d'en inférer des règles permettant la prédiction de résultats futurs »<sup>3</sup>. Comme nous l'avons vu, cette rationalité statistique opère selon une logique inductive faisant fi de l'analyse des causes des phénomènes pour s'ancrer dans « l'observation purement statistique de corrélations (indépendantes de toute logique) entre données

---

<sup>1</sup> B&R, *NPS*, *op. cit.*, p. 90. Cette question du dévoilement de l'intime sera creusée avec les idées de Bernard E. HARCOURT dans le premier chapitre de la troisième partie.

<sup>2</sup> Thomas BERNS, *ROT*, *op. cit.*, p. 4.

<sup>3</sup> B&R, *NPS*, *op. cit.*, p. 91. Plus précisément, « les objectifs du *data mining* vont de l'amélioration des prestations et performances des services à la détection de terroristes potentiels en passant par la détection des fraudes, gaspillages et abus, l'analyse d'informations scientifiques et de recherche, la gestion des ressources humaines, la détection d'activités criminelles ou l'identification de structures de comportements menant à de telles activités ».

recueillies d'une manière absolument non sélective dans une variété de contextes hétérogènes les uns aux autres »<sup>1</sup>. Le fait que cette production de savoir *semble* pouvoir se passer de toute hypothèse préalable, c'est-à-dire de toute intervention subjective, nourrit en outre l'idée selon laquelle les normes – ces corrélations à partir desquelles on établit des profils – émergeraient du réel lui-même en respectant sa variété dans une pure objectivité.

Troisième ressort : le *profiling*. Il s'agit ici « d'inférer, avec une certaine marge d'incertitude, de la seule présence de certaines caractéristiques observables chez un individu donné, d'autres caractéristiques individuelles non observables, actuelles ou futures »<sup>2</sup>. Ce profilage algorithmique associe donc des prédictions non pas à des individus mais à des profils :

« Les profils, sans identifier personne, assignent les mêmes 'prédictions' comportementales à tous ceux qui se trouvent présenter un certain nombre d'éléments repris dans lesdits profils quelles que soient les spécificités biographiques ou autres qu'ils puissent présenter par ailleurs »<sup>3</sup>.

En se détachant des catégories socialement éprouvées au profit d'une pure mise en corrélation statistique à partir d'immenses banques de données qui grossissent en permanence, le profilage permet de produire un savoir « qui n'est le plus souvent pas disponibles aux individus ni perceptibles par eux », mais qui leur est toutefois appliqué afin d'inférer des prévisions probabilistes concernant leurs préférences, leurs intentions et leurs propensions qui, sans ça, ne seraient pas manifestes<sup>4</sup>. Encore une fois, il faut bien voir qu'en rapportant des comportements<sup>5</sup> à des profils, l'application anticipée de la norme sur les comportements individuels se fait sur le registre du *possible* par le biais d'un modelage discret de l'environnement dans lequel les sujets se meuvent<sup>6</sup>. On retrouve donc bien le *modus operandi* de la normativité statistique étudié plus haut qui consiste à avoir une action sur l'action d'autrui en structurant son champ des possibles.

---

<sup>1</sup> *Idem.*, p. 91.

<sup>2</sup> *Idem.*, p. 92.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> B&R, « Gouvernamentalité algorithmique et perspectives d'émancipation : le disparate comme condition d'individuation par la relation ? », Politique des algorithmes. Les métriques du web. *Réseaux*, vol. 31, n°177, 2013, p. 171, désormais abrégé en *GA&PE*.

<sup>5</sup> Le terme de « comportement » doit ici être pris au sens large, comprenant aussi bien les attitudes, les choix, les préférences exprimées que les trajectoires, les activités et les interactions humaines.

<sup>6</sup> L'action normative consiste donc toujours moins en une contrainte qui leur serait imposée directement et de manière publique (« à l'image de la norme juridico-discursive qui rend fondamentalement possible sa désobéissance, au point de prévoir celle-ci au travers de sa fonction »). Thomas BERNIS, *ROT*, *op. cit.*, p. 4.

On peut déjà constater que ces trois ressorts de la GA (qui font donc partie d'un même dispositif gouvernemental) mènent à une *minorisation* des épreuves subjectives, et ce malgré l'extrême personnalisation des techniques de pouvoir dont elles usent. Avant de voir plus précisément en quoi cette raréfaction des processus de subjectivation procède d'un évitement de la réflexivité par le biais d'un « double statistique », il faut expliquer comment la production de corps statistiques à des fins préemptives est rendue possible par la dividualisation. Mais c'est aussi l'occasion de voir ce qui distingue la gouvernementalité statistique de la gouvernementalité algorithmique (dont nous verrons qu'elle est en fait une *intensification* de la première).

### Réalité, temporalité et subjectivité

Jusqu'ici, ce sont surtout les rapports que la gouvernementalité statistique entretient au *réel* et à la *temporalité* qui ont été travaillés dans cette étude, en insistant d'une part sur sa prétention à l'objectivité qu'elle fonde sur la fiction selon laquelle les normes parviendraient à émerger du réel lui-même de manière automatique et d'autre part, sur l'action préventive qu'elle induisait sous la forme d'une structuration du champ d'action éventuel d'autrui (définition que Foucault donne de la gouvernementalité). Ainsi, avec Alain Desrosières, j'ai longtemps insisté sur le fait que, selon son expression, « les données ne sont pas données » : en amont de toute mise en nombre, il y a une série de conventions qui permettent de les fabriquer. On peut ajouter – et c'est ce que Serge Abiteboul et Gilles Dowek rappellent<sup>1</sup> – que ces données sont ensuite triées en fonction d'hypothèses statistiques qui rendent possibles la génération de corrélations et que, derrière ces hypothèses, se trouvent des ingénieurs, eux-mêmes influencés par des intérêts économiques, des rapports de force, des modes, etc. Cependant, le point fut ici de montrer que l'utopie d'une objectivité de la norme n'accorde pas moins une puissance et une *légitimité* à la GA. Partageant l'ambition de Laurent Thévenot, j'ai voulu « mettre au jour la transformation des fondements normatifs discutables en une objectivité que tout un chacun serait tenu d'accepter par réalisme »<sup>2</sup>. Or nous avons vu que cette force de légitimation associée à la statistique *invisibilise* la normativité dont elle est porteuse. Avec Pierre Macherey, il a été question du caractère adaptatif mais aussi préventif de la norme telle qu'envisagée par Foucault pour qui

« la norme, simultanément normée et normante, impulse une dynamique qui l'amène, en faisant retour sur son action, à configurer au fur et à mesure son champ d'intervention, donc à créer et

<sup>1</sup> Cf. Serge ABITEBOUL & Gilles DOWEK, *Le temps des algorithmes*, *op. cit.*

<sup>2</sup> Laurent THÉVENOT, « Autorités à l'épreuve de la critique », *op. cit.*, p. 15.

pour ainsi dire à inventer ses objets, ce qui lui permet de les modeler en profondeur au lieu de se contenter d'agir sur eux en surface »<sup>1</sup>.

Cet élargissement du champ d'action du pouvoir à la dimension du *possible* qui a été permis par la statistique ouvre désormais, avec la numérisation, à des modalités de contrôle inédites. Mais pour passer de l'individu au *dividu*, de la prévention à la *pré-emption*, il a fallu s'éloigner des perspectives statistiques classiques de l'homme moyen inaugurées par Quételet. Les usages algorithmiques de la statistique à l'heure des big data semblent en effet « permettre de 'saisir' la 'réalité sociale' comme telle, de façon directe et immanente, dans une perspective émancipée de tout rapport à 'la moyenne' ou à la 'normale' »<sup>2</sup>. C'est ce que Stiegler résume fort bien en ces termes :

« Le dépassement de la statistique conventionnaliste décrite par Desrosières procède d'une intégration fonctionnelle de l'observation et de la modulation (plutôt que de la discipline) où ce sont à la fois les individus, mais réduits par là même *en temps réel* au statut de dividuals, et les populations, mais abordées *au-delà des limites de la moyenne* telle qu'on la concevait depuis Quételet, qui sont fonctionnellement et invisiblement associés au paramétrage de leur propre contrôle [...] »<sup>3</sup>.

En ce sens, on peut parler, avec Berns et Rouvroy, d'une « immanence des normes » puisque ces dernières ne semblent pas s'imposer de l'extérieur mais bien surgir du monde lui-même (de la vie, dirait Canguilhem<sup>4</sup>) indépendamment de toute qualification, évaluation ou délibération - ce qui ne veut pas dire que les dispositifs techniques de la GA surgissent spontanément, indépendamment des acteurs<sup>5</sup>. Simplement, le point focus est ici mis sur l'émancipation de la norme par rapport à toute forme de moyenne, comme nous l'avons vu avec les algorithmes auto-apprenants.

Mais il importe de remarquer que cette personnalisation des processus normatifs repose en fait sur « l'évitement doux de tout processus de subjectivation »<sup>6</sup>. Il s'agit donc bien d'une véritable pratique de gouvernement dont la puissance normative repose sur

<sup>1</sup> Pierre MACHEREY, « Compte rendu de "La vie inséparée" - Muriel Combes », *op. cit.*

<sup>2</sup> B&R, *GA&PE*, *op. cit.*, p. 165.

<sup>3</sup> Bernard STIEGLER, *La société automatique I*, *op. cit.*, p. 200.

<sup>4</sup> Cf. *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, 1966. Remarquons tout de même qu'elle le ferait sous une forme cancérigène pouvant devenir mortifère de par son efficacité même.

<sup>5</sup> Rappelons qu'une des visées de ce travail est justement de défaire la force d'évidence que revêtent de tels dispositifs. Ce que Jonathan CRARY exprime fort bien : « L'idée que le changement technologique serait quelque chose de quasi autonome, gouverné par des processus d'autopoïèse ou d'auto-organisation, permet de faire accepter de nombreux aspects de la réalité sociale contemporaine comme s'il s'agissait de conditions tout aussi nécessaires que des faits de nature ». Cf. 24/7, *Le capitalisme à l'assaut du sommeil*, Paris, La découverte, 2014, p. 48. Cité par Bernard STIEGLER, *La société automatique I*, *op. cit.*, p. 148.

<sup>6</sup> Thomas BERNS, *ROT*, *op. cit.*, p. 4.

« la supposition d'une sorte de saisie immédiatement objective de la multiplicité du réel à même celle-ci, respectueuse de la diversité des besoins les plus singuliers, respect qui transiterait lui-même par un arrachement supposé consenti par rapport à toute subjectivité »<sup>1</sup>.

Précisons le propos. Si désormais « les corrélations sont suffisantes (et doivent être suffisantes) pour que ça gouverne (sans frein) à partir du réel », c'est parce que la GA est *indifférente* aux individus « dès lors qu'[elle] se contente de s'intéresser et de contrôler notre 'double statistique' »<sup>2</sup>. En ce sens – et c'est la thèse de Berns et Rouvroy – le problème n'est pas tant la mise en danger de l'individu à qui l'on extorquerait ce qui lui est propre (les données qui porteraient atteintes à sa vie privée ou à sa liberté), mais bien le fait que

« notre double statistique est trop détaché de nous, que nous soyons sans 'rapport' avec lui, alors même que les actions normatives contemporaines se suffisent de ce double statistique pour être efficaces, et trouvent dans cette suffisance et donc dans l'évitement du sujet toute leur puissance »<sup>3</sup>.

Avant de faire un pas en arrière pour voir comment la production de ces corps statistiques à des fins préemptives est rendue possible par la dividualité, on peut déjà prendre provisoirement pour acquis que la GA procède d'une *intensification* des rapports inédits que la gouvernementalité statistique entretient avec la temporalité (en s'attachant à gouverner le potentiel plutôt que l'actuel), avec le réel (à partir duquel elle gouverne en se faisant passer pour une simple émanation de celui-ci) mais aussi avec les sujets (auxquels elle s'adresse de manière indirecte). De ces trois dimensions, je laisse momentanément celle du rapport au réel de côté, puisque c'est celle qui a principalement été mise en avant dans l'analyse de la genèse normative de la statistique avant d'être synthétisée dans la section consacrée à l'appel à la transparence. Je vais maintenant tenter d'expliquer en quoi l'on peut tenir que la GA ne s'occupe plus d'individus ou de population mais bien de dividualité et comment elle a substitué la préemption à la prévention.

### **Préemption et dividualité : la production de corps statistiques**

Pour Berns et Rouvroy, avec la focalisation sur la prédiction qui caractérise la gouvernementalité statistique, on observe un glissement « de l'axe topologique de l'actualité du corps vers l'axe temporel du possible, du probable, du virtuel »<sup>4</sup> : en cherchant non

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> *Idem.*, p. 5.

<sup>3</sup> *Ibid.* Je reviendrai sur cette importante question dans le préliminaire de la troisième partie.

<sup>4</sup> B&R, *NPS*, *op. cit.*, p. 93. Ces trois régimes de réalité qui s'opposent à l'actuel doivent être soigneusement distingués. Avec Gilles-Gaston GRANGER, on dira que l'*actuel*, c'est le *hic et nunc* de la présence tandis que le *probable* renvoie à une « préactualité », que le *virtuel* réfère à « un non-actuel ».

plus à dompter l'actuel mais à structurer le possible pour mieux « éradiquer le virtuel, cette dimension de possibilité ou de potentialité d'où provient que l'actuel tremble toujours un peu d'un devenir 'autre' qui constitue justement sa singularité et da puissance », la GA se fait « préemptive », c'est-à-dire qu'elle « adhère anticipativement à un réel évité »<sup>1</sup>. En d'autres mots, les algorithmes de corrélations statistiques mettent en œuvre une anticipation d'un genre nouveau, c'est-à-dire que la préemption se substitue à la prévention afin « d'adhérer à un réel évité, qui se vérifie dans la seule mesure où il ne se produit pas, fantomatique donc »<sup>2</sup>. C'est pourquoi le corps statistique, à la fois infra et supra-individuel – donc individuel et inscrit dans un environnement – semble porteur de ce que Frédéric Neyrat appelle une « mémoire du futur » alors même que l'objectif des politiques qu'il appuie est d'en éviter l'actualisation. Autrement dit, « il ne s'agit plus d'exclure ce qui sort de la moyenne, mais d'éviter l'imprévisible, de faire en sorte que chacun soit véritablement lui-même »<sup>3</sup> en postulant un développement tendanciel basé non sur ce que chacun dit de soi mais bien sur les traces des actes que nous posons dans l'espace numérique.

Or pour adhérer à un réel évité – pour éradiquer le virtuel donc, en tant qu'il « appartient au réel des possibles »<sup>4</sup> puisque « le réel déborde l'actuel et [...] inclut nécessairement du virtuel »<sup>5</sup> – il s'agit de contourner les sujets humains réflexifs en se focalisant sur les individus (ces unités dénuées de for intérieur qui répondent à l'absence de projet et d'hypothèse du gouvernement) et leur environnement (devenu réactif, « intelligent », c'est-à-dire qu'il procède, en temps réel, à une récolte des données qu'il transmet, traite et auxquelles il s'adapte). Nous allons le voir, la préemption des comportements tend à éviter toute forme de *raté*, de détour, de suspension réflexive (ce

---

considéré essentiellement et proprement en lui-même » et que le *possible* désigne « le non actuel dans son rapport à l'actuel ». *Le probable, le Possible et le Virtuel*, Paris, Odile Jacob, 1995, p. 11-14. Cité par Stéphane VIAL dans *L'être et l'écran*, *op. cit.*, p. 189. Notons toutefois que cette analyse reste tributaire d'une ontologie de la substance (et non des processus) qu'il s'agira de remettre en cause avec Simondon dans la section consacrée aux « relations ».

<sup>1</sup> B&R, *NPS*, *op. cit.*, p. 93. Il n'y pas de réel travail de distinction des notions ambiguës de *prévention* et de *préemption* chez Berns et Rouvroy mais on peut penser que la seconde concerne davantage l'algorithmique contemporaine en ce qu'elle vise à adhérer à un réel évité (empêché donc) en le devançant, tandis que la première se contente de prévenir une menace par des incitations directes. Mais dire que la GA se fait de plus en plus préemptive ne doit pas laisser penser que la prévention serait pour autant abandonnée.

<sup>2</sup> *Idem*. Le fait que les dispositifs de la GA servent bien souvent des objectifs sécuritaires visant à éviter certaines situations jugées à risque (comme la prévention du terrorisme ou la définition de profils à risque au sens large) sera abordé dans le second chapitre de la troisième partie.

<sup>3</sup> B&R, *GA&PE*, *op. cit.*, p. 172-173.

<sup>4</sup> Plus précisément, dans une perspective psychique, « le virtuel désigne la part de notre monde imaginaire qui peut être amené à s'actualiser dans le monde réel » (ce qui ne signifie pas qu'il serait primitivement « hors » de ce monde réel mais bien qu'il est appelé à se remodeler au contact de cette réalité). Stéphane VIAL, *L'être et l'écran*, *op. cit.*, p. 160.

<sup>5</sup> *Idem.*, p. 191.

que Bernard Stiegler appelle très justement « l'impossibilité d'avoir un rêve diurne »<sup>1</sup>). Mais si l'objectif de la GA consiste bien *in fine* à produire des comportements réguliers, ses dispositifs ne visent plus à « inciter directement des individus unifiés et rationnels à obéir à la loi », mais plutôt à « les affecter, à un stade préconscient si possible en anticipant ce qu'ils pourraient être ou faire », et ce non en fonction de leur histoire ou de leur volonté mais bien de leurs « miroitements partiels, éclats dividuals et digitalisés »<sup>2</sup>.

C'est pourquoi on peut dire que dans l'espace numérique « la mesure de toute chose est 'dividuelle' »<sup>3</sup> : « L'unité à laquelle s'adresse le pouvoir n'est plus l'individu unitaire, figure centrale du libéralisme, doué de capacités d'entendement et de volonté, identifié à un territoire corporel » car pour gouverner - pour structurer le champ d'action éventuel d'autrui - la GA se contente pour ainsi dire de « s'adresser » exclusivement et directement « aux multiples facettes hétéroclites, différenciées, contextuelles, éminemment changeantes, qui sont les miroitements partiels – fractions ou instantanés – d'existences individuelles dont il peut à présent ignorer la complexité et la vitalité »<sup>4</sup>. On peut donc dire que ce pouvoir produit des corps statistiques sans référence aucune à la façon dont les individus se perçoivent ou se subjectivisent, à leur intentionnalité, mais bien selon les virtualités dont ils sont porteurs. *Exit* donc les sujets moraux<sup>5</sup> : l'usage actuariel de la statistique dividualise les individus, les disperse en simples coordonnées plaquées dans des tables statistiques de calcul actuariel pour mieux les gouverner par leurs traces<sup>6</sup>. Fragmentés – dividuals – « les sujets deviennent eux-mêmes la source ultime, agissante, performante, de la construction du savoir qui porte sur eux, et des normes qui les régissent »<sup>7</sup>.

Le paradoxe étant que c'est justement cette dividualisation qui donne son caractère « inoffensif » à la GA puisque l'adhérence au réel semble totale :

« Les sujets, 'dividualisés', se prêtent entièrement à leur propre gouvernement statistique, par les traces qu'ils laissent, par la répétition et/ou le fléchissement de ces traces, sans qu'aucune

---

<sup>1</sup> Bernard STIEGLER, *La société automatique I, op. cit.*, p. 131. Un tel anéantissement étant ici ramené à un effet du « capitalisme 24/7 » (analysé par Jonathan Crary) qui tend à détruire toute forme d'intermittence.

<sup>2</sup> B&R, *NPS, op. cit.*, p. 94.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> Ce qui, comme nous le verrons par la suite, n'est pas sans conséquences au niveau juridique.

<sup>6</sup> En fait, le tableau à double entrée de la statistique moderne se complexifie et permet d'aligner une série de possibilités en les mettant à plat pour en choisir l'actualité : « The significance of the array is that it allows for multiple possible sequences of events to be held together horizontally within a single purview ». Louise AMOORE, *The politics of possibility, op. cit.*, p. 69.

<sup>7</sup> B&R, *NPS, op. cit.*, p. 97.

instance extérieure de surveillance active, aucune règle, aucune méditation – sinon une médiation purement technologique – ne soient désormais plus nécessaires »<sup>1</sup>.

### Un contournement de la réflexivité sous couvert de personnalisation

Mais à ce titre, il est important de remarquer que la GA « maintient et continue à supposer la réflexivité de ce qui est gouverné, alors même que cette réflexivité parvient à se passer d'une véritable intentionnalité qui réclamerait un questionnement sur les fins »<sup>2</sup>. Cette confiscation - cette absorption - du processus d'élaboration des normes par les dispositifs statistiques fait dire à Berns et Rouvroy que, dans la GA, la norme se fait immanente au corps statistique, ce double numérique « infiniment multiple de chiffres dont le métabolisme algorithmique produit et affine en permanence des corrélations à partir de bases de données en perpétuelle expansion »<sup>3</sup>. En éradiquant l'intempestif par la préemption qui vise à éviter l'imprévisible via le traitement algorithmique de données infra-individuelles (insignifiantes en elles-mêmes) servant à constituer des profils supra-individuels, il semble que la GA empêche tout moment critique<sup>4</sup>. En quoi consiste ce contournement de la réflexivité ?

La chose a déjà été évoquée : on peut estimer qu'il correspond à une raréfaction des processus de subjectivation sous couvert d'une apparente individualisation de la statistique (désormais détachée de toute référence à l'homme moyen). Cette statistique prétend en effet s'adresser à chacun dans sa singularité à travers son profil en se développant comme si notre accord était donné, c'est-à-dire que l'adhésion à cette norme immanente se fait *par défaut*. En évitant ainsi, par son adhérence au réel et sa plasticité, les sujets humains réflexifs, elle rend insignifiante la notion même de « raté » puisque celui-ci est réingurgité dans le but de raffiner toujours plus les modèles et les profils de comportements<sup>5</sup>.

La question de la signification prend ici une importance singulière. On peut l'aborder à travers l'exemple du marketing « individualisé » (*smart marketing*). Comme l'affirme Eric Schmidt (ex PDG de Google), « nous savons en gros qui vous êtes, en gros ce qui vous intéresse, en gros qui sont vos amis » et « la technologie va être tellement

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 98.

<sup>4</sup> Cette question sera traitée (mais aussi nuancée) dans la troisième partie qui traite de la résistance.

<sup>5</sup> C'est ce qui a été désigné plus haut comme une perte de la sérendipité. Or, suivant Paul Valéry, Bernard STIEGLER affirme que « c'est le pouvoir de rêver qui est à l'origine de toute pensée » (*La société automatique I, op. cit.*, p. 132). On peut légitimement penser que de telles rêveries soient de plus en plus empêchées par l'automatisation de nos sociétés qui tend à « lisser » notre expérience du réel. Néanmoins, il convient de ne pas dramatiser la situation, en prenant acte du fait que la nouvelle écologie de l'attention qui est en train de naître (*Cf. Yves Citton, Pour une écologie de l'attention, op. cit.*) ouvre de nombreuses perspectives inédites, ce que nous verrons dans la troisième partie de ce travail.

bonne qu'il sera très difficile pour les gens de voir ou de consommer quelque chose qui n'a pas été quelque part ajusté pour eux »<sup>1</sup>. Autrement dit, une prédiction à première vue individualisée serait possible. Sauf que cette forme d'individualisation relève d'une hyper-segmentation et d'une hyper-plasticité des offres commerciales bien plus qu'à la prise en compte générale des désirs et des besoins propres à chacun :

« L'objectif n'est pas tant d'adapter l'offre aux désirs spontanés (pour peu qu'une telle chose existe) des individus, mais plutôt d'adapter les désirs des individus à l'offre, en adaptant les stratégies de vente (la manière de présenter le produit, d'en fixer le prix...) au profil de chacun »<sup>2</sup>.

Il s'agit ici, selon Berns et Rouvroy, de susciter l'acte d'achat comme réponse-réflexe à une sollicitation prenant la forme d'un stimulus d'alerte venant court-circuiter aussi bien la réflexivité individuelle que la formation du désir singulier. En effet, la GA semble mener à terme à un processus de

« dissipation des conditions spatiales, temporelles et langagières de la subjectivation et de l'individuation au profit d'une régulation objective, opérationnelle des conduites possibles, et ce, au départ de 'données brutes' en elles-mêmes a-signifiantes, et dont le traitement statistique vise avant tout à accélérer le flux – épargnant toute forme de 'détour' ou de 'suspension réflexive' subjective entre les 'stimuli' et leurs 'réponses réflexes' [...] Grâce au fait que les signaux numériques peuvent être calculés quantitativement quelle que soit leur signification, tout se passe comme si la signification n'était plus absolument nécessaire [...]»<sup>3</sup>.

Cette émancipation des signifiants par rapport aux signifiés (quantification et combinaisons algorithmiques des profils) et la substitution de ces derniers aux premiers (puisque seul le réel numérique compte pour la GA) permet d'affecter sensiblement l'action humaine (dont nous avons vu qu'elle se faisait de plus en plus dans l'espace numérique où l'écrit tend à se cristalliser en écrits), et ce à un stade préconscient. Le même diagnostic est d'ailleurs porté par Bernard Stiegler pour qui la prolétarisation peut aujourd'hui être décrite comme « *l'exosomatization du savoir dans les moyens de production* » et donc comme participant d'une augmentation de l'entropie<sup>4</sup>. Cette extériorisation des savoirs dans des systèmes techniques réticulaires, Maurizio Lazzarato la décrit quant à lui en termes de « sémiotiques a-signifiantes ». Selon lui, ces dernières procèderaient à un asservissement machinique via « une synchronisation et une modulation des composantes pré-individuelles et pré-verbales de la subjectivité, en faisant

<sup>1</sup> Cité par B&R, *GA&PE, op. cit.*, p. 176.

<sup>2</sup> *Ibid.* Ainsi les stratégies de *dynamic pricing* sont désormais bien connues, comme l'augmentation du prix d'un billet d'avion convoité rendue possible par les *cookies*.

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 177-178.

<sup>4</sup> Bernard STIEGLER, *Dans la disruption. Comment ne pas devenir fou ?*, Paris, Les liens qui libèrent, 2016, p. 350. Le concept d'entropie peut ici être pris comme synonyme d'une automatisation qui tend à abolir la noëse, le moment noétique, i.e. le temps de la pensée. Cf. *La société automatique*, p. 19-21.

fonctionner les affects, les perceptions, les émotions, etc., comme [...] des éléments d'une machine »<sup>1</sup>. Ceci peut d'ailleurs être rapproché du diagnostic fait par Berns et Rouvroy dans leurs premiers articles, diagnostic selon lequel la GA empêche les individus de rendre compte d'eux-mêmes<sup>2</sup>.

Avant d'envisager l'inadéquation des régimes juridiques et ontologiques contemporains avec les effets réels de la GA, attardons-nous une dernière fois sur le paradoxe amené par une GA sans sujet côtoyant l'hyper-subjectivation contemporaine. Berns et Rouvroy tiennent que, avec les réseaux sociaux (qui sont, pour leurs usagers, parcourus de sémiotiques signifiantes) qui génèrent des « hyper-sujets », « la production de subjectivité est devenue l'activité obnubilée d'un bon nombre de personnes »<sup>3</sup>. L'hypothèse d'une désobjectivation engrangée par la mise en danger de l'individu, par la menace de sa vie privée et de son libre choix<sup>4</sup> (que tentent de combattre les législations) n'est donc pas évidente et il importe de prendre conscience de l'indifférence de la GA pour les individus dont elle se contente de gouverner les doubles statistiques (donc pas nous-mêmes mais ce que nous sommes « en gros », pour reprendre le bon mot d'Eric Schmidt). Il n'y a donc pas désobjectivation (au sens d'une mise en danger de l'individu) mais bien « une raréfaction des processus et occasions de subjectivation »<sup>5</sup>.

C'est pourquoi Berns et Rouvroy déplorent davantage l'écart qu'il y a entre ces représentations statistiques que sont les doubles algorithmiques et « ce qui constitue les individus dans les processus d'individuation qui sont les leurs, avec les moments de spontanéité, les événements, les pas de côté par rapport à des possibles anticipés » prévalant dans ces processus<sup>6</sup>. Selon eux, le problème ne consiste pas tant à être dépossédé de ce que nous estimons être propre à nous-mêmes mais bien que nous soyons sans rapport avec notre double statistique, qu'il soit trop détaché de nous puisque la GA « ne donne ni lieu, ni prise à aucun sujet statistique actif, consistant, réflexif susceptible de le légitimer ou de lui résister »<sup>7</sup>. Ceci pose évidemment question quant à la

<sup>1</sup> B&R, *GA&PE*, *op. cit.*, p. 178. Dit autrement, nous pourrions fonctionner comme de simples relais de machines sémiotiques.

<sup>2</sup> Je reviens sur cette question dans la section suivante, consacrée aux « métadroits ».

<sup>3</sup> J'examinerai cette question avec Bernard E. HARCOURT dans la troisième partie de ce travail.

<sup>4</sup> Notons au passage, comme le montre Yves CITTON, que les transformations de nos régimes attentionnels qui mènent à une perte de la sérendipité nous permettent aussi de nous libérer l'esprit en nous permettant d'accorder plus de temps à des tâches moins triviales, plus intéressantes, voire davantage altruistes. Cf. *Pour une écologie de l'attention*, *op. cit.*

<sup>5</sup> B&R, *GA&PE*, *op. cit.*, p. 180. Cette distinction est importante car, comme nous le verrons dans la troisième partie, dans une optique foucauldienne, on ne peut imaginer que le pouvoir fonctionne sans ou en dehors des processus de subjectivation qui sont toujours en même temps des processus de sujétion.

<sup>6</sup> *Idem.*, p. 182.

<sup>7</sup> *Idem.*, p. 181. Cette thèse doit néanmoins être relativisée au vu de l'acharnement que certains mettent à se quantifier eux-mêmes. Mais ce phénomène reste minoritaire. Cf. Anne-Sylvie PHARABOD et al., « La mise en chiffres de soi. Une approche compréhensive des mesures personnelles », *Réseaux*, n° 177, 2013.

capacité du droit à répondre à un tel traitement algorithmique du réel qui semble résister à toute réflexivité, à toute discursivité.

### Des métadroits

Cette question du droit a surtout été travaillée par Berns et Rouvroy dans leurs premiers articles, avant de céder la place à des analyses en termes de relations et de signification. Elle mérite pourtant que l'on s'y attarde car elle permet de montrer en quoi le droit, de par son individualisme méthodologique, semble en l'état impuissant à nous fournir les fondements d'une résistance qui prendrait la forme de contre-conduites<sup>1</sup> et de contre-pouvoirs.

Les régimes juridiques qui prônent un remaniement de la loi afin de protéger les données à caractère personnel ou la vie privée restent attachés à la figure du sujet de droit (celle d'un individu donc) semblent manquer leur cible dès lors que la GA ne se préoccupe pas des individus mais bien de leurs fragments individuels. Ceux-ci servent d'ailleurs de moins en moins à l'identification ou à l'authentification (que tente de combattre le droit à l'anonymat) mais bien plutôt à la prédiction et à la préemption des comportements. Cette inadéquation mène à un paradoxe que l'on peut formuler ainsi :

« Quand bien même le caractère objectivement personnel des données en jeu est difficilement attestable, leur inscription dans le cadre général d'une gouvernamentalité statistique [...] induit la possibilité d'une action sur les environnements qui les dépasse nettement »<sup>2</sup>.

Ainsi, les données qui se voient effectivement garanties par l'anonymat permettent pourtant l'identification des sujets qu'elles concernent par le biais de leur simple mise en corrélation (*data mining*)<sup>3</sup>. La GA ne réclame plus cette identification si tant est que la seule personnalisation des environnements suffit à structurer le champ d'action (et de pensée) possible. C'est pourquoi Berns et Rouvroy proposent trois « métadroits » qui leur semblent pouvoir favoriser « une perspective juridiquement cohérente et adéquate aux sujets du gouvernement algorithmique d'une part, et constitutive de la possibilité de modes d'existences minoritaires ou expérimentaux, d'autre part »<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Celles-ci pouvant être définies comme « l'art de n'être pas totalement gouverné ». Michel FOUCAULT, « Qu'est-ce que la critique ? », conférence du 27 mai 1978, cité par Philippe SABOT, *op. cit.*, p. 19.

<sup>2</sup> B&R, *NPS*, *op. cit.*, p. 100.

<sup>3</sup> C'est ce que semblent ne pas comprendre de nombreux journalistes qui participent à la propagation d'une psychose quant au dévoilement des données personnelles et saluent le renforcement d'un cadre légal qui paraît manquer sa cible dès lors qu'il se concentre sur la protection des individus. Ainsi, on pouvait récemment lire dans *La libre Belgique* que la GDPR (General Data Protection Regulation) instaurait un cadre réglementaire pour l'UE avec des sanctions dissuasives pour les entreprises ne demandant pas leur consentement (dont on a vu la problématique) aux utilisateurs quant à la collecte de leurs données personnelles. Patrick VAN CAMPENHOUT, « Une loi pour protéger votre vie sur la Toile », *La libre entreprise*, 08/10/16.

<sup>4</sup> B&R, *NPS*, *op. cit.*, p. 100.

Quels sont donc ces métadroits ? Ils renvoient aux « capacités subjectives d'oubli, d'indiscipline, de réflexivité et de témoignage » qui sont implicitement supposées et appelées par le droit, mais aussi menacées par ce qui fait l'objectivité et l'efficacité de la GA<sup>1</sup>. En bornant la puissance du droit (car ils sont potentiellement porteurs de récalcitrances individuelles à la loi) et en contribuant par là à le légitimer, ces métadroits attestent du pouvoir du droit mais aussi de sa dissimilitude avec les systèmes de domination qui tendent à éradiquer les capacités de récalcitrance<sup>2</sup>.

Ainsi, le premier métadroit, celui du *droit à l'oubli*, semble menacé par la GA qui, dans son premier « temps », mène à la constitution d'une mémoire numérique totalisante via l'enregistrement par défaut de l'ensemble des événements et des comportements menés dans l'espace numérique. On est loin de l'obscurité qui caractérisait pratiquement les faits et gestes mais aussi les mots prononcés hors de cet espace. Or comme nous l'avons vu, en affectant aux individus les traces de leurs comportements passés, celles-ci risquent bien de se transformer en destin identitaire, c'est-à-dire d'empêcher l'innovation dans les usages technologiques, d'influencer les comportements de consommateurs mais aussi de contrecarrer toute forme de « redémarrage à zéro » dans les rapports entretenus par les individus à la société, à ses lois et à ses opportunités.

Le second métadroit concerne la *désobéissance*. Cette désobéissance qui garantit des marges de manœuvres pour l'expérimentation normative et permet d'éviter la rigidification des normes par dépolitisation<sup>3</sup> se voit elle aussi affectée par les dispositifs de la GA qui se font toujours davantage préventifs et préemptifs. L'efficacité d'une gouvernamentalité préemptive qui permet d'éviter *a priori* que soient commises des actions illégales, imprudentes voire indésirables<sup>4</sup> participe aussi à l'évacuation du juge qui « n'est plus guère appelé à décider de l'imputabilité, de la responsabilité et de la sanction » et déséquilibre ainsi « l'architecture démocratique qui repose précisément sur la division de pouvoir et sur une relation récursive entre les institutions législative et judiciaire [...] »<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> B&R citent comme exemples « le respect du contrat et du serment par des êtres capables d'oubli, le respect de l'interdit d'enfreindre la loi, le débat judiciaire par lequel les parties contestent la qualification juridique de leurs actes... ». *Idem.*, p. 101.

<sup>3</sup> Deux capacités dont Mark HUNYADI semble déplorer la perte (et ce malgré la prolifération des comités d'éthique), visible dans l'absence de discussion sur les modes de vie qui structurent pourtant notre quotidien. Cf. *La tyrannie des modes de vie, op. cit.*

<sup>4</sup> On touche ici à la question de la sécurité, devenue un axiome dans les débats contemporains. Elle sera abordée dans le deuxième chapitre de la troisième partie, notamment avec Louise AMOORE.

<sup>5</sup> B&R, *NPS, op. cit.*, p. 101-102. Cf. aussi Gilles SAINATI et Ulrich SCHALCHLI, *La décadence sécuritaire*, Paris, La Fabriques, 2007

Le troisième métadroit consiste à pouvoir (*se*) *rendre compte* de ce qui nous fait agir. Or cette capacité paraît elle aussi menacée par une GA dont le savoir semble émaner spontanément de la mémoire numérique qui se constitue en continu : c'est comme si « le sens [n'était] plus construit, mais donné, immanent au 'réel' et découvert dans les relations subtiles entre données », comme si « il [n'était] plus nécessaire de rien *expliquer* ni de rien *interpréter* »<sup>1</sup>. Loin d'un savoir des causes, la connaissance prédictive obtenue par une mise en corrélation généralisée empêche les justiciables de rendre compte de leurs actions, attitudes, choix, et donc de faire valoir leur désaccord fondamental avec une norme estimée injuste ou leurs raisons qui justifieraient ou excuseraient une infraction.

Aménager, pour les sujets, la possibilité d'exercer ces trois métadroits permettrait de « créer un 'dehors', un espace non identique au 'réel' statistiquement enregistré, d'où éprouver et interrompre l'autoréférentialité de ce 'réel' »<sup>2</sup> - ce qui est essentiel pour le droit lui-même. Mais un tel aménagement nécessite aussi d'interroger les modes de production du savoir statistique puisque « c'est au stade des directives et des projets de recherche et développement que doit intervenir l'exercice essentiel de la problématisation politique »<sup>3</sup>. C'est aussi ce que Abiteboul et Dowek suggèrent : « [Les algorithmes] sont tels que nous les réalisons. C'est à nous de choisir comment nous voulons vivre, même si cela demandera des efforts importants, dans un monde dominé par des entreprises géantes »<sup>4</sup>. En effet, les consortiums de recherche qui sont financés par l'UE sont dirigés par des industriels qui occupent donc un emplacement privilégié pour « (se) ménager des espaces réglementaires favorables à un certain nombre de technologies et de dispositifs qui, comme on l'a vu, gouvernent les comportements »<sup>5</sup>. La commission européenne associe désormais des équipes issues des sciences humaines aux concepteurs technologiques et aux industriels. Toutefois, on n'en est sans doute pas encore au « Parlement virtuel des modes de vie » que Mark Hunyadi appelle de ses vœux<sup>6</sup>, où pourrait s'élaborer un agir commun par la représentation citoyenne. Du reste, les retombées de telles démarches ne semblent pas (encore) s'être fait sentir et

---

<sup>1</sup> B&R, *NPS*, *op. cit.*, p. 102.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 103. Il s'agit là d'une question cruciale qui dépasse toutefois le champ de ce travail visant essentiellement à défaire l'évidence de la gouvernementalité statistique. Des perspectives de récalcitrance seront néanmoins envisagées, mais toujours dans une optique plus critique et micropolitique que « solutionniste », suivant par là le choix d'une approche foucauldienne (qu'il s'agira toutefois de nuancer). On verra néanmoins dans le dernier chapitre que, même au sein de la programmation se joue une forme d'*excès* (qui prend la forme d'un incomputable).

<sup>4</sup> Serge ABITEBOUL & Gilles DOWEK, *Le temps des algorithmes*, *op. cit.*, p. 146. C'est toutefois ce qu'il faudra nuancer dans un troisième temps.

<sup>5</sup> B&R, *NPS*, *op. cit.*, p. 103.

<sup>6</sup> Cf. Mark HUNYADI, *La tyrannie des modes de vie*, *op. cit.*, p. 82-99.

Berns et Rouvroy, dans leurs derniers articles, s'intéressent davantage aux perspectives d'émancipations simondonienne, deleuzienne et derridienne, tout en préférant la critique à la proposition de solutions clé-en-main<sup>1</sup>.

### Gouverner par les relations

Après cette parenthèse juridique, nous pouvons donc en revenir à la problématisation de la GA en tant que telle, ou plutôt à ce qu'elle prend pour objet, à savoir les données transmises que Berns et Rouvroy définissent comme des *relations*<sup>2</sup> en tant qu'antérieures à leurs termes, c'est-à-dire « indépendamment de toute individuation simple et linéaire »<sup>3</sup>. Leur hypothèse est que les données sont des relations (et ne subsistent que comme telles) mais aussi que les connaissances produites sont des relations de relations et que les actions normatives qui en sont issues sont « des actions sur des relations (ou des environnements) référées à des relations de relations »<sup>4</sup>. On aborde alors nouveau trait de ce qui fait la GA, qui est donc un gouvernement des relations.

Mais pour comprendre ce que les auteurs entendent par là, il faut rendre compte des thèses de la philosophie relationnelle développée par Gilbert Simondon<sup>5</sup>, le problème étant que, sous couvert d'un évitement du sujet, la GA forclôt en fait les possibilités d'« individuations transindividuelles »<sup>6</sup> en les reliant sur la monade subjective.

Qu'est-ce à dire ? Dans un article consacré à la pensée relationnelle de Simondon, Didier Debaise montre comment ce dernier a su remettre en cause le paradigme de « l'être individuel » dont la modernité aura fait son étendard en accordant à l'*individu constitué* un privilège ontologique. Résultat d'une abstraction, cette pensée centrée sur la stabilité d'individus invariants et autonomes reste selon lui aveugle aux *situations hybrides*. L'apport de Simondon consiste alors à refuser ce primat de la substance pour « reposer le problème au niveau de l'ensemble des processus, des fabrications, des émergences des réalités dont nous faisons l'expérience, c'est-à-dire passer de l'être

<sup>1</sup> Ce qui fait à la fois la force et la limite de toute posture foucauldienne de base (dont ce mémoire porte le stigmate), posture qui se voit néanmoins justifiée par la tentative de penser une ontologie au présent, donc une ontologie critique de nous-mêmes.

<sup>2</sup> Le terme de « relation » est ici envisagé dans son sens le plus brut comme « une opération qui lie a et b en étant à même d'ignorer ce qui est derrière les termes ainsi liés », ce qui est la caractéristique de la dernière famille des algorithmes (qui tend à s'imposer). Nous verrons que « toute la force de la GA réside *in fine* dans sa capacité à 'monadologiser' cette relation, au point que cette relation ne parvient précisément plus à saisir le devenir qui serait propre à la relationalité ». Thomas BERNs, *ROT, op. cit.*, p. 6.

<sup>3</sup> B&R, *GA&PE, op. cit.*, p. 185.

<sup>4</sup> *Idem.*, p. 184. Ce que Louis AMOORE a par ailleurs noté : « Contemporary risk calculus does not seek causal relationship between items of data, but works instead on and through the *relation* itself ». Cf. *The politics of possibility: risk and security beyond probability*, London, Duke University Press, 2013, p. 59.

<sup>5</sup> Je mets des côté les références à la théorie rhizomatique de Gilles DELEUZE et Félix GUATTARI qui me semblent périphériques et, somme toute, non essentielles à la compréhension du problème traité.

<sup>6</sup> Précisons déjà que celle-ci ne peut être rapportée ni au je, ni au nous, mais « désigne un processus de co-individuation du 'je' et du 'nous' produisant du social ». B&R, *GA&PE, op. cit.*, p. 185.

individuel à l'individuation »<sup>1</sup>. Or penser la *relation* pour elle-même, c'est voir qu'elle « a 'rang d'être', qu'elle excède ou déborde toujours ce qu'elle relie. [...] 'La relation ne jaillit pas entre deux termes qui seraient déjà des individus', mais elle est "la résonance interne d'un système d'individuation" »<sup>2</sup> qui suppose de la *disparation* (i.e. des ordres de grandeur différents).

Mais pour le voir, il faut en revenir à l'idée de *physis* des Grecs que Simondon reprend sous son concept de « nature préindividuelle », source d'engendrement des choses et des individus que ceux-ci portent en eux ; « La nature n'est pas l'ensemble des choses qui existent mais le principe de leur existence »<sup>3</sup>. Cette nature n'est pas quelque chose que nous devrions retrouver pour nous y rendre plus adéquat, car elle est à *construire* afin de rendre compte de chaque individuation<sup>4</sup>. L'individuation peut dès lors être définie comme « le passage de la nature à l'individu », ce qui nécessite trois conditions<sup>5</sup>. Premièrement, il faut donc un élargissement du concept de nature. Celle-ci doit être réfléchie comme « l'ensemble des choses existantes et des réalités préalables à l'individuation », ce que Simondon appelle les « singularités préindividuelles » qui se définissent par leur fonction qui est de briser un équilibre, susciter une transformation<sup>6</sup>. Ici apparaît déjà une première contradiction d'avec la manière dont la GA traite les données pour empêcher tout *raté*.

Deuxièmement, « il faut considérer la nature comme 'réalité' du possible, c'est-à-dire comme ce qui est *susceptible de faire exister* quelque chose »<sup>7</sup>. Il importe donc de distinguer le *possible* de l'*actuel* : « Le possible, ce sont les singularités préindividuelles qui peuvent entraîner une individuation », tandis que « l'actuel, c'est l'individu produit par l'individuation »<sup>8</sup>. On retrouve ici un enjeu capital sur lequel il convient encore une fois d'insister. Dans les calculs probabilistes de la GA, on postule tendanciellement que notre double statistique donnera la clé de nos comportements futurs

---

<sup>1</sup> Mais cette idée selon laquelle toute réalité serait relationnelle se retrouve également chez Spinoza, Nietzsche, Bergson et Tarde. La nouveauté de Simondon consiste à systématiser la proposition « l'être est relation » et de déterminer ce qu'elle requiert pour pouvoir être posée mais aussi ce qu'elle a pour conséquences. Didier DEBAISE, « Qu'est-ce qu'une pensée relationnelle ? », *op. cit.*, p. 17.

<sup>2</sup> Thomas Berns & Antoinette Rouvroy, « Gouvernamentalité algorithmique et perspectives d'émancipation », *op. cit.*, p. 188. La citation reprise est de Gilbert SIMONDON, *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, Paris, Million, p. 29.

<sup>3</sup> Didier DEBAISE, « Qu'est-ce qu'une pensée relationnelle ? », *op. cit.*, p. 18.

<sup>4</sup> Didier DEBAISE précise que « à chaque situation rencontrée dans l'expérience, il s'agit d'inventer et de construire un plan qui en élargisse les dimensions et qui permette de mettre en perspective la manière par laquelle elle se constitue et se relie aux autres éléments de l'existence ». *Idem.*, p. 19.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> *Idem.*, p. 19-20.

puisque, bien que l'économie des traces soit constamment remise à jour, elle nous ramène sans cesse vers ce que nous sommes censés être en fonction de corrélations, ce qui aboutit à une suite de cristallisations qui en viennent à écrire notre histoire tout en renforçant les pratiques dominantes. Mais ce qu'il faut bien voir – et Simondon offre ici une clé de compréhension essentielle et une posture ontologique fondamentale – c'est que « le possible ne contient pas déjà l'actuel avant que celui-ci n'émerge »<sup>1</sup>. Contrairement à ce que la GA ne cesse de postuler, il n'y pas de réalisation d'une nature qui serait déjà donnée par nos traces, ce qui constitue notre troisième point.

Troisièmement donc, l'individuation se prolonge au-delà de l'être-individuel, elle ne s'arrête pas à l'individu. Ce qui éclot de l'individuation n'est pas « un individu pleinement autonome et qui exclurait à présent la nature de laquelle il provient – cette nature préindividuelle, source de possibles –, c'est une forme hybride [...] », il est « le résultat d'une individuation [...], acteur de nouvelles individuations » en tant qu'il est porteur de dimensions préindividuelles<sup>2</sup>. A l'inverse d'une cristallisation, l'individuation se comprend comme un *processus* qui s'inscrit dans un champ préindividuel potentiellement *métastable*, c'est-à-dire que son équilibre peut être rompu par une modification interne<sup>3</sup>.

Or, comme le signalent Berns et Rouvroy, « cette non-stabilité du champ pré-individuel est inhérente à la possibilité d'une prise de forme par différenciation » car « s'il y a devenir [...], c'est dans la seule mesure où il y a des incompatibilités entre des ordres de grandeurs, des réalités dissymétriques »<sup>4</sup>, bref de la *disparition*. En rapportant ces considérations simondoniennes au problème de la GA, il est possible de montrer le caractère paradoxal que celle-ci entretient avec les relations qu'elle prend pour cible. Ce gouvernement, sous couvert d'une mesure non médiée et non subjective de la réalité, en arrive à « monadologiser » les relations, c'est-à-dire à les transformer en états (en « statuts) en les abordant comme des individus, leur faisant perdre par là ce qu'il était question de penser avec Simondon, à savoir le *devenir* en activité dans une réalité métastable, donc susceptible de ratés. C'est ce que Berns et Rouvroy résument dans les lignes qui suivent :

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> A ce titre, on peut consulter Ernest HUANT, *Du biologique au social : Esquisse d'une analyse cybernétique des régulations et du développement sociologique*, Paris, Dunod, 1957.

<sup>4</sup> B&R, *GA&PE*, *op. cit.*, p. 188. Cette thèse simondonienne essentielle est partagée aussi bien par Stéphane VIAL pour qui « il y a toujours un décalage, qui résulte de la confrontation entre ce que nous anticipons de manière imaginaire et ce que nous éprouvons ensuite de manière réelle » (*L'être et l'écran*, *op. cit.*, p. 161), que par Bernard STIEGLER pour qui « la rétention tertiaire [i.e. le processus d'individuation collective] numérique repose sur l'élimination structurelle des conflits, des désaccords et des controverses » (*La société automatique*, *op. cit.*, p. 38). C'est un tel intervalle qui semble menacé par la GA.

« Paradoxalement, en probabilisant la totalité de la réalité (qui semble devenir comme telle le support de l'action statistique) et en paraissant désubjectiver cette perspective probabilitaire (laquelle ne s'embarrasse plus d'hypothèse préalable), bref, en se donnant ainsi la possibilité de gouverner à partir d'une expression statistique de la réalité qui parviendrait à tenir lieu de réalité (la perspective d'un comportementalisme numérique), le gouvernement algorithmique continue d'absolutiser l'individu (même s'il est abordé 'en creux', comme ce que les relations permettent d'éviter) *et en même temps* le déréalise au sens où il n'est plus que relatif à des suites de mesures qui elles-mêmes font office de réalité et donc sans pour autant qu'apparaisse le caractère subjectif de ces mesures »<sup>1</sup>.

L'expulsion du raté opérée par la préemption des possibles (qui enrôle automatiquement toute irrégularité dans le perfectionnement de ses modèles et de ses profils) retire à ce qui pourrait surgir « dissymétriquement » par rapport à la réalité (dont le corps statistique tient ici lieu) sa puissance de coupure, de mise en crise, donc son moment politique. Cette « mise en échec de l'échec » (« de la contemporanéité » dirait Agamben), mène évidemment à des inquiétudes. Nous en avons déjà rencontré quelques-unes que je vais maintenant reprendre de manière synthétique avant d'introduire à une dernière problématique qui concerne plus particulièrement la thématique de la *resignification*.

Il y a tout d'abord le fait que, dans la GA, chaque sujet se voit fragmenté en une série de profils qui se rapportent tous à ses propensions, à ses désirs présumés, voire à ses risques évités, mais sans être habité par aucune altérité, donc dépourvu de toute réflexivité dont la dissymétrie est une condition. Or cet évitement du sujet (et de ses capacités réflexives) va notamment à l'encontre d'une série de présupposés du droit positif.

Ensuite, on peut craindre que l'action préemptive qui caractérise de plus en plus la GA en viennent à stabiliser les processus d'individuation, et ce à un stade préindividuel, puisque nous semblons précédés par nos propres désirs que l'on rapporte à nos propensions inexprimées<sup>2</sup>. Que reste-t-il d'une capacité de récalcitrance face à cette immanence des normes ?

Enfin, il y a le fait que « la relation n'est plus portée par aucun devenir spécifique (devenir sujet, devenir peuple, etc.) » puisque c'est justement ce qui pourrait advenir qui est la cible de la GA. En ce sens, l'« émancipation » permise par la GA (qui fait table rase des anciennes hiérarchies portées par la statistique, telle celle de l'homme moyen) « n'est émancipatrice dans le cadre d'aucun devenir, d'aucun projet, d'aucun

<sup>1</sup> B&R, *GA&PE*, *op. cit.*, p. 189.

<sup>2</sup> On peut toutefois remarquer – et j'y reviendrai – le caractère paradoxal d'une telle critique. En effet, la GA n'a-t-elle pas besoin de coupures, d'arrêts, pour entretenir son propre roulement, pour nourrir son expansion ?

objectif »<sup>1</sup>. En menaçant de saper les bases mêmes de l'émancipation qui, selon Berns et Rouvroy, repose précisément sur la critique, mais aussi les notions de projet et, sans doute, de commun, elle semble déréaliser celle-ci. Or ce commun – que l'on peut définir comme « ce lieu de com-parution dans lequel les êtres sont adressés et se relatent les uns aux autres dans toutes leurs dissymétries, leurs 'disparations' »<sup>2</sup> – est tributaire d'échelles de réalités disparates et non d'une homogénéisation, c'est-à-dire qu'il « nécessite et présuppose de la non-coïncidence car c'est depuis celle-ci que des processus d'individuation se produisent dès lors que c'est elle qui nous oblige à nous adresser les uns aux autres »<sup>3</sup>. Mais quels communs peuvent encore exprimer des relations monodologisées, substantifiées, réduites à des corrélations, donc désamorçées de leurs potentiels portés par la disparation ?

Il semble que l'élimination des processus de disparation engrangée par la GA fait de la transindividuation une *transdividuation* qui empêche de faire consistance, de faire commun. Il y a plus : si une véritable relation relie des ordres de grandeur dissymétriques, disparates, partiellement incompatibles, à partir desquels pourront émerger des réalités nouvelles, on peut se demander ce qu'il reste des possibilités d'engendrer des significations nouvelles<sup>4</sup>. C'est cette question qui va maintenant être traitée.

### La possibilité de resignifier

Pour se représenter la cristallisation des relations telles qu'elles sont saisies dans la GA afin de sortir de la pure répétition, un détour par la théorie du performatif<sup>5</sup> est de mise. Dans *How to do things with words*, Austin a montré que le langage n'était pas seulement descriptif mais constituait une puissance d'agir (*agency*). Un discours n'est donc pas uniquement *vrai* ou *faux* mais aussi *réussi* ou *raté*, c'est-à-dire qu'il est un acte performatif, dont Austin distingue trois catégories. Il y a les actes *locutoires* qui caractérisent tout type de locution ; c'est le fait de dire quelque chose. Il y a aussi les actes *illocutoires* qui ont cours lorsqu'en disant quelque chose, on accomplit cette chose. De tels actes dépendent d'une convention. Typiquement, on les illustre par des exemples législatifs du type « la séance est levée ». Enfin, les actes *perlocutoires* concernent les cas où le

<sup>1</sup> B&R, *GA&PE*, *op. cit.*, p. 192.

<sup>2</sup> *Idem.*, p. 193. La « disparation » est, selon Simondon, une disparité d'ordres de grandeur essentielle au processus de transindividuation.

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 193. Encore une fois, on retrouve ici une idée partagée par Stéphane VIAL pour qui il faut « produire des régimes d'expériences hybrides », ce qui suppose des hiatus (même si lui non plus ne donne pas de solutions concrètes au problème). *L'être et l'écran*, *op. cit.*, p. 276.

<sup>4</sup> Remarquons que, pour Bernard STIEGLER, chaque rétention tertiaire est un *pharmakon* - donc aussi bien un poison qu'un remède - capable de créer de nouvelles formes attentionnelles (et donc de nouvelles significations) mais aussi de se substituer aux rétentions psychiques collectives en empêchant leur individuation. *La société automatique I*, *op. cit.*, p. 66.

<sup>5</sup> Dont je ne présenterai que ce qui compte pour le propos de l'enjeu qui nous occupe.

fait de dire quelque chose produit certains effets. Il y a donc ici un certain *écart* entre le discours et la conduite. Gardons ces distinctions en tête, car elles serviront à problématiser la limitation des opérations de resignification induites par la GA.

Comme le signale Berns dans son dernier article, la critique émise par Jacques Derrida (reprise de manière plus politisée par Judith Butler) consiste à réfuter l'idée selon laquelle ce serait la *structure contextuelle* qui assurerait leur force performative aux énoncés. Cette vision conventionnelle du performatif serait le fruit d'une conception mettant l'accent sur la seule dimension illocutoire du langage en considérant que c'est le respect de certaines conventions, en fonction des contextes, qui permet d'incorporer véritablement l'acte dans le discours. La réaction de Derrida et Butler consiste à substituer à cette structure contextuelle/conventionnelle une *structure citationnelle* afin de rendre compte de la possibilité de resignifier des termes (avec pour hypothèse que toute citation est l'occasion d'un *retournement* de signification).

Comme le signale Butler, « Derrida prétend que c'est précisément la rupture qu'effectue l'énonciation avec les contextes antérieurs, établis, qui constitue sa force »<sup>1</sup>, ce qu'il appelle la « réinscription ». En reprenant sa thèse d'une primauté radicale de l'itérabilité (l'écriture serait première), Butler montre que « c'est précisément la capacité qu'ont ces termes à acquérir des significations non-ordinaires qui leur permet de continuer à être porteurs d'une promesse politique »<sup>2</sup>. En effet, alors qu'avec Austin, « l'échec d'une performance ne peut être réfléchi que comme un accident (un contexte inapproprié ou encore le non-respect des conventions) et non pas comme une possibilité essentielle au performatif »<sup>3</sup>, avec Butler, « une énonciation peut tirer sa force précisément de la rupture qu'elle accomplit avec le contexte » puisque « le langage prend une signification non ordinaire afin justement de contester ce qui s'est sédimenté dans le langage ordinaire »<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Judith BUTLER, *Le pouvoir des mots. Discours de haine et politique du performatif*, Paris, Amsterdam (éd.), 2004, p. 190.

<sup>2</sup> *Idem.*, p. 194. Elle ajoute : « Si un performatif réussit provisoirement (et je suggérerai que son 'succès' ne peut jamais être que provisoire), ce n'est pas parce qu'une intention gouverne avec succès l'action discursive, mais seulement parce que cette action fait écho à des actions antérieures et accumule la force de l'autorité à travers la répétition ou la citation d'un ensemble de pratiques antérieures qui font autorité » (p. 80). On quitte alors l'hypothèse d'un sujet souverain pour adopter celle (anti-idéaliste et non-fixiste) d'une citation qui se ferait *dans la différence*.

<sup>3</sup> Thomas BERNs, *ROT*, p. 9.

<sup>4</sup> Judith BUTLER, *Le pouvoir des mots*, *op. cit.*, p. 195. Dans son analyse des discours de haine, elle prend notamment pour exemple les mots « *nigger* » et « *queer* », des insultes qui ont acquis par leur citation « différée », des significations revendicatrices. De telles resignifications illustrent par ailleurs l'axe perlocutoire du langage qui, de par l'écart dont il témoigne entre un discours et une action, laisse la place à un avenir encore inconnu pour ces mots. C'est précisément ce qu'une analyse purement illocutoire du langage menace, notamment de par la censure qu'elle peut servir à défendre en attribuant une signification figée à un terme jugé blessant.

Selon Berns, pour appréhender le signe selon une structure citationnelle, il s'agit de le penser « à partir de sa scission première à toute présence, laquelle est bien plutôt toujours différée, à partir de sa 'force de rupture avec son contexte', en ce compris avec toute intention, avec tout vouloir-dire »<sup>1</sup>. Or justement, ce serait dans une telle primauté radicale de l'itérabilité que nous placerait toute expérience pensée dans la GA :

« Tout signe – toute donnée – doit être pensée premièrement depuis sa force de rupture par rapport à un contexte intentionnel, depuis une lisibilité autonome par rapport au 'moment de sa production' [...] mais aussi dès lors comme pouvant fonctionner tout en étant 'prélevé' hors de 'l'enchaînement dans lequel il est pris' pour être ensuite greffé dans d'autres chaînes »<sup>2</sup>.

Seulement, alors même que la corrélation infinie des données opère précisément ainsi dans le cadre de la GA, « ces combinaisons adviennent sans reste, *comme des répétitions sans altérations* »<sup>3</sup>. Exit donc ce qui faisait la possibilité d'une resignification, c'est-à-dire d'une itération qui ne serait pas seulement répétition mais bien *différence* (sur laquelle Butler fait reposer la capacité d'une vulnérabilité capacitante). La répétition « machinale » (computationnelle<sup>4</sup>) des données ainsi que leur greffe automatique dans des systèmes de corrélations laisse penser qu'en isolant les relations (qu'elle réduit à des objets) jusqu'à en faire « des statuts qui ne peuvent être démentis précisément parce que rien ne s'y ajoute », la GA évite toute épreuve subjective (ce que nous avons observé aux trois « temps » qui la constituent)<sup>5</sup>. Autrement dit, « le problème réside très précisément dans la *suffisance* des corrélations [...] avec la pure répétition, sans reste, que cela rend possible »<sup>6</sup> ; la corrélation semble se suffire à elle-même pour que ça gouverne, ce qui assure par ailleurs sa puissance à la GA.

Je vais maintenant examiner différentes manières d'opposer de la *résistance* à la répétition à travers une série d'enjeux en lien avec le numérique et qui me semblent cruciaux, à savoir l'exposition, la sécurisation et l'automatisation. Mais il faudra préliminairement clarifier ce que l'on entend par « résistance » dans une optique foucauldienne afin de voir que toute résistance (mais aussi toute subjectivation) se fait dans un réseau de relations de pouvoir à partir duquel elle peut donner lieu à des retournements. La question étant ici de voir si la GA cristallise ces relations au point de les rendre stériles.

<sup>1</sup> Thomas BERNs, *ROT*, p. 9. La citation interne réfère à Jacques DERRIDA, « Signature événement contexte », *Marges de la philosophie*, Paris, Editions de Minuit, 1972, p. 377.

<sup>2</sup> *Idem.*, p. 9-10. Même référence pour Derrida.

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 10. Je souligne.

<sup>4</sup> Nous verrons néanmoins avec Luciana PARISI en quoi cette thèse d'une computation qui consisterait en une répétition sans altération doit être remise en cause par l'existence de micro-altération dans le chef même des algorithmes.

<sup>5</sup> Thomas BERNs, *ROT*, p. 10.

<sup>6</sup> *Ibid.* Je souligne.

## TROISIÈME PARTIE

### Perspectives de résistance



## Préambule sur la notion de résistance

### *Le geste de la plèbe*

« Il n’y a pas de résistance hors d’un réseau de relations de pouvoir ;  
il n’y a pas de relations de pouvoir sans résistances »<sup>1</sup>

Muriel Combes

Je voudrais maintenant examiner succinctement ce que l’on entend par « résistance » dans une optique foucauldienne. Pour ce faire, il s’agit en premier lieu d’analyser les liens qui unissent les processus d’*assujettissement* et de *subjectivation*. J’ai déjà signalé avec Butler (qui reprend ici la thèse de Foucault) qu’« il n’y a pas de constitution de soi en dehors des normes qui orchestrent les formes possibles que peut prendre un sujet »<sup>2</sup>, c’est-à-dire qu’il s’agit de prendre ce qui m’est donné et m’assujettit comme capacité de devenir sujet<sup>3</sup>. En effet, pour Foucault, l’assujettissement à des normes revient à une production de la subjectivité qui se réfère toujours « à des rapports de pouvoir susceptibles de constituer le rapport à soi des individus, la manière dont ils se rapportent à eux-mêmes, se visent et se vivent, font signes à leurs propres yeux [...] »<sup>4</sup>. Or, comme le signale encore Stéphane Legrand, « cette activité du sujet à l’intérieur du geste du pouvoir qui lui assigne une identité subjective [...] implique aussi une forme de réplique au pouvoir, une forme de résistance qui [...] travaille de l’intérieur la relation, joue avec ses règles et ses normes en les faisant jouer, avec et contre elles »<sup>5</sup>. C’est d’ailleurs ce qui donne lieu à une approche *post-libératoire* du pouvoir que Legrand résume ainsi :

« [...] ce qu’il est possible de viser comme liberté ne repose pas sur la libération d’un *quid* essentiel qui aurait été recouvert par l’assujettissement, mais réside dans des pratiques de liberté qui se feront toujours comme un travail interne du sujet sur et dans son assujettissement »<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> Muriel COMBES, *La vie inséparée*, *op. cit.*, p. 83-84, citée par Pierre MACHEREY dans son compte rendu de l’ouvrage disponible sur son site <http://philolarge.hypotheses.org/1164> (consulté le 16/01/2017).

<sup>2</sup> Judith BUTLER, *La vie psychique du pouvoir*, *op. cit.*, p. 174, citée par Pierre MACHEREY dans *Le sujet des normes*, *op. cit.*, p. 63.

<sup>3</sup> Ce qui, dans une optique langagière, peut se traduire ainsi : « Recevoir un nom injurieux [*to be called a name*] nous porte atteinte et nous humilie. Mais ce nom recèle par ailleurs une autre possibilité : recevoir un nom, c’est aussi recevoir la possibilité d’exister socialement, d’entrer dans la vie temporelle du langage, possibilité qui excède les intentions premières qui animaient l’appellation. Ainsi une adresse injurieuse peut sembler figer ou paralyser la personne hélée, mais elle peut aussi produire une réponse inattendue et habilitante ». *Idem.*, p. 22.

<sup>4</sup> Stéphane LEGRAND, *Les normes chez Foucault*, *op. cit.*, p. 224. On peut – comme le fait Macherey – rapprocher cette idée de la théorie de l’interpellation idéologique chez Louis ALTHUSSER pour qui « l’idéologie interpelle l’individu en sujet ». *Positions*, Paris, Editions sociales, 1976, p. 110. Cité par Pierre MACHEREY, dans *Le sujet des normes*, *op. cit.*, p. 51.

<sup>5</sup> Stéphane LEGRAND, *Les normes chez Foucault*, *op. cit.*, p. 221.

<sup>6</sup> *Ibid.* Cette idée est partagée par Philippe SABOT, autre commentateur de Foucault pour qui « si l’on établit que les normes ont un pouvoir formateur concernant l’identité du sujet, alors il est absurde de

Cependant, nous venons de voir avec Berns et Rouvroy que la GA témoignait d'une raréfaction des possibilités de subjectivation, c'est-à-dire que les occasions qu'un comportement donne lieu à des *ratés* semblent de plus en plus empêchées (car devancées) par l'attribution préemptive à des profils de trajectoires définies sur la base de corrélations statistiques à caractère probabiliste. Le problème auquel nous sommes confrontés consiste dès lors tout bonnement à déterminer s'il est encore possible de penser une forme de résistance (qui suppose toujours de la disparation pour que du dissensus, de la multiplication des points de vue, voie le jour). En effet, quand bien même les relations de pouvoir continuent à être à la fois configurées et configurantes (puisque c'est à partir de nos traces que sont configurés les profils qui structurent ensuite notre champ d'action éventuel), il appert que ces configurations se font *répétitives* de par la monodologisation qui frappe les relations (i.e. les données écrites dans l'espace numérique). Est-ce à dire qu'il n'y aurait plus de redistribution des rapports de pouvoir, donc une absence de résistance ? Faut-il réfuter l'idée défendue par Macherey à la suite de Foucault selon laquelle

« les normes tendent à produire du consensus, mais elles n'y parviennent qu'en produisant simultanément du dissensus : les formes d'accords qu'elles prescrivent ne s'imposent que dans la lutte ; et cette lutte introduit une possibilité permanente de jeu dans l'ordre qu'elles s'efforcent d'instaurer »<sup>1</sup> ?

Si, pour Foucault, la résistance est première<sup>2</sup>, c'est parce qu'on ne peut envisager l'exercice d'un pouvoir qui serait dépourvu de contrariétés. Autrement dit, « il n'y aurait pas d'un côté de la résistance pure et de l'autre du pur pouvoir »<sup>3</sup>. Or il semble que la suffisance des corrélations pour que ça gouverne ne vienne en fait pas récuser cette thèse<sup>4</sup>. En effet, s'il y a bien un « évitement doux » des sujets à l'œuvre dans la GA, il n'y a pas pour autant absence de contact mais bien *écart*. Cet écart qui nous

---

penser la résistance de ce sujet à sa propre subordination formatrice en termes de renversement ou d'opposition radicale – en termes de 'libération' ». Cf. « Sujet, pouvoir et normes », *op. cit.*, p. 73.

<sup>1</sup> Pierre MACHEREY, *Le sujet des normes*, *op. cit.*, p. 101-102.

<sup>2</sup> « S'il n'y avait pas de résistance, il n'y aurait pas de rapports de pouvoir. Parce que tout serait simplement une question d'obéissance. Dès l'instant où l'individu est en situation de ne pas faire ce qu'il veut, il doit utiliser des rapports de pouvoir. La résistance vient donc en premier, et elle reste supérieure à toutes les forces du processus ; elle oblige, sous son effet, les rapports de pouvoir à changer. Je considère donc que le terme de 'résistance' est le mot le plus important, le *mot-clef* de cette dynamique ». Michel FOUCAULT, « Sexe, pouvoir et la politique de l'identité » in *Dits et écrits II*, *op.cit.*, p. 1559-1560.

<sup>3</sup> Manuel MAUER, « Vie et pouvoir au sens extra-moral », *op. cit.*, p. 39.

<sup>4</sup> Raison pour laquelle Thomas BERNS clôt son dernier article par l'affirmation selon laquelle « ce constat, qui n'est en rien tragique, se veut avant tout l'ouverture vers de nouvelles possibilités de devenir sujet dans le cadre de la gouvernementalité algorithmique, possibilités qui reposent donc nécessairement sur le fait de rétablir de l'altération dans les répétitions qui assurent sa performativité ». *ROT*, *op. cit.*, p. 10. C'est ce que nous allons voir dans les chapitres qui suivent avec les notions de *gestualité*, de *réverbération des data* et d'*incomputable algorithmique*.

sépare de nos doubles algorithmiques, de nos corps statistiques, pose problème dans la mesure où il induit une minorisation des épreuves subjectives de par la substantification des relations. Mais nous avons vu qu'à chaque temps de la GA, « il y a raréfaction et non annulation des possibilités de réflexivité et de subjectivation »<sup>1</sup>. En effet, il n'y a pas arrachement des données mais bien abandon par défaut<sup>2</sup>, il n'y pas absence d'hypothèse mais bien fiction selon laquelle les données seraient données sans qu'il y ait un amont à leur disponibilité et il n'y a pas arrachement à toute forme de subjectivité mais bien constitution de profils à partir de leurs fragments individuels.

C'est pourquoi l'on peut penser que la réelle difficulté de devenir sujet dans le cadre de la normativité algorithmique n'est pas pour autant une impossibilité mais bien plutôt le *gage de son efficacité* en ce sens que sa prétention (illusoire) à gouverner objectivement à partir du réel fait pourtant sa force et sa légitimité « avec la fiction qu'elle brasse d'une saisie, inoffensive et douce, du quotidien par-delà toute irruption de la subjectivité »<sup>3</sup>. C'est précisément les mécanismes de cette fiction efficiente que j'ai tenté de déboulonner dans ce travail, suivant l'intuition selon laquelle ce geste critique devait être premier par rapport à toute autre considération sur le numérique, étant donné qu'il permet de s'attaquer aux conditions-mêmes de son fonctionnement concret au niveau du pouvoir. Les outils philosophiques légués par Foucault furent ici primordiaux.

Parmi ceux-ci, son concept de résistance permet d'indiquer que, malgré la répétition machinale des données (i.e. le « devenir statut » de la relation) qui assure la performativité de la GA, cette dernière ne saurait s'exercer sans forces inverses à son fonctionnement - sans « plèbe »<sup>4</sup> donc - et tout d'abord parce que la reconfiguration du réseau de pouvoir présuppose toujours des potentialités sans lesquelles aucune normativité ne peut s'exercer<sup>5</sup>. Raison pour laquelle il n'y a pas homéostasie mais bien métastabilité, donc disparation, raté, voire *geste*. C'est d'ailleurs ce qu'a très bien vu Yves Citton :

<sup>1</sup> Thomas BERNS, *ROT, op. cit.*, p. 4. Je souligne.

<sup>2</sup> Voire même volontaire, comme nous allons le voir dans le chapitre qui suit.

<sup>3</sup> Thomas BERNS, *ROT, op. cit.*, p. 5.

<sup>4</sup> C'est là le nom que Michel FOUCAULT donne à ce qui fait tout à la fois « la reprise, le prolongement et le principe de renversement de ces assujettissements » : « Il y a bien toujours quelque chose, dans le corps social, dans les classes, dans les groupes, dans les individus eux-mêmes qui échappe d'une certaine façon aux relations de pouvoir ; quelque chose qui est non point de la matière première plus ou moins docile ou rétive, mais qui est le mouvement centrifuge, l'énergie inverse, l'échappée. 'La plèbe' n'existe sans doute pas, mais il y a 'de la' plèbe ». Cité par Stéphane LEGRAND dans *Les normes chez Foucault, op. cit.*, p. 231.

<sup>5</sup> C'est ce que nous avons déjà vu avec Stéphane LEGRAND qui montre qu'il n'y a pas *des* normes mais bien « la virtualité d'un usage normatif » (*Idem.*, p. 12) puisque chaque opérateur du pouvoir « n'est qu'un quasi-transcendantal » dont l'exhaussement constitue « un effet modifiable de la conjoncture définie par l'affrontement des codes hétérogènes qu'il prétend régler et ramener à l'homogène. Il n'y a pas de normes, mais il n'y a pas non plus de norme des normes. Pour cette raison, il n'y a pas de

« Mon intuition est que si les traces numériques sont si intéressantes, c'est aussi dans la mesure où elles manifestent (par avance) ce qui, dans nos comportements, excède les programmations qui les conditionnent. S'il suffisait à Amazon de calculer mes achats passés pour pouvoir prédire sans erreur mes achats à venir, plus ne serait besoin de recueillir la moindre trace. C'est parce que mes micro-gestes quotidiens excèdent les programmations qui les ont conditionnés que la récolte de traces reste cruciale dans la gouvernementalité algorithmique actuelle »<sup>1</sup>.

La cristallisation de nos gestes nécessite de la gestualité, celle-ci étant porteuse d'un excès sur toute programmation<sup>2</sup>. Confirmation de ce que « tout dispositif est inséparable de potentialités nouvelles qu'il favorise ou qu'il empêche [...] »<sup>3</sup>. Ce qui, encore une fois, ne veut pas dire que la GA est inoffensive - il a longuement été question de l'*efficacité* de son appel à la transparence qui permet de tracer des trajectoires aux possibilités d'écart infimes - mais que la maîtrise n'est pas totale, les relations de pouvoir étant par essence *plastiques*. Or dire que nous sommes d'emblée pris dans des rapports de force changeants ne doit pas nous empêcher de lutter activement contre une exploitation<sup>4</sup>.

Toutefois, dans une approche foucauldienne, ces luttes ne peuvent prendre la forme que de microrésistances, de micropolitiques répondant à la nature disséminée et adaptative du pouvoir. Il ne peut en effet y avoir de résistance globale, préméditée, centralisée, dès lors que nous sommes tous pris dans les mailles d'un pouvoir dont nous sommes les relais et face auquel nous ne saurions assumer de rupture définitive. Pierre Macherey l'affirme :

« Le sujet productif ne trouve un moyen de s'opposer au système dans lequel il est pris dès sa naissance, et qui constitue la clé de son assujettissement, assujettissement qui fait de lui un sujet clivé, qu'en s'engageant dans des luttes partielles, le plus souvent improvisées, qui profitent au mieux des occasions dans lesquelles ce système laisse émerger les équivoques et les contradictions sur lesquelles il est bâti »<sup>5</sup>.

---

'dispositif' de pouvoir qui soit stable ou en état d'homéostasie, qui ne soit pas en même temps la matrice de sa propre transformation » (p. 13). C'est d'ailleurs pourquoi « toute norme présuppose un hors-norme » et ce partage constitue « un *présupposé normatif* de la norme » (p. 135).

<sup>1</sup> Yves CITTON, « Espace public neuronal et dégagements attentionnels », *op. cit.*, p. 218.

<sup>2</sup> J'approfondis ce point dans le chapitre suivant.

<sup>3</sup> Arnaud BOUANICHE, « Agir 'contre le temps, en faveur, je l'espère, d'un temps à venir », in Edouard JOLLY et Philippe SABOT (dir.), *Foucault à l'épreuve du pouvoir*, *op. cit.*, p. 135.

<sup>4</sup> Comme le remarque très justement Michel FOUCAULT, « On ne peut jamais être sûr qu'il n'y aura pas d'exploitation. En fait on peut être sûr qu'il y en aura une, et tout ce qui a été créé ou acquis, tout le terrain qui a été gagné sera, à un moment ou à un autre, utilisé de cette manière. Et je ne pense pas que ce soit une objection à tous ces mouvements ou à toutes ces situations ». Cf. « Sexe, pouvoir et la politique de l'identité » in *Dits et écrits II*, *op. cit.*, p. 1558.

<sup>5</sup> Pierre MACHEREY, *Le sujet des normes*, *op. cit.*, p. 192. S'éloignant d'une visée anarchiste, il précise ensuite que ces oppositions ne sont pas pour autant individuelles mais doivent être reprises en charge par des associations permettant de coordonner ces initiatives en des plans d'ensemble.

Ce constat à première vue sans appel quant à l'incapacité d'apporter des solutions institutionnelles aux formes d'exploitation en cours peut paraître désabusé, voire éloigné de toute positivité permettant une effectivité politique. Il ne s'agit pourtant pas ici de définir une solution globale aux problèmes amenés par l'algorithmique contemporaine mais bien de *problématiser* nos rapports à ceux-ci en prenant pour base les outils philosophiques légués par Foucault, sans éviter pour autant les occasions d'en dépasser la pure critique. C'est ce que je vais maintenant tenter de faire en abordant une série d'enjeux qui me paraissent cruciaux. L'analyse se faisant ici plus prospective, elle semble davantage sujette à caution. Il importera surtout d'indiquer certaines *pistes* permettant de rendre compte d'un excès, d'un raté, au sein même de l'exercice de la GA, et ce au travers de trois notions qui ont déjà été abordés, à savoir les *gestes humains*, les *données* et les *algorithmes*.

Il y a tout d'abord la question - finalement rarement abordée mais qui se situe d'une certaine manière en amont des processus gouvernementaux qui ont été analysés dans la deuxième partie - de savoir ce qui pousse nombre d'entre nous à avoir une activité quasi-obsessionnelle dans l'espace numérique. Pourquoi sommes-nous obnubilés par la production de notre subjectivité sur le web ? Cette question sera principalement abordée sous l'angle qui lui fut donné par Bernard E. Harcourt avec son concept de « *société expositive* ». Elle m'amènera avec Cítton à envisager ce qui fait un *geste*.

Je m'intéresserai ensuite à l'un des aspects de notre société qui me semble les plus inquiétants, à savoir le *sécuritarisme* ambiant<sup>1</sup>. Ce sécuritarisme joue un rôle prépondérant dans la justification du développement d'outils statistiques à des fins préemptives. Mais nous verrons avec Louise Amoore qu'il est possible d'envisager une esthétique des algorithmes qui permet de penser une *réverbération des data* indiquant des potentialités critiques dans les interstices qui séparent les *data points*, ces unités discrètes d'information actualisées à des fins sécuritaires.

Ceci permettra de faire le lien avec le dernier chapitre qui abordera une thèse sur les algorithmes qui me paraît tout à fait étonnante et novatrice, à savoir l'idée de Luciana Parisi selon laquelle il y aurait un *aléatoire algorithmique* ou, pourrait-on dire, de la production de disparation par les algorithmes au sein même de la computation. Cette thèse sera mise en contraste avec celle d'une « société automatique » défendue par Bernard Stiegler.

---

<sup>1</sup> Si celui-ci avait déjà été diagnostiqué par Hannah ARENDT en tant que « crise de la culture », on peut penser qu'il est aujourd'hui radicalisé par les nouvelles technologies de *dataveillance*.

## Numérisation et exposition

### *Economie de l'aveu, gestualité et attention réflexive*

« Mon sentiment est que l'avenir ne s'ouvrira qu'à ceux qui sont porteurs d'un secret »<sup>1</sup>

Jacques Abeille

Remarquons d'emblée qu'« une sorte d'accoutumance aux procédures intrusives s'est créée qui a élargi les seuils de tolérance à leur égard »<sup>2</sup>. C'est là un des versants de la question de la transparence : comment en sommes-nous venus à accepter par défaut d'être tracés, filmés, enregistrés, monitorés ? L'autre versant de cette question pourrait consister à se demander pourquoi nous créons de la transparence sur nous-mêmes en nous exposant volontairement, en dévoilant nos secrets. C'est à cette question que Bernard E. Harcourt se confronte dans son ouvrage *Exposed. Desire and disobedience in the digital age*, dont il a synthétisé l'argumentation dans une conférence intitulée *La société expositive. Spectacle, surveillance et exposition à l'ère numérique*<sup>3</sup>. Il y montre que l'exposition de soi est une condition pour faire partie de la société, mais aussi qu'elle est un facteur majeur de la distribution du pouvoir. Ces questionnements nous mèneront par la suite à reconsidérer avec Yves Citton ce qui rend possible la reconfiguration de notre environnement attentionnel par une forme de réflexivité que nous mettons en acte au sein même d'un réseau de pouvoir par des « micro-gestes relationnels ». Mais avant d'aborder la question de l'exposition numérique en elle-même, sans doute faut-il s'interroger plus généralement sur la place qu'elle occupe dans la nouvelle structure ontophanique amenée par le numérique.

### **Une nouvelle structure ontophanique**

Je me réfère ici au travail de Stéphane Vial, pour qui les dispositifs techniques sont des générateurs de réalité, des « 'matrices ontophaniques', c'est-à-dire des structures a priori de la perception, historiquement datées et culturellement variables »<sup>4</sup>. Ainsi peut-on remarquer qu'« en seulement vingt ans, la plus grande partie des activités humaines s'est déplacée dans les mondes numériques, et le développement des ordinateurs personnels, de l'Internet et la téléphonie mobile ont radicalement changé notre relation au monde »<sup>5</sup>. Et de fait, on peut estimer que « percevoir à l'ère numérique,

---

<sup>1</sup> Jacques ABEILLE, *Le veilleur des jours*, Paris, Le Tripode, 2015, p. 392.

<sup>2</sup> Armand MATTELART, « Société de la connaissance », *op. cit.*, p. 16.

<sup>3</sup> Cette conférence présentée le 19/11/2014 à la faculté de Sciences Po de Paris a été traduite en français par l'auteur lui-même. Elle est disponible sur le site de l'université : [https://www.sciencespo.fr/ecole-doctorale/sites/sciencespo.fr.ecole-doctorale/files/Harcourt\\_Expository\\_Society.pdf](https://www.sciencespo.fr/ecole-doctorale/sites/sciencespo.fr.ecole-doctorale/files/Harcourt_Expository_Society.pdf) (consulté le 29/11/16)

<sup>4</sup> Stéphane VIAL, *L'être et l'écran*, *op. cit.*, p. 24.

<sup>5</sup> Bernard DARRAS, « Aesthetics and Semiotics of Digital Design, Actes du colloque *The first INDAF International Conference*, Corée, Incheon, 2009, p. 11, cité par Stéphane VIAL, *op. cit.*, p. 24.

c'est être contraint de renégocier l'acte de perception lui-même »<sup>1</sup>, ce qui nécessite un travail phénoménologique afin de rendre compatible l'acte de perception avec la phénoménalité de notre temps. En effet, en fonction du système technique<sup>2</sup> au sein duquel nous vivons, « nous n'élaborons [...] pas la même culture ontophanique de la relation à autrui »<sup>3</sup>. Ainsi, le téléphone nous avait permis de nous lier les uns aux autres sans nous voir. A l'heure des liaisons numériques, c'est sur Facebook et Twitter que nous apprenons à nous lier sans nous parler.

En fait, « chaque génération réapprend le monde et renégocie son rapport au réel à l'aide de dispositifs techniques dont elle dispose dans le contexte socioculturel qui est le sien »<sup>4</sup>. C'est pourquoi il n'y a pas tant une fracture numérique générationnelle mais bien « des matrices ontophaniques datées, qui se superposent et coexistent ». Selon les mots de Vial, « être, c'est 'technaître' »<sup>5</sup>, c'est-à-dire que notre rapport à la réalité est coulé dans une matrice ontophanique particulière qui n'est pas figée. On est donc « natif » du numérique si l'on a acquis « la faculté de voir le monde en étant numériquement appareillé »<sup>6</sup>.

Toutefois, nous avons vu qu'avoir une conscience numériquement appareillée n'était pas non plus sans effet au niveau du contrôle puisque la numérisation permet une saisie quasi intégrale de nos actes quotidiens passant par l'espace numérique qui se voient traduits en chiffres, corrélés, puis profilés à des fins de préemption, et ce de manière intensive et continue. Or même si les algorithmes font de plus en plus l'objet de l'attention des médias qui en soulignent les dangers (en se contentant bien souvent d'en appeler à la figure de *Big Brother* pour en signaler le caractère à la fois intrusif et prégnant), force est de constater que malgré cette prise de conscience des risques amenés par le traitement algorithmique des big data, nous continuons allègrement à produire des données en nous exposant sur le web. Autrement dit, *la critique des effets de pouvoir de l'algorithmique est rendue difficile par le désir que nous avons de nous exposer.*

---

<sup>1</sup> *Idem.*, p. 97.

<sup>2</sup> Vial se réfère ici au concept de Bertrand GILLE pour qui la technique constitue un phénomène convergé : « Toutes les techniques sont, à des degrés divers, dépendantes les unes des autres, et il faut nécessairement entre elles une certaine cohérence : cet ensemble de cohérences aux différents niveaux de toutes les structures, de tous les ensembles et de toutes les filières, compose ce que l'on peut appeler un *système technique* ». Cf. *Histoire des techniques*, Paris, Gallimard, « Encyclopédie de la Pléiade », 1978, p. 19. Cité par Stéphane VIAL, *op. cit.*, p. 35.

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 219. Plus précisément : « Pour un individu, les liaisons sociales activables au sein d'un groupe dépendent des appareils qui permettent de les actionner et, en les actionnant, de les phénoménaliser, d'une manière qui porte l'empreinte ontophanique de ces appareils ». *Ibid.*

<sup>4</sup> *Idem.*, p. 145.

<sup>5</sup> *Idem.*, p. 146.

<sup>6</sup> *Ibid.*

## La société expositive

C'est du moins la proposition de Bernard E. Harcourt, que je voudrais maintenant détailler. Croisant les thèses de la société du spectacle de Guy Debord et de la société punitive de Michel Foucault, il affirme qu'à l'ère néolibérale, nous vivons désormais dans la « société expositive » qui n'est pas seulement un spectacle, puisque tout est dispersé, et qui n'est pas seulement punitive (ou panoptique), puisque nous pratiquons activement l'*exhibitio*. En effet, pour Harcourt,

« nous ne sommes aujourd'hui pas tant surveillés dans cette ère néolibérale, que nous nous exposons ou pratiquons l'*exhibition* de nous-mêmes, consciemment et volontairement, avec tout notre amour, notre désir, nos passions, nos opinions. [...] Nous exposons nos détails les plus intimes, dans le jeu, en amour, dans le domaine du désir, dans la consommation, dans le social et dans le politique, tout au long de nos vies numériques – à travers notre appétit et notre désir, dans notre travail, pour nos convictions politiques, pour devenir nous-mêmes »<sup>1</sup>.

Déplaçant la focale du contrôle exercé via une surveillance ultra prégnante vers les motivations intimes que nous avons à nous exhiber, Harcourt met en évidence le caractère essentiel aux processus de socialisation que revêt aujourd'hui l'exposition numérique. Par là, on quitte aussi le versant d'un contrôle qui s'appliquerait individuellement pour s'intéresser davantage à ce qui nous pousse, en tant qu'individus socialisés, à nous l'appliquer à nous-mêmes en dévoilant nos vies sur le web<sup>2</sup>.

Selon Harcourt, la raison d'une telle exhibition est tout simplement que « *c'est la seule manière de communiquer aujourd'hui* [puisque] pour la plupart d'entre nous, notre existence numérique *est* notre vie »<sup>3</sup>. On peut bien sûr relativiser cette idée, ne fut-ce qu'au vu des inégalités d'accès à l'espace numérique. Néanmoins, il semble pertinent d'affirmer que, pour un nombre croissant d'entre nous, le besoin d'être branché se fait vital, étant donné que la communication de nos opinions, de nos désirs, de nos emplois du temps, de nos blagues passe toujours davantage par mails, par Skype ou via les réseaux sociaux. Et de fait, cette nouvelle matrice ontophanique que constitue la numérisation permet de scanner, partager, transmettre, répliquer et transférer nos pensées et nos désirs partout dans le monde à notre famille, nos amis, nos partenaires, nos collègues, nos camarades, nos ennemis mais aussi à des inconnus.

Or toutes ces activités sont enregistrées, disséquées, corrélées et analysées pour mieux nous cibler à l'aide de profils. Spectacle, surveillance et exhibition se recoupent donc :

<sup>1</sup> Bernard HARCOURT, *La société expositive, op. cit.*, p. 10.

<sup>2</sup> On reste donc bien dans une optique gouvernementale qui mêle inextricablement instrumentalisation et liberté.

<sup>3</sup> Bernard HARCOURT, *La société expositive, op. cit.*, p. 10.

c'est à l'occasion de notre désir d'exhibition que s'exerce la surveillance dans une société où le moindre de nos actes peut faire spectacle ;

« Nous nous retrouvons tous devant l'écran, spectateurs de la surveillance et de l'exposition, nous-mêmes surveillés par nos textos, nos applications mobiles, nos envois de photos, nos Tweets, nos communications... Un circuit qui se retourne sur lui-même dans une boucle infinie de spectacle, de surveillance et d'exhibitionnisme, tout enregistré pour être analysé, disséqué, marqué et marketé, dataïfié et revendu – renseigné. Et cela, pour la consommation [...] »<sup>1</sup>.

Je laisserai dans un premier temps de côté la question de l'utilisation des data par les services de renseignement (qui sera abordée dans le chapitre suivant) pour m'intéresser à cet aspect économique de l'exposition de soi dans la section qui suit. Mais avant, je voudrais préciser en quoi l'exposition de soi peut être envisagée comme un processus d'*aveu*<sup>2</sup> que le numérique rend *public* et *permanent* alors que, paradoxalement, sa signification est rabattue sur l'actualité de par son traitement algorithmique.

Il semble en effet que nous soyons encore aujourd'hui dans la croyance que les informations que nous abandonnons soient choses éphémères. Pourtant, cette grande mémoire sans imagination que sont les big data les enregistre systématiquement, tatouant par là nos gestes pour mieux les ramener à ce qu'ils sont censés être. Or nous sentons d'une certaine manière que notre marge de choix est limitée ; en fait, « nous ne savons pas comment ne pas donner ces informations, ni même [...] avec qui nous pourrions encore être en mesure de communiquer, sans cette révélation. Nous avons l'impression de n'avoir d'autres choix que celui de nous découvrir »<sup>3</sup>. Ces actes d'autorévélation, ce besoin d'attention, ce désir de publicité n'est évidemment pas nouveau puisqu'ils participent d'une lutte pour la *reconnaissance* dont Axel Honneth<sup>4</sup> montre aujourd'hui l'importance. Seulement, la numérisation leur donne une dimension nouvelle puisqu'elle crée une audience potentielle inimaginable auparavant, c'est-à-dire une audience globale.

Harcourt donne certains contours de la dimension confessionnelle de cette ontophanie numérique. Tout d'abord, il s'agit d'une confession *publique* et non purement interne (comme dans l'examen de conscience stoïcien), c'est-à-dire que « c'est communiqué à quelqu'un. [...] C'est connecté aux autres pour qu'ils puissent voir, ou observer, ou entendre »<sup>5</sup> ; nous nous donnons en spectacle. Ensuite, comme il a déjà été mentionné, cette confession possède une certaine *permanence* puisqu'elle est conservée dans des

<sup>1</sup> Bernard HARCOURT, *La société expositive, op. cit.*, p. 14.

<sup>2</sup> Cf. Michel FOUCAULT, *Mal faire, dire vrai. Fonction de l'aveu en justice, op. cit.*

<sup>3</sup> Nombreux sont ceux qui ignorent qu'il existe des moyens techniques pour éviter le pistage, telle la brique internet en Belgique (<https://internetcu.be/>).

<sup>4</sup> Cf. son ouvrage *La lutte pour la reconnaissance*.

<sup>5</sup> Bernard HARCOURT, *La société expositive, op. cit.*, p. 16.

serveurs ; l'aveu de soi est tatoué. Enfin, l'aveu n'est plus nécessairement une question de *vérité*, c'est-à-dire qu'« il n'y a pas de revendication nécessaire d'authenticité », que « personne n'est forcé à se confesser sur la plateforme numérique »<sup>1</sup>.

Pourtant l'exposition de soi - l'aveu - produit des effets qui dépassent nos désirs : elle génère un savoir qui joue sur nous par le biais de nos doubles numériques. Désintéressée de nous en tant qu'individus, la GA se nourrit pourtant de nos aveux dont le moindre clic est en fait la trace, le signal a-signifiant, bref une sorte d'écriture à son degré zéro<sup>2</sup>. C'est d'ailleurs pourquoi Harcourt peut affirmer que l'aveu se détache de la question de la vérité. Et en effet, nous n'avons pas à faire rapport de nos activités ; bien plutôt, c'est le fait de faire rapport qui est de plus en plus confondu avec l'activité même. Si l'on peut parler de régime de vérité ici (au sens foucauldien des processus via lesquels s'établit ce qui est tenu pour vrai), c'est donc dans le sens fort restreint - et pour tout dire, plat - d'une pure actualité qui écrase justement les processus pour mieux faire l'économie du langage humain, donc de la rencontre<sup>3</sup>.

Il y a ici, me semble-t-il, un drame qui se joue : nous produisons pour ainsi dire de l'aveu « à vide ». Nous avons besoin de nous exposer pour exister socialement, alors que la GA se contente de corréliser nos fragments individuels sans égard pour les sens des gestes qui les avait permis. Cette impossibilité de nous retrouver dans nos propres gestes (qui se voient individualisés, corrélés et ramenés à des profils) ne nous empêche donc pas de ressentir le besoin de nous exposer aux autres, de nous rencontrer. Il y a là un paradoxe entre la nécessité humaine de produire du sens en faisant commun et le traitement algorithmique qui s'exerce à l'occasion de nos gestes, mais sans se soucier le moins du monde de leurs significations. Cet écart signe, me semble-t-il, la différence qu'il y a entre ce que nous « gestualisons »<sup>4</sup> et l'appréhension cristallissante (et pourtant sans cesse remise à jour) de ces gestes dénoncée par Rosati, c'est-à-dire entre nous et notre double algorithmique.

---

<sup>1</sup> *Idem.*, p. 17. C'est d'ailleurs pourquoi la GA se contente de gouverner à partir de nos actes posés dans l'espace numérique plutôt qu'à partir de nos discours.

<sup>2</sup> Comme le dit Rouvroy, « se substitue ainsi à la réalité signifiante un ensemble de réseaux de données a-signifiantes qui fonctionnent comme des signaux, c'est-à-dire que bien qu'elles n'aient aucune signification, ou plutôt grâce à cela, elles deviennent calculables ». Cf. Antoinette ROUVROY & Bernard STIEGLER, « Le régime de vérité numérique », *Socio*, vol. 4, 2015, p. 116.

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 125-126. A ce titre, comme nous l'avons vu, la « mémoire » des big data doit être envisagée comme un *calcul permanent*, en temps réel, qui permet de préempter les possibles.

<sup>4</sup> Je me réfère ici à la définition qu'Yves CITTON donne de la gestualité, à savoir qu'elle caractérise les processus de socialisation en cours de coagulation entre nous, tout en faisant par ailleurs le ressort de notre relationalité en ce qu'un geste engendre toujours d'autres gestes, c'est-à-dire qu'il y a contamination gestuelle. Cf. l'interview « Ces gestes qui nous sauvent », *France Culture*, le 26/01/13.

Encore une fois, réintroduire du raté – on pourrait dire « de l’erre »<sup>1</sup> – semble dès lors essentiel pour générer de la récalcitrance, ce qu’Antoinette Rouvroy a bien vu : « Il faut donc trouver des techniques matérielles, logicielles, d’archivage de l’erreur, du raté, du geste inefficace, de l’inefficacité, de l’errance aussi »<sup>2</sup>. Reste que l’orientation des comportements par l’économie des traces nécessite ces deux aspects : elle a besoin à la fois de gestes qui viennent nourrir ses banques de données et d’une fragmentation de ceux-ci en données a-signifiantes permettant une mise en corrélation généralisée. Cependant, au niveau de l’exposition volontaire de soi qui nous a occupé jusqu’ici, il importe de remarquer que nous avons la possibilité d’agir *réflexivement* sur ce que l’on nous impose en vue de faire systématiquement droit, par avance, à ce qui « doit » nous intéresser. C’est ce qu’Yves Citton appelle « l’attention réflexive », qui pourrait permettre de passer d’une économie de l’attention à une écologie de l’attention.

### Une écologie de l’attention

Il a déjà été question avec Harcourt du fait que « notre auto-divertissement génère de la richesse par l’attention, qui attire les publicitaires [...] »<sup>3</sup>. Non seulement le désir que nous avons de nous exposer est récupéré par toute une économie des traces qui en exploite les potentiels, mais notre attention fait en outre l’objet de captations guidées par la quête du profit financier. Ce capitalisme attentionnel – qui fait du retrait une forme de résistance – se nourrit justement de ce que Citton appelle quant à lui notre « besoin vital de notoriété » qui fait que nous œuvrons sans cesse à nous rendre attractifs<sup>4</sup>. C’est d’ailleurs ce qui lui fait dire qu’il est « parfaitement justifié d’ériger la discrétion en un principe de résistance fondamentale au développement du capitalisme attentionnel » et qu’« apprendre à quitter l’ordre de la monstration de soi et de la surveillance généralisée, c’est déjà entrer dans une certaine forme de dissidence »<sup>5</sup>.

Des motivations pour entrer dans ce type de dissidence peuvent notamment être apportées par ce que l’on appelle des lanceurs d’alerte (*whistleblowers*) tels Julian Assange, Edward Snowden, Aaron Swartz et tant d’autres qui illustrent de nos jours une forme de *parrêsia*, ce « courage de la vérité » pouvant ici mener d’autres individus – et pourquoi une société dans son ensemble ? – à modifier leurs comportements en conséquence des révélations apportées qui mettent en cause une représentation *ready*

<sup>1</sup> C’est ce que j’aborderai dans le dernier chapitre.

<sup>2</sup> Antoinette ROUVROY & Bernard STIEGLER, « Le régime de vérité numérique », *op. cit.*, p. 137. Comme nous le verrons, on peut penser que *l’algorithmique elle-même produit en fait de l’erreur sous la forme d’un incomputable*. Une telle errance mériterait sans doute une phénoménologie.

<sup>3</sup> Bernard HARCOURT, *La société expositive*, *op. cit.*, p. 15.

<sup>4</sup> Yves CITTON, *Pour une écologie de l’attention*, *op. cit.*, p. 76.

<sup>5</sup> La deuxième citation est de Pierre ZAOUÏ, *La discrétion. Ou l’art de disparaître.*, Paris, Autrement, 2013, p. 17. Cité par Yves CITTON, *Idem.*, p. 77.

*made* du réel. Toutefois, même si « l'ensemble des hackers est appelé à jouer un rôle de plus en plus essentiel dans la dénonciation [...] »<sup>1</sup>, celle-ci ne pourra sans doute essayer que si nous travaillons chacun ce que Citton appelle notre « attention réflexive ».

Pour le comprendre, je vais maintenant brièvement présenter sa conception en mille-feuilles de l'attention. Le constat de base est que la surabondance des biens culturels amenée par l'« ontophanie numérique »<sup>2</sup> et notre désir d'exposition éclaire le caractère limité de notre capacité de réception, tant au niveau quantitatif du temps disponible qu'au niveau de la qualité de notre attention (avec le phénomène du *multi-tasking*). En fait, on peut considérer qu'avec le numérique, c'est l'attention (et non ses objets) qui est frappée de rareté, c'est-à-dire qu'elle est sur-sollicitée dès lors que nous produisons sans cesse des biens attentionnels. La circulation, la distribution, l'accaparement et l'investissement de l'attention relèvent ainsi d'une « économie de l'attention »<sup>3</sup>.

La proposition de Citton consiste à passer d'une telle économie à une *écologie de l'attention*, donc de passer d'un questionnement en termes de ressources à un questionnement en termes d'environnement pour « mieux comprendre en quoi nos environnements conditionnent notre attention, individuelle et collective, et en quoi nous conservons toujours une certaine puissance d'agir sur notre destin, dès lors que nous entreprenons de reconfigurer ces environnements »<sup>4</sup>. Sans rentrer dans les détails, on peut distinguer trois niveaux d'attention (qui sont par ailleurs en interaction constante). Cette typologie, si elle en reste à une dynamique attentionnelle, fournit néanmoins des outils pour penser une réflexivité critique en termes d'*agency* par le détour de nos environnements perceptifs.

Il y a tout d'abord l'*attention collective* qui concerne les valorisations communes induites par la « causalité formelle » qui informe nos pensées et se joue dans les dispositifs médiatiques mais aussi l'éducation reçue, et qui fait qu'« à travers moi, c'est toujours nous qui fait attention »<sup>5</sup> : il y a bien une langue commune, un alignement des désirs, la formation de clichés permettant une rationalité pratique, mais aussi un sur-

<sup>1</sup> Asso MULTITUDES, « Soutenir et multiplier les lanceurs d'alertes », *Multitudes* n° 66, 2017, p. 29.

<sup>2</sup> Dont il a été question plus haut avec Stéphane VIAL.

<sup>3</sup> Ainsi, l'algorithme PageRank de Google permet de procéder à l'évaluation et à la valorisation de la valeur-attention : « PageRank décrit spécifiquement la valeur attentionnelle de n'importe quel objet dans la mesure où cet algorithme est devenu la plus importante source de visibilité et d'autorité, même en dehors de la sphère numérique » puisque la valeur de classement qu'il construit sert de monnaie d'échange au niveau économique mondial et « influence de manière cruciale la visibilité des individus et des entreprises sur la toile, et par conséquent leur prestige et leurs affaires ». Matteo PASQUINELLI, « Google PageRank : une machine de valorisation de l'exploitation de l'attention » in Yves CITTON, *L'économie de l'attention*, Paris, La Découverte, 2014, p. 171.

<sup>4</sup> Yves Citton, *Pour une écologie de l'attention*, op. cit., p. 14.

<sup>5</sup> *Idem.*, p. 55.

conditionnement de l'attention collective (et donc de nos valorisations par le capitalisme via des processus de grammatisation, de programmation et de standardisation<sup>1</sup>). Ensuite, il y a l'*attention conjointe* qui est de l'ordre de la co-construction de subjectivités via des accordages affectifs et cognitifs entre proches. Cette « co-attention pré-sentielle » est basée sur une interaction en temps réel que l'on peut rapprocher du *care* puisqu'elle oriente notre attention en fonction des orientations de l'attention prises par les sujets présents autour de nous. Elle est par ailleurs ce que la GA contourne en faisant jouer statistiquement entre eux nos doubles algorithmiques, mais elle est aussi ce que le capitalisme tente de manipuler en capitalisant sur nos affects.

Enfin, il y a l'*attention individuante* qui comprend, en plus des dimensions automatique et volontaire, une dimension réflexive permettant de réorienter l'attention qui dirige mon devenir en choisissant mes aliénations (on reste donc bien dans une optique post-libératoire) via la construction de vacuoles qui permettraient une oscillation entre hyper et hypo-focalisations, entre immersion et critique. Bref, il s'agit encore une fois de créer de l'*intermittence* par une sorte d'embrayage méta-attentionnel qui « en faisant porter notre attention sur une autre attention, ouvre un espace dont la structure réflexive nous aide à réfléchir ce qui conditionne notre attention »<sup>2</sup>.

Evidemment, c'est justement cette intermittence qui semble menacée par le « capitalisme 24/7 »<sup>3</sup>. Comment ne pas voir en effet que le temps de la réflexion se voit colonisé – compressé – par le capitalisme ? On a ici une différence importante entre Stiegler pour qui l'automatisation de la société guidée par l'économie des data mène à un *anéantissement* de la vie de l'esprit (de la noèse) puisque notre capacité réflexive elle-même semble annulée<sup>4</sup> alors que, pour Citton, il n'y a pas anéantissement mais bien *aliénation*, c'est-à-dire que nous conservons malgré tout une capacité réflexive au sein même des conditionnements. Or il semble qu'il y ait chez Citton une ambiguïté quant au statut de cette attention réflexive (là où Stiegler affirme qu'elle se voit tout simplement court-circuitée par l'automatisation de la société) : cette méta-attention qui permet le questionnement de nos manières d'envisager la réalité est-elle spontanée et communément partagée ou doit-elle être suscitée ? Et si oui, comment ?

---

<sup>1</sup> Nous avons vu plus haut (*cf.* le chapitre 1 de la partie 2) ce qu'étaient la grammatisation et la programmation. La standardisation peut quant à elle être définie comme « les effets d'homogénéisation induits par la prégnance de certaines grandes interfaces, majoritaires au point de devenir des quasi-monopoles (Youtube, Microsoft Word, Facebook, iTunes, Amazon, Alibaba) ». *Idem.*, p. 108.

<sup>2</sup> *Idem.*, p. 236.

<sup>3</sup> Pour rappel, Bernard STIEGLER tient à la suite de Jonathan CRARY que « le capitalisme nous précède et nous devance toujours précisément [...] en anéantissant toute forme d'intermittence, et donc tout temps de la pensée ». *Cf. La société automatique I, op. cit.*, p. 150.

<sup>4</sup> « Les automates numériques court-circuitent les fonctions délibératives de l'esprit [...] ». *Idem.*, p. 52

Il est par ailleurs intéressant de remarquer que c'est devant la même ambivalence que l'on se retrouve à la lecture de Foucault. En effet, chez ce dernier également, « il s'agit de placer dans le sujet lui-même une disposition à agir et à critiquer, en vue de [...] transformer les conditions dans lesquelles le pouvoir est amené à produire des discours de vérité et la vérité à faire autorité » via un « art de l'inservitude volontaire » qui serait de l'ordre d'une « réflexivité pratique, qui engage celui qui réfléchit dans une action de transformation de la situation qu'il juge [...] *intolérable* »<sup>1</sup>. Il y aurait donc une origine subjective de la critique avec, en filigrane, une sorte de liberté originaire « impliquée dans la possibilité même du soulèvement qui, à partir d'un refus d'obéir, peut décider d'une possible *résistance à l'intolérable* »<sup>2</sup>. Il semble que chez Foucault, ce postulat de résistance fondamentale soit ramené au concept de *vie*, celle-ci entraînant toujours la création de nouvelles normes (donc de nouveaux rapports de pouvoir) dans sa « capacité à 'se jouer des normes en jouant avec elles' »<sup>3</sup>.

Quant à Citton, il en revient à la notion de *geste*, en passant cette fois-ci par son concept d'« espace public neuronal », pour répondre à cette difficulté. En effet, nous avons vu que la notion d'espace public se voit mise à mal par la dividualisation algorithmique qui constitue des entités sociales à partir du *profiling*. Les algorithmes (dont PageRank est sans doute le plus puissant) permettent de « structurer 'le public' (au sens impersonnel des choses communes qui nous font tenir ensemble), pour le mettre au profit d'intérêts privés, en y construisant 'des publics' constitués par certains régimes attentionnels »<sup>4</sup>. S'insère ainsi un public privatisé entre moi et ma curiosité<sup>5</sup>.

Il s'agit dès lors, selon Citton, de redéfinir l'espace public car « c'est dans les espaces de dégagement fournis à notre attention réflexive que se situent les ressorts faisant le mérite de l'espace public »<sup>6</sup>. Ainsi, l'espace public *neuronal* n'est ni un lieu, ni un dispositif médiatique, ni une règle procédurale :

« [Il] traverse les sphères de l'intime (ce qui compte pour moi), du privé (ce à quoi je tiens avec mes proches), du public au sens traditionnel (ce dont nous parlons comme savants ou comme

---

<sup>1</sup> Philippe Sabot, « Ouverture », *op. cit.*, p. 24.

<sup>2</sup> *Idem.*, p. 26.

<sup>3</sup> Manuel MAUER, « Vie et pouvoir au sens extra-moral », *op. cit.*, p. 38. C'est sans doute là la marque de l'influence de Georges CANGUILHEM pour qui déjà « la connaissance de la vie, comme celle de la société, suppose la priorité de l'infraction sur la régularité ». *Le normal et le pathologique*, *op. cit.*, p. 278.

<sup>4</sup> Yves CITTON, « Espace public neuronal et dégagements attentionnels », *op. cit.*, p. 208.

<sup>5</sup> Ce dont les GoogleGlass sont une illustration des plus frappantes en ce que, en se plaçant entre nos rétines et notre environnement, elles annulent toute expérimentation du monde pour fonctionner uniquement sur l'utilisation de données déjà expérimentées.

<sup>6</sup> Yves CITTON, « Espace public neuronal et dégagements attentionnels », *op. cit.*, p. 212.

citoyens dans nos débats d'idées) et du gouvernemental (ce à quoi (ne) font (pas) attention nos lois, nos décrets et nos normes de droit) »<sup>1</sup>.

En fait, pour Citton, l'espace *public* est celui qui permet de dégager une attention portée au soin du *publicum*, du commun. L'argument serait circulaire (l'attention réflexive nécessite un espace public neuronal qui lui-même nécessite des intermittences réflexives) si la notion de « geste » ne faisait pas irruption. Citton entend distinguer parmi les traces celles qui impliquent directement des gestes humains.

Nous avons vu que la collecte de traces permettait aux GAFA de corréliser ces relations en temps réel<sup>2</sup>. Au sein de toutes ces traces relevant de la gestion algorithmique des relations, on peut selon lui distinguer des *gestes proprement humains* (qu'ils soient physiques, mentaux ou affectifs) en ce qu'ils sont dotés d'une puissance d'agir propre leur permettant d'influencer le comportement d'autres sujets humains par une dynamique d'exemplarité<sup>3</sup>.

Citton voit dans ces gestes humains « *ce qui excède les programmes* qui les ont conditionnés »<sup>4</sup>, soit ce qui produit de la *disparité*. Ces « micro-gestes relationnels » (auxquels le désir d'exposition semble impulser une dynamique) désignent en fait « tous ces comportements plus ou moins conscients, plus ou moins stratégisés, par lesquels nous réagissons à chaque instant aux conditionnements ubiquitaires que les algorithmes affinent incessamment autour de nous »<sup>5</sup>. Comme il a déjà été dit, c'est cet excès du geste sur le programme qui rend la récolte des traces cruciale dans la GA.

Cette gestualité humaine génératrice de ratés serait donc tout à la fois ce qui « fait tourner » la GA et ce qui l'excède. Mais pour sortir de la simple dialectique, nous avons besoin d'exercer notre attention réflexive, susceptible de restructurer notre environnement attentionnel en reconsidérant (partiellement et au sein de déterminations) les processus de valorisation dont émanent nos gestes. Or cette action réflexive se voit non pas anéantie mais compressée par le capitalisme 24/7 et contournée par la GA qui se nourrissent de notre désir d'exposition.

---

<sup>1</sup> *Idem.*, p. 213.

<sup>2</sup> Qu'il s'agisse de « relations de désir (acheter de la musique), d'amour (appeler son conjoint), d'organisation (prendre rendez-vous), de spéculations (vendre des actions boursières) ». *Idem.*, p. 217.

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 217-218. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que Bernard Stiegler partage cette idée : « Seule l'exemplarité peut ouvrir l'avenir et creuser dans le désespoir la possibilité d'*inscrire du nouveau dans le devenir* [...] ». *Dans la disruption, op. cit.*, p. 354.

<sup>4</sup> *Idem.*, p. 218.

<sup>5</sup> *Ibid.* La définition me semble volontairement large : elle tente d'inclure une gamme étendue de gestes, que ce soient le simple fait de détourner notre attention d'une publicité, d'utiliser des moteurs de recherche alternatifs, de prendre le temps d'examiner le détail d'une œuvre ou tout simplement d'accomplir des déplacements imprévus.

L'impondérable du geste et l'inservitude de la vie suffisent-ils à excéder la capture préemptive de nos actes par des algorithmes soumis à la dictature du profit financier et de la sécurisation du monde ? L'argument le plus fort semble ici consister à pointer la nécessité qu'il y a de continuer à collecter nos traces pour pouvoir en tirer du profit : l'automatisation n'est pas totale puisqu'elle ne se fait pas en circuit fermé. En d'autres mots, il semble qu'elle nécessite de l'excès – du dehors – pour tourner, cet excès qui se trouve dans nos micro-gestes relationnels par lesquels nous réagissons à l'automatisation dans la différence. Mais peut-être s'agit-il aussi de retourner la question et de voir si l'algorithmique elle-même ne porte pas (également) du raté, de l'*incomputable*. Avant d'examiner cela, je m'attarderai sur l'*enjeu sécuritaire* qui traverse actuellement notre société et l'argument qu'il constitue pour rendre davantage transparent ce qui fait nos vies. Ici encore, il faudra s'interroger sur l'agentivité (*agency*) mais en la plaçant cette fois-ci au niveau des données.

## Numérisation et sécurisation

### *Une vie entre les risques*

« Désormais, la sécurité est au-dessus des lois »<sup>1</sup>

Michel Foucault

« *I would prefer not to* »<sup>2</sup>

Herman Melville

D'où vient que la formule « *pour des raisons de sécurité* » ait acquis de nos jours une force d'évidence quasi axiomatique au point qu'elle « fonctionne comme un argument d'autorité qui, coupant court à toute discussion, permet d'imposer des perspectives et des mesures que l'on n'accepterait pas sans cela »<sup>3</sup> ? Il semble que « les discours sur la mondialisation nécessaire de la sécurité [aient] pris une intensité et une extension sans précédent depuis le 11 septembre 2001 », avec en filigrane l'idée pressante selon laquelle celle-ci constituerait « la seule réponse possible à la mondialisation de l'insécurité »<sup>4</sup>. De fait, le prétexte de la lutte contre le terrorisme sert non seulement à justifier une série de mesures sécuritaires qui impactent l'ensemble des citoyens mais il tend en outre à rendre indiscutable les prémisses mêmes sur lesquelles repose une telle vision qui conduit pourtant à un recul historique des libertés.

Or la gestion de l'(in)sécurité connaît à l'heure de la numérisation un essor inédit<sup>5</sup> permis par des technologies de surveillance toujours plus efficaces car *préemptives*, c'est-à-dire que la logique opératoire qu'elles servent se fonde sur un danger *potentiel* qu'elle transforme en un effet *actuel* pour mieux le contrôler, ce qu'a très bien montré Brian Massumi<sup>6</sup>. Avant d'aborder plus spécifiquement cet enjeu du lien qui existe entre technologies numériques et sécuritarisme, je voudrais brièvement analyser la dynamique sécuritaire en elle-même afin d'en montrer la circularité et la fonction biopolitique sous-jacente. Je reprendrai dans le même mouvement certains enjeux qui ont été évoqués plus haut (performativité, dividuation, préemption) pour les retravailler à partir de cette question du risque à l'aide des thèses de Louise Amoore sur le statut des données dont elle affirme qu'elles ont des effets de réverbération dans le monde.

---

<sup>1</sup> Michel FOUCAULT, « Désormais, la sécurité est au-dessus des lois », *Dits et écrits II, op. cit.*, p. 367.

<sup>2</sup> Herman MELVILLE, *Bartleby*, New York, Putnam's Monthly Magazine, 1853.

<sup>3</sup> Giorgio AGAMBEN, « Comment l'obsession sécuritaire fait muter la démocratie » in *Manière de voir* n°133, Paris, Le Monde diplomatique ed., février-mars 2014, p. 54.

<sup>4</sup> Didier BIGO, « La mondialisation de l'(in)sécurité ? », *Cultures & Conflits*, n° 58, 2005, p. 2.

<sup>5</sup> Elle constitue d'ailleurs l'un des facteurs ayant favorisé l'émergence de la GA. Cf. B&R, *NPS*, p. 89.

<sup>6</sup> C'est d'ailleurs pourquoi, dans le nouvel ordre sécuritaire, la vérité devient *rétroactive* : « Les faits croissent conditionnellement dans le sol affectif d'une futurité présente de manière indéterminée. Ils deviennent *objectifs* lorsque le présent s'accomplit réflexivement, comme *effet* de l'action préemptive entreprise ». Brian MASSUMI, « Prévention, dissuasion, préemption », *op. cit.*, p. 172.

## Un état d'exception permanent

Reprenant l'idée de Walter Benjamin selon laquelle l'état d'exception serait devenu la règle, Giorgio Agamben affirme que « la déclaration de l'état d'exception est progressivement remplacée par une généralisation sans précédent du paradigme de la sécurité comme technique normale de gouvernement »<sup>1</sup>. C'est cette idée que je voudrais maintenant illustrer.

On peut d'emblée remarquer que « la création volontaire d'un état d'urgence permanent (même s'il n'est pas déclaré techniquement) est devenue l'une des pratiques essentielles des Etats contemporains, y compris de ceux que l'on appelle démocratiques »<sup>2</sup>. En effet, selon Agamben, l'état d'urgence prolongé (dans lequel les opérations de police tendent d'ailleurs à se substituer au pouvoir judiciaire<sup>3</sup>) nous fait évoluer d'un Etat de droit à un Etat de sécurité<sup>4</sup>. Or ce dernier ne vise plus à éliminer la peur. Au contraire, il « se fonde durablement sur la peur et doit à tout prix l'entretenir car il tire d'elle sa fonction essentielle et sa légitimité »<sup>5</sup>. En fait, on peut penser que nous participons à ce sécuritarisme au nom d'une forme de nécessité de fait, entretenue par cette exacerbation continue de la peur. On retombe ici sur un aspect essentiel de l'exercice contemporain du pouvoir, à savoir sa prétention à la légitimité. Mais celle-ci prend avec le sécuritarisme ambiant une tournure *réursive* puisque « nos craintes nous poussent à prendre des mesures défensives qui, à leur tour, confèrent un caractère immédiat à notre peur »<sup>6</sup>.

Ce paradoxe est lié à la notion même de risque car « en soi, rien n'est un risque, il n'y a pas de risque dans la réalité. Inversement, tout peut être un risque ; tout dépend de la façon dont on analyse le danger, considère l'évènement »<sup>7</sup>. C'est pourquoi un monde plus sûr peut tout à fait se révéler plus risqué (la prolifération contemporaine des risques peut par exemple aller de pair avec une amélioration générale du niveau de

<sup>1</sup> Giorgio AGAMBEN, *Homo sacer II, 1. État d'exception*, Paris, Seuil, 2003, p. 29.

<sup>2</sup> *Idem.*, p. 11.

<sup>3</sup> Cf. *La décadence sécuritaire*, Paris, La Fabriques, 2007. Un livre éclairant écrit par deux anciens secrétaires du Syndicat de la magistrature français, Gilles SAINATI et Ulrich SCHALCHLI.

<sup>4</sup> « Le mot 'sécurité' est tellement entré dans le discours politique que l'on peut dire, sans crainte de se tromper, que les 'raisons de sécurité' ont pris la place de ce qu'on appelait autrefois la 'raison d'Etat' ». Giorgio AGAMBEN, « De l'Etat de droit à l'Etat de sécurité », *Le Monde*, 23/12/2015. Comme nous le verrons, la statistique qui avait pourtant fondé la raison d'Etat participe toujours plus à son effacement au profit de cet Etat de sécurité.

<sup>5</sup> *Idem.*

<sup>6</sup> Zygmunt BAUMAN, *Le présent liquide : Peurs sociales et obsession sécuritaire*, Paris, Seuil, 2007, p. 18. En fait, il faut bien voir que « le sentiment d'insécurité n'est pas une donnée immédiate de la conscience. Il épouse au contraire des configurations historiques différentes, parce que la sécurité et l'insécurité sont des rapports aux types de protections qu'une société assure, ou n'assure pas, d'une manière adéquate. Autrement dit, aujourd'hui être protégé, c'est aussi être menacé » (p. 7).

<sup>7</sup> François EWALD, *Histoire de l'Etat-providence*, Paris, Grasset et Fasquelle/Le livre de poche, 1996, p. 135. Cité par Patrick PERETTI-WATEL, *La société du risque*, Paris, La Découverte, 2010, p. 14.

vie). En fait, on peut dire que « le monde est de plus en plus risqué, car notre capacité à mettre en évidence de nouvelles corrélations statistiques augmente chaque jour »<sup>1</sup>. Ainsi, dans le registre médical, « le nombre de facteurs de risques potentiels pour un problème de santé donné croît avec notre capacité à traiter des informations chiffrées [...] »<sup>2</sup>. Cette prolifération du risque est propre à une « culture du risque [qui] s'appuie sur le calcul probabiliste »<sup>3</sup>. C'est celui-ci qui permet d'émettre des prévisions sur des risques encourus, mais aussi potentiels, venant nourrir des mesures préventives adaptées visant à plus de sécurité<sup>4</sup>.

On le voit, « l'exaspération du souci sécuritaire engendre nécessairement sa propre frustration, qui nourrit le sentiment d'insécurité »<sup>5</sup> et l'explosion des risques « [...] est favorisée par le fait qu'un résultat statistique suffit à 'découvrir' un facteur de risque [...] »<sup>6</sup>. Mais nous avons vu que cette logique prévisionnelle tend, avec la numérisation, à laisser la place à une logique *préemptive* qui se soucie non pas de la cause au sens classique du terme, mais bien de la « cause future » d'un « fait » qui n'a même pas encore émergé pour mieux structurer l'avènement de cette « incertitude objective », de cet « inconnu connu »<sup>7</sup>. A ce titre, dans le contexte ultra-sécuritaire qui est le nôtre, la caractérisation du « mal » n'augmente en rien notre connaissance puisque la menace n'a même pas encore émergé<sup>8</sup>. Par contre, elle permet de fonctionner « très pragmatiquement comme un dispositif pour se donner à soi-même des options tactiques illimitées, libérées de toute contrainte morale »<sup>9</sup>. Seulement, cette caractérisation elle-même semble aujourd'hui abandonnée, ou plutôt appliquée à tous par le biais des nouvelles technologies de surveillance permettant un contrôle réticulaire, modulaire et continu basé sur la constitution statistique de profils. Nous verrons que c'est notamment le cas avec les puces RFID qui permettent de suivre les déplacements d'un objet ou d'une personne à distance et, éventuellement, de filtrer ses accès.

---

<sup>1</sup> *Idem.*, p. 17.

<sup>2</sup> Patrick PERETTI-WATEL & Jean-Paul MOATTI, *op. cit.*, p. 25.

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 20.

<sup>4</sup> C'est le cas dans l'obésité, par exemple, devenue une conduite déviante qui s'est vue médicalisée et redéfinie comme pathologique et dont les prévalences élevées sont obtenues en incluant « toutes les personnes considérées comme 'à risque' d'obésité », ouvrant par là même la voie à des traitements médicamenteux ou chirurgicaux ainsi qu'à une large panoplie de régimes (ce qui constitue par ailleurs un marché colossal pour la médecine et l'industrie pharmaceutique. Cf. *Idem.*, p. 45-47.

<sup>5</sup> Robert CASTEL, *op. cit.*, p. 23.

<sup>6</sup> Patrick PERETTI-WATEL & Jean-Paul MOATTI, *Le principe de prévention. Le culte de la santé et ses dérives*, Paris, Seuil & La République des Idées, 2009, p. 26.

<sup>7</sup> Je me réfère ici aux thèses de Brian MASSUMI, « Prévention, dissuasion, préemption », *op. cit.*, p. 169.

<sup>8</sup> C'est d'ailleurs la forme qu'a pris la justification de George W. Bush lors des récentes guerres au Proche-Orient : « Si nous attendons que les menaces se matérialisent, nous aurons attendu trop longtemps ». Cité par Brian MASSUMI, *Idem.*, p. 168.

<sup>9</sup> *Idem.*, p. 169.

## La numérisation au service de la sécurité

Pour transformer une cause objectivement indéterminée en un effet *actuel* qui puisse être traité (donc ici, pour faire d'une peur la condition de « la production réflexe de l'être spécifique de la menace »<sup>1</sup> à des fins de gouvernance), il faut pouvoir disposer d'un réseau de surveillance plastique instaurant un « principe de transparence générale »<sup>2</sup> et des mesures de sécurité modulables à même de prendre en charge les potentiels d'éléments dangereux (proliférants) à partir de leurs traces. C'est ce que l'on appelle la *dataveillance*<sup>3</sup>. Or celle-ci repose donc sur des technologies<sup>4</sup> qui font désormais partie de notre quotidien.

Les nouvelles technologies de sécurité, tels les détecteurs à rayons X, la vidéosurveillance « intelligentes », les cartes à puces mais aussi la biométrie<sup>5</sup> en général (avec le passeport à identifiant biométrique, le permis de séjour biométrique, les badges biométriques, ou encore les puces RFID que certains se font désormais insérer sous la peau) font aujourd'hui florès auprès des pouvoirs publics. En effet,

« [elles] sont perçues comme les instruments les plus 'scientifiques' de prévention et d'anticipation des menaces par leur mode d'identification des individus à partir de ce qui constitue leur unicité, leur création de profils de comportements à risque et leur interconnexion avec des bases de données »<sup>6</sup>.

Malgré les nombreuses critiques qu'elles ont suscitées – que ce soit au niveau de leur inefficacité (vidéosurveillance<sup>7</sup>), des failles de sécurité (fuite des systèmes de communication) ou de l'atteinte aux droits fondamentaux (constitution de bases de données allant à l'encontre du secret médical ou de l'intégrité de la vie privée) – ces technologies ont été largement adoptées. Comme il a été dit, cette adoption s'est faite dans un

---

<sup>1</sup> *Idem.*, p. 172.

<sup>2</sup> Christian LAVAL, « Surveiller et prévenir. La nouvelle société panoptique », *La Découverte*, « Revue du Mauss », n°40, 2012, p. 56 et 70.

<sup>3</sup> Que Sara Degli ESPOSTI désigne ainsi : « The systematic monitoring of people or groups, by means of digital information management systems, in order to regulate or govern their behavior ». Cf. « When big data meets dataveillance », *Surveillance & Society* n°12, 2014.

<sup>4</sup> Suivant Ayse CEYHAN, j'utilise ici le terme de « technologie » au sens général qu'il a acquis aujourd'hui d'un mixte de technique (au sens de la *techné*, d'un art de faire) et de savoirs, par ailleurs conditionné par le contexte duquel il est issu.

<sup>5</sup> Celle-ci peut être définie comme « une technique d'identification et d'authentification qui consiste à transformer les caractéristiques biologiques, génétiques et comportementales d'une personne telles que les empreintes digitales, l'empreinte de l'iris, de la rétine, de la voix de la forme du visage, de la forme de la main, en un empreinte numérique ». Ayse CEYHAN, « Enjeux d'identification et de surveillance à l'heure de la biométrie », *Cultures & Conflits* n° 64, 2006, p. 2.

<sup>6</sup> Ayse CEYHAN, « Technologie et sécurité : une gouvernance libérale dans un contexte d'incertitudes », *Cultures & Conflits* n° 64, 2006, p. 4. Pratique qui avait déjà été instaurée par le dossier médical mais qui se voit ici généralisée hors du domaine de la santé.

<sup>7</sup> Comme en témoigne l'étude faite en 2005 par le Ministère de l'Intérieur britannique lui-même, *Assessing the impact of CCTV*.

contexte de crise, suite aux attentats terroristes dont chacun est une occasion de légitimer de nouveaux dispositifs de sécurité. Les Etats-Unis ont ici joué un rôle important en faisant pression au niveau international suite à la déclaration de guerre contre le terrorisme émise par l'administration Bush : « Désormais, la sécurité a été érigée par les Etats-Unis comme la préoccupation principale mondiale et les dispositifs de surveillance et d'identification ont acquis une dimension structurante dans les relations internationales »<sup>1</sup>. Il faut dire que la sécurité représente un marché juteux en plein essor<sup>2</sup>, notamment de par sa participation au marché des data qu'elle alimente constamment<sup>3</sup>, mais aussi via « l'émergence d'un secteur de fabricants d'équipements de protection qui s'est spécialisé dans le déploiement des techniques biométriques et de surveillance pour la protection des biens publics et privés »<sup>4</sup>. Ici, le rôle des entreprises est double : « Elles activent les besoins de la société de confort et participent à la production d'un discours de peur profitant du contexte actuel de problématisation de la sécurité »<sup>5</sup>, discours qui fait de la sécurité la « première des libertés »<sup>6</sup>.

En effet, la diffusion d'un paradigme sécuritaire s'est aussi faite de par la dynamique de *confort* prônée et entretenue par le marché des nouvelles technologies. D'une certaine manière, c'est ce confort qu'elles amènent qui rend les technologies *indispensables* dans un monde désormais « liquide »<sup>7</sup> où la flexibilité, la mobilité et l'interconnectivité deviennent les vertus cardinales. De fait, « dans leurs usages quotidiens, ces technologies ne sont pas exclusivement perçues sous leur aspect sécuritaire, mais sont considérées comme des 'technologies de confort' participant à l'amélioration de la vie quotidienne »<sup>8</sup>. C'est le cas des empreintes digitales que l'on retrouve sur les ordinateurs, les voitures, les portes d'entrée. Mais l'exemple le plus frappant est sans doute celui du téléphone portable, devenu incontournable de nos jours, qui permet de tracer

---

<sup>1</sup> Aysel CEYHAN, « Technologie et sécurité », *op. cit.*, p. 8. Pensons au programme UPSTREAM mis en place par la NSA qui lui a permis de dupliquer 80% des flux de l'information mondiale (preuve que l'Internet n'a rien d'immatériel : la majorité des flux mondiaux transitent par de la fibre optique sur laquelle il leur suffit de se brancher), les 20% restant étant récupérés avec PRISM, un programme obligeant les fournisseurs de services internet et médias sociaux à donner accès à leurs données. Cf. Bernard E. HARCOURT, « La société expositive », *op. cit.*, p. 7-8.

<sup>2</sup> La sécurisation « a contribué à la progression rapide d'un marché de technologies de surveillance et de protection dont le chiffre d'affaires a doublé depuis les années 1190 [à 2005] ». Aysel CEYHAN, « Technologie et sécurité », *op. cit.*, p. 8

<sup>3</sup> « Dataveillance is used by private companies to succeed in the marketplace ». Sara Degli ESPOSTI, « When big data meets dataveillance », *op. cit.*, p. 210.

<sup>4</sup> Aysel CEYHAN, « Technologie et sécurité », *op. cit.*, p. 8.

<sup>5</sup> *Idem.*, p. 11.

<sup>6</sup> Ce fut le slogan de Jean-Marie Le Pen durant sa campagne de 1992.

<sup>7</sup> C'est le terme qu'utilise Zygmunt BAUMAN pour résumer les traits de la globalisation où « l'expérience poignante et incurable de l'insécurité est un effet annexe de la conviction selon laquelle, en mobilisant les bonnes compétences et en produisant l'effort adéquat, on peut parvenir à la sécurité totale [...] ». *Le présent liquide*, *op. cit.*, p. 78.

<sup>8</sup> Aysel CEYHAN, « Technologie et sécurité », *op. cit.*, p. 9.

nos communications, nos itinéraires et de plus en plus (avec les smartphones) l'ensemble de nos actes émis sur dans l'espace numérique. Il s'agit là d'une « servitude volontaire »<sup>1</sup> douillette mais non moins aliénante où la sécurité a pris le pas sur le reste. Ce constat de l'entretien d'un état d'exception suspensif de la loi, de la construction performative du risque (qui en vient à produire les effets qu'il nomme) à travers lequel la société procède à son auto-appréhension, d'un dépassement du calcul probabiliste via la dividualité (les individus étant ici fragmentés en un *set* de facteurs de risques mesurables, « marqués et projetés comme une possible opportunité économique future ou une menace »<sup>2</sup>), mais aussi d'une apparente neutralité des décisions de sécurité, ainsi que la logique préemptive qui sous-tend ces processus, est partagé par Louise Amoore qui parle quant à elle d'une « politique des possibles ». Il s'agit maintenant de ses servir des outils qu'elle offre pour accréditer l'existence d'espace de résistance créés par les données elles-mêmes et qui vont à l'encontre de cette dynamique.

### La politique des possibles

Cette « politique des possibles » décrite par Louise Amoore a tout à voir avec la GA dont elle exploite le versant sécuritaire. Elle s'appuie sur la dividualité pour repousser les calculs du risque au-delà de la probabilité :

« Les éléments individuels des données peuvent avoir de faibles probabilités en tant que risques en eux-mêmes, mais une fois qu'ils sont désagrégés, regroupés et assemblés en tant qu'éléments associés, des formes nouvelles et possibles de calcul du risque commencent à apparaître »<sup>3</sup>.

On le voit, l'apparente immédiateté des décisions souveraines<sup>4</sup> « dissimule un complexe de calculs, de conseils, d'analyses, de modélisations algorithmique et de gestion des risques qui est la condition de la possibilité d'une sécurité contemporaine »<sup>5</sup>. Ce ne sont pas tant les techniques elles-mêmes qui sont nouvelles, mais leur autorisation dans de nouvelles sphères et leur infiltration dans les coutures de nouvelles zones de vie permise par l'investissement des *relations* elles-mêmes : « Le calcul du risque contemporain ne cherche pas une relation causale entre les éléments de données, mais fonctionne plutôt sur et à travers la relation elle-même », c'est-à-dire que « la relation entre les éléments est elle-même changée »<sup>6</sup>. Ceci nécessite évidemment des capacités

---

<sup>1</sup> A laquelle il faut toutefois retirer l'optimisme qu'Etienne de LA BOÉTIE lui attachait : « Soyez résolu à ne plus servir et vous voilà libres » affirmait-il de manière finalement assez dogmatique dans son opuscule. Cf. *Discours de la servitude volontaire*, Paris, Mille et une nuits, 1995, p. 15.

<sup>2</sup> Louise AMOORE, *The politics of possibility: risk and security beyond probability*, London, Duke University Press, 2013, p. 156. Je traduis systématiquement les extraits hors notes.

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 56.

<sup>4</sup> Est souverain ce qui décide d'une exception ; ici, les raisons de sécurité.

<sup>5</sup> *Idem.*, p. 2.

<sup>6</sup> *Idem.*, p. 59 et 60.

d'appréhension modulables fournies par l'algorithmique contemporaine qui, comme nous l'avons vu, tend à substantifier ces relations en faisant de la gestion des données une dynamique répétitive sans altération.

La logique anticipatrice de celle-ci lui permet en effet de procéder à une « économie » des mesures de sécurité, cette économie devant ici être entendue au sens large d'un art de gouverner, i.e. comme « un moyen de rendre les gens, l'argent et les objets qui circulent calculables, connus et donc gouvernables »<sup>1</sup>. En effet, le nouveau calcul du risque place la mobilité au service de la sécurité en commercialisant les détails de la circulation, mais il passe aussi à *travers* elle, c'est-à-dire qu'« il module via la mobilité même »<sup>2</sup>. Un tel contrôle est notamment rendu possible par les puces RFID (*Radio Frequency Identification*) qui permettent de marquer les objets et les êtres vivants pour les identifier à distance<sup>3</sup>.

C'est ce qui fait dire à Amoore que « la frontière contemporaine est écrite dans et à travers les signatures de vie [*life signatures*] des gens dividualisés »<sup>4</sup>, c'est-à-dire à travers des signatures biométriques qui excèdent un sujet humain identifiable en rassemblant une multiplicité de sujets et de choses via diverses méthodes (ciblage, profil de l'ADN, scan, etc.) : « Indifférente aux circonstances spécifiques de toute activité passée, la frontière mosaïque cherche des signatures de vie qui semblent signaler l'intention future »<sup>5</sup>. Cette forme spécifique de la biopolitique « agit sur la vie [*life*] en écrivant la vie [*the life*] d'un sujet dividualisé, une vie non-spécifiée qui est reconnaissable uniquement dans ses degrés codés de risque »<sup>6</sup>. Or cette façon de *rendre des fragments actionnables* est caractéristique d'une logique préemptive aujourd'hui à l'œuvre dans nos politiques sécuritaires qui appréhendent les gens en estimant qu'« il est nécessaire d'agir pour préempter ce qu'il *feraient*, s'ils *pouvaient* »<sup>7</sup>, les raisons de sécurité ayant désormais force d'évidence.

---

<sup>1</sup> *Idem.*, p. 15. On peut se rapporter ici à la leçon donnée par Michel FOUCAULT le 11 janvier 1978 où il affirme notamment que l'idée de l'efficacité politique en est venue à se brancher sur une distribution spatiale et que son but est d'intensifier les circulations (des idées, des volontés, des ordres, du commerce). Ainsi, « [...] la sécurité va essayer d'aménager un milieu en fonction d'événements ou de séries d'événements ou d'éléments possibles, séries qu'il va falloir régulariser dans un cadre multivalent et transformable. L'espace propre à la sécurité renvoie donc à une série d'événements possibles, il renvoie au temporel et à l'aléatoire, un temporel et un aléatoire qu'il va falloir inscrire dans un espace donné ». *STP*, *op. cit.*, p. 22.

<sup>2</sup> Louise AMOORE, *The Politics of possibility*, *op. cit.*, p. 73. Désormais abrégé en *POP*.

<sup>3</sup> Et comme nous allons le voir, l'intégration d'une chaîne d'objets activés par RFID a aussi rendu possible « un espace où les choses parlent à d'autres choses, les choses communiquent avec les gens et les gens communiquent avec les choses ». *Idem.*, p. 118.

<sup>4</sup> *Idem.*, p. 24.

<sup>5</sup> *Idem.*, p. 102.

<sup>6</sup> *Ibid.* Nous allons voir en quoi cette différence entre une vie indéfinie et une vie déterminée a son importance chez Amoore.

<sup>7</sup> Littéralement : « *It is necessary to act to preempt what they would do, if they could* ». *Idem.*, p. 23-24.

Selon une telle logique,

« La planification des scénarios, le profilage des risques, la modélisation algorithmique, l'intégration de l'information et l'analyse des données deviennent les connaissances autorisées [*authoritative*] des choix. Pour gérer les risques à l'avance, ils enrôlent des modes de calcul qui peuvent vivre avec l'émergence, embrasser et réincorporer la capacité d'erreur, de faux positif, de méprise et d'anomalie »<sup>1</sup>.

Il y aurait donc bien du *raté* à incorporer, et c'est de cette hypothèse qu'il s'agit maintenant de rendre compte.

### Du raté à même les données

Reprenant à Jane Bennett l'idée d'un « *thing-power* », Louise Amoore affirme que

« les data apparaissent comme des choses avec une vitalité curieuse qui excède leur utilisation et avec une capacité vivante à voyager dans le monde, à se réunir, à parler, à 'être belles', à dépasser leur objectivité [*objectness*] et à avoir des effets pouvant être violents, inattendus, bénins ou banals »<sup>2</sup>.

Autrement dit, les données – dont on a vu qu'elles n'étaient pas données mais construites – seraient des choses dotées d'une *vie* qui ne serait jamais tout à fait capturée par le design d'une mesure de sécurité. Un objet devient ici une chose (*thing*) : « Ce que les données peuvent faire, leurs capacités à agir, à affecter et à être affectées, excèdent substantiellement leur conception [*design*] comme objets »<sup>3</sup>. On rejoint ici Gilbert Simondon et sa conception de la nature qui permet de *penser la relation comme excès de ce qu'elle relie*. La distinction opérée par Amoore entre chose et objet semble en effet viser à mettre en avant les *processus* plutôt que *les identités* en montrant que ces dernières sont en fait le résultat d'individuations, résultat qui deviendra lui-même « acteur de nouvelles individuations », donc susceptible de faire exister quelque *chose* d'autre.

Or envisager une puissance d'agir (*agency*) des données en ce qu'elles existeraient en excès par rapport à leur association avec les sujets des données et leurs utilisateurs invite à penser une *esthétique* des data. En effet, si les données ont la capacité d'attirer l'attention, de gens mais aussi d'autres objets, si elles rassemblent des observateurs autour d'elles, si elles interviennent dans le discours scientifique, si elles changent les termes d'un débat, c'est que leurs potentialités excèdent et débordent l'objet délimité, c'est-à-dire qu'elles ont une *réverbération* dans le monde, ce que l'on peut traduire

---

<sup>1</sup> *Idem.*, p. 9.

<sup>2</sup> *Idem.*, p. 130.

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 11.

ainsi : « Les choses parlent de manière inventive et créative, et elles ne font pas simplement que répéter catégoriquement »<sup>1</sup>. Cette idée inspirée par Lorraine Daston et Isabelle Stengers – et que l’on peut encore une fois rapprocher des vues de Simondon pour qui les relations sont la « résonance interne » d’un système d’individuation – indique que, bien que nous soyons plus à l’aise avec des objets qui ont des contours identifiables (ce que la sécurité contemporaine tente d’établir), les choses qui tendent souvent à être des êtres *composites* qui dépassent les limites entre les genres (art et nature, personne et choses, objectif et subjectif)<sup>2</sup>. Faire la phénoménologie de tels êtres hermaphrodites reviendrait sans doute à éclairer une forme d’*agency* qui leur est propre. Le point est ici de rendre compte des effets imprévus qu’ils induisent.

Comme nous l’avons vu, les données sont aujourd’hui disséquées, corrélées et réassemblées en permanence. Mais on peut penser qu’« en tant que pont entre les éléments de données, l’algorithme rassemble les éléments différemment et de manières qui ne peuvent pas être anticipées »<sup>3</sup>. Cette idée sera examinée dans le prochain chapitre. Ce qu’il importe ici de montrer, c’est que « les données font des choses inattendues avec des effets imprévus : elles stoppent la mauvaise personne à la frontière, échouent à stopper la bonne, [...] invitent les observateurs à avoir certaines intuitions et inférences et en bannissent d’autres »<sup>4</sup>, c’est-à-dire qu’elles sont capables de *ratés* (que la sécurité tente précisément d’éradiquer) et qu’elles ne répondent donc pas aux promesses de contrôle qu’elles sont censées servir.

A une époque où l’injonction sécuritaire consiste à rendre le futur actionnable en le préemptant, le défi pour la critique est d’arriver à penser un *potentiel* qui ne soit pas pris en compte, à « concevoir de vivre avec l’inconnu et l’incertain, ce potentiel étant la viabilité de la vie elle-même »<sup>5</sup>. Comme Foucault, c’est dans le concept de *vie* que Louise Amoore place ce potentiel critique. En effet, *une* vie se développe selon elle dans les interstices de la politique programmatique des possible, permettant à des

<sup>1</sup> *Idem.*, p. 145. C’est Lorraine DASTON qui est citée ici. On se rapproche ici d’une vision simondonienne qui met l’accent sur les *processus* en remettant en cause le primat de la substance.

<sup>2</sup> On s’éloigne donc de l’idée de « gestes proprement humains » de Citton pour se rapprocher des vues d’Isabelle STENGERS pour qui c’est l’hybridation humain/non-humain qu’il s’agit de réfléchir. En découle pour Amoore l’idée que notre monde soit aussi peuplé de « *data things* » qui émettent des actions à distance qui ne sont pas incorporées par la mesure statistique. On peut rapprocher de l’invitation faite par Peter SLOTERDIJK à sortir d’une logique bivalente qui mène à « l’incapacité absolue de décrire d’une manière adéquate des phénomènes culturels comme les signes, les outils, les œuvres, les livres et d’autres artifices. Car dans les structures de ce type, la répartition fondamentale entre l’âme et la chose, l’esprit et la matière, le sujet et l’objet, la liberté et le mécanisme passe automatiquement à côté de la réalité : par leur constitution, ce sont déjà des hermaphrodites dotés d’une ‘composante’ intellectuelle et d’une ‘composante’ matérielle [...] ». Cf. *La domestication de l’Être*, Paris, Mille et une nuits, 2010, p. 163-164.

<sup>3</sup> Louise AMOORE, *POP*, p. 147.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> *Idem.*, p. 158.

formes de politique autres d'y fleurir. Le point étant que, dans la logique sécuritaire contemporaine, il s'agit d'*actualiser* la vie sous formes de données, de la rendre présente pour l'amener à une intervention de sécurisation. Seulement, « lorsque les technologies de sécurité échouent - comme elles le font souvent - elles sont vulnérables aux effets des sujets et des objets qui ne pourraient jamais être anticipés »<sup>1</sup>. Ceci serait le signe d'une autre forme de vie, « une forme de vie qui n'a pas d'article défini, 'une vie' qui est indéfinie »<sup>2</sup>. Et celle-ci aurait cours à même la cristallisation de nos « écrire » (ceux dont parlait Rosati) dans l'espace numérique :

« Coexistant avec l'écriture définitive de la vie entre les éléments de données et à travers les intervalles [*gaps*], habite une vie indéfinie qui transcende les points individuels, vivant dans les 'entretemps' [*between-times*] comme des singularités pures »<sup>3</sup>.

Malgré le fait que la sécurité algorithmique procède au rassemblement d'une série de moments pour précipiter une action et ferme ainsi ce qui est en partie formé pour l'actualiser dans le sens voulu, *une* vie résiste à la GA. Cette résistance peut être rapprochée du fameux « *I would prefer not to* » de Bartleby dans la nouvelle éponyme de Herman Melville : le scribe de Wall Street ni n'accepte, ni ne refuse, sa formule évite les points de référence, les points d'accroche, et défie l'actualisation. Par là, il crée de l'*interférence*, c'est-à-dire une réponse critique qui ne se réfère à aucune forme de risque, contrairement à ce que la politique des possibles ne cesse d'exiger. Cette indécidabilité grippe la machine sous une forme non-violente et a donc un effet politique de résistance. On rejoint ici les vues de Judith Butler qui montre que vulnérabilité et résistance sont intimement liées et qu'elles doivent être envisagées en relation avec un réseau d'objets, de forces et de passions qui nous affectent<sup>4</sup>. Les relations qui forment un réseau fait de rapports de pouvoir charrient aussi une vie et, par là, de la résistance. L'idée d'Amoore ainsi rapprochée des thèses de Foucault peut donc se résumer ainsi :

« La coprésence d'*une* vie avec *la* vie signifierait que partout où la sécurité contemporaine cherche à écrire la vie du sujet à travers des éléments de données, une vie qui est autrement [*a life that is otherwise*] - évanescence, glissante, inconnaissable - est toujours présente »<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Louise AMOORE, *POP*, p.161.

<sup>2</sup> *Idem.*, p. 173. Amoore se réfère ici à la théorie de l'immanence de Gilles Deleuze.

<sup>3</sup> *Ibid.* Les « points individuels » sont ici des data points, l'expression « individuelle » serait donc plus adéquate.

<sup>4</sup> « Political resistance relies fundamentally on the mobilization of vulnerability ». Judith Butler, « Rethinking vulnerability and resistance ». Conférence donnée à Madrid en juin 2014, retranscrite et rendue disponible sur le site de l'Institut Franklin, consulté le 12 mars 2017, p. 15-16.

<sup>5</sup> *Idem.*, p. 175.

Comme chez Foucault, une vie serait *en reste* et permettrait une forme d'écart, de résistance. A la différence que, chez Amoore, cette vie est, pour ainsi dire, « désobjectivée »<sup>1</sup> afin de penser un *thing power* ; les potentialités qu'elle recèle se trouvent ici dans les réverbérations que les données ont dans le monde, de par leurs capacités d'associations inprogrammables, donc entre les *data points* qui sont si facilement recueillis pour être ramenés à des profils : « Il existe d'autres formes de potentialité qui se développent dans les interstices de cette manière de gouverner la vie elle-même, des formes de potentialité qui sont naissantes, jamais saisies ou réalisées »<sup>2</sup>.

On aurait toutefois tort d'y voir un vitalisme car, chez Foucault comme chez Amoore, il semble que « la puissance de la vie ne s'éprouve qu'en se confrontant à des valeurs négatives », c'est-à-dire qu'il n'y a pas un élan créateur, sorte de puissance créatrice spontanée et purement affirmative, mais bien « un rapport agonistique, stratégique, ludique même entre une liberté et un code, entre des règles constituées et une normativité constituante »<sup>3</sup>. Malgré l'inhibition des possibilités de critique entraînée par la GA dont le versant sécuritaire tend à préempter les menaces pour mieux les actualiser sous la forme d'arrangements prédéterminés, cette programmation se frotte toujours à du raté qui, tout en offrant des points d'appuis à de nouvelles formes de normativité, donne lieu à des potentialités encore dépourvues de référence, encore non cristallisées.

---

<sup>1</sup> Mais Gilles DELEUZE lui-même n'affirmait-il pas en référence à Foucault (dont il déplorait ici l'œuvre interrompue qui ne lui avait pas permis de donner une portée philosophique à cette idée) qu'il y a des subjectivations sans sujet, ce qu'il appelle « des individuations de type événement » ? Cf *Pourparlers*, *op. cit.*, p. 156-158. J'y reviens dans le chapitre suivant.

<sup>2</sup> *Idem.*, p. 26.

<sup>3</sup> Manuel MAUER, « Vie et pouvoir au sens extra-moral », *op. cit.*, p. 27. Selon Mauer, avec cette conception de la vie au sens extra-moral, on est donc plus proche de la volonté de puissance de Nietzsche que du « vitalisme 'atragique' de Bergson » ou de « la nature spinoziste avec l'horizon de bonheur qu'elle promet à celui qui saura s'y insérer sub specie aeternatis ». *Idem.*, p. 41.

## Numérisation et automatisation

### *Un incomputable algorithmique*

« Plus on calcule, plus on crée d'aléatoire »<sup>1</sup>

Luciana Parisi

Il a déjà été fait allusion aux idées de Bernard Stiegler dans ce travail. Je voudrais maintenant préciser sa thèse d'une « société automatique » (partiellement inspirée des travaux de Berns et Rouvroy<sup>2</sup>) afin de la contrebalancer avec l'idée de Luciana Parisi selon laquelle il y aurait un *incomputable* au sein-même de la computation (i.e. de l'automatisation algorithmique). Ceci nous amènera par ailleurs à questionner l'emprise du capitalisme sur cette automatisation. Nous verrons que la volonté de Stiegler de « désautomatiser l'automatisation » trouve ici son pendant dans la computation elle-même si l'on veut bien envisager celle-ci comme une forme de pensée *alien* propulsée par la présence d'un irréductible aléatoire en son sein.

#### **La société automatique**

Pour Stiegler, le capitalisme 24/7<sup>3</sup> rendu possible par la numérisation est devenu « *purement computationnel* » et doit être conçu comme pouvoir de totalisation, i.e. comme « prétendant imposer par ses opérations *une société automatique sans possibilités de désautomatisations, c'est-à-dire sans possibilités de théories* – sans pensée, s'il est vrai que toute pensée est un pouvoir effectivement exercé de désautomatiser [...] »<sup>4</sup>. En ce sens, dans un vocabulaire simondonien, on dira que le capitalisme computationnel « ruine la transindividuation qu'elle remplace par la transdividuation »<sup>5</sup>, et ceci par la prévalence du *calcul* sur tout autre critère de décision entraînant « l'avènement du nihilisme comme société computationnelle devenant automatique, téléguidée et télécommandée »<sup>6</sup>. C'est ce que Stiegler appelle l'Anthropocène, qui serait aussi un « Entropocène » en ce sens qu'il s'agirait d'une ère qui produit massivement de l'*entropie*.

Comme il a déjà été signalé, cette entropie doit être mise en lien avec ce que Stiegler appelle la « prolétaristion », ici comprise comme une perte de savoir et de savoir-vivre se traduisant aujourd'hui par une « exosomatization algorithmique » vécue comme une

---

<sup>1</sup> Luciana PARISI, « La raison instrumentale, le capitalisme algorithmique et l'incomputable », *Multitudes*, n°62, 2016, p. 109. Dorénavant abrégé en *RICAI*.

<sup>2</sup> Qui ne traitent pourtant pas spécifiquement du capitalisme dans leurs travaux.

<sup>3</sup> Pour rappel, il s'agit du capitalisme décrit par Jonathan CRARY comme destructeur d'intermittence.

<sup>4</sup> Bernard STIEGLER, *La société automatique I*, *op. cit.*, p. 14 et 138. Dorénavant abrégé en *SAI*

<sup>5</sup> Bernard STIEGLER, *Dans la disruption*, *op. cit.*, p. 364. Dorénavant abrégé en *DLI*.

<sup>6</sup> Bernard STIEGLER, *SAI*, p. 23.

« disruption » dans un monde rendu réticulaire par l'avènement du *World Wide Web*. Autrement dit, nous sommes face à une dénoétisation généralisée (à une perte de la faculté de rêver, donc de penser) dans la mesure où notre faculté de connaître en vient à être conditionnée par les « rétentions tertiaires » (i.e. par des sédimentations médiatiques)<sup>1</sup> :

« L'Anthropocène [...] en vient à remplacer l'activité noétique comprise comme passage de l'acte transgressif de la raison par un entendement automatique qui fonctionne sans aucune raison, que ce soit comme big data ou comme deep learning »<sup>2</sup>.

Cette idée que la fonction synthétique de la raison se verrait court-circuitée par l'algorithmique contemporaine qui procède à l'exosomatization des fonctions analytiques de l'entendement est justement ce que les analyses de Luciana Parisi permettent de remettre en perspective tout en ouvrant la voie à ce qui nous occupe ici, à savoir la recherche d'un excès rendant compte d'une *agency*. Mais avant d'aborder cette question d'un mode de pensée *alien* amené par la computation, attardons-nous sur la proposition d'un Néguantropocène émise par Stiegler pour désautomatiser l'automatisation. Pour lui,

« la question n'est pas d'empêcher les automates de se développer. Il s'agit plutôt d'être capable de les désautomatiser et d'en faire des processus rationnels, et non pas uniquement analytiques [...]. C'est-à-dire qu'à un moment donnée, il faut une synthèse »<sup>3</sup>.

Or l'insuffisance de la noèse qui caractérise la disruption est justement ce qui empêche cette synthèse et épuise les potentialités d'individuations - donc l'avenir - en ce que, à travers la grammatisation<sup>4</sup>, la noétisation en vient à être « conditionnée par les rétentions tertiaires, c'est-à-dire par les *pharmaka* ». Cependant, il faut bien voir que tout *pharmakon* est, comme son étymologie l'indique, à la fois un poison et un remède. Le « double redoublement épokhal » prôné par Stiegler consisterait dès lors à reconfigurer le régime technologique en vigueur (suspendu en un état de fait) autour de nouveaux modes d'être pour former un Web néguentropique donnant lieu à une nouvelle culture numérique.

Mais pour qu'un tel redoublement ait lieu, il faudrait que la noèse ne soit pas prise de vitesse par les algorithmes. Or la possibilité d'une bifurcation « *qui va infiniment plus*

<sup>1</sup> Stiegler distingue les retentions *primaires* (nos perceptions) des retentions *secondaires* (nos souvenirs - partiels car filtrés de ces perceptions) dont l'objectivation permet l'extériorisation, la sédimentation et le partage sous la forme de rétentions *tertiaires* qui constituent des processus d'individuation collective. Pour un bon résumé de ces notions, cf. Yves CITTON, *Pour une écologie de l'attention*, op. cit., p. 233.

<sup>2</sup> Bernard STIEGLER, *DLD*, p. 344.

<sup>3</sup> Antoinette ROUVROY & Bernard STIEGLER, « Le régime de vérité numérique », op. cit., p. 131-132.

<sup>4</sup> Pour rappel, celle-ci consiste en la *discrétisation* spatiale d'un continu temporel sous la forme de rétentions tertiaires permettant sa reproductibilité.

*vite que toute trajectoire se poursuivant dans le devenir* » se trouve selon Stiegler dans la possibilité de « mettre la vitesse des algorithmes au service de l'*épimetheia* qu'est toujours toute noèse », donc dans le développement d'« une nouvelle économie politique, où le temps gagné par les gains de productivité issus de l'automatisation intégrale et généralisée est mis au service de la production de néguentropie [...] »<sup>1</sup>.

Seulement voilà, c'est précisément cette idée d'un contrôle de la finalité des algorithmes qui se voit remise en cause par les analyses de Luciana Parisi (auxquelles, comme nous le verrons, Citton a donné suite en postulant l'existence de subjectivations computationnelles) que je vais maintenant examiner.

### **Un mode de pensée alien**

Dans *La raison instrumentale, le capitalisme algorithmique et l'incomputable*, Parisi tente de rendre compte de la présence d'un incomputable – d'un aléatoire – au sein même de la computation, questionnant dans le même geste les présupposés du technocapitalisme (i.e. du capitalisme à l'heure des algorithmes dynamiques) et de la Théorie critique qui nourrit aujourd'hui de nombreuses positions contestataires. En effet, contre le premier, elle affirme qu'il n'y a pas d'efficacité contrôlée de la technique et, contre la seconde, elle nie la réduction de la computation au contraire de la raison. Cette critique prend pour point de départ l'exemple symptomatique du *trading* à haute vitesse.

Dans ce nouvel environnement boursier, les prises de décisions faites par les agents algorithmiques (les « *bots* ») peuvent se faire en quelques millisecondes. En fait, la vitesse et la quantité des interactions d'algorithmes à algorithmes y dépasse de loin nos capacités d'interactions humaines. C'est ce que montrait un article paru en septembre 2013 dans la revue *Nature*. Des chercheurs de Miami y révélaient que l'analyse du détail des données collectées à haute vitesse dans les marchés financiers montrait une multitude de « micro-événements anormaux causés par ces algorithmes dont la prolifération leur semblait devoir être corrélée avec l'effondrement financier de 2008 »<sup>2</sup>.

Or cette écologie numérique automatisée aux capacités d'interactions élevées signale selon Parisi « *une seconde nature* »<sup>3</sup> qui invite à repenser la relation qu'une pensée critique peut entretenir envers elle à travers l'idée d'une « cognition automatique », qui constitue en fait le véritable enjeu de l'article.

---

<sup>1</sup> *Idem.*, p. 445-446.

<sup>2</sup> Luciana PARISI, *RICAI*, p. 98.

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 99. La proposition peut sembler vague (et l'auteur précise d'ailleurs que ses réflexions n'en sont qu'au stade embryonnaire) mais elle a le mérite de prendre acte des répercussions philosophiques d'une découverte mathématique, ce qui n'est pas rien.

En effet, le dilemme auquel Parisi se confronte est le suivant :

« Et la pensée philosophique et le numérique reposent sur des principes d'indétermination et d'incertitude, tout en incluant ces principes au cœur de leur théorie de la complexité. Tous deux, dès lors, se trouvent à la fois présenter un défi et une définition en direction de l'ordre néolibéral »<sup>1</sup>.

Pour aborder ce paradoxe et défendre l'idée d'une indétermination algorithmique, Parisi a recours à la notion d'*incomputabilité* qui fut théorisée par l'informaticien Gregory Chaitin. Celui-ci fit la découverte du nombre Oméga qui se trouve être définissable sans être computable. En effet, « Omega définit un état de computation qui est à la fois discret et infini, occupant l'espace qui sépare le 0 du 1 »<sup>2</sup>. Or, à un niveau philosophique, ceci éclaire « un processus de détermination de l'indéterminé, processus qui n'implique pas une structure de raisonnement *a priori*, mais le traitement dynamique d'infinités dont les résultats ne sont pas inclus dans les prémisses logiques du système »<sup>3</sup>. Cette découverte est de taille puisqu'elle problématise l'idée même que l'on se fait de l'instrumentalisation de la raison (idée qui se trouve au cœur de la critique des technosciences) et permet de réinterpréter « le paradoxe articulant une philosophie réaliste au réalisme du technocapital » comme le signe d'une transformation par laquelle « la fonction incomputable de la raison a pénétré dans l'infrastructure automatisée de la cognition »<sup>4</sup>.

Avant de préciser la place de l'incomputable dans l'automatisation algorithmique, il faut rappeler que les analyses contemporaines du capitalisme (dont celle de Stiegler) signalent l'instrumentalisation des savoirs et des affects par leur quantification visant à générer de la plus-value en dirigeant les actions humaines sous formes d'incitations permises par le traitement des big data. Le constat fait par Stiegler d'un court-circuitage de la noèse par le technocapital qui devance à la fois la raison et le désir en les grammatisant (donc en les niant) est partagé par plus d'un, dont Maurizio Lazzarato qui affirme de surcroît que l'automatisation est ce qui soutient l'endettement généralisé en soumettant toute forme d'existence à une logique sémiotique quantificatrice. Parisi signale en outre que cette diffusion d'une automatisation interactive fonctionne sur un mode préemptif en transformant les potentialités en source de capitalisation.

C'est ce qui lui fait dire qu'avec le paradigme computationnel interactif, nous passons d'une logique de *subsomption formelle* (correspondant à « l'application de règles invariables dont la linéarité visait à formater le social selon des idées pré-ordonnées) à

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*

une logique de la *subsomption réelle* qui repose sur « les capacités de réponse apprenantes, ouvertes et adaptatives, qui définissent les interactions humain-machine aussi bien que les systèmes interactifs diffus et décentralisés »<sup>1</sup>. Autrement dit, nous quittons la statistique classique des moyennes et des causes pour une algorithmique dividuante, modulaire et préemptive, ce que d'aucuns ont qualifié de seconde révolution cybernétique. Alors qu'avec la machine de Turing (un modèle mathématique de l'ordinateur contribuant à établir la notion de problème calculable<sup>2</sup>) et la première génération de la cybernétique, les mécanismes se basaient sur des instructions *a priori*, les nouveaux mécanismes de boucles récursives ouvertes qui caractérisent le paradigme interactif (et ses algorithmes auto-apprenants) permettent d'intégrer la variation et la nouveauté dans l'automatisation « de façon à élargir l'horizon du calcul et à intégrer des facteurs qualitatifs comme variables externes au sein même des mécanismes de computation »<sup>3</sup>. C'est ce que Deleuze avait si bien perçu dans son *Post-scriptum sur les sociétés de contrôle*, lorsqu'il affirmait que les « contrôlats » étaient des modulations numériques mais pas nécessairement binaires opérant au sein d'un réseau à géométrie variable.

Dès lors, au lieu de postuler que l'automatisation impose nécessairement un cadre formel statique, structuré par une logique binaire, on peut penser que la computation possède déjà une *dynamique interne*, entre l'input des données et les instructions des algorithmes, qui implique une élaboration non-linéaire des données (dont nous avons entraperçu les effets de réverbération avec Louise Amoore). Ce paradigme interactif où les algorithmes sont désormais capables de répondre et de s'adapter à des inputs extérieurs permet au capital d'étendre son appareil de capture vers l'ensemble de la vie en le rendant ouvert aux contingences et aux variables (ce que Deleuze avait également très bien vu). Mais cette transformation à même l'automatisation qui accompagne la réorganisation du capital vers la « subsomption réelle » appelle selon Parisi une analyse plus fine afin de rendre compte d'une artificialisation radicale de l'intelligence impliquant « la conversion des finalités organiques en moyens techniques »<sup>4</sup>.

Cet avènement d'une « seconde nature » annoncé par l'automatisation algorithmique montre selon elle qu'« un mode de pensée impersonnel et non-finalisé tend à supplanter la finalité téléologique de la raison », c'est-à-dire que la distinction kantienne entre l'entendement et la raison ne tient plus ici, étant donné que nous quittons l'articulation

---

<sup>1</sup> *Idem.*, p. 101. On est donc proche des vues de Louise Amoore et de la Théorie de l'acteur-réseau.

<sup>2</sup> Serge ABITEBOUL & Gilles DOWEK, *Le temps des algorithmes*, *op. cit.*, p. 48.

<sup>3</sup> Luciana PARISI, *RICAI*, p. 102.

<sup>4</sup> *Idem.*, p. 103. Conversion qui souligne donc à la fois l'artificialisation et l'absence de finalité de cette nouvelle forme d'intelligence.

motivationnelle de la raison<sup>1</sup>. Le court-circuitage de la fonction synthétique de la raison dénoncé par Stiegler se voit ici réinterprété en tant qu'avènement d'un mode de pensée *alien* – algorithmique – excédant la finalité téléologique de la raison caractérisant aussi bien le capitalisme que la critique du technocapitalisme. L'hypothèse défendue – qui va explicitement à l'encontre des thèses de Stiegler – est donc que l'automatisation dynamique et basée sur des règles de calcul ne conduit pas à des résultats préprogrammés et ne peut donc être totalisée. Pour le voir, il faut préciser le rôle joué par les algorithmes incomputables.

### Un incomputable algorithmique

Nous avons déjà vu que l'automatisation algorithmique « implique d'analyser les processus continus en composants discrets, dont les fonctions peuvent être constamment répétées sans erreur »<sup>2</sup>. Mais cette grammatisation itérative née avec la machine de Turing s'est vue transformée par le développement drastique de nos capacités de stockage et de traitement des données qui nous ont mené au paradigme interactif (ce qui n'empêche pas la plupart des débats sur le sujet de rester dans un imaginaire à la Turing) : dans la théorie informatique, « les calculs de l'aléatoire ou des infinis ont transformé ce qui apparaissait comme incomputable en de nouvelles formes de probabilités [...] à la fois discrètes et infinies »<sup>3</sup>. La computation interactive et diffuse qui caractérise l'algorithmique contemporaine nous dévoile en fait l'importance des données incomputables *au sein même de la computation*. Pour le comprendre, il faut faire le détour par le théorème d'incomplétude de Gödel.

Celui-ci montre que certaines propositions sont vraies sans pour autant être vérifiables par une méthode axiomatique complète sur laquelle reposent leurs hypothèses. Ces propositions sont dites *indécidables*. Turing définira ensuite comme computables les propositions pouvant être décidées selon la méthode axiomatique. Mais Chaitin montre qu'avec l'automatisation dynamique – préemptive – qui inclut la contingence environnementale dans la computation, les limites de la computation ont été transformées. En effet, comme l'illustre l'exemple du *trading* automatisé, il semble que quelque chose se passe dans le traitement algorithmique des données qui conteste l'équivalence entre l'input et l'output et, par conséquent, l'idée même qu'un tel traitement mène toujours à un résultat préprogrammé. Cet aléatoire algorithmique (*algorithmic randomness*)

---

<sup>1</sup> *Ibid.* Ceci ne veut évidemment pas dire qu'il n'y a pas d'hypothèse, mais bien que les résultats d'une programmation ne se réduisent pas à son codage initial, c'est-à-dire que s'opère un excès du programme au sein de la computation.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 104.

que Chaitin appelle Omega révèle en fait que « l'ordre linéaire des procédures séquentielles (à savoir ce qui constitue le traitement computationnel des 0 et des 1) fait apparaître une tendance entropique à rajouter davantage de données à l'agrégation d'instructions établies au niveau de l'input »<sup>1</sup>. Ce surplus de données inconnaissables (qui tendent à dépasser en volume les instructions du programme) indiquerait une dynamique *interne* à la computation, c'est-à-dire aux procédures algorithmiques elles-mêmes, transforme irréversiblement la finalité préétablie des règles formulées au départ. Cette infection des règles par de l'aléatoire peut sans doute être considérée comme une source d'excès, de ratés, donc de disparation. Ce que nous avons successivement cherché dans la vie (avec Foucault), la gestualité (avec Citton) et le *thing power* (avec Amoore), nous le trouvons à nouveau ici, mais dans la computation elle-même.

Or, selon Parisi, cette *résistance* à la préprogrammation ne doit pas être envisagée comme une rupture avec la raison mais bien comme une extension, un déploiement de celle-ci. En fait, « les limites de l'automatisation – à savoir l'incomputable – sont devenues le point de départ d'une dynamique interne à la computation, dynamique qui excède et dépasse le projet d'instrumentalisation de la raison par le technocapital »<sup>2</sup>. De la même manière que la résistance est la condition du pouvoir, que la gestualité semble être celle de la GA et que la réverbération des données est celle d'un sécuritarisme préemptif, l'aléatoire algorithmique semble être la « condition absolue » de la computation en ce qu'il « provoque une *irréversible révision des règles algorithmiques* et de leur finalité téléologique »<sup>3</sup>. Or le fait que les incomputables ne puissent être synthétisés par un programme *a priori* montre qu'en tant qu'automatisation de la pensée, la computation est peuplée de données incomputables qui lui sont inhérentes, mais aussi que les règles discrètes des algorithmes se trouvent en fait ouvertes à une forme de *contingence interne*.

Tout ceci ne nie évidemment pas le diagnostic d'un asservissement des capacités cognitives et affectives par le paradigme interactif du capitalisme et d'un évitement des subjectivités par une GA préemptive. Par contre, cela suggère que nous sommes face à la configuration d'un mode incomputable de pensée non défini par une finalité téléologique « dès lors que des fonctions impersonnelles transforment une telle finalité à tout instant », la rendant par là *irréductible* au technocapitalisme, non synthétisable<sup>4</sup>. La proposition de Stiegler (citée plus haut) de désautomatiser les automates pour en

---

<sup>1</sup> *Idem.*, p. 106.

<sup>2</sup> *Idem.*, p. 107.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Idem.*, p. 108-109.

faire des processus rationnels donnant lieu à une synthèse prend ici un autre relief. En effet, il semble bien plutôt que nous soyons face à l'émergence d'un mode de pensée *alien*, à une extension de la raison au sein même de l'automatisation interactive, et que celle-ci échappe précisément à toute synthèse. Et c'est dans cette stricte mesure qu'on estimera que la computation n'incarne pas l'instrumentalisation capitaliste de la raison : parce qu'elle n'est pas synthétisable, l'algorithmique ne peut se voir réduite ni au contraire de la raison, ni à l'instrument d'un capitalisme qui lui dicterait sa loi. En fait, « plus on calcule, plus on crée d'aléatoire »<sup>1</sup>.

Or cette *inconsistance* qui demeure au cœur de la computation et que ni le technocapitalisme, ni la critique de celui-ci ne peuvent contenir pointe selon Yves Citton des possibilités de subjectivations nouvelles, celles-là mêmes que Thomas Berns appelle de ses vœux à la fin de son dernier article tout en dénonçant leur évitement doux. Mais avant d'évoquer cette question, je voudrais préciser que si l'automatisation dynamique signale bien un mode de pensée alien comme le soutient Parisi, alors elle « ne peut pas être expliquée principalement en termes de relations pharmacologiques entre la philosophie et la technologie » puisque celles-ci échappent à toute réversibilité mutuelle définie par un fond commun »<sup>2</sup>. Autrement dit, étant donné que l'automatisation dynamique ni ne se réduit au contraire de la raison, ni ne s'y identifie tout à fait (puisque l'intelligence automatisée est dépourvue de finalité), il ne peut simplement s'agir de retourner le « poison » en « remède » mais bien de prendre acte d'un nouveau mode de pensée qui signale lui aussi une forme d'*excès* – d'erratisme pourrait-on dire en anticipant quelque peu – dans sa manière d'avancer.

### **Des subjectivations computationnelles**

Il a déjà été souligné à quel point la numérisation impacte sur les processus de subjectivation en mobilisant des fragments individuels que le capitalisme tente de valoriser pour mieux adresser des réponses sur mesure, sur la base de corrélations statistiques. Les dividus, en tant que composantes encore non assignables à un sujet, sont justement ce qui est mobilisé par la GA et sont les cibles idéales de ce que Deleuze et Guattari ont appelé l'« assujettissement machinique ». Nous avons toutefois vu que tout assujettissement était aussi l'occasion d'un retournement, ce qui ressort très bien de cette citation de Félix Guattari :

« La subjectivité demeure aujourd'hui massivement contrôlée par des dispositifs de pouvoir et de savoir qui mettent les innovations techniques, scientifiques et artistiques, au service des figures les plus rétrogrades de la socialité. Et pourtant, d'autres modalités de production

---

<sup>1</sup> *Idem.*, p. 109.

<sup>2</sup> *Ibid.*

subjective – celles-là processuelles et singularisantes – sont concevables. Ces formes alternatives de réappropriation existentielle et d’auto-valorisation peuvent devenir demain la raison de vie des collectivités humaines et des individus qui refusent de s’abandonner à l’entropie mortifère caractéristiques de la période que nous traversons »<sup>1</sup>.

Autrement dit, il serait possible de s’approprier de nouvelles formes de subjectivation. Il existe des *marges d’indétermination* au sein de nos rapports aux machines, que ce soient via des gestes proprement humains, les effets de réverbération des données ou encore la création d’aléatoires au sein même de la computation. Ce dernier point invite à penser des subjectivations sans sujet, ces subjectivations de type événement dont il a brièvement été question dans le chapitre précédent. Rappelons déjà que la subjectivation ne se rapporte pas à la constitution d’une identité, mais bien à « la création de nouvelles possibilités de vie », de modes d’existence et de styles de vie inédits<sup>2</sup>. Or comme le suggère Anthony Masure,

« plutôt que de chercher à partir d’un impossible dehors de la technique des règles de vie, il s’agit ici de penser depuis les formes computationnelles (réseaux, programmes, etc.) pour en dégager de quoi construire collectivement des façons d’habiter notre époque »<sup>3</sup>.

Une façon de le faire serait de favoriser une certaine tolérance d’erre, celle-là même que Fernand Deligny tenta de ménager pour les enfants autistes avec lesquels il vivait et dont il traçait les « lignes d’erre » sur des cartes<sup>4</sup>. C’est en effet à cette « erre » au sens d’une « manière d’avancer » (que Deligny distinguait de l’errance et de sa coloration romantique) qu’Yves Citton se réfère pour défendre l’idée que l’aléatoire algorithmique analysé par Parisi pourrait constituer « un plus de sens erratique »<sup>5</sup>, une manière d’avancer dans le détournement.

En effet, si même dans le *trading* automatisé à haute vitesse (ce « cas extrême de l’embrigadement de la computation dans le technocapitalisme »), les effondrements périodiques incontrôlables signalent l’irréductibilité des nouvelles pertinences générées par le *machine learning*, c’est bien que « le computationnel contient nécessairement une plus-value informationnelle qui dépasse toujours les limites et les contraintes qui ont régi sa programmation »<sup>6</sup>. On peut donc penser que, malgré le fait que la numérisation ait multiplié les court-circuitages de nos modes de subjectivation, cela ne s’est fait

<sup>1</sup> Félix GUATTARI, *Chaosmose*, Paris, Galilée, 1992, p. 11-52. Cité par Anthony MASURE, « Subjectivités computationnelles et consciences appareillées », *Multitudes*, n°62, 2016, p. 91

<sup>2</sup> Gilles DELEUZE, *Pourparlers*, *op. cit.*, p. 160.

<sup>3</sup> Anthony MASURE, « Subjectivités computationnelles et consciences appareillées », *op. cit.*, p. 93.

<sup>4</sup> Cf. Fernand DELIGNY, *Cartes et lignes d’erre. Traces du réseau de Fernand Deligny. 1969-1979*, Paris, L’Arachnéen, 2013.

<sup>5</sup> Yves CITTON, « Subjectivations computationnelles à l’erre numérique », *op. cit.*, p. 62.

<sup>6</sup> *Idem.*, p. 61-62.

« qu'en générant de nouveaux circuits qui étendaient ailleurs la circulation d'informations électriées (et de significations électrisées) »<sup>1</sup>. Or cet ailleurs – et le fait qu'il y ait un ailleurs implique qu'il y ait de la disparation – peut être qualifié d'erratique en ce que, comme nous venons de le voir avec Parisi, le computationnel n'enferme pas la pensée dans un automatisme répétitif mais génère de l'aléatoire en son sein, donc un mode de pensée *alien*, non finalisé et révisable, qui constitue un enrichissement de ce que penser veut dire puisqu'il donne lieu à de l'impondérable, c'est-à-dire à des ratés. Or les ratés sont selon moi signes de liberté et source de récalcitrance, c'est-à-dire que c'est en eux que s'invente le futur.

C'est sans doute ce qui fait dire à Citton que

« reconnaître une forme de subjectivité non-humaine aux machines, pour découvrir une altérité culturelle interne à notre modernité technoscientifique, serait [...] peut-être un moyen, non de remplacer nos subjectivités humaines, mais de les compléter et de les enrichir »<sup>2</sup>.

Cette erre numérique, qui ne se limite donc pas à la répétition standardisée de nos gestes cristallisés et mis à profit par le capitalisme, signale l'introduction de ratés au sein même de la programmation. Toutefois, cet erratique computationnel qui excède l'instrumentalisation capitaliste ne signifie évidemment pas que l'exploitation de nos traces n'a aucun impact sur nos vies, ce qui a longuement été montré dans ce travail. Par contre, il permet de contester l'idée selon laquelle le contrôle, même automatisé, serait absolu. Il invite également à cultiver les ratés, les dérives et les détournements inprogrammables « capables d'emporter le technocapitalisme hors des contraintes qu'il impose aujourd'hui à nos subjectivations »<sup>3</sup>. Pour finir, si « toute pensée doit s'arracher au donné qui s'impose à elle comme une évidence »<sup>4</sup> comme l'affirme Citton, c'est bien que toute pensée appelle un travail *critique* de ce qui s'offre à elle afin d'en contester l'évidence pour en faire l'occasion d'un *retournement*, c'est-à-dire la possibilité de *penser différemment* pour pouvoir *bâtir autrement*. C'est un tel impact qui a été visé à travers ce travail de dédramatisation critique.

---

<sup>1</sup> *Idem.*, p. 62. La production de signification étant ici assurée par la rupture de l'incomputable avec le contexte de sa programmation, c'est-à-dire l'outrepassement des vérités axiomatiques. On peut toutefois s'interroger sur la possibilité de faire sens en l'absence de finalité. Mais selon Parisi, le propre de la nouvelle de la « seconde nature », de la « pensée *alien* », est justement « d'exprimer des fins qui ne s'alignent pas sur la finalité de la pensée organique » (*RICAI*, p. 109). C'est de cet enrichissement qu'il faudrait prendre acte.

<sup>2</sup> Yves CITTON, « Subjectivations computationnelles à l'*erre* numérique », *op. cit.*, p. 62.

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 63.

<sup>4</sup> *Idem.*, p. 64.



## CONCLUSION



« Sans doute l'objectif principal aujourd'hui, n'est-il pas de découvrir, mais de refuser ce que nous sommes. Il nous faut imaginer et construire ce que nous pourrions être »<sup>1</sup>

Michel Foucault

A l'heure où la mise en corrélation de nos traces numériques paraît suffire à nous ramener vers ce que nous *devons* être sous couvert d'adhérence à « ce que nous sommes », il est décisif de nourrir un art critique pour refuser la simple actualisation de nos gestes et « construire ce que nous pourrions être ». Voilà pourquoi ce travail a tenté de *défaire l'évidence* de la gouvernementalité algorithmique à l'œuvre dans l'espace numérique, tout en rendant compte de différentes formes d'agentivité (*agency*) à même de signaler la présence de *ratés* en son sein.

Il s'agissait avant tout de faire la critique d'une *prétention à l'objectivité* dans le chef de la statistique, prétention que nourrit toujours l'algorithmique contemporaine. Interroger à l'aide des outils philosophiques forgés par Foucault aussi bien les effets de pouvoir des descriptions statistique que les discours de vérité sur lesquels reposent ses prescriptions permet de dévoiler le type de *normativité* qui y est à l'œuvre. Celle-ci se caractérise par le caractère d'*évidence* qu'elle a acquis de par l'idée de neutralité que nous associons à la mise en nombre. Toute quantification implique pourtant une série de conventions en amont des prises de mesure afin de construire un espace d'équivalence permettant de prendre appui sur une rationalité partagée. C'est ce que nous avons vu avec Alain Desrosières : « Les données ne sont pas données » mais leur construction permet de « faire des choses qui tiennent », c'est-à-dire de s'entendre sur les termes mêmes dans lesquels se joue le débat.

Or questionner l'objectivité de la construction statistique des termes mêmes du débat permet de mettre à jour les intérêts qu'elle sert sous couvert de réalisme : tout en entretenant la *fiction* selon laquelle elle se contenterait de recueillir des faits à même le réel, la statistique a toujours participé d'une biopolitique, c'est-à-dire d'une politique qui entend encadrer la vie au nom de sa préservation future par la formulation d'une série d'impératifs (qu'ils soient médicaux, politiques, sexuels, sécuritaires ou personnels). C'est son aptitude à attribuer, par la mise en nombre elle-même, un cachet de nécessité à ses objets qui se voient estampillés comme « donnés naturels » qu'elle se donne sa médiocrité (avec l'idée qu'il s'agirait de « gouverner sans gouverner ») - donc tout à la fois le gage de sa force et de son innocence.

Or avec la numérisation et l'émergence des big data, la capacité que nous avons d'enregistrer un nombre toujours croissant de phénomènes pour les corréler à des vitesses toujours plus grandes afin de donner jour à des profils toujours plus variés

---

<sup>1</sup> Michel FOUCAULT, « Le sujet et le pouvoir » in *Dits et écrits II, op.cit.*, p. 1051.

renforce cette idée de *neutralité* : tout ceci se ferait de manière automatique, sans hypothèse préalable et sans référence à une quelconque moyenne ou courbe de Gauss puisqu'il s'agit de faire droit aux particularités de chacun en se basant uniquement sur la proximité de profils au sein du réseau des réseaux que constitue le World Wide Web. Dans un espace réticulé où la connectivité et la transparence sont de mise, les choses en viennent à parler pour elles-mêmes, c'est-à-dire que « le concept de vérité se trouve de plus en plus replié sur celui de la réalité »<sup>1</sup>, réduisant par le même geste le champ des possibles qui s'ouvrent à nous<sup>2</sup>.

Cette passion du réel pour le réel qui se voit ramené à une *actualité pure* (donc dépourvue de virtualité) par une dynamique à la fois dividualisante et préemptive entraîne des problèmes majeurs, parmi lesquels on peut compter l'assimilation du droit au fait, l'évitement des possibilités de resignifier et, plus généralement, le contournement des processus de subjectivation. La capacité de *détourner* de telles logiques constitue un enjeu clé pour les luttes qui tenteraient de créer leurs propres pertinences au sein de ce réseau de pouvoir et me paraît tout bonnement être la condition de possibilité d'une éthique du numérique (si tant est que celle-ci doive s'interroger sur la justesse des actes posés dans l'espace numérique).

Commençons par l'affaiblissement de la différence qu'il y a entre droit et fait. Ce décalage du droit par rapport aux faits est précisément ce qui semble rendu obsolète par la fameuse prophétie d'une « fin de la théorie »<sup>3</sup>, celle-ci pouvant désormais se passer d'hypothèses. Affirmer que les modèles se passent d'hypothèses, que la simple corrélation des données recueillies à même le réel suffit à témoigner de celui-ci en se passant de tout « biais subjectif », c'est nier la nature même du droit. En effet, « le droit ne consiste pas à dire le réel, mais à sortir du réel pour faire face aux problèmes qui s'y nouent »<sup>4</sup>. C'est cette capacité de ne pas en rester à ce qu'est le monde mais d'inventer ce que nous voulons qu'il soit qui semble en voie de disparition dans un régime de vérité où celle-ci se voit ramenée aux faits. Ce passage du droit au fait se fait au nom de l'objectivité (« les chiffres ne mentent pas ») et de l'efficacité normative d'une flexibilité à toute épreuve (c'est l'ensemble du réel qui est appréhendable par le chiffre). Il représente la tentative d'annihiler le virtuel pour « laisser parler les faits ». Or pour que le droit puisse garder son reste, il doit pouvoir *s'assumer comme fiction*,

<sup>1</sup> Antoinette ROUVROY dans « Le régime de vérité numérique », *op. cit.*, p. 115.

<sup>2</sup> Il ne faut pas confondre l'idée d'un *thing-power* évoquée plus haut avec ce pliage préemptif de la vérité sur l'actualité : ce dont la réverbération des données témoigne, c'est justement d'un excès du virtuel sur l'actuel, donc précisément ce que la fiction d'une pure adéquation au réel tente d'anéantir.

<sup>3</sup> Chris ANDERSON, « The end of Theory », *op. cit.*

<sup>4</sup> Thomas BERNIS, « Insulte et droit post-souverain » in *Multitudes* n°59, 2015, p. 125.

c'est-à-dire « comme production inventive d'un langage fictionnel, dans son écart par rapport à toute réalité naturelle »<sup>1</sup>.

Il faut donc rappeler avec Michel de Certeau que « ce *fait* ne saurait devenir notre *loi* »<sup>2</sup> si nous en défaisons l'évidence. La proposition faite par Berns et Rouvroy de ménager des métadroits est ici cruciale autant qu'elle est problématique puisqu'ils montrent eux-mêmes que ce qui rend possible le droit se voit aujourd'hui menacé par la gouvernementalité algorithmique. Avec celle-ci, les faits « *deviennent objectifs* lorsque le présent s'accomplit réflexivement, comme *effet* de l'action préemptive entreprise »<sup>3</sup> : en faisant de la structuration préemptive du champ d'action d'autrui son mode de fonctionnement, la GA évite les occasions de retournements.

La dividualité joue ici un rôle essentiel : en se désintéressant des individus pour mieux s'accaparer leurs reflets individuels et moduler leurs environnements, la GA nie ce qui rend possible le droit, à savoir la capacité qu'ont les individus de (se) rendre compte en vue d'exister comme sujets (de droit). Or cette mise en incapacité de faire le récit de soi a évidemment des effets décisifs sur la possibilité de *devenir sujet dans la différence*. Nous nous exposons volontairement pour communiquer, être reconnus et produire du sens dans cette nouvelle « matrice ontophanique » qu'est le numérique, mais tous ces efforts se font à vide dès lors que la GA se désintéresse de nous, tout en profitant des traces que nos activités laissent dans l'espace numérique pour nous ramener à ce qu'elles projettent de nous et pour les transformer en sources de profit. La possibilité d'une répétition qui se ferait dans la différence et l'altération – donc la possibilité de *resignifier* – semble ici mise à mal par la monadologisation des relations, c'est-à-dire par la greffe automatique des données dans des systèmes de corrélation statistiques.

Quelles occasions reste-t-il dès lors pour devenir sujet au sein d'un espace devenu le lieu principal d'une quantité de plus en plus importante de nos actes quotidiens ? On semble avoir là une mécanique dystopique et sans reste, broyant toute possibilité d'inventer de nouvelles manières de vivre au sein même d'un espace qui a vocation de grossir indéfiniment dès lors qu'il est peuplé d'une traduction numérique de ce qui fait nos vies. Pourtant, nous avons vu que quelque chose *résiste* de l'intérieur à cette logique de répétition automatique : il reste bien des formes d'*agentivité* témoignant d'un *excès* sur cette dynamique répétitive, donc d'une disparation en son sein, faite d'interstices laissant la place à des possibilités d'intermittences, de détournements, de récalcitrances non-synthétisables par avance. C'est donc qu'il y a une place pour une

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Michel DE CERTEAU, L'invention du quotidien, *op. cit.*, p. 47.

<sup>3</sup> Brian MASSUMI, « Prévention, dissuasion, préemption », *op. cit.*, p. 172.

éthique et des utopies concrètes allant à l'encontre d'une dynamique de l'inéluctable en visant de l'ailleurs, du « non-encore-advenu » (*Noch-Nicht-Gewordene*) comme dirait Ernst Bloch qui prônait le rêve diurne comme moteur du changement.

C'est ce que j'ai voulu montrer en mettant à jour différentes sources de *ratés* inhérentes à la gouvernementalité algorithmique sous la forme de gestes proprement humains, mais aussi de réverbération des données et d'incomputabilité algorithmique. Il est important d'avoir ici en tête l'idée que l'on se fait de la *résistance* dans l'optique foucauldienne adoptée pour comprendre en quoi celle-ci ne vise pas une libération totale mais bien l'utilisation de son propre assujettissement – de sa propre *vulnérabilité* – pour la *rejouer* dans un processus de subjectivation donnant lieu à de la différence. C'est en ce sens que la résistance doit être considérée comme première : elle est *une reconfiguration des relations de pouvoir qui s'exercent à leurs occasions*. Ce travail interne de la normativité ne vise donc pas à libérer un *quid* essentiel qu'il s'agirait de dévoiler sous l'assujettissement qui le frappe mais bien à constituer de nouvelles manières de vivre au sein même de ces rapports de pouvoir en les faisant jouer différemment.

Voilà pourquoi il faut considérer que notre *gestualité* est nécessaire à la GA alors même que la raréfaction des processus de subjectivation que celle-ci induit (et qui constitue le gage de son efficacité par l'idée d'objectivité qui l'accompagne) tend à anéantir les possibilités d'échappées que nos gestes performant :

« Il y a bien toujours quelque chose [...] qui échappe d'une certaine façon aux relations de pouvoir ; quelque chose qui est non point de la matière première plus ou moins docile ou rétive, mais qui est le mouvement centrifuge, l'énergie inverse, l'échappée. 'La plèbe' n'existe sans doute pas, mais il y a 'de la' plèbe »<sup>1</sup>.

Cette plèbe qui excède les rapports de pouvoir programmatiques existe notamment par nos *gestes*. La proposition peut sembler vague, mais cette imprécision est la condition d'une analyse de la normativité statistique qui ne souscrive pas à une logique binaire dominant/dominé. En effet, sans nier l'inquiétante efficacité du gouvernement statistique et son appel à la transparence auquel nous nous plions si volontiers, nos gestes témoignent aussi bien de notre *capacité d'agentivité* que de la *plasticité du pouvoir*. La contamination gestuelle qui fait notre relationalité (les gestes proprement humains étant porteurs d'une exemplarité contagieuse<sup>2</sup>) est évidemment ce qui permet par ailleurs une économie des traces qui en exploite les potentiels. Mais les « micro-

<sup>1</sup> Michel FOUCAULT, cité par Stéphane LEGRAND dans *Les normes chez Foucault, op. cit.*, p. 231

<sup>2</sup> Je me réfère ici aux idées d'Yves CITTON évoquées plus haut. Mais on peut également se référer aux conceptions de Gabriel TARDE pour qui les groupements sociétaux se forment (et se déforment) par le biais de « rayons imitatifs », c'est-à-dire par des variations imitatives en circulation entre nous.

gestes relationnels » sont aussi porteurs d'une agentivité qui excède leur conditionnement programmatique par les algorithmes puisque nous réagissons en permanence à la normativité de la GA en redéployant nos gestes - qui s'empresse alors de les computer.

Il est pourtant possible de choisir certaines de nos aliénations en usant de notre attention réflexive pour reconfigurer nos environnements attentionnels (que ce soit par l'usage réfléchi de moteurs de recherche alternatifs, de techniques de cryptage ou tout simplement en décidant de se réserver des passages de déconnexion numérique à la suite d'une prise de conscience de ce qui s'y joue). D'où l'intérêt d'appuyer l'éthique sur une critique qui permette de ménager des vacuoles de réflexivité – des intermittences – pour penser ce qui conditionne les environnements numériques au sein desquels nous agissons. Car la critique peut avoir une fonction capabilisante en menant à une *indocilité réfléchie*, la critique peut inspirer et nourrir de nouvelles manières de vivre, elle peut donner du courage et initier des gestes, d'où l'importance de la philosophie mais aussi d'actes médiatiques comme ceux des lanceurs d'alerte et autres hacktivistes.

L'appropriation de tels gestes critiques est aujourd'hui favorisée par la conscientisation progressive amenée par une *culture technique* portée par les « natifs du numérique »<sup>1</sup>, comme celle prônée par le mouvement du Libre. Celui-ci milite à la base pour l'ouverture du code source des logiciels (avec le concept de *copyleft* qu'il oppose au *copyright*) afin de favoriser leur manipulation commune mais nourrit finalement tout un imaginaire politique fait de valeurs de partage, d'anti-consumérisme et de ludisme. Du projet GNU/Linux à Wikipédia, en passant par les *Creative Commons* et les *Makerspaces*, de nombreuses initiatives de réinvention sociales voient le jour<sup>2</sup>. Si favoriser une telle culture technique permet certainement de dédramatiser le rapport que nous entretenons à la technique en général, mais aussi

---

<sup>1</sup> C'est la proposition de Stéphane VIAL selon laquelle serait natif du numérique celui dont les structures de la perception sont coulées dans l'ontophanie numérique qui caractérise notre époque.

<sup>2</sup> Comme le montre Sébastien BROCA (*cf. Utopie du logiciel libre, op. cit*) le projet GNU/Linux initié par Richard Stallman défend la « culture libre » dépasse la simple ouverture des codes aux utilisateurs des logiciels (qui peuvent donc s'en faire les reprogrammeurs et faire de l'itération dans la différence) : il s'intéresse à la transmission des savoirs, à la diffusion des œuvres mais aussi nouveaux modèles économiques rendus possibles par l'Internet. Les formes de collaboration mises en pratiques par Internet dans le cadre du projet de développement des logiciels libres (qui sont en grande partie utilisés dans l'infrastructure de base de l'informatique) ont inspirée Wikipédia, la fameuse encyclopédie en ligne. Mais les licences libres ont aussi été pris comme modèles pour la création de nouveaux outils juridiques, telles les licences Creative Commons qui visent à permettre la libération des œuvres des droits de propriété intellectuelle jugés trop restrictifs. Quant aux *Makerspaces*, il s'agit d'ateliers (se revendiquant à l'origine du slogan punk « *Do It Yourself* », ils sont souvent autogérés) où des machines sont mises à la disposition de tous pour effectuer tout type de bricolage (*hacking*), qu'il s'agisse de travaux manuels ou de développement informatique.

aux algorithmes qui cristallisent aujourd'hui les peurs comme les fantasmes, il ne s'agit pas pour autant de fermer les yeux sur les rapports de force qui s'y jouent. Autrement dit, la culture technique nécessite une *éthique*.

Certes, il existe déjà une « éthique hacker » défendant une série de valeurs, telles la neutralité du Net, l'autonomie dans le travail, ou encore la libre circulation de l'information<sup>1</sup>. Mais cette éthique reste bien souvent tributaire d'un *appel à la transparence* avec, en filigrane, la fascination pour le mythe d'une société enfin réconciliée avec elle-même, sans hiatus, où tout serait « à la fois parfaitement visible – les regards se portent partout – et parfaitement lisible – les mots adhèrent aux choses »<sup>2</sup>. Cette image d'une société panoptique, en harmonie avec elle-même car transparente de part en part, où personne n'aurait plus rien à cacher (fantasme qui parcourt la statistique dès son origine) abolit l'ambivalence intrinsèque de notre gestualité en faisant de l'opacité un obstacle à éradiquer. Il faut lui opposer, par un acte de réflexivité critique, la *problématisation* de l'évidence acquise par l'ontophanie algorithmique dans laquelle sont aujourd'hui coulées nos perceptions.

Car cette transparence qui est sur toutes les bouches et à laquelle nous participons bien souvent volontiers ne doit en effet pas nous faire oublier qu'elle sert des intérêts sécuritaires et économiques à l'heure où la surveillance généralisée permise par les nouvelles technologies profite des traces engendrées par notre exposition quotidienne pour préempter nos comportements en actualisant les menaces contrôlables et où le technocapitalisme s'arme des big data pour faire du profit à partir de nos traces. Cet appel à la transparence porté par une culture technique pourtant riche en opportunités mérite bien une critique pour questionner le gouvernement qu'il porte, gouvernement qui ne prétend pas s'appliquer au réel mais bien émerger à partir de lui, « en toute transparence ».

La culture technique n'est pas la solution à tous nos problèmes (contrairement à ce que laissaient entendre les partisans du Libre à leurs débuts<sup>3</sup>). L'utopie de la transparence totale qu'elle porte doit absolument être prise pour ce qu'elle est, à savoir l'assise d'une gouvernementalité qui prétend « gouverner sans gouverner », par la simple mise

---

<sup>1</sup> Je reprends ici l'analyse faite par Sébastien BROCA dans *Utopie du logiciel libre, op. cit.*

<sup>2</sup> *Idem.*, p. 191.

<sup>3</sup> Le mythe californien d'un numérique rendant possible une horizontalité totale dans les interactions, une disparition de la rareté et une participation de tous à une mémoire commune doublée d'un accès garanti à chacun a en effet laissé la place à une mise en équivalence des échanges d'informations et des échanges éthiques (il suffit désormais que ça circule sans opacité), une standardisation de l'information et un retour des intermédiaires (avec l'hypertrophie de certains nœuds dans le réseau Internet, comme les GAFA). Cette naïveté initiale trouve sans doute son ancrage idéologique les revendications d'autonomie (post-mai 68) et dans l'idée – somme toute néolibérale – d'une absence de séparation entre le travail et le loisir qui caractériserait le bidouillage (*hacking*), synonyme de progrès inconditionnel.

en lumière de « ce qui est ». Par contre, se familiariser avec les aspects techniques du numérique (comme le fonctionnement des algorithmes) aide à prendre en compte les *nouveaux modes de subjectivation* permis au sein-même de l'espace numérique où s'exerce la GA. Une éthique du numérique débarrassée du mythe de la transparence – donc de l'évidence d'un réel numériquement adhérent – pourrait prendre acte de nouvelles dynamiques à l'œuvre dans cet espace, comme la réverbération des données et l'émergence d'un aléatoire algorithmique. Ces sources de ratés sont les signes d'une forme d'*agency*, ils témoignent d'excès qui ne sont synthétisables ni par le sécuritarisme, ni par le technocapitalisme.

En effet, malgré la légitimité acquise par l'argument sécuritaire qui fait désormais figure d'axiome politique et en arrive à s'auto-performer, quelque chose résiste à l'intérieur même de la « politique des possibles ». Le nouveau calcul du risque – préemptif et individualisant – fonctionne à travers la mobilité même via les signatures de vie issues de la biométrie (c'est le cas exemplaire de la généralisation des puces RFID). Pourtant, la vitalité des données excède leur utilisation à des fins sécuritaires : « Ce que les données peuvent faire, leurs capacités à agir, à affecter et à être affectées, excèdent substantiellement leur conception [*design*] comme objets »<sup>1</sup>. Ce *thing-power* est ce dont témoigne la *réverbération* des données dans le monde : loin de répéter catégoriquement, les données attirent notre attention, mais aussi celle d'autres objets, elles interviennent dans nos débats, elles invitent à avoir certaines intuitions, parfois au détriment des instructions sécuritaires qu'elles servent, comme quand elles laissent passer un individu qu'elles sont censées signaler comme suspect. Les données conçues comme des êtres de relation ont des effets de réverbération imprévus, c'est-à-dire qu'elles sont dotées de potentiels non préemptables (donc non synthétisables) par la politique des possibles : elles sont sources d'*interférences*.

De même, la présence d'un *incomputable* au sein de la computation montre que l'automatisation algorithmique n'est réductible ni au contraire de la raison, ni à un instrument du capitalisme. Le fait qu'une *inconsistance* demeure dans l'automatisation numérique indique également une forme d'agentivité créatrice d'un « plus de sens erratique » issu de la révision de sa programmation initiale. Cette contingence interne peut, elle aussi, être prise comme une forme de raté instaurant de la disparation, donc du différent. Si calculer revient à créer de l'aléatoire, c'est bien qu'il y a des marges d'indétermination activables depuis la computation elle-même pour favoriser de nouvelles formes de subjectivations, celles que Deleuze nomme les « subjectivations

---

<sup>1</sup> Louise AMOORE, *The politics of possibility*, op. cit., p. 11.

de type événement »<sup>1</sup>. Qu'il s'agisse de l'émergence d'une « seconde nature »<sup>2</sup> ou non importe finalement peu ici : le fait est que ces subjectivations sans sujet – ces nouveaux styles de vie – pourraient constituer des manières autres d'avancer dans le détournement, donc de résister à la programmation, et ce à partir d'une contingence interne à celle-ci.

Prendre en compte de telles subjectivations sans sujet (mais surtout la notion d'*excès* en tant que telle) implique d'aménager l'idée que l'on se fait généralement de la société et du « bien commun ». Il y a selon moi dans ces (vagues) notions l'idée sous-jacente que l'on pourrait parler d'une seule voix pour « faire commun ». Comme s'il existait quelque chose comme une « opinion publique »<sup>3</sup> ou un être supérieur qu'il s'agirait de faire émerger d'un désordre élémentaire. La conception que Gabriel Tarde se fait de la société peut ici aider à éclairer le propos. Pour lui, la société (qui n'est en rien limitée aux humains) n'est pas un tout supérieur aux parties mais bien « la possession réciproque, sous des formes extrêmement variées, de tous par chacun »<sup>4</sup>, c'est-à-dire qu'il n'y a pas un emboîtement de boîtes noires dont chacun occuperait uniquement l'intérieur de la sienne mais que l'ordre se fonde bien plutôt sur « l'entre-possession de tous par chacun »<sup>5</sup>. Bruno Latour formule l'idée de Tarde ainsi :

« Chacun des membres d'une institution sait bien à quel point il est infiniment plus complexe que l'institution à laquelle il ne fait que prêter une fraction de son temps et de son énergie, une façade. Ce qui est stupéfiant, c'est que la science sociale communément répandue soit parvenue à nous faire prendre la notion même de société conçue comme un répartiteur pour une description fidèle de notre expérience. Comme si nous étions une petite boîte qui rentrerait dans une grande boîte »<sup>6</sup>.

C'est bien le tout qui est une simplification des parties, tout comme l'opinion publique est une réduction de nos points de vue, et non l'inverse. Défaire cette vue commune qui justifie bon nombre d'entreprises réactionnaires qui en appellent à « l'intérêt général » ou à « l'optimum » implique de dissoudre « l'idée même qu'une société pourrait être

---

<sup>1</sup> Gilles DELEUZE, *Pourparlers*, *op. cit.*, p. 156-158.

<sup>2</sup> Avec toute l'ambiguïté que porte ce concept.

<sup>3</sup> J'ai déjà mentionné la brillante analyse faite par Pierre BOURDIEU dans sa conférence « L'opinion publique n'existe pas » : les sondages d'opinion servent à « imposer l'idée qu'il existe quelque chose qui serait comme la moyenne des opinions ou l'opinion *moyenne* », et ce en partant du triple postulat que tout le monde a une opinion, que toutes les opinions se valent et qu'il existe un consensus sur les problèmes. Cf. *Questions de sociologie*, *op. cit.*, p. 224.

<sup>4</sup> Gabriel TARDE, *Monadologie et sociologie*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 1999, p. 85. Cité par Bruno LATOUR dans « Gabriel Tarde – La société comme possession », *op. cit.*, p. 9.

<sup>5</sup> *Idem.*, p. 18.

<sup>6</sup> *Idem.*, p. 21.

quelque chose de supérieur à l'entre-possession de tous par chacun » pour montrer qu'« entre faire de la politique et croire en l'existence de la société, il faut choisir »<sup>1</sup>.

C'est du *déséquilibre* et de la *disparité* qu'il faut prendre soin, sans quoi on dilue l'espace polémique de la décision politique. Voilà ce que Thomas Berns et Antoinette Rouvroy nous rappellent à l'heure où la tendance est de se dire que, « pour discuter ensemble, il faut avoir le même vocabulaire, les mêmes objets, il faut être d'accord sur tout »<sup>2</sup>. La pluralité des modes de construction de la réalité qui tend aujourd'hui à être ramenée à la seule mise en nombre, est pourtant justement ce qui permet de constituer du commun : il faut que « chacun se mêle de tout » mais « sous des formes extrêmement variées » nous dit Tarde. On rejoint ici aussi bien Rouvroy que Desrosières : c'est parce que nous ne serons jamais d'accord sur tout que les espaces de délibération sont nécessaires pour débattre de choses collectives non rabattues sur le chiffre ou la sommation des intérêts individuels (qui n'existent d'ailleurs pas<sup>3</sup>). Le fait que de tels espaces se voient colonisés par les arguments statistiques pose problème dans la mesure où il y a là une *présupposition de consensus* alors que c'est la polyphonie des désaccords qui fait la vitalité d'un éventuel commun : « Il est heureux de renoncer à se mettre d'accord »<sup>4</sup>.

Déléguer nos décisions à des algorithmes réputés plus objectifs que nous, c'est mettre de côté le *dissensus* et, par là, appauvrir nos possibilités de faire émerger du commun, une éthique du « vivre ensemble » qui s'accorde sur certaines choses. C'est aussi sous-estimer l'aléatoire algorithmique. Comme le dit très justement Pierre Macherey, « si le commun représente un accord, c'est sous des formes tacites, non calculées »<sup>5</sup> ou plutôt non restreintes à leur pré-programmation. Or renoncer à se mettre d'accord tout en s'accordant sur certaines choses implique de revitaliser le langage, d'empêcher son rabattement sur l'actualité préemptée d'une mise en corrélation permanente. Ceci nécessite de *partir de la différence* et non du consensus. Cette pluralité est originaire – nous l'avons aperçue dans la gestualité, les données et les algorithmes – et elle est source d'agentivité. Ce qui ne veut pas dire qu'elle ne mérite pas que l'on en prenne soin et même que l'on se batte pour elle car si elle est irréductible, elle est pourtant *recouvrable*. C'est pourquoi il faut défaire l'évidence de notre vocabulaire numérique

---

<sup>1</sup> *Idem.*, p. 24. En ce sens que c'est seulement s'il n'existe pas *déjà* un répartiteur (un tout supérieur aux parties) que nous pouvons exercer une liberté politique qui doit composer avec l'entre-possession de tous par chacun.

<sup>2</sup> Antoinette ROUVROY dans « Le régime de vérité numérique », *op. cit.*, p. 139.

<sup>3</sup> Puisque « tout *nous regarde* - et surtout le Tout ». Pour Tarde, il n'y a ni groupes, ni individus ; il n'y a que des regroupements et des individuations, donc des mouvements. Cf. Bruno LATOUR, « Gabriel Tarde – La société comme possession », *op. cit.*, p. 17.

<sup>4</sup> Antoinette ROUVROY dans « Le régime de vérité numérique », *op. cit.*, p. 139.

<sup>5</sup> Pierre MACHEREY, *Le sujet des normes*, *op. cit.*, p. 119.

qui instaure une « normativité immanente », évidence qui se cache justement *derrière* le concept de transparence et crée ainsi du monologue statistique.

L'appel au « bien commun » (qui se confond toujours plus avec l'appel à la transparence) ne doit pas prendre le pas sur notre capacité à *sortir des rôles qu'on nous réserve*, que ce soit par la médiocrité d'une normativité qui prétend surgir spontanément d'un réel pacifié parce que pris en compte dans son ensemble ou par l'inquiétant respect de nos singularités dont témoigne la mise à jour continue de nos profils à partir de nos fragments individuels. Percevoir les microdifférences générées par nos gestes, la réverbération des données mais aussi la computation, c'est déjà voir qu'il n'y a pas de pure obéissance : il y a toujours matière à faire de l'imprévu *dans* l'imposition. Et le fait que cet imprévu ait cours à même ce que l'automatisation numérique tente de nous imposer comme fait établi nie sa totale efficacité. Mais cela nie en outre l'idée qu'il y aurait une quelconque Providence, une harmonie préétablie qui distribuerait par avance les rôles et les fonctions qu'il suffirait de déceler en appréhendant objectivement la totalité du réel et auxquelles il s'agirait dès lors de se plier : *il n'y pas de processus de subjectivation qui ne se fasse dans la différence* – ce qui reste valable pour les nouveaux modes de subjectivation à l'œuvre dans l'espace numérique.

## Bibliographie

### Articles

Philippe AIGRAIN, « Diversity, attention and symmetry in a many-to-many information society », *First Monday*, n° 6 (vol. 11), 2006, [non paginé].

Chris ANDERSON, « The end of Theory : the Data Deluge Makes the Scientific Method Obsolete », *Wired Magazine*, 2008, [non paginé].

Franco BERARDI, « Décomposition et recombinaison à l'âge de la précarité », *Multitudes*, n°62, 2016, p. 77-85.

Luc BERLIVET, « L'exploration statistique du social. Administrations, associations savantes et débats public », in Dominique PESTRE (dir.), *Histoire des sciences et des savoirs II. Modernité et globalisation*, Paris, Seuil, 2015, p. 411-433.

Thomas BERNS, « Transparence et inoffensivité du gouvernement statistique », *Raison Publique*, 2009, disponible sur <http://www.raison-publique.fr/article447.html> (consulté le 17/11/2016), [non paginé].

Thomas BERNS, « L'efficacité comme norme », *Dissensus*, n°4, avril 2011, p. 1-11.

Thomas BERNS, « Les relations comme objet de la transparence ». [Article encore non paru qui m'a été partagé par l'auteur].

Thomas BERNS & Antoinette ROUVROY, « Détecter et prévenir : de la digitalisation des corps et de la docilité des normes », *SelectedWorks*, 2009, [non paginé].

Thomas BERNS & Antoinette ROUVROY, « Le nouveau pouvoir statistique. Ou quand le contrôle s'exerce sur un réel normé, docile et sans événement car constitués de corps "numériques"... », *Multitudes*, n°40, 2010, p. 88-103.

Thomas BERNS & Antoinette ROUVROY, « Gouvernamentalité algorithmique et perspectives d'émancipation : le disparate comme condition d'individuation par la relation ? », *Politique des algorithmes. Les métriques du web* in *Réseaux*, n°177 (vol. 31), 2013, p. 163-196.

Didier BIGO, « La mondialisation de l'(in)sécurité ? », *Cultures & Conflits*, n° 58, 2005, p. 53-101.

Thomas BOLMAIN, « Entre Derrida et Deleuze, Foucault et les normes. Une lecture de S. Legrand », article mis en ligne par l'auteur sur le site <https://orbi.ulg.ac.be/bitstream/2268/108888/1/slegranddefinitif.pdf> (consulté le 12/05/2017), [non paginé].

Judith BUTLER, « Rethinking vulnerability and resistance ». Conférence donnée à Madrid en juin 2014, retranscrite et rendue disponible sur le site de l'Institut Franklin, consulté le 12 mars 2017, p. 1-19.

Ayse CEYHAN, « Enjeux d'identification et de surveillance à l'heure de la biométrie », *Cultures & Conflits*, n°64, 2006, p. 1-12.

Ayse CEYHAN, « Technologie et sécurité : une gouvernance libérale dans un contexte d'incertitudes », *Cultures & Conflits*, n°64, 2006, p. 1-18.

Yves CITTON, « Espace public neuronal et dégagements attentionnels » in Pierre-Antoine CHARDEL, Brigitte FRELAT-KAHN & Jan SPURK (dir.), *Espace public et reconstruction du politique*, Paris, Presses des Mines, 2015, p. 203-219.

Yves CITTON, « Subjectivations computationnelles à l'erre numérique », *Multitudes*, n°62, 2016, p. 48-64.

Didier DEBAISE, « Qu'est-ce qu'une pensée relationnelle ? », *Multitudes*, n°18, 2004, p. 15-23.

Sara DEGLI ESPOSTI, « When big data meets dataveillance : The hidden side of analytics », *Surveillance & Society*, n°12 (vol. 2), 2014, p. 209-225.

Sarah FRANKLIN, « Foucault et les transformations du biopouvoir » in Dominique PESTRE (dir.), *Histoire des sciences et des savoirs III. Le siècle des technosciences*, Paris, Seuil, 2015, p. 211-231.

Bernard E. HARCOURT, « La société expositive. Spectacle, surveillance, exposition à l'ère numérique », paper presented at the Sciences Po Faculty Workshop in Political Theory [traduction de l'auteur], 19/11/2014, p. 1-21.

Yuk HUI, « Simondon et la question de l'information », *Cahiers Simondon*, n°6, 2015, p. 29-47.

Isabelle LABOULAIS, « La fabrique des savoirs administratifs » in Dominique PESTRE (dir.), *Histoire des sciences et des savoirs I. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 2015, p. 447-463.

Christian LAVAL, « Surveiller et prévenir. La nouvelle société panoptique », *La Découverte, Revue du Mauss*, n°40, 2012, p. 47-72.

Pierre MACHEREY, « Compte rendu de "La vie inséparée" – Muriel Combes », 2011, présentation d'ouvrage disponible sur le site de l'auteur à l'adresse <http://philolarge.hypotheses.org/1164> (consulté le 16/01/2017).

Pierre MACHEREY, « Subjectivité et normativité chez Canguilhem et Foucault », exposé présenté le 01/06/2016 à l'université de Paris-Est Créteil, disponible sur le site de l'auteur à l'adresse <https://philolarge.hypotheses.org/1750> (consulté le 12/04/2017).

Brian MASSUMI, « Prévention, dissuasion, préemption. Changements de logiques de la menace », *Multitudes*, n° 67, 2017, p. 165-175.

Anthony MASURE, « Subjectivités computationnelles et consciences appareillées », *Multitudes*, n°62, 2016, p. 87-96.

Armand MATTELART, « Société de la connaissance, société de l'information, société de contrôle. Entretien avec Armand Mattelart », *Cultures & Conflits*, n° 64, 2006, p. 167-183.

Carine MERCIER, « Les Mots et les Choses et Surveiller et punir : deux histoires critiques de la production de l'homme comme objet des sciences humaines », *Le Portique*, n°13-14, 2004, p. 1-9.

Luciana PARISI, « La raison instrumentale, le capitalisme algorithmique et l'incomputable », *Multitudes*, n°62, 2016, p. 98-109.

Anne-Sylvie PHARABOD, Véra NIKOLSKI & Fabien GRANJON, « La mise en chiffres de soi. Une approche compréhensive des mesures personnelles », *Réseaux*, n° 177, 2013, p. 97-129.

Tyler REIGELHUT, « L'algorithmique a ses comportements que le comportement ne connaît pas », *Multitudes*, n°62, 2016, p. 112-123.

Marcello Vitali ROSATI, « Une éthique appliquée ? Considérations pour une éthique du numérique », *Ethique publique*, n°2 (vol. 14), 2012, p. 1-16.

Antoinette ROUVROY & Bernard STIEGLER, « Le régime de vérité numérique », *Socio*, n°4, 2015, p. 113-140.

Laurent THÉVENOT, « Autorités à l'épreuve de la critique. Jusqu'aux oppressions du 'gouvernement par l'objectif' », in Bruno FRÈRE, *Quel présent pour la critique sociale ?*, Paris, Desclée de Brouwer, p. 269-292.

Jozef VAN DE WIELE, « L'histoire chez Michel Foucault. Le sens de l'archéologie », in *Revue Philosophique de Louvain*, Vol. 81, n°52, 1983, p. 601-633.

## Monographies

Serge ABITEBOUL & Gilles DOWEK, *Le temps des algorithmes*, Paris, Le Pommier, 2017.

Giorgio AGAMBEN, *Homo sacer, Le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris, Seuil, 1997.

Giorgio AGAMBEN, *Homo sacer II, 1. État d'exception*, Paris, Seuil, 2003.

Giorgio AGAMBEN, *Qu'est-ce que le contemporain ?*, Paris, Payot & Rivages, 2008.

Giorgio AGAMBEN, *Qu'est-ce que le commandement ?*, Paris, Payot & Rivages, 2013.

Giorgio AGAMBEN, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, Paris, Payot & Rivages, 2014.

Louise AMOORE, *The politics of possibility : risk and security beyond probability*, London, Duke University Press, 2013.

Zygmunt BAUMAN, *Le présent liquide : Peurs sociales et obsession sécuritaire*, Paris, Seuil, 2007.

Mylène BOTBOL-BAUM (dir.), *Judith Butler. Du genre à la non-violence*, Lormont, Les éditions nouvelles de Cécile Defaut, 2017.

Thomas BERNS, *Gouverner sans gouverner. Une archéologie politique de la statistique*, Paris, PUF, 2009.

Pierre BOURDIEU, *Questions de sociologie*, Paris, Editions de Minuit, 1984.

Pierre BOURDIEU, *Sur l'Etat. Cours au collège de France. 1989-1992*, Paris, Raisons d'agir/Seuil, 2012.

Sébastien BROCA, *Utopie du logiciel libre. Du bricolage informatique à la réinvention social*, Neuvy-en-Champagne, Le passager clandestin, 2013.

Judith BUTLER, *Le pouvoir des mots. Discours de haine et politique du performatif*, Paris, Amsterdam (éd.), 2004.

Georges CANGUILHEM, *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, 1966 (12<sup>e</sup> éd., 2013).

Dominique CARDON, *À quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure des big data*, Paris, Seuil & La République des Idées, 2015.

Robert CASTEL, *L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Seuil, 2003.

Yves CITTON, *Pour une écologie de l'attention*, Paris, Seuil, 2014.

Pierre DARDOT & Christian LAVAL, *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte, 2010.

Didier DEBAISE (dir.), *Philosophie des possessions*, Dijon, Les presses du réel, 2011.

Michel DE CERTEAU, *L'invention du quotidien I. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.

Gilles DELEUZE G., *Pourparlers : 1972-1990*, Paris, Les Éditions De Minuit, 1990.

Alain DESROSIÈRES, *La Politique des grands nombres : Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte (2<sup>e</sup> éd.), 2000.

Alain DESROSIÈRES, *Prouver et gouverner : Une analyse politique des statistiques publiques*, Paris, La Découverte, 2014.

Michel FOUCAULT, *Dits et écrits I. 1954-1975*, Paris, Gallimard, 2001.

Michel FOUCAULT, *Dits et écrits II. 1976-1988*, Paris, Gallimard, 2001.

Michel FOUCAULT, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966.

Michel Foucault, *Surveiller et punir : Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.

Michel FOUCAULT, *Histoire de la sexualité I : La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976.

Michel FOUCAULT, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France. 1977-1978*, Paris, Seuil/Gallimard, 2004.

Michel FOUCAULT, *Mal faire, dire vrai. Fonction de l'aveu en justice. Cours de Louvain, 1981*, Louvain-La-Neuve, Presses universitaires de Louvain & University of Chicago Press, 2012.

Bernard E. HARCOURT, *Exposed. Desire and disobedience in the digital age*, Cambridge, Harvard University Press, 2015.

Mark HUNYADI, *La tyrannie des modes de vie. Sur le paradoxe moral de notre temps*, Lormont, Le bord de l'eau, 2015.

Edouard JOLLY & Philippe SABOT (dir.), *Michel Foucault. À l'épreuve du pouvoir. Vie, sujet, résistance*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2013.

Bruno LATOUR, *Petites leçons de sociologie des sciences*, Paris, La Découverte (2<sup>e</sup> éd.), 2007.

Stéphane LEGRAND, *Les normes chez Foucault*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007.

Pierre MACHEREY, *Le sujet des normes*, Paris, Amsterdam (éd.), 2014.

Patrick PERETTI-WATEL, *La société du risque*, Paris, La Découverte, 2010.

Patrick PERETTI-WATEL & Jean-Paul MOATTI, *Le principe de prévention. Le culte de la santé et ses dérives*, Paris, Seuil & La République des Idées, 2009.

Gilles SAINATI & Ulrich SCHALCHLI, *La décadence sécuritaire*, Paris, La Fabriques, 2007.

Eric SCHMIDT & Jared COHEN, *The new digital age. Reshaping the future of people, nations and business*, London, John Murray, 2013.

Peter SLOTERDIJK, *Règles pour le parc humain* suivi de *La domestication de l'Être*, Paris, Mille et une nuits, 2010.

Bernard STIEGLER, *La société automatique I. L'avenir du travail*, Paris, Fayard, 2015.

Bernard STIEGLER, *Dans la disruption. Comment ne pas devenir fou ?*, Paris, Les liens qui libèrent, 2016.

Stéphane VIAL, *L'être et l'écran. Comment le numérique change la perception*, Paris, PUF, 2013.

